



Université d'Oran 2
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de
Gestion

THESE

Pour l'obtention du diplôme de Doctorat en Sciences
En Sciences Economiques

**Firmes Multinationales, Investissements directs étrangers et
croissance économique, le cas de l'Algérie (2000-2023)**

Présentée et soutenue publiquement par :
M^{me} Chaalal Samiya
Devant le jury composé de :

Rekiba Salima	Professeur	U. Oran 2	Président
Benbayer Habib	Professeur	U. Oran 2	Rapporteur
Cherif Touil N/edin	Professeur	U. Mostaganem	Examineur
Khelifa Hadj	Professeur	U. Mostaganem	Examineur
Tcham Farouk	MCA	U. Oran 2	Examineur
Rennane Rabeh	MCA	ESE oran	Examineur

Année 2024-2025

Remerciements

Remerciements

La réalisation de ce travail a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui je voudrais témoigner toute ma reconnaissance.

Je voudrais tout d'abord adresser toute ma gratitude à mon directeur de thèse, Pr Benhayer Habib pour sa patience ,sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, qui ont contribué à alimenter ma réflexion depuis le Magister.

Je souhaite dédier ce travail,

A mes chers parents, qui ont toujours cru en moi, encouragé et soutenue tout au long de ces années.

A ma petite fille ilina nada , à mes neveux et nièces.

A Mon frère et mes chères sœurs pour leur apport et soutien inestimables

Je ne saurai passer sous silence pour remercier également mes amis pour leur encouragements ; Dr. Khaldia et Dr. Issam .

Résumé

Résumé

Résumé :

Cette étude vise à analyser les investissements directs étrangers (IDE) en Algérie, en examinant leur évolution, leurs déterminants et leur impact sur l'économie nationale. Elle se concentre particulièrement sur la contribution de ces investissements à la croissance économique, à l'amélioration de la productivité, au renforcement de la compétitivité et à la diversification sectorielle. L'étude aborde également les facteurs influençant l'attractivité des IDE, tels que les changements législatifs, les politiques incitatives et les réformes économiques. Les résultats ont montré que les IDE ont joué un rôle positif dans le soutien à la croissance économique à court et à long terme, contribuant à l'amélioration des infrastructures et au développement des secteurs non pétroliers tels que l'industrie et les services. Cependant, l'étude a révélé que des obstacles institutionnels, comme la bureaucratie et l'instabilité des politiques, limitent l'optimisation des bénéfices de ces investissements. Par conséquent, l'étude recommande des réformes structurelles et un renforcement des politiques publiques pour accroître l'attractivité de l'Algérie pour les investisseurs étrangers.

Mots-clés : Investissements directs étrangers, croissance économique, productivité, compétitivité, diversification économique, Algérie

المخلص

تهدف هذه الدراسة إلى تحليل الاستثمارات الأجنبية المباشرة (IDE) في الجزائر، من خلال استكشاف تطورها، محدداتها، وتأثيرها على الاقتصاد الوطني. ركزت الدراسة بشكل خاص على كيفية مساهمة هذه الاستثمارات في النمو الاقتصادي، تحسين الإنتاجية، تعزيز القدرة التنافسية، ودعم التنوع القطاعي. كما تناولت الدراسة العوامل التي تؤثر على جذب الاستثمارات الأجنبية، بما في ذلك التغيرات التشريعية، السياسات التحفيزية، والإصلاحات الاقتصادية. أظهرت النتائج أن الاستثمارات الأجنبية المباشرة لعبت دورًا إيجابيًا في دعم النمو الاقتصادي على المدى القصير والطويل، حيث ساهمت في تحسين البنية التحتية وتعزيز بعض القطاعات غير النفطية مثل الصناعة والخدمات. ومع ذلك، أكدت الدراسة أن العوائق المؤسسية، مثل البيروقراطية وعدم استقرار السياسات، تعيق تحقيق أقصى استفادة من هذه الاستثمارات. لذلك، أوصت الدراسة بإجراء إصلاحات هيكلية ودعم السياسات العامة لزيادة جاذبية الجزائر للمستثمرين الأجانب.

الكلمات المفتاحية: الاستثمارات الأجنبية المباشرة، النمو الاقتصادي، الإنتاجية، التنافسية، التنوع الاقتصادي، الجزائر.

Abstract

This study aims to analyse foreign direct investment (FDI) in Algeria by examining its trends, determinants, and impact on the national economy. It focuses particularly on the contribution of these investments to economic growth, productivity improvement, competitiveness enhancement, and sectorial diversification. The study also addresses factors influencing FDI attractiveness, such as legislative changes, incentive policies, and economic reforms. The findings reveal that FDI has played a positive role in supporting economic growth both in the short and long term, contributing to infrastructure development and the growth of non-oil sectors such as industry and services. However, the study highlights institutional obstacles, including bureaucracy and policy instability, which hinder the optimization of FDI benefits. Consequently, the study recommends structural reforms and the strengthening of public policies to enhance Algeria's attractiveness to foreign investors.

Keywords: Foreign Direct Investments, economic growth, productivity, competitiveness, economic diversification, Algeria.

Table des Matières

Table des matières

Remerciements	I
Résumé	I
Sommaire des Tableaux	VIII
Sommaire des Figures	X
Sommaire des Annexes.....	XII
Introduction Générale.....	14
Chapitre I : Survol de la littérature sur IDE et la croissance économique	25
Section 01 : IDE, FMN : généralités et concepts théoriques	27
1.Caractéristiques et importance des IDE :	27
1.1. Interprétations des IDE :.....	27
a. Investisseur Direct :.....	28
b. Entreprise d'investissement direct :	28
1.2. La Firme Multinationale :	29
1.3. Typologie d'investissement direct étranger :	30
a. La création de filiale (<i>Greenfield investment</i>) :	30
b. Les fusions-acquisitions (<i>Brownfield investment</i>):.....	30
c. La filiale commune ou joint-venture :	31
2. Les formes basiques d'IDE :	32
2.1. IDE Horizontal :	32
2.2. IDE Vertical :	33
Section 2 : Apparition et évolution des IDE.....	33
1. Historique de développement.....	34
1.1. Naissance des capitaux internationaux (1870-1960)	34
1.2. Expansion des IDE à partir des années 1980	36
1.3. Évolution récente des IDE :.....	38
1.4.Les flux d'investissements à l'issue de la pandémie	41
2. Tendances globales (IDE, commerce, PIB et CVM).....	45
2.1 L'impact de la guerre d'Ukraine sur les flux mondiaux d'IDE	47
2.2 Répartition sectorielle des investissements directs étrangers.....	48
2.3. Principaux pays investisseurs et d'accueil des IDE	50
Section 03 : les mouvements de capitaux dans la théorie économique.....	51
1. Principales théories des investissements étrangers	51

1.1. Théorie basée sur les imperfections des marchés	51
1.2. La théorie du cycle de produit	53
1.2.1. Développement de la théorie du cycle de vie du produit	54
1.3. La théorie éclectique	55
1.3.1. Le système décisionnel de Hirsch :	55
1.3.2. Paradigme OLI de Dunning.....	57
1.3.3. Développement et limites du paradigme OLI.....	58
1.4. Théorie de l'adaptation institutionnelle	59
1.5. Nouvelles théories du commerce international.....	60
2. Les théories de la croissance.....	62
2.1. La théorie classique de la croissance	63
2.2. La théorie keynésienne de la croissance	64
2.3. Les théories de la croissance endogène.....	66
2.4. Synthèse des essais empiriques sur les IDE et la croissance.....	67
3. Synthèse des différents déterminants de la localisation des IDE :.....	69
3.1. Déterminants économiques	70
3.2. Déterminants institutionnels :.....	72
3.3. Cadre conceptuel pour l'analyse des décisions d'investissement.....	73
4. IDE et pays récepteurs, quel effet ?	78
4.1. Effets des IDE sur la croissance économique.....	80
4.2. Effets sur la productivité :	81
4.3. Effets sur la concurrence :	83
4.4. Effets sur le transfert de technologies	83
4.5. Effets sur l'emploi et le capital humain.....	85
4.6. Effets sur le développement des infrastructures	86
4.7. Effets sur le commerce extérieur	86
Chapitre II : Politique nationale en matière d'investissement étranger	91
Section 1 : Stratégies et dynamique de promotion des IDE	93
1. Eléments de promotion de l'investissement	93
1.1. L'environnement macro-économique ;.....	93
1.2. Les politiques macroéconomiques organisationnelles	94
2-Facilitations aux investissements	95
2.1. Les services de facilitation	96
2.2. Les Agences de Promotion	96
2.3. Missions des agences de promotion	97

a. Construction d'image et prospection.....	98
b. Facilitation de services aux investisseurs	99
c. Gestion de l'investissement.....	99
d. Soutien à la politique d'investissement	100
3. Recours aux incitations à l'IDE	101
3.1. Les incitations fiscales.....	102
3.2. Les incitations financières	103
3.3. Les incitations réglementaires.....	104
3.4. Attitude des décideurs à l'égard des incitations	105
4. Impact de la promotion d'investissements sur la décision de l'investisseur	107
Section 2 : Conduite de la politique de promotion des investissements en Algérie	108
1. Evolution du cadre juridique de l'investissement étranger	108
1.2. Le régime juridique de déclaration des investissements à partir de 1990	110
1.3. Le code de 1993 (décret législatif n°93-12 du 05 octobre 1993).....	110
1.4. Ordonnance n° 01-03 relative au développement de l'investissement	110
1.5. Ordonnance n°06-08 du 15 Juillet 2006	113
1.6. La loi de finances complémentaire pour 2009	113
1.7- La loi n°16-09 relative à la promotion de l'investissement	114
1.8. Nouvelle loi d'investissement 2022.....	115
a)-Dispositif relatif à l'investissement :	116
b)-Cadre constitutionnel	116
c)-Formalités d'enregistrement de l'investissement.....	117
d)-Dispositif lié à la promotion de l'investissement.....	118
2. Autres mesures prises en charge par la loi 2022.....	120
2.1. Vers une réforme de la gestion foncière	120
2.2.Nouvelle loi sur les hydrocarbures.....	121
Chapitre III : Attractivité de l'Algérie mythe ou réalité ?	123
Section 1 : Tendances des flux IDE et perspectives générales.....	125
1. Évolution des Investissements Directs Étrangers en Algérie	125
1.1. La première période (2000-2011)	126
1.2. La deuxième période (2012-2023)	128
2. Répartition du Stock d'IDE entrants	130
3. Origine et répartition sectorielle de l'IDE entrant.....	131
4. Environnement des affaires en Algérie selon les indicateurs économiques	135
4.1. Structure démographique et chômage	135

4.2.1. Principaux indicateurs économiques.....	137
4.2.1-La croissance du PIB	137
4.2.2. Balance des paiements	140
4.2.3-Inflation.....	141
4.2.4-Développement humain	142
4.2.5. Politique budgétaire	142
Section 2 : Performance de l'Algérie selon certains rapports mondiaux.....	143
1. Indices de performance économiques internes et externes.....	143
2.Indice de liberté économique.....	146
3. Indicateur mondial de gouvernance (WGI).....	148
4. Classement Doing Business de la Banque Mondiale (D.B).....	151
5. Indice mondial de compétitivité (ICM)	153
6. Les moteurs et les perturbateurs de la nouvelle économie	155
Section 3: Modélisations économétriques de l'impact des IDE entrants sur la croissance de l'économie Algérienne (2000-2023) avec la méthode ARDL.....	156
1. présentation du modèle.....	157
1.1 Source de données :	158
a. Données sur l'investissement direct étranger (IDE) :	158
b. Données sur la croissance économique (PIB) :	158
c. Autres Variables Explicatives :.....	158
1.2 Caractéristiques des données :	159
2. Méthodologie économétrique	159
2.1 Présentation de la méthode ARDL :	159
2.2 Étapes pour appliquer le modèle ARDL :	162
Conclusion générale	186
Références bibliographiques	193
Bibliographie.....	194

Sommaire des Tableaux

Sommaire des Tableaux

N	Titre	Page
1	Conditions d'existence des formes d'IDE	31
2	Répartition du stock d'IDE par pays d'origine en %	34
3	Principaux indicateurs de l'investissement direct étranger	36
4	Révolution industrielle et production technologique	39
5	Date de création de quelques Agences de promotions en Europe	97
6	Principaux investisseurs en Algérie année (2022)	133
7	Principaux indicateurs économiques (2000-2022)	137
8	Principaux indices économiques (performance interne)	144
9	Principaux indices économiques (performance externe)	145
10	Performance arabe selon l'indice de liberté économique	147
11	Classement de l'Algérie (2010-2022)	148=
12	Classements de quelques pays arabes selon (WGI)	150
13	Classement de la facilité de faire les affaires	151
14	Classement selon l'indice global de compétitivité (CGI)	154
15	Classement des moteurs et perturbateurs des économies	156
16	Résultats des tests de stationnarité (ADF)	164
17	Résultats du test des bornes pour les cinq équations	165
18	Résultats de l'estimation du modèle ARDL pour l'équation $Cr \sim f(IDE, KH, INV, X)$	169
19	Résultats de l'estimation du modèle ARDL pour l'équation $IDE \sim f(Cr, Ouv, Txinfl, Infra, KH)$	170
20	Résultats de l'estimation du modèle ARDL pour le capital humain (KH) $\sim f(IDE, D.EDUC, Infra)$	171
21	Résultats de l'estimation du modèle ARDL pour $INV \sim f(IDE, Txi)$	173
22	Résultats de l'estimation du modèle ARDL pour le commerce international (X) $\sim f(IDE, TCH)$	174
23	Résumé des Résultats	175
24	Les coefficients de détermination (R^2) et les statistiques du test de Durbin-Watson	176
25	Tests d'Autocorrélation des Résidus	180
26	Test de Normalité des Résidus	182

Sommaire des Figures

Sommaire des Figures

N	Titre	Page
1	Tendance récente des flux d'ide mondiaux	37
2	Répercussion du Covid sur l'ide	41
3	Dynamique pour l'analyse des décisions d'investissement	75
4	Effets sur la productivité et l'investissement étranger	82
5	Les politiques d'investissements les plus favorables au investisseurs	95
6	Répartition des différentes fonctions des API	99
7	Missions des API, plus que de la promotion des IDE	101
8	Les missions du CNI	116
9	Flux d'IDE entrants (2000-2023).	125
10	Classement des pays arabes selon les Flux IDE	129
11	Stock d'ide en Algérie et quelques pays arabes- 2023-	130
12	Les IDE de création par pays de destination entre (2017-2022)	131
13	Les IDE vers l'Afrique du Nord par secteur d'activité (2017-2022)	132
14	Population et taux de chômage	136
15	Croissance du PIB (2019-2023)	138
16	Part des secteurs dans le PIB en % (2022)	139
17	Score de facilité de faire des affaires en Algérie (2010-2020)	152
18	Test de stabilité structurelle des paramètres des modèles	178

Sommaire des Annexes

Sommaire des Annexes

N	Titre	Page
1	Estimations long-term	207
2	Estimation of the error correction model	210
3	Standard model evaluation	213
4	Autocorrelation of errors	213
5	Lag	214

Introduction Générale

Introduction Générale

La question des Investissements Directs Étrangers (IDE) est devenue l'un des sujets les plus débattus dans les cercles économiques et politiques à travers le monde, notamment dans les pays en développement. Les IDE, sont définis comme des investissements effectués par une entité étrangère dans une entreprise ou un secteur économique d'un autre pays, sont souvent perçus comme une opportunité précieuse pour stimuler la croissance économique, renforcer les infrastructures et moderniser les secteurs industriels. En Algérie, un pays riche en ressources naturelles mais confronté à des défis structurels, les IDE revêtent une importance particulière dans la transition vers une économie plus diversifiée et résiliente.

Les IDE apportent aux économies nationales plusieurs avantages potentiels. Ils permettent notamment l'introduction de capitaux étrangers, souvent nécessaires dans des pays où l'épargne intérieure est insuffisante pour financer des projets de grande envergure. Ces investissements jouent également un rôle crucial dans le transfert de technologies, de savoir-faire et de compétences managériales, ce qui peut renforcer la compétitivité des entreprises locales. En outre, la présence d'entreprises étrangères peut inciter à des réformes économiques et réglementaires, en créant un environnement favorable à l'innovation et à l'entrepreneuriat.

Pour Algérie, ces avantages sont particulièrement significatifs. Le pays, bien qu'il dispose d'importantes réserves en hydrocarbures, est confronté à une dépendance excessive vis-à-vis des revenus pétroliers et gaziers. Cette vulnérabilité aux fluctuations des prix des matières premières a mis en lumière la nécessité de diversifier l'économie. Dans ce contexte, les IDE sont perçus comme un moyen stratégique pour développer des secteurs tels que l'industrie manufacturière, l'agriculture, les énergies renouvelables et les services.

Malgré ses atouts économiques et géographiques, l'Algérie n'a pas pleinement exploité son potentiel en matière d'attractivité des investissements étrangers. Plusieurs facteurs freinent encore ces investissements. Parmi ces facteurs, la rigidité réglementaire et les changements fréquents des lois régissant les investissements, la bureaucratie et la lourdeur des procédures sans pour autant oublier la perception d'instabilité économique et politique qui dissuade certains investisseurs étrangers.

Pour y remédier, des progrès notables ont été réalisés au cours de ces dernières années. Les réformes visant à assouplir les conditions d'investissement, notamment l'assouplissement de la règle « 51/49 » qui limitait la participation étrangère dans les entreprises algériennes, ont été saluées comme des avancées importantes.

Par ailleurs, l'Algérie dispose d'un marché intérieur vaste et en croissance, ainsi que d'une main-d'œuvre jeune et relativement qualifiée, des éléments qui peuvent attirer des investisseurs désireux de s'implanter dans la région.

Les IDE peuvent jouer un rôle transformateur dans l'économie algérienne, mais leur impact dépend largement de la manière dont ils sont intégrés dans le tissu économique local. Les investissements dans des secteurs stratégiques tels que les énergies renouvelables pourraient non seulement réduire la dépendance du pays vis-à-vis des hydrocarbures, mais également positionner l'Algérie comme un leader régional dans la transition énergétique.

De plus, le développement de l'industrie manufacturière grâce aux IDE peut générer des emplois, renforcer les capacités productives locales et favoriser l'exportation de produits à forte valeur ajoutée. Par exemple, des collaborations entre entreprises locales et investisseurs étrangers dans le secteur agroalimentaire pourraient non seulement répondre aux besoins croissants du marché intérieur, mais également ouvrir des perspectives à l'exportation vers l'Afrique et l'Europe.

Malgré ces opportunités, l'intégration des IDE dans l'économie algérienne reste confrontée à des défis. Le manque d'infrastructures modernes, les complexités administratives et la nécessité de renforcer l'État de droit sont des barrières qui freinent l'investissement. De plus, pour maximiser les retombées des IDE, il s'avère primordial de mettre en place des politiques efficaces favorisant le développement des compétences locales et le transfert technologique.

En somme, les Investissements Directs Étrangers représentent un levier crucial pour la transformation économique de l'Algérie. Ils offrent des opportunités pour diversifier l'économie, moderniser les infrastructures et renforcer les capacités technologiques du pays. Cependant, pour tirer pleinement parti de ces investissements, l'Algérie devra poursuivre ses réformes, améliorer son attractivité et adopter des stratégies ciblées pour intégrer les IDE dans un cadre de développement durable. Dans un monde de plus en plus interconnecté, les IDE ne sont pas seulement une opportunité économique, mais également un moteur de coopération internationale et de progrès.

Définition du sujet

Le sujet de cette thèse se concentre sur l'analyse des flux d'investissements directs étrangers en Algérie, en étudiant leur évolution, leurs déterminants, ainsi que leurs effets sur la croissance économique, l'infrastructure, la productivité et la compétitivité du pays. L'objectif

est de comprendre comment ces flux d'investissements ont influencé les différents secteurs économiques du pays à la lumière des changements fréquents des législations, des stratégies de promotion mises en place par l'État sous l'égide des réformes économiques entreprises ces dernières décennies. Ce travail aborde également l'attractivité de l'Algérie en tant que destination pour les IDE et interroge les mécanismes qui sous-tendent les décisions d'investissement des entreprises multinationales dans ce pays

Importance du sujet

Le sujet de cette thèse est d'une importance capitale dans le contexte actuel de l'Algérie. Bien que le pays bénéficie d'importantes ressources naturelles, notamment dans le secteur des hydrocarbures, sa diversification économique reste un enjeu majeur pour assurer une croissance durable et réduire sa dépendance aux matières premières. Les IDE, en tant qu'outil stratégique de développement, sont souvent perçus comme un moyen de stimuler l'innovation, de favoriser l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales et d'améliorer la compétitivité du pays. Cependant, les défis liés à la gestion de ces investissements et à leur impact réel sur l'économie nationale demeurent importants. Cette étude vise à combler cette lacune en fournissant une analyse détaillée de la manière dont l'Algérie peut optimiser l'afflux des IDE à forte valeur ajoutée pour maximiser les avantages à long terme.

Dans l'analyse de l'impact réel des IDE sur l'économie algérienne et particulièrement dans un contexte de transition économique où l'État cherche à réduire sa dépendance aux ressources naturelles et mise sur l'afflux des IDE dans les différents secteurs pour bénéficier de leurs externalités positives. Notre problématique centrale est la suivante :

« Quel est l'impact de l'investissement direct étranger sur la croissance économique en Algérie durant la période 2000-2023 ? »

La réponse à cette problématique nous ramène à poser les questions subsidiaires suivantes :

- L'IDE contribue-t-il au développement économique de l'Algérie?
- Les politiques publiques mises en place par l'État algérien ont-elles été efficaces pour attirer les IDE et en profiter pleinement de leurs retombées ?
- Quelles sont les principales barrières qui limitent l'attractivité du pays en IDE?

Les hypothèses de recherche qui guideront cette étude sont les suivantes :

H 01 : L'IDE est censé stimuler la croissance économique avec son effet positif à LT à travers ces facteurs ; l'accumulation du capital humain, le commerce international, l'investissement domestique et l'infrastructure.

H 02 : L'inefficacité des stratégies de promotion de l'IDE et les obstacles institutionnels entravent le potentiel d'attractivité des investissements étrangers de l'Algérie.

Pour vérifier nos hypothèses, nous proposons un modèle composé de cinq équations reflétant la croissance de l'économie Algérienne, il permet non seulement d'évaluer l'impact des IDE sur la croissance économique de l'Algérie mais aussi de définir les déterminants des IDE.

Objectif de l'étude

L'objectif principal de cette thèse est de comprendre les mécanismes qui sous-tendent les flux d'IDE en Algérie et d'évaluer leur impact sur la croissance et la diversification sectorielle de son économie. Elle cherche également à identifier les facteurs influençant le choix de décision d'investissement des firmes multinationales, et analyser l'efficacité des politiques publiques par rapport à l'attractivité des investissements étrangers durables, porteurs de valeur ajoutée.

Les objectifs spécifiques de cette thèse sont les suivants :

- ✓ Analyser l'évolution des flux d'IDE en Algérie au cours des dernières décennies, en particulier dans le contexte des réformes économiques et des changements opérés sur le cadre législatif en matière d'investissement.
- ✓ Identifier les principaux secteurs d'accueil des IDE et évaluer leur contribution à la diversification économique du pays.
- ✓ Étudier l'impact des IDE sur des variables économiques clés telles que la productivité, l'emploi, la compétitivité et la balance des paiements.
- ✓ Évaluer les efforts améliorant les stratégies de promotion des investissements et leur capacité à établir un environnement plus favorable

Contexte général

Historiquement, les IDE ont été associés à une stratégie de développement économique dans les pays en développement, surtout après les années 1980, lorsque la libéralisation des marchés et l'ouverture au commerce mondial sont devenues des priorités économiques. Dans le cas de l'Algérie, les IDE ont fait leur apparition dès les années 1970, avec la nationalisation

des secteurs économiques et la mise en place de politiques protectionnistes. Cependant, après les réformes des années 1990 et l'ouverture progressive du marché, les IDE ont commencé à jouer un rôle plus significatif dans la croissance du pays, notamment à partir des années 2000 avec la hausse des prix du pétrole et de gaz. Ces investissements ont pris diverses formes, telles que la création de filiales, les fusions-acquisitions, ou joint-ventures, chacune présentant des défis spécifiques tant sur le plan économique que sur le plan institutionnel.

Revue de littérature

Les études suivantes offrent une perspective diversifiée sur les relations complexes entre l'IDE, et les composantes de la croissance économique dans les pays en voie de développement tels que l'Algérie et d'autres pays nord Africains. Nous allons présenter ci-dessous un résumé détaillé et approfondi des études antérieures en relation avec nos recherches et les résultats dégagés :

“Parmi les études qui ont tenté d'expliquer le lien entre les IDE et la croissance économique pour le cas de l'Algérie celle de (Benbayer, H, & Adouka, 2015) qui considèrent que les investissements directs étrangers sont une locomotive permettant aux pays hôtes une insertion non seulement méritée dans le commerce mondial, mais aussi un facteur de croissance économique entraînant un effet positif sur leur demande globale et sur leurs capacités productives. Compte tenu de cette réalité, le pays a commencé à instaurer diverses politiques de promotion afin de proposer un environnement plus attractif visant à drainer les flux d'IDE et assurer un acheminement meilleur des ressources vers les secteurs enregistrant un besoin.

L'étude de (Menna & Mehibel, 2017) basée sur l'indice contextualisé d'attractivité (ICA) de la CnuCED a montré que pour un échantillon couvrant 12 variables et 11 pays ayant des problématiques communes a révélé que l'économie Algérienne est une économie attractive faiblement attrayante, elle possède une faible performance en croissance économique hors hydrocarbures couplée avec des contraintes institutionnelles qui affaiblit l'attractivité des investisseurs étrangers.

-Les conclusions de la régression de (Mehidi, 2025) sur les interactions entre les IDE et les composantes de la croissance en Algérie (capital humain et ouverture commerciale) et leur impact sur le développement économique sur la période (1980 et 2022) ont révélé une influence positive mais très faible des IDE sur le PIB/habitant, l'auteur met en avant la faible collaboration industrielle entre les entreprises locales et étrangères malgré la mise en œuvre

une politique de promotion des joint-ventures par le gouvernement depuis 2010 en vue de l'intégration des multinationales dans les stratégies nationales de transfert technologique. Ce résultat corrobore avec les conclusions empiriques de (Haid, 2017), (Si Mohammed & Reguig, 2017) (Bouyacoub, 2017) faites respectivement sur les périodes (1990-2015), (1990-2014) et qui révèlent un effet positive, mais timide de l'IDE sur la croissance économique en Algérie qui traduit la faiblesse de l'attractivité de l'Algérie en IDE hors hydrocarbures durant les périodes étudiées.

Dans ce même sens, (Issolah, Djemaci, & Kertous, 2021) ont montré que l'éducation et la santé en Algérie sont identifiées comme des facteurs clés pour maximiser l'impact des IDE sur la croissance. Leur modèle ARDL appliqué sur la période (1986-2017) a conclu l'existence d'une relation positive et complémentaire entre le capital humain et la croissance économique, cependant cette relation dépend de la capacité de l'économie à canaliser le stock humain pour garantir une main-d'œuvre qualifiée et productive.

Pour (Mehidi, 2025), la variable capital humain exerce un impact positif modeste sur la croissance économique en Algérie, qui dépend des seuils de développement d'un stock humain suffisamment développé en mesure d'assimiler la technologie diffusée par les firmes multinationales présente sur le sol. Ce même constat converge avec (Saidi & Rezine, 2021) sur des données de panel entre (1975-2015). (Hanchane, 2005) souligne l'importance des politiques éducatives robustes pour tirer profit des externalités positives des IDE sur la croissance économique dans 30 pays en développement objet d'étude.

Pour ce qui de l'effet d'interaction entre l'IDE et la capital humain en Tunisie et au Maroc sur la période (1996-2015), a montré que cette interaction renforce la croissance économique dans les deux pays, sauf que l'effet positif significatif de l'interaction entre l'IDE et le capital humain Tunisien est plus important que celui du Maroc (Bouzayani, 2021).

Le lien entre IDE, ouverture commerciale et croissance économique en Algérie a été étudié par (Si Mohammed & Reguig, 2017) en utilisant un modèle VAR sur la période (1990-2014). Les résultats ont révélé un effet significatif et positif entre ouverture commerciale et croissance économique du pays (toute augmentation de 1% de l'ouverture commerciale induit à une augmentation de la croissance économique entre 0.5 et 0.6%), les résultats sont expliqués par la nature de l'économie rentière du pays qui repose en grande partie sur les exportations des hydrocarbures. Toutefois, cette relation dépend fortement de la

diversification économique, c'est à dire ;les secteurs bénéficiaires de l'afflux d'IDE influencent l' impact global.

Les recherches de (Hanchane, 2005) pour 30 pays en développement soulignent l'importance de l'existence des conditions locales pour maximiser l'impact des IDE et de l'ouverture commerciale sur la croissance tels que:

- La stabilité politique et économique.
- Le développement des infrastructures.
- Le renforcement du capital humain.
- Les réformes institutionnelles et financières.

Ces éléments montrent qu'une approche holistique et adaptée aux spécificités locales des pays étudiés est qui sont indispensables pour tirer pleinement parti des flux d'IDE dans les pays en développement.

Les résultats clés du modèle gravitationnel sur les investissements direct étrangers intra-africains et l'intégration régionale de (LAOUTE & ALJ, 2023), traduisent :

- Une meilleure intégration économique régionale favorisée par les investissements étrangers.
- Une diversification des partenaires commerciaux africains permet de réduire la dépendance vis-à-vis des IDE extrarégionaux.
- Pour l'Algérie, les résultats sont relatifs à la nature des IDE entrants.

L'étude de (Midoun & Zairi, 2015) sur l'impact des sous catégories du risque pays (risque politique, économique et financier) sur l'attractivité de l'afflux des IDE vers Algérie entre la période 1990-2012, a révélé que l'effet d'attractivité du politique, c'est-à-dire la stabilité du gouvernement et l'absence de conflits internes n'ont pas un effet significatif sur les flux d'IDE. Cependant les facteurs économiques et financiers jouent un rôle important dans l'attractivité du pays en IDE.

Développement financier et croissance au Maroc (El Alaoui, 2022), Cette recherche met en avant le rôle crucial du développement financier. L'étude a montré:¹que la performance du

¹ EL BALGHITY, I., & EL ALAOU, A. (2022). Développement financier et croissance économique au Maroc. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 3(5-2), 314-328.

système financier améliore l'allocation des IDE, car, les réformes financières dans ce sens ont augmenté la capacité du Maroc à tirer parti des IDE pour booster sa croissance économique.

Toutefois, certaines recherches ont abouti à l'existence d'un effet négatif de l'IDE sur la croissance économique, pour l'Algérie (Djebari, 2015) et dans les pays du MENA (Meschi, 2006), cet impact négatif est souligné en raison de la forte présence des flux d'IDE dans les secteurs primaires tels que l'hydrocarbure. Pour (Bouklia & Zatla, 2001), l'impact de l'IDE sur la croissance économique des 9 pays du bassin sud et méditerranéen (PSEM) est également peu significatif. Ces résultats ont été confirmés par (Curwin & Mahutga, 2014), démontrant que l'adoption des investissements directs étrangers diminue la croissance économique sur le court et le long terme dans les pays socialistes.

Méthodologie de la recherche

Approches utilisées

Cette thèse adopte une approche mixte, combinant des analyses quantitatives et qualitatives. L'approche quantitative s'appuiera sur des données économiques, telles que les flux d'IDE entrants, les indicateurs de croissance économique et de compétitivité. L'analyse qualitative reposera sur l'étude des politiques publiques et des interviews avec des décideurs, des investisseurs étrangers et des experts du secteur.

Méthodes de collecte des données

Les données nécessaires pour cette recherche seront collectées à partir de diverses sources, notamment les rapports économiques publiés par les institutions internationales (Banque mondiale, FMI), les données du gouvernement algérien, ainsi que des entretiens avec des acteurs clés du secteur public et privé. Une analyse économétrique sera également réalisée pour mesurer l'impact des IDE sur les variables économiques.

Importance de l'étude

Cette thèse apportera une contribution importante à la littérature sur les IDE, en particulier dans le contexte des économies en développement, en offrant une analyse détaillée du cas algérien. Les résultats de cette recherche permettront de mieux comprendre les mécanismes

par lesquels les IDE influencent la croissance économique et la diversification industrielle, et fourniront des recommandations pour améliorer les politiques publiques.

Les résultats de cette thèse auront des implications pratiques pour les décideurs politiques en Algérie. Ils fourniront des recommandations sur les réformes à mettre en place pour renforcer l'attractivité du pays pour les investisseurs étrangers et maximiser les bénéfices de ces investissements. Les entreprises multinationales et les institutions financières pourront également s'appuyer sur les résultats de cette recherche pour évaluer les opportunités d'investissement en Algérie.

Structure de la thèse

Afin de répondre aux questions qui sous-tendent le débat sur les effets des IDE sur l'économie Algérienne, Nous allons structurer notre travail en Trois (03) grands chapitres complémentaires traitant les différents aspects des IDE et leur contribution au développement économique de l'Algérie.

Le premier chapitre dresse un état des lieux des investissements directs étrangers avec comme présentation, les principales théories explicatives de ce phénomène pour comprendre son importance et son intérêt, tout en mettant l'accent sur l'évolution temporelle des échanges internationaux dans le monde et leurs déterminants.

Le deuxième chapitre, sera dédié à l'évaluation des politique de promotion des IDE menées par les autorités publiques Algériennes ces dernières années, allant du dispositif réglementaire mis en place par les pouvoirs publics aux différents outils de promotion (organes spécialisés, réformes, facilités...)

Le troisième et dernier chapitre discutera la question de l'attractivité de l'Algérie en matière des flux d'investissements étrangers entrants. Nous allons présenter la situation économique du pays à travers quelques agrégats économiques, l'évolution, les caractéristiques et la composition sectorielle des IDE. Ensuite nous allons procéder en dernier lieu à mesurer les effets de ces investissements étrangers sur le capital humain, l'investissement domestique, le commerce international, les infrastructures et la croissance économique à travers une étude économétrique. La thèse se conclura par des conclusions conséquentes

Cadre temporel et géographique

Cadre géographique

Cette thèse se concentre sur l'Algérie, un pays d'Afrique du Nord dont l'économie est fortement dépendante des exportations de pétrole et de gaz. L'étude s'intéresse aux flux d'IDE entrants dans ce pays, ainsi qu'aux politiques mises en place par l'État pour encourager ces investissements.

Cadre temporel

L'étude couvre la période de 2000 à 2023, une période marquée par des changements significatifs dans l'économie algérienne, notamment la poursuite des réformes économiques et les fluctuations des prix des matières premières.

Il y'a une abondance de recherches théoriques et empiriques sur les Investissements directs étrangers à l'échelle mondiale et régionale. Sauf qu'il existe une carence des études empiriques consacrées à l'impact réel de ces investissements hors hydrocarbures sur le développement économique. Les études existantes sont souvent limitées par leur approche sectorielle ou par un manque d'analyse approfondie sur les déterminants internes qui influencent l'attractivité de ces investissements.

Les principaux défis comprennent la difficulté à obtenir des données précises et actualisées sur les flux d'IDE hors hydrocarbures et l'impact réel de ces investissements sur l'économie algérienne, ainsi que la résistance possible de certains acteurs institutionnels à fournir des informations sensibles.

Chapitre I : Survol de la littérature sur IDE et la croissance économique

Chapitre I :

**Survol de la littérature sur les IDE et la
croissance économique**

Introduction

L'ouverture progressive des marchés internationaux et les difficultés de financement rencontrées par la majorité des pays en développement (PVD) ne cessent de privilégier les investissements étrangers découlant du processus d'intégration des entreprises étrangères dans l'économie globale. C'est dans ce contexte que la majorité des gouvernements, tant dans les pays avancés qu'en développement, se voient rivaliser pour bénéficier des flux d'investissement directs internationaux et par conséquent une incorporation totale dans la production mondiale.

On reconnaît que le concept d'IDE a subi d'importantes transformations au fil du temps et de l'espace, passant d'une définition initiale basée sur le transfert de capitaux à l'étranger aux définitions actuelles qui répondent à la complexité des relations internationales. L'étude économique sur ce thème est significative et en plein essor. Il apparaît donc bénéfique d'en présenter une synthèse.

Le présent chapitre présente un cadre introductif permettant de mettre en perspective les apports de notre travail qui seront développés dans les chapitres suivants. Dans ce qui suit, nous allons aborder les principales théories qui se sont intéressées aux IDE, tout en mettant en évidence leurs évolutions dans le temps. Cette manière de traiter le sujet est le résultat de l'observation du fait que les IDE ont pris plusieurs formes depuis le début du siècle.

Section 01 : IDE, FMN : généralités et concepts théoriques

Il est bien admis que le concept de l'IDE a connu de profondes modifications dans le temps et dans l'espace tout en passant de la définition la plus simple portant sur le transfert des capitaux à l'étranger aux définitions actuelles adaptées à la difficulté des échanges mondiaux. La littérature économique sur ce porté est importante et en plein expansion. Il nous semble donc utile d'en proposer un essai de synthèse.

1.Caractéristiques et importance des IDE :

Avec le déclenchement des crises financières, la vaste majorité des économies en plein croissance se sont reposées sur l'investissement étranger pour démarrer leur transformation économique car il permet de gérer deux principales problématiques;(1) l'écart entre l'épargne et l'investissement nécessaire au développement, (2) le manque de technologies et de compétences.

De nos jours les IDE sont aperçus comme une locomotive acceptant aux pays hôtes une insertion non seulement dans le commerce mondial, mais aussi un facteur de croissance économique entraînant un effet positif sur leur demande globale et leurs capacités de production.

Compte tenu de cette réalité, ces pays ont commencé à instaurer diverses politiques de promotion afin de proposer un environnement plus attractif visant les flux d'ide en réponse à leurs problèmes de financement.

1.1. Interprétations des IDE :

Afin de mieux cerner ce qu'un investissement direct étranger, nous nous référons aux différentes notions des institutions internationales spécialisées. Selon la sixième édition du Manuel de la Balance des Payes et de la Position Externe Globale du FMI (MBP2008), l'investissement direct est une catégorie fonctionnelle d'investissement transnational dans lequel un résident d'une économie détient le **contrôle** et/ou l'influence sur la gestion d'une **entreprise résidente** d'une **autre économie**. Le contrôle/ influence peuvent être exercés directement moyennant des droits de vote découlant de la possession d'un intérêt participatif dans l'entreprise, ou indirectement par l'exercice de droit de vote dans une entreprise.

- **Le premier cas** : une relation immédiate est créée lorsqu'un investisseur direct possède immédiatement un intérêt participatif qui lui donne 10% ou principalement des droits de vote

dans l'entreprise d'investissement direct, donc le contrôle existe si l'investisseur direct possède plus de 50% des droits de vote dans l'entreprise d'investissement direct (filiales), Nous parlons aussi **d'influence importante** si l'investisseur détient entre 10% et 50% des droits de vote (entreprises associées).

-Le deuxième cas : l'entité peut exercer indirectement le contrôle moyennant une chaîne de relation d'investissement direct. Cette relation est créée par la possession de droits de vote dans une entreprise d'investissement direct qui détient des droits dans une ou plusieurs autres entreprises.

Pour L'(OCDE 1996),« Un investissement direct est effectué en vue d'établir des liens économiques durables avec une entreprise ». Cette définition implique, non seulement la notion d'intérêt durable qu'exerce l'investisseur direct sur la gestion de ladite entreprise, mais aussi toutes les transactions financières entre les entreprises apparentées est ce au moyen de la création ou de l'extension d'une entreprise (filiale ou succursale) appartenant exclusivement au bailleur de fonds, de l'acquisition intégrale d'une entreprise existante, d'une participation à une entreprise nouvelle ou existante ou au moyen d'un prêt à long terme consentis par la maison mère à une de ses entreprises implantées à l'étranger. Les pays de l'OCDE ont retenu l'explication de certains concepts ayant trait à la notion d'IDE :

a. Investisseur Direct :

Il peut prendre la forme d'un groupe de personnes physiques ou morales liées entre elles, il peut s'agir d'une filiale, une société affiliée ou une succursale effectuant des opérations dans un pays autre que le pays de résidence de l'investisseur direct.

b. Entreprise d'investissement direct :

Il s'agit d'une entreprise où l'investisseur direct contrôle soit une valeur minimale de 10% des actions ordinaires ou des droits de votes dans une entreprise ayant ou non la personnalité morale. Il se peut que cela ne permette pas à l'investisseur d'avoir un pouvoir de décision effectif dans la gestion de l'entreprise. Soit une valeur moins de 10% voir (0%) des actions ordinaires ou des droits de vote dans l'entreprise mais à un pouvoir de décision effectif dans la gestion de l'entreprise.

l'Organisation Mondiale de Commerce (OMC) et la CNUCED, le définit comme «l'action d'un investisseur, basé dans un pays donné (pays d'origine), qui acquiert des actifs dans un

autre pays (pays d'accueil), avec l'intention de les gérer ». La définition statistique des IDE varie selon les pays et tient généralement compte le pouvoir d'influence et le seuil minimum de propriété exercée par la société mère sur l'entreprise nationale (droit de vote de 10% à 100%) c'est-à-dire la détention d'un pouvoir de décision effectif. Les pays de l'OCDE se voient dirigés vers la définition du FMI qui se base sur deux éléments essentiels : (1) la relation durable entre au moins deux unités, chacune étant en situation d'extraterritorialité par rapport à l'autre et (2) le degré d'influence exercé l'un sur l'autre.

1.2. La Firme Multinationale :

J.L. Mucchielli (1998) ou encore *Perlmutter et Heenan* (1986), fournissent une définition assez simple, en considérant que « la firme multinationale ou bien transnationale comme toute entreprise possédant plus d'une unité de production à l'étranger (plusieurs) pays, généralement dans le secteur manufacturier ». La logique de la production domine, car il peut y avoir une entreprise qui a des représentations commerciales à l'étranger, mais elle ne sera vraiment multinationale que si elle produit tout (on parle ainsi d'IDE horizontal) ou une partie (on parle d'IDE vertical) de ses produits à l'extérieur de son territoire national.

De son côté, l'organisation internationale du travail (BIT 2001), dans son extrait de la déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales, la définition se lit comme suit « Les entreprises multinationales comprennent des entreprises, que leur capital soit public, mixte ou privé, qui connaissent ou vérifient la production, la distribution, les services et autres moyens en dehors du pays où elles ont leur siège. L'indépendance de chaque entité au sein des entreprises multinationales varie considérablement d'une entreprise à une autre, en fonction du lien qui les lie et de leur secteur d'activité. De plus, la variété dans la forme de propriété, l'envergure, le type d'activités des entreprises concernées et les lieux où elles fonctionnent est particulièrement importante.

Pour (*Michalet* 1976), la Firme multinationale est qualifiée d'une entreprise de grande taille, qui à partir de sa base nationale a implanté à l'étranger plusieurs filiales dans plusieurs pays, avec une organisation et une stratégie mondiale ».

A l'heure de la mondialisation, la plupart, voire la majorité des organisations internationales suggèrent de retenir l'appellation « Transnationale » plutôt que « multinationale », puisque qu'il s'agit des sociétés qui traversent l'espace territorial de leur pays d'origine moyennant des filiales qui sont en liaison avec leur nation mère.

la contribution de Wiliam Andreff à ce sujet, permet de relever la différence de nature entre les firmes transnationales et les entreprises qui sont seulement exportatrices, selon lui, ces dernières exportent seulement des marchandises tandis que les premières ont traversé le Rubicon, elles pratiquent la production et l'exportation des marchandises produites avec tout ce que cela implique non seulement en termes de localisation productive, mais aussi de création d'emplois, de mécanismes et d'intégration internationale...

1.3. Typologie d'investissement direct étranger :

Le phénomène de multinationalisation suit plusieurs modalités de développement et d'implantation à l'étranger. Une forme de dépliement impliquant un investissement international avec des transferts de capitaux, comme la création de filiale (Greenfield Investment), les fusions-acquisitions (Brownfield Investment) et les accords de joint-venture.

Une seconde forme se traduit par un déploiement international qui n'implique pas de transferts de capitaux, dont la sous-traitance, l'accord de licence, l'accord de franchise et le contrat de gestion.

Toutes ces nouvelles formes d'investissement, permet à la firme d'obtenir une influence significative sur le management d'une autre firme à l'étranger par des moyens autres que l'acquisition du capital.

a. La création de filiale (*Greenfield investment*) :

Il s'agit d'une implantation sur terrain vierge, une forme majoritaire dans les années 1950 et 1960. Il s'agit de la construction d'un nouveau site de production à l'étranger avec de nouveaux moyens de production et de nouveaux employés (nouvelle filiale possédée à 100% par la maison mère, ce qui est souvent long et difficile).

b. Les fusions-acquisitions (*Brownfield investment*):

Une forme qui s'est développée à partir des années 1980, elle est considérée comme moins coûteuse que la précédente, plus rapide mais moins risquée, souvent financée par l'échange d'actions. Ces investissements ont lieu lorsque des entreprises en activité amalgament leurs opérations (Fusions) ou acquièrent le contrôle d'au moins de 10% du capital d'une entreprise étrangère déjà existante (acquisition), ceci se traduit par un transfert de propriété des titres de la filiale objet d'acquisition. Les experts considèrent que les fusions-acquisitions constituent la modalité privilégiée des entreprises, tout particulièrement dans les pays développés

puisqu'elles permettant une entrée rapide sur le marché visé à la condition que les équipes de direction arrivent à s'intégrer dans le même moule de fonctionnement.

c. La filiale commune ou joint-venture :

Elle résulte de la création en commun avec une entreprise étrangère d'une société mixte à l'étranger, ce qui permet de profiter des ressources du partenaire (capitaux, ressource, connaissance du marché...) et de limiter les risques. C'est le cas de Sony et Ericsson qui ont créé en 2001 une co-entreprise à 50/50 dans les téléphones portables.

L'idée de faire équipe et de s'adjoindre à un partenaire local est donc justifiée souvent par le besoin de soutien qu'affiche la multinationale à l'égard de l'entreprise locale, par manque d'information sur le marché ou les pratiques des affaires dans le pays d'accueil, l'accès au financement local ou aux canaux de recrutement de managers. Cette solution a été retenue au début des années 90 par les multinationales lorsqu'elles considéraient qu'elles connaissaient mal les économies européennes en transition où elles cherchaient à investir.

Pour la création de Greenfield, ceci permet d'économiser sur les coûts de transaction en transposant directement le transfert de la technologie, les lignes de production, le savoir-faire managérial. ce type d'investissement est généralement à l'origine du développement des flux d'échanges à forte valeur ajoutée, il permet aussi la création rapide d'emplois à l'opposé de l'acquisition qui se traduit généralement par des licenciements rapides et massifs pour ensuite procéder à de nouvelles embauches lorsque l'activité se développe.

Ces partenariats peuvent avoir différentes justifications. Dans certains cas, ils sont dus à la complémentarité des firmes : la Firma étrangère apporte sa technologie tandis que la firme locale apporte sa meilleure connaissance des marchés locaux. Dans d'autres cas, le partenariat avec une firme locale qui est imposé à la firme par la législation en vigueur dans le pays d'accueil.

C'est par exemple le cas de l'Algérie et la Chine. Enfin, une firme étrangère peut souhaiter s'associer à une firme locale pour augmenter ses chances d'obtenir des marchés publics. Pour ce qui est des « nouvelles formes d'investissements » telles que : **la sous-traitance internationale, l'accord de licence, l'accord de franchise et le contrat de gestion**, elles se traduisent par un déploiement international n'impliquant pas de transferts de capitaux,

l'influence de la firme sur le management d'une firme étrangère peut s'exercer par des moyens autres que l'acquisition du capital.

2. Les formes basiques d'IDE :

Il s'agit d'une typologie basée sur la logique qui sous-tend la décision de créer des filiales l'étranger :

2.1. IDE Horizontal :

Basé sur des filiales produisant des biens identiques à ceux de leur maison-mère qui Correspondent à l'implantation de l'ensemble de la chaîne productive (Stratégie de standardisation), et répondent à une logique d'accès au marché dans le pays d'implantation.

Ce type concerne généralement les relations entre des pays de niveau de développement élevé, dans lesquels les ressources ; humaines, d'infrastructures,...Etc, nécessaires pour ce type d'implantation existent. Plusieurs facteurs poussent les firmes à effectuer un investissement directe tels que les coûts de transport, les imperfections pouvant exister sur le marché, les avantages liés à un lieu donné, de bénéficier au maximum des effets d'échelle et ors qu'un produit atteint sa maturité dans son pays d'origine.

Tableau (1) : Conditions d'existence des formes d'IDE

Conditions d'existences	IDE Horizontal	IDE vertical
Caractéristiques du pays hôte	Grand	Petit
Taille absolue du marché	Similaire	-
Taille relative du marché	Similaire	Différent
Dotation factorielle	Moyen/élevé	Faible
Coûts/barrières de transport	Élevé	Faible
Barrières douanières		
Economie d'échelle	Grand	-
Niveau de maison-mère	Faible	-
Niveau de filiale		

Source : (Markusen, 1984)

L'un des premiers modèles de l'IDE horizontal est celui de (Markusen, 1984) avec des économies d'échelle comme motif de l'extension de l'activité à l'étranger. Son analyse est basée sur la présence de ce type d'avantage associé à l'avantage de localisation.

Il distingue d'une façon claire les économies d'échelle au niveau de l'implantation de celles au niveau de la maison-mère. La firme nationale peut choisir d'installer des unités de production dans deux pays. Elle devient une multinationale intégrée horizontalement.

2.2. IDE Vertical :

Contrairement à la première forme d'IDE, l'investisseur procède à la fragmentation des Différentes étapes de conception, de production et de commercialisation de ses produits en implantant dans des pays différents des filiales qui produisent des biens intermédiaires ou finaux différents. La division du processus de production se produit dans l'objectif de minimisation de coûts, de maximisation de profits afin d'avoir une position de force envers ses concurrents locaux et internationaux.

Markusen, a qualifié les formes d'ide qu'elles prennent la plupart des filiales multinationales Américaines comme « des formes d'IDE Horizontaux », car elles n'exportent pas leur production vers leurs pays d'origine. Elles ne suivent pas la logique de délocalisation d'une partie du processus de production à l'étranger pour rapatrier des produits finis ou semi-finis mais plutôt leur logique est la production et la vente à l'étranger.

Selon les experts, divers facteurs expliquent le choix de la localisation des flux d'IDE reçus par une économie. L'entreprise voulant investir est tenue de définir la motivation première de son investissement, l'attractivité des territoires (choix du pays d'implantation), la décision de produire à l'étranger au lieu d'exporter, les éléments industriels (les couts de transport, les coûts d'implantation, de production) et commerciaux (taille de marché, proximité de la demande.) sont des déterminants menant les entreprises à s'internationaliser par le biais des IDE. Ceci dit, une entreprise qui s'engage dans des activités d'investissements internationaux est considéré comme étant une Firme multinationale.

Section 2 : Apparition et évolution des IDE

L'analyse de l'évolution des investissements directs à l'étranger revient au XXe siècle. L'émergence de l'économie multinationale à partir des années soixante a fait que la dimension de ces investissements et la mobilité des activités productives des firmes d'un territoire à l'autre ont pris de l'ampleur. Leur expansion était beaucoup plus rapide au cours des années 1980 tout en faisant apparaître un acteur puissant à côté des Etats-Nations : la puissance économique des Firmes Multinationales.

Pour mieux cerner toutes ces évolutions, la présente section propose un bref aperçu retraçant les évolutions des IDE dans le temps, leur composition sectorielle, direction et formes prises au cours du siècle passé.

1. Historique de développement

1.1. Naissance des capitaux internationaux (1870-1960)

Tout a commencé avec la révolution industrielle (1870), les réglementations protectionnistes à cette époque ont poussé les grandes entreprises à contourner ces règles en produisant à l'étranger et en stimulant les flux de capitaux de long terme, plus précisément les investissements directs étrangers dans certains secteurs comme (l'agro-alimentaires et l'industries lourde).L'effet dévastateur **des deux guerres mondiales** sur l'économie européenne et ses investissements que ce soit dans sa zone ou leurs colonies a laissé la scène devant la montée en puissance des investissements internationaux Américains pour atteindre 27.7% du stock mondial d'ide en 1938 ,enregistrant une croissance de 9.2% au détriment de l'Europe (voir tableau ci-dessous).C'est l'exemple de la filiale américaine du groupe **Ford** qui s'est implantée en Royaume-Uni, plus exactement à Manchester entre 1908-1911 pour la fabrication des automobiles avec des composantes importées des Etats-Unis pour ensuite devenir le plus grand producteur d'automobiles dans toute la Grande Bretagne. Plus tard en 1913, les firmes européennes comme Nestlé (firme suisse) ou encore Michelin (firme française) ont commencé à s'internationaliser.

En 1914, le stock d'ide s'estimait, à quelques 14 milliards de dollars, soit un tiers des investissements étrangers mondiaux, le Royaume-Uni en était le principal pays source représentant près de 45 % du total, tandis que les Etats-Unis étaient à l'origine de 20 %. La recherche des matières premières, constituait cependant la motivation principale des IDE internationaux durant cette période (environ la moitié du stock total d'IDE). La majorité des IDE était concentré dans les Pays en voie de développement PVD (Amérique latine et l'Asie). Ces IDE sont intégrés verticalement avec une logique de multinationalisation imposée par la localisation des ressources naturelles (pétrole, charbon, plantations.).

De 1920 à 1940, la cartellisation des économies nationales notamment en industries chimiques et d'électricité, s'est reproduit à l'échelle internationale dans un contexte de rivalité inter-impérialiste entre diverses zones d'influence. Comme le montre le tableau ci-dessous.

Entre 1914 et 1938, la suprématie du Royaume-Uni en tant que pays source d'IDE s'affaiblit (le stock d'IDE sortants britanniques passant de 45% à moins de 40% du stock sortant total) devant les Etats-Unis (un stock d'IDE sortants américains passant de moins de 20% à 28% du stock total). Concernant les IDE entrants, les pays en développement confortent leur position de principaux destinataires sur la période en accueillant pas moins de 65,7% des stocks mondiaux en 1938. Pour cette époque, il faut souligner, que l'initiative de l'investissement à l'étranger était laissée en majorité aux banques et aux sociétés privées.

Tableau (2) : Répartition du stock d'IDE par pays d'origine en %

<i>Pays/Années</i>	<i>1914</i>	<i>1938</i>	<i>1960</i>	<i>1973</i>
Pays G5	86.9	81.2	72.8	75.7
Etats-Unis	18.5	27.7	48.3	48.1
Japon	0.1	2.9	0.8	4.9
Royaume-Uni	45.5	39.8	16.3	12.8
Allemagne	10.6	1.3	1.2	5.7
France	12.2	9.5	6.2	4.2
Stock mondial				
en %	14.5	26.3	66.1	210.5

Source : Tersen.D& Bricout.J.L (1996), L'investissement international. Armand Collin.

Le petit aperçu du tableau ci-dessus, montre que les pays ayant investi hors de leurs pays d'origine étaient des puissances coloniales et détenaient la majorité du stock mondial des IDE, entre 1914 et 1938, le Royaume-Uni en tant que pays source d'IDE s'affaiblit (le stock d'IDE sortants britanniques passant de 45% à moins de 40% du stock sortant total) devant les Etats-Unis (un stock d'IDE sortants américains passant de moins de 20% à 28% du stock total).

En terme sectoriel, en 1914, 55% du stock des IDE se trouvait dans le secteur primaire, 20% dans les chemins de fer, 15% dans les produits manufacturés et seulement 10% dans les services, la distribution et les banques. CNUCED(2004). L'intensification des réseaux des firmes et la complexité des échanges, a donné naissance à une logique de diversification de stratégie, une stratégie de marché avec une logique de produits finaux, et une stratégie de rationalisation avec une logique de réduction des coûts élevés de production.

Un peu plus tard vers les années 1980, une synthèse de ces trois types de stratégies a vu le jour, ce que les économistes appellent aujourd'hui « **les firmes multinationales globales** ».

La période d'après-guerre a été caractérisée par une expansion de l'investissement international mais à un rythme égal à celui du commerce international ; l'exportation est devenue la modalité la plus répandue de la concurrence mondiale à l'époque.

Entre 1960 et 1973, le stock mondial est passée de 66 à 210 milliards de dollars (voir tableau ci-dessus), les Etats-Unis d'Amérique s'affirment en tant que pays d'origine dominant presque la moitié du stock mondial, suivie par la Grande Bretagne et enfin l'Allemagne.

Suite au processus de décolonisation, les comportements méfiants des pays socialistes à l'égard des entreprises étrangères ont négativement affecté les flux d'IDE provenant à l'époque des pays occidentaux par la mise en place d'un certain nombre de restrictions par rapport à l'investissement étranger (création d'organismes chargés d'autoriser ces investissements, étude des secteurs éligibles hors ceux , l'interdiction de participation majoritaire, limitation du rapatriement des bénéfices...).

1.2. Expansion des IDE à partir des années 1980

La forte poussée des flux des investissements étrangers s'est distinguée vers le milieu des années 80 grâce à la déréglementation qui a permis la suppression par les Etats d'un certain nombre de restrictions aux flux étrangers entrants. Historiquement, le processus de libéralisation trouve ses racines vers le milieu des années 70 aux Etats-Unis d'Amérique, pour le Royaume Uni, le Japon et le reste de l'Europe, le processus n'a commencé que vers les années 80. En effet, l'émergence de la globalisation a provoqué un changement comportemental des pays où la recherche de l'attractivité est devenue une préoccupation principale qui les a poussés à renforcer leur potentiel pour une meilleure attractivité territoriale possible.

Il ne faut pas perdre de vue que pendant cette période la progression des IDE a été fortement constatée au profit des pays de l'OCDE en raison de leur forte croissance économique, résultant de l'explosion des nouvelles technologies de l'information, de communication, la rapidité des transports et du processus de libéralisation de certains secteurs de services essentiellement au niveau du secteur bancaire, des assurances et des télécommunications.

Au cours des années 1980, Les IDE ont enregistré une progression plus vite que le commerce mondial et le PIB mondial, Cette accélération s'explique principalement par l'adaptation des entreprises à un contexte de ralentissement de l'activité à partir du milieu de la dernière décennie. Entre 1980 et 1997, les flux d'IDE mondiaux ont augmenté à un taux moyen de 13%, plus rapidement que le commerce et la production mondiale (PIB) qui avait augmenté à 07%. Il faut compter des entrées mondiales d'ide à quelques milliards de dollars en 1998 en marquant l'expansion sans précédents. Dans les entrées totales de capitaux d'IDE, le pourcentage des pays en développement est passé de 26 % en 1980 à 37 % en 1997, tandis que le pourcentage des sorties totales a augmenté de 3 % en 1980 à 14 % en 1997 (les entreprises des pays industrialisés continuent d'être la principale source d'IDE). La majorité de ces investissements proviennent également des pays industrialisés, bien que leur proportion diminue au fur et à mesure que l'attrait pour les pays en développement augmente. Toutefois, dans les pays en développement, la répartition des investissements directs étrangers est inégale. Le rapport entre les investissements directs étrangers et la formation brute de capital fixe en 1996 était de 7 % pour l'Afrique, 13 % pour l'Amérique du Sud et des Caraïbes, et 7 % pour l'Asie en développement. (Mallampally & Sauvart, 1999).

Tableau (3) : Principaux indicateurs de l'investissement direct étranger (IDE)

	Valeur aux prix courants (milliards de dollars)		Hausse annuelle (pourcentage)			
	1996	1997	1986-90	1991-95	1996	1997
Entrées d'IDE	338	400	23,6	20,1	1,9	18,6
Sorties d'IDE	333	424	27,1	15,1	-0,5	27,1
Stock d'IDE entré	3.065	3.456	18,2	9,7	12,2	12,7
Stock d'IDE sorti	3.115	3.541	21,0	10,3	11,5	13,7
Fusions et acquisitions internationales ¹	163	236	21,0 ²	30,2	15,5	45,2
Ventes de filiales étrangères	8.851 ³	9.500 ³	16,3	13,4	6,0 ³	7,3 ³
Produit brut des filiales étrangères	1.950 ³	2.100 ³	16,6	6,2	7,7 ³	7,7 ³
Total des actifs des filiales étrangères	11.156 ³	12.606 ³	18,3	24,4	12,0 ³	13,0 ³
<i>Pour mémoire</i>						
PIB au coût des facteurs	28.822	30.551 ⁴	12,1	5,5	0,8	6,0 ⁴
Formation brute de capital fixe	5.136	5.393 ⁴	12,5	2,6	-0,1	5,0 ⁴
Redevances et droits reçus	53	61 ⁴	21,9	12,4	8,2	15,0 ⁴
Exportations de biens et de services, non compris les revenus des facteurs	6.245	6.432 ⁴	14,6	8,9	2,9	3,0 ⁴

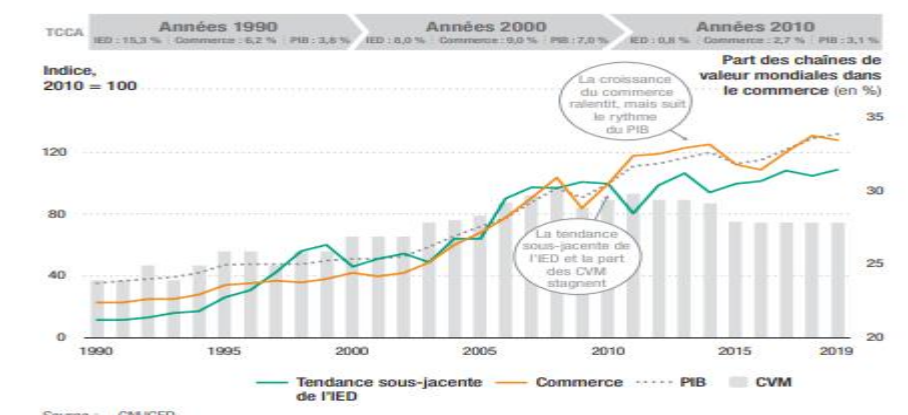
Source : CNUCED, *World Investment Report 1998: Trends and Determinants*, tableau 1.1, page 2
 Note : Les ventes mondiales, le produit brut et le total des actifs des filiales étrangères ont été estimés par extrapolation des données mondiales sur les filiales étrangères des sociétés transnationales d'Allemagne, des États-Unis, de France, d'Italie et du Japon pour les ventes mondiales, des données des États-Unis pour le produit brut et de celles de l'Allemagne et des États-Unis pour les actifs, sur la base des parts de ces pays dans le stock mondial d'IDE entré. Ce tableau n'inclut pas la valeur des opérations mondiales des filiales étrangères liées aux sociétés mères autrement que par les titres de participation et les ventes de ces dernières.
¹ Seulement avec prise de participation majoritaire.
² 1987-90 seulement.
³ Projections portant sur les chiffres de 1995.
⁴ Estimations.

Source : CNUCED, rapport sur l'investissement dans le monde.199

1.3. Évolution récente des IDE :

La production internationale a connu deux décennies de croissance rapide, suivies d'une décennie de stagnation. La convergence des facteurs politiques, économiques et technologiques ont favorisé l'atmosphère pour une expansion durable des IDE. D'abord, le durcissement des politiques commerciales va progressivement obliger les firmes à des contournements sous forme d'implantation et de partenariat localisé. La grande volatilité des monnaies a rendu la délocalisation des activités plus avantageuse à l'exportation simple. Ensuite, la déréglementation financière va conjointement faciliter les mouvements parfois intempestifs de la finance et favoriser l'émergence de marchés périphériques. Enfin, l'évolution qualitative des appareils productifs nationaux va correspondre une réorientation sectorielle des investissements (montée des services) et une réorganisation de la production (intégration industrielle, co-traitance, proximité clients -fournisseurs) (Abdelmalki, 1998).

Figure 1 : Tendance récente des flux d'ide mondiaux



Source : (CNUCED, 2020)

L'année 2000 a vu la poursuite de la croissance des flux mondiaux, certes, entre 2001-2004, le monde a connu un ralentissement qui a touché l'économie mondiale et qui a son tour a affecté les opérations de fusions-acquisitions, les valeurs boursières des entreprises, les processus de privatisations et les flux d'ide mondiaux, mais il n'a pas empêché ces derniers à rebondir de nouveau, soit 2% en plus par rapport aux années précédentes. Les entrées se sont élevées à 648 Md\$ en 2004, soit plus de 40 % dans les pays en développement, atteignant 233 Md \$. En conséquence, la part des (PED) dans les entrées mondiales d'IDE s'est établie à 36 %, un record depuis 1997.

En terme sectoriel, le total du stock mondial d'investissements directs, la part du secteur primaire passe de 9% en 1990 à 6% en 2002, le secteur des produits manufacturés passe de 42% à 34% et le secteur des services de 49% à 60%. La crise financière mondiale de 2008-2009 s'est traduit par un nouveau repli des flux mondiaux d'IDE, avec une chute de 31 % en 2009. En dépit des conséquences persistantes de la crise, les entrées mondiales d'IDE ont progressé de 15 % en 2010, puis de 20 % en 2011, pour s'établir à quelques 1612 milliards de dollars en 2019.

Depuis 2010, la production internationale n'a plus suivi une dynamique de croissance, les exportations mondiales de biens et de services qui avaient doublé au cours des dernières décennies, ont sensiblement ralenti d'environ 18 % en 2012 par rapport aux incertitudes, risques géopolitiques et fragilité de l'économie mondiale.

La décennie (2010-2020) a été qualifiée par la CNUCED, comme la décennie de *modelage de la production internationale*, constituée de trois grandes évolutions technologiques : l'automatisation par la robotique, la numérisation de la chaîne d'approvisionnement et la fabrication additive.

La révolution de l'automatisation par la robotique est considérée parmi les plus grandes évolutions conditionnant les futures chaînes de valeur mondiales (CVM), elle permet la réduction des coûts de main-d'œuvre, l'augmentation des économies d'échelle et la relocalisation et le regroupement du processus morcelés. Cependant, la robotique industrielle est perçue comme un phénomène alarmant par l'opinion publique, car elle peut faire l'objet d'une résistance globale renvoyant au chômage technologique.

Le recours aux technologies de numérisation s'accompagne d'une baisse des coûts de gouvernance et de transaction dans les réseaux de production, à une coordination plus efficace à l'intérieur des chaînes d'approvisionnement les plus complexes et, un meilleur accès des fournisseurs aux segments supérieurs des chaînes de valeur mondiales.

Tableau (4) : révolution industrielle et production technologique.

	Tendances	Caractéristiques
Technologie/ nouvelle révolution industrielle	<ul style="list-style-type: none"> • Robotique de pointe et intelligence artificielle • Numérisation de la chaîne d'approvisionnement • Fabrication additive (impression 3D) 	<ul style="list-style-type: none"> • Automatisation industrielle, systèmes intelligents (« robots en col blanc ») • Plateformes, nuage (<i>cloud</i>), Internet des objets, chaîne de blocs • Fabrication distribuée, personnalisation de masse, marchandisation de la production
Stratégie et gouvernance économique	<ul style="list-style-type: none"> • Plus d'interventionnisme dans les politiques nationales • Plus de protectionnisme dans le commerce et l'investissement • Plus de coopération économique régionale, bilatérale et ad hoc 	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques industrielles, politique de la concurrence, politique budgétaire • Droits de douane et mesures non tarifaires, protection des secteurs stratégiques/sensibles • Accords commerciaux entre certains groupes et sur des questions d'intérêt commun
Durabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques et dispositions en matière de durabilité • Évolution des produits et des procédés dictée par le marché • Incidences sur la chaîne d'approvisionnement physique 	<ul style="list-style-type: none"> • Grands projets « verts » (avec des délais d'exécution variables), ajustements du carbone aux frontières • Augmentation du risque de réputation et progression de la demande en biens et services issus d'une production durable • Mesures visant à renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement, modification des sources de matières premières agricoles

Source : CNUCED.

Source : (CNUCED, 2020)

La fabrication additive désigne, un processus de production d'objets selon le principe d'ajout de matière par couches successives afin de former le produit. Elle se distingue des méthodes traditionnelles, car l'objet est formé par moulage ou soustraction de matière tel que l'extrusion ou l'abrasion » (Vincent.F, 2020). Son déploiement selon une échelle industrielle demeure émergent, ce processus permet la dispersion géographique des activités sous-traitées en aval des chaînes de valeur mondiales, la proximité avec les marchés et les consommateurs, ainsi, la concentration de la valeur ajoutée dans les segments de la chaîne de valeur. Dédiée à la conception. Au final, nous constatons que chacune de ces évolutions a eu un effet distinct ; sur la longueur, la répartition géographique et la gouvernance des chaînes de valeur mondiales.

Afin de tirer parti de cette révolution industrielle et relever les défis associés aux transformations de la production internationale, le rapport (CNUCED, 2020) trace l'évolution future du modèle de l'investissement comme suit ;

- d'un modèle orienté vers des investissements à vocation exportatrice, ciblant des chaînes de valeurs hautement spécialisées à des investissements à vocation exportatrice mais qui favorisent la production destinée aux marchés régionaux et qui renforcent la base industrielle.

- d'une concurrence basée sur le coût en faveur d'investissements centralisés à une concurrence axée sur la flexibilité et la résilience en faveur d'investissements diversifiés

- d'investissements dans des activités industrielles à grande échelle, actuellement prioritaires nécessitant des infrastructures importantes, à des investissements dans des activités de services, des installations de fabrication à petite échelle et qui nécessitant des infrastructures légères.

Dans cette même logique, les stratégies de promotions doivent accompagner cette évolution, en s'orientant vers des stratégies orientées vers les infrastructures et les services intérieurs ainsi que des investissements dans les économies verte et bleue et qui peuvent contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

Cependant, la crise provoquée par la pandémie de Covid-19 a complètement changé la donne du système de production internationale avec des répercussions immédiates sur l'IDE. La nouvelle révolution industrielle, la montée du nationalisme économique et les tendances en matière de durabilité ont eu de vastes incidences sur la configuration de la production mondiale.

1.4. Les flux d'investissements à l'issue de la pandémie

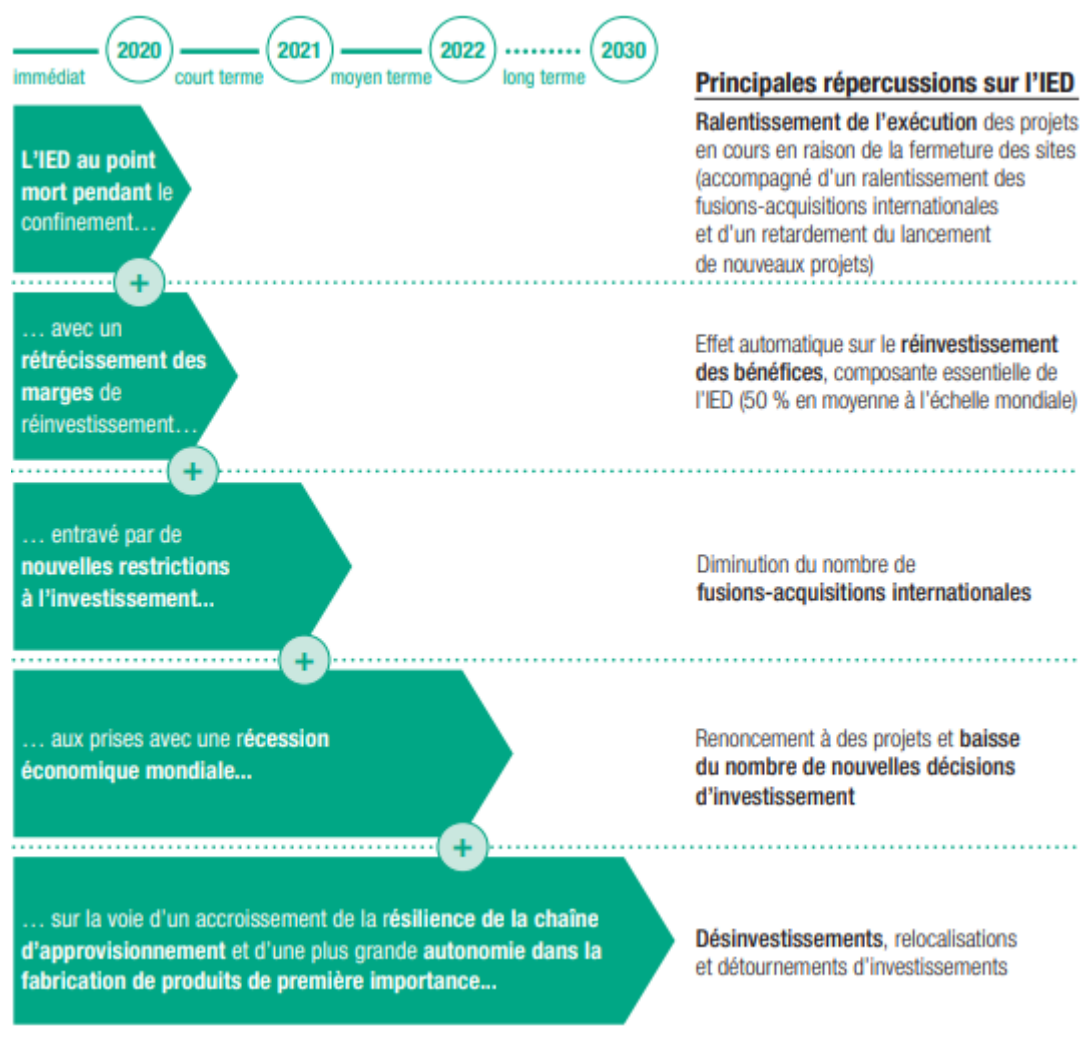
Au moment où le monde assiste à une révolution industrielle dû aux innovations technologiques qui se sont manifestées sous formes : d'automatisation et numérisation de la chaîne d'approvisionnement et de la fabrication additive.

La pandémie a constitué pour les investissements étrangers un choc non seulement sur les plans ; de l'offre, la demande et des politiques mais aussi sur les chaînes de valeurs mondiales. Les mesures de confinements ont ralenti les projets d'investissements internationaux en cours. Les firmes multinationales qui représentent la plus grande part des flux mondiaux d'IDE ont vu leur revenu baisser à plus de 40% avec l'enregistrement de pertes dans certains secteurs (CNUCED, 2020). Cependant, la pandémie a ouvert d'autres

perspectives à des multinationales technologiques et numériques, qui ont vu leur position se renforcer grâce à des acquisitions de start-ups prospères, la création de plateformes pour des activités de ventes en détail et de services (intégration verticale).

Faut-il remarquer que les crises internationales passées avaient comme conséquence la réorientation et la répartition des parts des IDE entrants mondiaux vers les pays en développement ? Faut-il rappeler aussi que lors de chaque crise mondiale, quelque soit sa nature, les flux de capitaux étrangers ressortent comme les principaux canaux de transmission de la crise mondiale car ils sont extrêmement réactifs et les crises ne constituent qu'un choc à court terme sur l'IDE entrant en Pays en développement contrairement à ceux développés.

Figure 2 : Répercussion du Covid-19 sur l'IDE



Source : (CNUCED, 2020)

Toutefois, nul ne peut nier le rôle important des politiques d'investissement des pays dans la lutte contre la pandémie Covid-19 et ses effets négatifs sur l'expansion des investissements étrangers. Dans ce contexte, environ 77% des API du monde se sont tournés vers des mesures de soutien comme l'utilisation de plateformes d'administration en ligne pour la facilitation et la continuité des services dédiés aux entreprises et aux investisseurs (IPA observer, 2020).

Le rôle des agences de promotion de l'investissement ne s'est pas limité à la simple gestion en ligne des investissements, mais dans l'orientation des entreprises à construire et reconstruire leurs chaînes d'approvisionnement, elles se sont tournées également vers la création de nouvelles incitations dans les secteurs à forte demande comme la santé, l'alimentation et de l'agriculture tout en encourageant les opportunités de la production nationale et régionale.

Le rapport sur l'investissement dans le monde (2020), offre une analyse approfondie des tendances actuelles et futures de la production internationale.¹

1. Tendances actuelles de la production internationale

La production internationale, caractérisée par la fragmentation des processus de production à travers différentes régions, a été un moteur essentiel de la croissance économique mondiale. Cependant, plusieurs facteurs récents influencent sa dynamique :

- **Pandémie de COVID-19** : La crise sanitaire mondiale a perturbé les chaînes d'approvisionnement, révélant la vulnérabilité des réseaux de production étendus. Les mesures de confinement et les restrictions de déplacement ont entraîné des retards et des interruptions dans la production et la distribution.
- **Avancées technologiques** : L'émergence de technologies de pointe, telles que l'automatisation, l'intelligence artificielle et l'impression 3D, modifie les méthodes de production. Ces innovations permettent une production plus proche des marchés finaux, réduisant ainsi la dépendance aux chaînes d'approvisionnement internationales.
- **Politiques commerciales** : La montée du protectionnisme et la renégociation de certains accords commerciaux créent un climat d'incertitude pour les entreprises opérant à l'échelle

¹ UNCTAD. (2020). World investment report 2020: International production beyond the pandemic (UNCTAD/WIR/2020).. <https://unctad.org/webflyer/world-investment-report-2020>

mondiale. Les tensions commerciales entre grandes puissances économiques incitent les entreprises à reconsidérer leurs stratégies de localisation.

2. Scénarios futurs de la production internationale

Le rapport envisage plusieurs trajectoires possibles pour l'évolution de la production internationale :

- Régionalisation : Les entreprises pourraient privilégier des chaînes d'approvisionnement plus courtes et régionales pour réduire les risques associés aux perturbations mondiales. Cette approche favoriserait une intégration économique accrue au sein de zones géographiques spécifiques.
- Diversification : Pour atténuer les risques, les entreprises pourraient diversifier leurs sources d'approvisionnement, évitant ainsi une dépendance excessive à un seul pays ou région. Cette stratégie renforcerait la résilience face aux chocs externes.
- Relocalisation : Certaines entreprises pourraient rapatrier une partie de leur production pour bénéficier de technologies avancées et répondre rapidement aux demandes du marché local. Cette tendance, souvent appelée "reshoring", vise à renforcer la souveraineté industrielle.
- Digitalisation accrue : L'adoption massive des technologies numériques pourrait transformer les modèles de production, avec une automatisation accrue et une utilisation intensive des données pour optimiser les processus. Cette évolution pourrait réduire la nécessité de délocaliser la production vers des pays à bas coûts de main-d'œuvre.

3. Implications pour les pays en développement

Les changements anticipés dans la production internationale présentent à la fois des défis et des opportunités pour les pays en développement :

- Défis : La relocalisation et l'automatisation pourraient réduire les opportunités d'emploi dans le secteur manufacturier, traditionnellement un moteur de développement économique. De plus, une concurrence accrue pour attirer les investissements étrangers directs (IED) pourrait émerger.
- Opportunités : Les pays en développement peuvent tirer parti de la digitalisation pour intégrer de nouvelles chaînes de valeur, notamment dans les services numériques. Des

investissements dans les infrastructures technologiques et la formation pourraient les positionner favorablement dans l'économie mondiale reconfigurée.

4. Recommandations politiques

Pour naviguer dans ce paysage en mutation, le rapport suggère plusieurs orientations politiques :

- Renforcement des infrastructures numériques : Investir dans les technologies de l'information et de la communication pour soutenir la digitalisation de l'économie.
- Développement des compétences : Mettre l'accent sur la formation et l'éducation pour préparer la main-d'œuvre aux exigences des nouvelles technologies et des modèles de production.
- Diversification économique : Encourager la diversification des secteurs économiques pour réduire la dépendance à des industries spécifiques et augmenter la résilience face aux chocs externes.
- Promotion de l'innovation : Soutenir la recherche et le développement pour stimuler l'innovation locale et intégrer les chaînes de valeur mondiales.

La production internationale est à un tournant, influencée par des facteurs tels que la pandémie, les avancées technologiques et les évolutions politiques. Les pays et les entreprises doivent adopter des stratégies adaptatives pour naviguer dans ce nouvel environnement, en mettant l'accent sur la résilience, l'innovation et la coopération régionale. Les décisions prises aujourd'hui façonneront la configuration économique mondiale des décennies à venir.

2. Tendances globales (IDE, commerce, PIB et CVM)

Entre 1990 et 2019, l'économie mondiale a connu des transformations significatives, marquées par une intensification des flux d'investissements directs étrangers (IDE), une expansion du commerce international, une croissance soutenue du produit intérieur brut (PIB) mondial et une intégration accrue des chaînes de valeur mondiales (CVM). Ces dynamiques

ont été largement documentées par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED).¹

1. Évolution des Investissements Directs Étrangers (IDE) : Les IDE ont connu une croissance remarquable au cours de cette période. Selon les données de la CNUCED, les flux mondiaux d'IDE sont passés de 200 milliards de dollars en 1990 à un pic de 1 400 milliards de dollars en 2000, avant de fluctuer et d'atteindre environ 1 540 milliards de dollars en 2019. Cette augmentation reflète la libéralisation des marchés, la déréglementation et l'attrait des économies émergentes. Les pays en développement, notamment en Asie, ont vu leur part dans les IDE mondiaux augmenter, représentant près de 50 % des flux entrants en 2019.

2. Expansion du Commerce International : Le commerce mondial de marchandises et de services a connu une croissance soutenue. La valeur des exportations mondiales de marchandises est passée de 3 500 milliards de dollars en 1990 à plus de 19 000 milliards de dollars en 2019. Cette expansion a été facilitée par des accords commerciaux multilatéraux, des avancées technologiques et une réduction des barrières tarifaires. Les services, en particulier les services numériques, ont également connu une croissance rapide, reflétant l'évolution vers une économie mondiale plus axée sur le savoir.

3. Croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) Mondial : Le PIB mondial a connu une croissance significative, passant d'environ 22 000 milliards de dollars en 1990 à plus de 87 000 milliards de dollars en 2019. Cette croissance a été tirée par l'industrialisation rapide des économies émergentes, l'innovation technologique et l'expansion du commerce international. Cependant, des disparités subsistent, avec une concentration de la richesse dans les économies développées et des inégalités persistantes dans les pays en développement.

4. Intégration des Chaînes de Valeur Mondiales (CVM) : Les CVM sont devenues une caractéristique dominante de la production mondiale. Les entreprises fragmentent leurs processus de production à travers différents pays pour optimiser les coûts et accéder à de nouveaux marchés. Cette intégration a conduit à une interdépendance accrue des économies, rendant les pays plus vulnérables aux chocs externes, comme l'a démontré la crise financière de 2008 et, plus récemment, la pandémie de COVID-19.

¹ UNCTAD. (2020). *World investment report 2020: International production beyond the pandemic* (UNCTAD/WIR/2020). United Nations Conference on Trade and Development. <https://unctadstat.unctad.org/fr-FR/>

5. Défis et Perspectives : Malgré ces progrès, des défis subsistent. La montée du protectionnisme, les tensions géopolitiques et les préoccupations environnementales posent des questions sur la durabilité du modèle actuel de mondialisation. La CNUCED souligne la nécessité de politiques équilibrées pour promouvoir une croissance inclusive, renforcer la résilience économique et assurer une répartition équitable des bénéfices de la mondialisation.

Donc, la période 1990-2019 a été caractérisée par une expansion significative des IDE, du commerce international, du PIB mondial et une intégration accrue des CVM. Ces tendances ont transformé l'économie mondiale, offrant des opportunités tout en posant de nouveaux défis qui nécessitent une attention continue des décideurs politiques et des acteurs économiques.

2.1 L'impact de la guerre d'Ukraine sur les flux mondiaux d'IDE

La guerre en Ukraine, déclenchée par l'invasion russe en février 2022, a profondément bouleversé l'économie mondiale, notamment en perturbant les flux d'investissements directs étrangers (IDE). Les IDE, essentiels au développement économique et à la mondialisation, ont été directement affectés par l'instabilité géopolitique, les sanctions économiques et les incertitudes accrues résultant de ce conflit. L'Ukraine et la Russie, en tant qu'acteurs majeurs en Europe de l'Est, ont traditionnellement attiré des volumes significatifs d'IDE, en particulier dans les secteurs de l'énergie, des matières premières et de l'industrie manufacturière. La guerre a entraîné une chute drastique de ces investissements en raison de l'insécurité croissante et des risques associés. Certains investisseurs étrangers ont suspendu et d'autres ont retiré leurs projets en cours, entraînant une contraction économique notable dans ces pays (OCDE, 2022). Ceci a entraîné :

-Des répercussions sur les chaînes d'approvisionnement mondiales, les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales, résultant de la guerre, ont également dissuadé les investisseurs étrangers. Les retards et les interruptions dans la production et la distribution ont accru les coûts et les incertitudes, réduisant ainsi l'attractivité des investissements directs étrangers.¹

1. Des réorientations des flux d'IDE vers des marchés plus stables ; Face à l'instabilité en Europe de l'Est, les investisseurs ont réorienté leurs capitaux vers des marchés perçus comme

¹ Fonds monétaire international (FMI). (2022). Comment la guerre en Ukraine se répercute dans toutes les régions du monde. <https://www.imf.org/fr/Blogs/Articles/2022/03/15/blog-how-war-in-ukraine-is-reverberating-across-worlds-regions-031522?>

plus stables. Des pays d'Europe occidentale, d'Asie et d'Amérique latine ont ainsi bénéficié d'une augmentation des flux d'IDE, cherchant à minimiser les risques géopolitiques. Cette redistribution des investissements a modifié la dynamique économique mondiale, renforçant certaines économies tout en en affaiblissant d'autres (OMC, 2023).

Les secteurs énergétiques et technologiques ont été particulièrement touchés. Les sanctions imposées à la Russie ont limité les investissements dans le secteur énergétique, perturbant les marchés mondiaux de l'énergie. De plus, les restrictions sur les exportations de technologies vers la Russie ont freiné les investissements dans le secteur technologique, affectant les chaînes de valeur mondiale (CVM).

Pour les pays en développement, notamment en Afrique et en Asie, ont ressenti les effets indirects de la guerre en Ukraine sur les flux d'IDE. La hausse des prix des matières premières et de l'énergie, résultant des perturbations causées par le conflit, a accru les coûts de production et réduit la compétitivité de ces pays sur les marchés internationaux. Cette situation a découragé les investisseurs étrangers, entraînant une baisse des flux d'IDE vers ces régions.

Le rapport du (FMI, 2022) sur les perspectives d'avenir sur les politiques gouvernementales face à l'impact des conflits géopolitiques sur les investissements directs étrangers a mis en évidence l'importance de la mise en œuvre de politiques visant le renforcement de la résilience économique, à travers la diversification des sources d'investissement et la promotion de la stabilité politique, notamment des mesures telles que la création de zones économiques spéciales, l'amélioration des infrastructures de cadres juridiques favorables aux investissements étrangers.

En somme, la guerre en Ukraine a eu un impact significatif sur les flux mondiaux d'investissements directs étrangers, entraînant une réorientation des capitaux, une perturbation des chaînes d'approvisionnement et une instabilité accrue sur les marchés internationaux. Il est crucial que les décideurs politiques prennent en compte ces dynamiques pour élaborer des stratégies visant à stabiliser et à revitaliser les flux d'IDE dans un contexte mondial en constante évolution.

2.2 Répartition sectorielle des investissements directs étrangers

Les investissements directs étrangers (IDE) jouent un rôle décisif dans le croissance économique des pays en influençant divers secteurs d'activité. Cet essai explore la répartition sectorielle des IDE, en se basant sur des recherches récentes pour comprendre leur impact sur

différents secteurs économiques, leur dynamique, et les facteurs qui influencent leur distribution.

- Tendances globales des IDE ;avec la domination des secteurs industriels et pétroliers .Historiquement les IDE se sont concentré dans des secteurs clés comme le pétrole, les industries manufacturières et la technologie, des études ont révélé que le secteur pétrolier captait une part significative des IDE, tandis que les industries non pétrolières ont connu une baisse au cours des années 1970.

– Expansion vers les services et la technologie :les IDE se diversifient aujourd'hui vers les secteurs des services, comme les services financiers, ainsi que la haute technologie, grâce à leur rôle dans le transfert de connaissances et d'innovations technologiques.

Il ya lieu de noter que parmi les facteurs influençant la répartition sectorielle¹ :

– La disponibilité des ressources naturelles :les pays riches en ressources naturelles attirent généralement des IDE massifs dans des secteurs tels que le pétrole, le gaz et les mines. Tandis que d'autres pays bénéficient d'IDE dans l'industrie grâce à leurs capacités à transférer le savoir-faire technologique.

– Environnement institutionnel et réglementaire :les facteurs institutionnels, comme la stabilité politique, la protection des droits de propriété et les incitations fiscales, influencent considérablement la répartition sectorielle des IDE. Une étude portant sur 46 pays en développement a montré l'importance des libertés économiques pour attirer les IDE.

– Infrastructure et niveau d'éducation :les secteurs nécessitant des infrastructures avancées ou un capital humain qualifié, tels que la technologie et les services, attirent les IDE dans des pays dotés d'un bon niveau d'éducation et d'infrastructures adéquates.

Pour ce qui est de l'Impact des IDE sur les secteurs économiques, il ne faut pas perdre de vue que les IDE contribuent au développement du secteur industriel manufacturier en améliorant la productivité et en introduisant de nouvelles technologies. Par exemple, en Chine, les IDE ont permis une montée en gamme technologique dans les exportations manufacturières

La présence étrangère dans les services, tels que les services bancaires et financiers, stimulent la croissance en augmentant l'accès au capital et en favorisant l'innovation et l'esprit

¹ Iraqi, A. (2019). Les apories structurelles en afrique en tant que facteurs repulsifs des investissements directs étrangers: Clivage entre afro-optimisme et afro-pessimisme. , 1-25.

entrepreneurial. Ils jouent également un rôle clé dans le développement de secteurs émergents, tels que les énergies renouvelables et les technologies vertes. Une étude norvégienne a montré comment ces investissements contribuent à la transformation des économies locales.

Parmi les défis et opportunités des investissements directs étrangers :¹

1. Défis structurels : les IDE peuvent exacerber les inégalités sectorielles et créer une dépendance excessive à certains secteurs, comme cela a été observé en Afrique où les apories structurelles freinent l'attraction des IDE

2. Opportunités de diversification : les pays peuvent maximiser les avantages des IDE en diversifiant leurs secteurs économiques et en adoptant des politiques favorables pour attirer des investissements dans des secteurs à forte valeur ajoutée

La répartition sectorielle des IDE est influencée par une combinaison de facteurs économiques, institutionnels et géographiques. Bien que certains secteurs comme l'industrie et les services attirent une part importante des IDE, les pays doivent diversifier leurs économies et renforcer leur environnement institutionnel pour maximiser les bénéfices de ces investissements.

2.3. Principaux pays investisseurs et d'accueil des IDE

L'évolution des flux d'IDE, qui dépend notamment de la stabilité de la terre d'accueil et des perspectives qu'elle semble offrir à terme, reflète-en quelque sorte la confiance que portent les investisseurs étrangers dans un pays ou une région.

Les flux d'IDE entre l'Union européenne, les États-Unis et le Japon (flux Nord-Nord) sont les plus importants, même si leurs parts dans le total mondial sont plutôt en baisse. Ainsi, on observe ces dernières années une forte augmentation des flux vers l'Asie du Sud-Est et tout particulièrement à destination de la Chine.

D'une manière générale, le continent africain attire peu d'IDE même si quelques pays comme l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie ou l'Égypte constituent des exceptions. Pour les autres pays africains, l'IDE est essentiellement concentrée dans l'industrie extractive. Environ 63 % des stocks d'IDE entrants se concentrent dans les pays développés.

¹ Savary, J. (1981). La France dans la division internationale du travail: une approche par l'investissement direct international. *Revue économique*, 32, 713-753. <https://doi.org/10.3406/RECO.1981.408615>.

Les pays en développement et les pays en transition se partagent les 37 % restants. Dix pays (par ordre décroissant: les États-Unis, le Royaume-Uni, Hong Kong, la France, la Chine, la Belgique, l'Allemagne, Singapour, la Suisse et le Brésil) accueillent 55 % du stock mondial d'IDE à fin 2013, et une quarantaine d'États reçoit 90 % du stock total d'IDE.

Les États-Unis récoltent à eux seuls un peu plus du milieu des IDE reçus par l'ensemble des pays en croissance et des pays en transition.

La seule véritable rupture de ces dernières années provient de l'émergence foudroyante de Hong Kong et de la Chine qui se hissent respectivement à la troisième et à la cinquième place des pays d'accueil avec des poids respectifs de 5,7 % et 3,8 % du stock mondial. Principaux pays d'accueil des IDE à fin 2016 (données en milliards de dollars) Principaux pays investisseurs à fin 2016 (données en milliards de dollars)

Selon cette analyse, la position naturelle des IDE (et plus généralement, de la balance des paiements) n'est donc pas d'être à l'équilibre, ce qui relativise de facto les tentatives de lutter (par des politiques économiques plus ou moins restrictives) contre des déséquilibres qui reflètent (au moins en partie) le niveau de développement de chaque pays. Positions nettes et encours moyens entrants et sortants d'IDE.

Section 03 : les mouvements de capitaux dans la théorie économique

Le sujet des investissements directs étrangers a fait l'objet de plusieurs travaux théoriques tout en mettant en évidence leurs évolutions dans le temps. La question de l'attractivité a été souvent au cœur des stratégies mises en place par les pays d'accueil. La question donc qui paraît utile de se poser est ; comment peut-on expliquer le phénomène d'IDE et la multinationalisation des firmes ?

1. Principales théories des investissements étrangers

1.1. Théorie basée sur les imperfections des marchés

Une première réponse a été portée par *Stephan-Hymer* (1960-1968), considéré comme le premier à avoir développé les fondements de cette théorie basée sur l'internalisation des activités à partir des imperfections de marché. Dans son étude sur le comportement des entreprises multinationales, il a mis en avant ses arguments d'imperfections du marché au lieu de se pencher complètement sur des explications liées aux mouvements de capitaux à long terme de la théorie pure du commerce international et qui sont à la base considérée comme

deux approches semblables selon (Burgenmeier.B, 1981). Les arguments d'imperfection du marché aperçus par la firme ne peuvent devenir opérationnels que si les conditions de l'économie dans son ensemble le permettent. Il s'agit des oligopoles, la différenciation d'un produit existant ou l'introduction d'un nouveau bien et les pratiques du dumping.

Dans le même prolongement de la présente théorie, (C.Kindleberger 1969), a identifié quatre types d'imperfection de marché permettant à la firme d'avoir un avantage dit :**spécifique et concurrentiel** sur ses concurrents pour investir à l'étranger. Ces dernières résultent de la différenciation des produits sur les marchés, nouvelles techniques, image de marque, connaissances spécifiques, un accès inégal aux ressources et aux facteurs de production, une détention exclusive d'une technologie... Tous ces actifs sont difficiles à imiter et permettent à la firme de surmonter les barrières à l'entrée et qui correspondent à des coûts d'installation de l'usine, l'achat des équipements, la formation du personnel, dépenses de recherche.

En se basant sur les expériences des firmes américaines, *Hymer* considère que les IDE peuvent être motivés par l'exploitation et la détention d'un avantage technologique qui fait bénéficier l'entreprise d'un monopole pendant une durée (x). Ce privilège mène la firme à exploiter son procédé à l'étranger avec un transfert des caractéristiques uniques du produit à des coûts faibles générant des profits qui sont temporairement à l'abri de la concurrence dans les pays receveurs des investissements étrangers. Tout est question de la possession de l'avance technologique qui l'emporte sur les coûts de transport et autres frais que la firme doit supporter.

Les firmes qui sont généralement de grande taille possèdent les moyens matériels et financiers qui leurs permettent d'acquérir des avantages dans la R&D et du marketing à grande échelle pour entretenir leur image de marque et dans un même temps réaliser des économies d'échelle.

Les théories de l'organisation industrielle montrent que les IDE sont essentiellement motivées par le fait qu'elles permettent aux entreprises multinationales d'exploiter des positions monopolistiques qui s'observent en premier lieu sur le marché international des biens et services (Burgenmeier.B, 1981). Il argumente aussi que les entreprises doivent dans un premier temps se tailler une position monopolistique et une zone d'influence dans le marché

étrangers des biens et services pour qu'il soit intéressant d'effectuer des investissements directs.

De nombreuses recherches ont montré que les avantages spécifiques recouvrant à la fois la R&D et la qualification de la main-d'œuvre constituent les variables explicatives de la multinationalisation. En présence d'imperfections des marchés (théorie de l'internalisation), *Buckley & Casson* (1976) ont expliqué la croissance des FMN en se basant sur la théorie des coûts de transactions, c'est-à-dire : le choix entre servir un marché extérieur par l'exportation ou d'investir directement dépend de certains coûts qui sont liés aux coûts d'opportunité, de rédaction des contrats, d'installation, de maintenance... Tant que ces coûts existent la FMN préfère s'installer elle-même à proximité du marché en question, ou bien elle peut opter pour le franchisage. Toutefois, la possession d'au moins un avantage spécifique transférable internationalement n'est pas suffisant du fait que l'entreprise peut produire dans son pays d'origine, se contenter seulement de l'exportation, la vente de licence et éviter les coûts générés de sa délocalisation.

1.2. La théorie du cycle de produit

La théorie du cycle de vie du produit fondée par Vernon en 1966, est l'une des théories principales de l'échange international intégrant commerce et investissement direct international IDI, elle constitue en effet une combinaison dynamique entre le commerce international et les IDE du moment qu'elle rassemble à la fois certains principes d'économie industrielle et d'économie internationale. Son modèle s'articule sur deux points : au niveau micro-économique, le cycle du produit, et au niveau macro-économique, l'écart technologique entre les nations.

A l'époque des années 1960, où les firmes multinationales étaient principalement des firmes Américaines investissant en Europe, Vernon a expliqué le développement des flux d'IDE des Etats-Unis vers l'Europe et l'accumulation des excédents commerciaux des Etats-Unis vis-à-vis de l'Europe en deux concepts :

- le cycle de vie d'un produit dès son introduction sur le marché jusqu'à son déclin et l'écart technologique entre les nations. Suivant la logique de Vernon, les avantages de la firme sont liés au pays de sa localisation (avantages L) en ce qu'il lui procure une avance technologique.
- Les firmes localisées dans le pays qui bénéficie d'un avantage technologique (en l'occurrence les États-Unis) procéderont, en suivant la logique du cycle de vie du produit, à

l'extension de leur production dans la séquence suivante : production nationale/exportation/délocalisation de la production (Rioux, 2012). Le cycle du produit comporte :

a-Phase de conception et croissance (innovation) : la conception du produit dans le pays d'origine avec des efforts en R&D, de technologies innovantes permettant sa distinction sur le marché local qui sera destiné dans un premier temps vers des consommateurs à haut revenus. A ce stade, les ventes suivent plus au moins un rythme modéré et la demande demeure inélastique en raison des avantages monopolistiques spécifiques détenues par la firme créatrice du produit.

b-Phase de maturité : une fois le marché arrive à sa dynamique de croissance, le produit sera exporté vers d'autres pays ayant les mêmes caractéristiques que le pays d'origine afin de répondre à leur demande.

c -Phase de déclin: le pays innovateur perd son avantage lorsque le produit devient standard et mature, la firme délocalise vers des pays en développement pour tirer profit de certains facteurs rentrant dans le processus de production (faible coût de travail, main-d'œuvre abondante...). A la fin du cycle, la baisse des prix du produit conduit à un effet «Feed- back » ,où le pays exportateur à l'origine peut devenir importateur .

1.2.1. Développement de la théorie du cycle de vie du produit

L'hypothèse de l'écart technologique ne tenait plus à cause de la disparition des différences entre les Etats-Unis, l'Europe et le Japon et le développement des investissements croisés. C'est d'ailleurs, l'apparition de la théorie de Kojima(1978) qui a évoqué deux points essentiels basés sur l'expérience japonaise en Asie :1)-la possibilité de l'adaptation technologique plutôt que l'imitation.2)- le fait que les IDE ne remplacent pas le commerce, mais peuvent être créateur de commerce en soutenant et en transformant la division internationale du travail (IDI).

Devant la complexité du phénomène des multinationales qui ne cesse d'envahir les marchés mondiaux, Vernon réexamine sa théorie et propose une seconde version de son modèle dit « le cycle oligopolistique » qui se concentre sur la firme et les structures oligopolistiques des marchés à l'époque des années 1970-1980. Selon sa théorie, il existe trois types d'oligopoles :

1.Oligopole innovateur : se caractérise par l'importance des coûts de production et de différenciation du produit ;

2.Oligopole mûr : se caractérise par le recours aux barrières à l'entrée, les économies d'échelle et la cartellisation ;

3.Oligopole vieillissant : se caractérise par la concurrence en fonction des prix.

Avec ce modèle, Vernon rompt avec les théories du commerce international qui s'intéressent aux produits échangés (cycle de vie du produit) pour se concentrer sur la firme et les structures oligopolistiques des marchés (cycle oligopolistique). D'un monde composé de nations, on se tourne vers un monde composé de firmes. Les nations font face à un défi de taille, comme l'a indiqué Vernon (1971) dans l'un de ses ouvrages, la montée en puissance des FMN va déboucher sur un renversement de paradigme qui laissera de moins en moins de place aux États-nations.

1.3. La théorie éclectique

L'approche dite « éclectique » de la production internationale, initiée par John *Dunning* (1978,1979) synthétisant les explications partielles de localisation des IDE apportées par les théories de l'internationalisation et de la théorie des coûts de transaction. Inspiré des travaux de Fred Hirsch (1976) relatifs à l'arbitrage qu'effectue une firme entre les différents circuits d'exploration des marchés étrangers que ce soit par l'IDE, l'exportation ou la vente de licence. Il est utile d'aborder en premier, l'approche de Hirsch pour ensuite mettre le point sur la théorie OLI de Dunning.

1.3.1. Le système décisionnel de Hirsch :

En 1976, Hirsch a mis en avant des travaux expliquant les différentes possibilités qu'une firme possède pour la pénétration d'un marché étranger. Selon (Nayak & Choudhury, 2014) il s'agit d'une théorie internationale qui combine le commerce et l'investissement dont la décision stratégique d'exploration de la firme des marchés étrangers dépend de trois différentes approches :

a. Première approche : liée à l'avantage comparatif du pays d'accueil, notons l'exemple de deux pays F (pays d'origine) et V (pays d'accueil), les coûts de production dans ces pays sont p_f et p_v , les coûts de commercialisation domestique et internationale sont respectivement c_d et

c_e où $c_d < c_e$. Si $c = c_e - c_d$, cette différence peut être considérée comme facteur déterminant d'exportation.

b. Deuxième approche : concerne l'avantage spécifique de la firme du pays d'origine (F). elle doit disposer d'un (des) avantage(s) relativement à la firme du pays d'accueil (firme V). cela permet à la firme (F) d'obtenir un monopole sur certains segments du marché. Cependant, la firme (F) peut céder une licence à la firme (V) à un coût T ($T > 0$) qui correspond au coût du risque de dispersion ou d'imitation de l'avantage spécifique concerné.

c. Troisième approche : se rattache à l'avantage de l'internalisation (*théorie de l'organisation industrielle*). La firme peut internaliser sa production soit dans son pays d'origine, soit à l'extérieur. Si I_f et I_v représentent les coûts d'internalisation correspondantes et $I_v > I_f$: ($I = I_v - I_f$), alors I est considéré comme facteur décisionnel de l'implantation à l'étranger. Dans ce cadre d'analyse, Il s'agit de tout un système décisionnel assumé par la firme .elle exporte depuis son pays d'origine lorsque :

$$p_{f+} c < p_{v+} T$$

$$p_{f+} c < p_{v+} I$$

Dont : $p_{f+} c$ implique les coûts d'exportation.

$p_{v+} T$ représente les coûts de cession de la licence à une firme V.

Si les deux inéquations sont remplies, l'exportation devient moins chère que la cession d'une licence et l'IDE. Par contre, cette firme s'implante dans le pays V lorsque les conditions suivantes sont satisfaites :

$$p_{v+} I < p_{v+} T$$

$$p_{v+} I < p_{f+} c$$

La production dans le pays V devient dans ce cas plus rentable que l'exportation ou la vente de licence. Enfin, le recours à la cession de licence se justifie lorsque les coûts de la cession sont moins coûteux que ceux des deux autres modes d'entrée.

C'est dans cette même vision que Dunning (1979) a développé le modèle de Hirsch et lui a imposé un cadre de référence lié aux décisions d'internationalisation de la production, (pourquoi ? où ? et comment ?), que nous allons présenter dans le paragraphe suivant.

1.3.2. Paradigme OLI de Dunning

Le principe étant l'existence de trois avantages expliquant le choix d'une firme à investir à l'étranger plutôt que d'exporter ou céder une licence, le prolongement de la théorie de Hirsch consiste à l'influence des variables structurelles des pays, des industries, des firmes sur la formation des variables OLI (Nguyen.H, 2011).

a. Les avantages de propriété : la firme doit détenir un avantage spécifique que les autres ne possèdent pas. Cet avantage compétitif de possession de certains actifs (*Ownership advantage*) qui la caractérise de ses concurrents peut être un produit, un processus de production spécifique, des informations exclusives, une nouvelle technologie, un brevet ou des expériences managériales. Tout cela donne à la firme un pouvoir et une marge de manœuvre sur les marchés à l'étranger à condition que tous les coûts d'installation sont inclus au processus.

b. Les avantages de localisation : la firme doit avoir un avantage à s'implanter localement (*Location advantage*) plutôt que d'exploiter ses avantages pour produire et /ou exporter depuis son pays d'origine. Les avantages de localisation n'incluent non seulement les dotations en ressources mais aussi d'autres facteurs économiques et sociaux tels que la taille du marché, les infrastructures de base, les droits de douanes, les coûts de transport, le degré de développement, les institutions politiques, la stabilité...) et c'est à partir de tout cela que la firme sera en mesure d'effectuer un arbitrage entre les localisations possibles.

c. Les avantages d'internalisation : la firme doit détenir aussi un avantage d'internalisation (*Internalization advantage*), par l'exploitation directe dans le pays hôte au lieu d'exporter. C'est ainsi que cette théorie connue sous l'acronyme « *OLI* », recouvre toutes les formes d'exploitation des marchés étrangers selon la nature de ces avantages.

Dans cette même vision, Dunning(1978) a développé l'influence des variables structurelles sur la firme et la formation des variables OLI. Sur le plan Macroéconomique : les variables structurelles des pays tant d'origine que d'accueil peuvent intervenir par :

La recherche de marché : elle commence d'emblée par l'analyse de la firme de sa part du marché à travers ses exportations vers le pays d'accueil pour pouvoir s'installer, l'objectif étant d'atteindre de nouvelles parts à l'intérieur de ce marché et les pays voisins et tirer profit des coûts de production bas, de transaction et frais de transport.

- **La recherche des ressources :** Parmi les préoccupations fondamentales de la firme est sa disposition des sources d'approvisionnement stables de *matières premières* et *d'énergie*. De nos jours, la recherche de l'efficacité par les investisseurs les amène non seulement de tirer profits des dotations factorielles rares mais aussi du cadre institutionnel et de la structure du marché.
- **La recherche de la position stratégique :** la localisation est motivée est influencée par l'existence d'une distance géographique entre le pays d'origine et pays d'accueil, elle peut être encouragée par l'importance des investissements effectués, le comportement de la firme qui essaie d'avoir une position de leader, les politiques incitatives du pays d'accueil comme les aides aux investissements étrangers.

Sur le plan Microéconomique, la firme influence elle-même ses propres avantages spécifiques par sa taille, sa diversification des produits ainsi que ses politiques d'innovation (dépenses en R&D, accords d'alliances stratégiques, etc.). D'après (Nguyen.H, 2011) La firme peut affecter la formation de la variable (I) par sa capacité à organiser son internalisation.

La variable (L) est également influencée par la Firme multinationale car cette variable dépend de la position du produit dans son cycle de vie, des expériences d'investissement à l'étranger de la FMN...

D'autant plus que *Helpman et Markusen* (1984), ont expliqué que le phénomène d'IDE est essentiellement généré par les différences observées entre les pays développés et ceux en voie de développement en matière de dotations factorielles, taille des marchés, gaps technologiques... tandis que les similarités entre les pays émetteurs et récepteurs favorisent les flux d'investissements croisés de type horizontal *Horstmann et Markusen* (1992) 17, *Egger* (2004)

1.3.3. Développement et limites du paradigme OLI

Le premier défi majeur de la théorie éclectique de Dunning était les critiques des partisans de la théorie de l'internalisation dont (*Buckley 1981,1983 ;Rugman 1981*), partant de l'idée que les imperfections du marché sur les marchés internationaux de produits intermédiaires sont suffisamment nécessaires pour expliquer l'existence des firmes multinationales, et du moment que les avantages de propriété « Ownership advantage » de Dunning n'étaient ni nécessaires ni suffisants pour expliquer cette existence. Il est cependant impératif de considérer la théorie d'internalisation comme étant la théorie de la firme multinationale (Eden & Dai, 2010).

En réponse à ces critiques, en 1983, Dunning a réorganisé les avantages de propriété O en deux groupes : **Type(1) « Oa** ; les avantages de propriété des « actif» et **type (2),type (3)** ont été regroupés sous « **Ot** ;les avantages de propriété transactionnelle »,de manière à intégrer les couts de transaction dans les avantages de propriété. il avait aussi argumenté par son article publié plus tard en 1998,que les avantages Ot reflètent « la capacité des hiérarchies multinationales, vis-à-vis des marchés extérieurs, à capter les bénéfices transactionnels (ou à diminuer les coûts de transaction) découlant de la gouvernance commune de ces actifs, localisés dans différents pays » (Eden L. , 2003)

En fin, la dernière version du paradigme OLI avant la mort de Dunning en janvier 2009, est venue pour mettre le point sur les travaux de **Douglas North (1990 ;1994 ;2005)** tout en évoquant une dynamique évolutive de la perspective institutionnelle sur le modèle « OLI » (Dunning & Lundan, 2009). L'introduction des facteurs institutionnels au sein des composantes « OLI », découle de leurs convictions que la manière dont les firmes multinationales réagissent aux différences entre les institutions transfrontalières est importante pour le maintien de leur compétitivité à long terme.

Le concept introduit « **Oi** ; avantage de propriété institutionnelle » est quasiment distinct des avantages **Oa** et **Ot**, de sorte que ; **O :Oa+Ot+Oi** ; il comprend les structures d'incitation formelles et informelles, les mécanismes d'exécution, les réglementations imposées et les normes, dont chacune peut affecter la prise de décision managériale, l'attitude et même le comportement des parties prenantes de l'entreprise.

De plus, ils ont évoqué le rôle que joue l'innovation organisationnelle/institutionnelle dans la redéfinition des règles de sélection des multinationales en ce qui concerne leur environnement d'exploitation, car l'engagement récent des multinationales dans l'innovation institutionnelle va accroître non seulement la transparence de l'origine de leur capacité mais va mener vers plus de spécialisation et moins d'internalisation de l'industrie.

1.4. Théorie de l'adaptation institutionnelle

La Théorie de l'adaptation institutionnelle a été Développée par Wilhelms Saskia et Witter Stanley (1998), elle désigne la capacité d'un pays à attirer, absorber et retenir les IDE. C'est cette capacité du pays à s'adapter, ou à répondre aux attentes internes et externes de ses investisseurs, qui donne aux pays l'avantage pour exploiter les entrées d'IDE. La nouveauté de cette approche est de combiner les connaissances fournies par différentes disciplines sur les

structures institutionnelles et les appliquer spécifiquement aux flux d'IDE. Les auteurs ont désigné **quatre piliers fondamentaux** sur lesquels repose les IDE ; le milieu socio-culturel, le marché, l'éducation et le gouvernement.

- Le milieu socio-culturel est la plus ancienne et la plus complexe des institutions, elle est à l'origine le résultat de la mise en place des politiques gouvernementales, de la transparence et du bon fonctionnement des marchés financiers et l'efficacité du système éducatif de chaque pays. Le degré de réceptivité des citoyens d'un pays envers différents modèles socio-culturels et commerciaux est fonction de leur niveau d'instruction, et de leur intégration dans l'économie globale. Un degré élevé de réceptivité améliore la capacité d'une nation d'attirer l'IDE. Par contre, les investisseurs étrangers décident souvent d'allouer leurs investissements en se basant sur ce qu'ils perçoivent comme étant une proximité culturelle (Benbayer & Bouanani, 2005).
- L'éducation est l'élément clé d'un système socio-culturel souple qui s'occupe des différentes façons de penser et d'agir. L'adaptation de l'éducation crée et donc assure un environnement attractif pour les IDE à travers un capital humain créatif et innovant en recherche et développement
- Les marchés constituent l'indicateur économique et financier de l'adaptation à l'IDE. Alors que l'éducation est un indicateur du capital humain, le marché reflète le capital physique et financier. L'adaptation au niveau du marché reflète un bon fonctionnement des marchés financiers qui est partie intégrante du processus décisionnel d'investissement des firmes.
- Le gouvernement régit les autres niveaux de l'adaptation institutionnelle, il désigne l'ensemble de politiques gouvernementales d'investissement et de pratiques réglementaires des marchés. L'aptitude gouvernementale d'un pays joue un rôle important dans l'attractivité des IDE car l'hostilité et/ou l'instabilité des politiques publiques augmente les charges de risque et défavorise les multinationales à investir.

Bien que la pyramide des quatre piliers institutionnels soit représentée dans un ordre spécifique, ils sont interdépendants et interagissent à l'ensemble sous différentes formes

1.5. Nouvelles théories du commerce international

L'interdépendance des échanges internationaux et leur développement global ces dernières décennies s'est manifesté par l'apparition de nouvelles stratégies de pénétration des marchés étrangers par les multinationales, appelées IDE d'exportation-plateforme (IDEEP). Selon les

recherches récentes, il est caractérisé comme un investissement étranger effectué dans un pays d'accueil et dont la production est principalement exportée vers des marchés externes (Minda & Ngyen, 2012). L'idée nécessite la création d'une zone de libre-échange : dans une économie mondialisée organisée en zones régionales intégrées, il est conseillé aux FMN d'accroître leurs investissements à l'étranger au lieu d'exporter depuis leur pays natal. Ces zones intégrées leur donnent accès à un marché plus large. Ces recherches se concentrent principalement sur les facteurs influençant le choix du pays de plateforme et sur les nations qui recevront la production.

Ces nouvelles théories du commerce international sont parvenues à pallier les déficiences de la théorie traditionnelle en « plaçant la concurrence imparfaite au coeur de l'analyse et soulignant le rôle central des économies d'échelle et des coûts de transport dans le processus de décision des firmes ».

Cette méthode a engendré deux sortes de stratégies : Selon Brainard (1993), les entreprises horizontales se manifestent lorsque les bénéfices d'une présence près des consommateurs surpassent ceux associés à la centralisation des activités. Dans les pays développés, ce genre d'investissement est généralement mis en œuvre pour obtenir des marchés locaux.

L'approche de Markusen et al. (1996) complète les résultats du modèle Brainard en proposant une stratégie inédite, celle des IDE verticaux. L'objectif de ces derniers est d'obtenir un avantage comparatif, ce qui guide la décision d'implanter les activités des entreprises vers les pays proposant plus de bénéfices. Généralement, ils adhèrent à une perspective traditionnelle des processus de production.

Bien que ces deux stratégies soient distinctes, la différence entre elles demeure incertaine du fait que certaines entreprises mettent parfois en place des stratégies complexes. Elles combinent à la fois des tactiques horizontales et verticales. Selon Yeaple en 2003.

Les nouvelles théories du commerce international (NTCI) complètent les modèles traditionnels en mettant l'accent sur des éléments comme les économies d'échelle, les différenciations de produits, et le rôle des firmes multinationales.

1. Rôle des économies d'échelle

Les NTCI soulignent que les économies d'échelle permettent aux entreprises de réduire leurs coûts unitaires lorsqu'elles produisent en grandes quantités. Ces économies expliquent

pourquoi certains pays exportent des produits similaires malgré des structures économiques comparables, une observation que les modèles traditionnels comme celui de Ricardo n'expliquent pas.¹

2. Différenciation des produits

Selon les NTCI, la différenciation des produits est un facteur clé. Des entreprises situées dans différents pays produisent des variantes distinctes d'un même produit, comme les voitures ou les appareils électroniques. Cela crée un commerce intrabranche où des pays échangent des biens similaires mais différenciés.²

3. Firmes multinationales et innovation

Les grandes firmes jouent un rôle central dans les échanges. Leur capacité d'innover, combinée à leur maîtrise des chaînes d'approvisionnement mondiales, leur donne un avantage compétitif. Elles établissent des réseaux complexes, favorisant l'échange de biens intermédiaires et de savoir-faire.³

Les NTCI enrichissent notre compréhension du commerce mondial en intégrant des facteurs comme les économies d'échelle, la différenciation des produits, et l'importance des firmes multinationales. Ces théories mettent en évidence les forces qui structurent les échanges modernes et expliquent des schémas commerciaux qui échappent aux cadres traditionnels.

2. Les théories de la croissance

La croissance économique est un sujet central en économie, car elle détermine l'amélioration du niveau de vie et le développement économique. Cette section explore trois cadres théoriques principaux : la théorie classique de la croissance, la théorie keynésienne de la croissance, et les théories de la croissance endogène.

¹ Krugman, P. (1983). New Theories of Trade among Industrial Countries. *The American Economic Review*, 73, 343-347.

² Ciuriak, D., Lapham, B., Wolfe, R., Collins-Williams, T., & Curtis, J. (2014). Firms in International Trade: Trade Policy Implications of the New New Trade Theory. *Political Economy: International Political Economy eJournal*. <https://doi.org/10.2139/ssrn.1814226>.

³ Sadek, D., & Derbal, A. (2019). The determinants of international trade in the new new theories of international trade. *Finance and Business Economics Review*. <https://doi.org/10.58205/fber.v3i3.1228>.

2.1. La théorie classique de la croissance

La théorie classique de la croissance trouve ses origines dans les travaux des économistes tels qu'Adam Smith, David Ricardo, et Thomas Malthus. Cette théorie repose sur plusieurs hypothèses clés :

1. Accumulation du capital

Adam Smith, dans *La Richesse des Nations*, met en évidence le rôle crucial de l'accumulation de capital pour stimuler la croissance économique. Selon lui :¹

- La division du travail améliore la productivité en permettant aux travailleurs de se spécialiser.
- L'investissement dans les machines et les outils accroît l'efficacité de la production. Cependant, Smith reconnaît que l'accumulation de capital dépend de l'épargne, elle-même influencée par les comportements des agents économiques et les institutions en place.

2. Rendements décroissants

David Ricardo a introduit le concept des rendements décroissants pour expliquer pourquoi la croissance pourrait ralentir avec le temps. Il soutenait que :

- Lorsqu'on augmente l'utilisation des ressources, comme la terre agricole, chaque unité supplémentaire de capital ou de travail ajouté génère des rendements de plus en plus faibles.
- Ce phénomène est particulièrement visible dans l'agriculture, où la productivité marginale diminue à mesure que des terres moins fertiles sont exploitées.

3. Population et subsistance

Thomas Malthus, dans son *Essai sur le principe de population*, a établi un lien entre la croissance démographique et les ressources disponibles :

- Selon Malthus, la population tend à croître de manière exponentielle, tandis que les ressources, notamment alimentaires, augmentent de façon linéaire.
- Cette divergence conduit à des périodes de pénurie, de famines, ou de guerres, limitant ainsi la croissance économique.

¹ Lucas, R. E. (1988). On the Mechanics of Economic Development. *Journal of Monetary Economics*, 22(1), 3-42.

Malthus a également mis en garde contre les risques de stagnation économique en raison de la pression démographique sur les moyens de subsistance.

4. État stationnaire

L'idée d'un état stationnaire est centrale dans la théorie classique. Les économistes classiques, notamment Ricardo et Mill, prévoient qu'à long terme :

- L'économie atteindra un point où les incitations à investir diminuent en raison de la baisse des rendements sur le capital.
- Les revenus stagnent, et la population reste stable en raison des contraintes démographiques et économiques.
- Cet état stationnaire est caractérisé par une absence de progrès économique significatif, bien que certains auteurs, comme John Stuart Mill, envisagent des avancées dans les domaines non économiques, tels que l'éducation et la culture.

Smith (1776) a également souligné l'importance des institutions pour encourager l'échange et l'innovation. Les idées classiques ont été critiquées pour leur pessimisme, mais elles restent fondamentales pour comprendre les débuts de la pensée économique sur la croissance.

2.2. La théorie keynésienne de la croissance

John Maynard Keynes, bien qu'il ne se soit pas explicitement concentré sur la croissance économique à long terme, a influencé le développement de la théorie de la croissance à travers ses idées sur la demande agrégée et l'investissement. Les extensions keynésiennes de la théorie de la croissance incluent les modèles de Harrod-Domar.¹

1. Le modèle Harrod-Domar

Développé par Roy Harrod et Evsey Domar, ce modèle analyse la croissance économique dans une perspective keynésienne. Il repose sur trois variables principales :

- Le taux d'épargne (S) : La part du revenu national qui est épargnée, car l'épargne alimente les investissements nécessaires à la croissance.

¹ Romer, P. M. (1986). Increasing Returns and Long-Run Growth. *Journal of Political Economy*, 94(5), 1002-1037.

- Le rendement du capital (ICOR), ou coefficient de capital-output) : Il mesure l'efficacité avec laquelle les investissements sont convertis en production. Un rendement élevé signifie que moins de capital est nécessaire pour produire un supplément de production.
- Le taux de croissance de la population active (n) : Ce facteur influence l'expansion potentielle de l'économie pour absorber une main-d'œuvre croissante.

Selon le modèle, la croissance économique est durable si le taux de croissance réel correspond au taux de croissance garanti, c'est-à-dire le taux compatible avec le plein emploi.

Équilibre et instabilité

Le modèle Harrod-Domar souligne que l'économie est intrinsèquement instable :

- Une divergence entre la croissance effective et la croissance garantie peut conduire à des déséquilibres.
- Par exemple, si la demande est insuffisante, cela peut entraîner une sous-utilisation des capacités de production, une augmentation du chômage et une récession. À l'inverse, une demande excessive peut générer une surchauffe économique et de l'inflation.

2. Intervention de l'État

Les keynésiens, s'appuyant sur l'analyse de Keynes, plaident pour une intervention active de l'État pour stabiliser l'économie et favoriser une croissance équilibrée.

Rôle de l'État dans la croissance :

- Stimuler la demande agrégée : En cas de récession, l'État peut augmenter ses dépenses publiques, réduire les impôts ou faciliter l'accès au crédit pour stimuler la consommation et l'investissement.
- Soutenir l'investissement : Les politiques publiques peuvent favoriser des investissements productifs dans les infrastructures, la recherche et le développement, ainsi que l'éducation, contribuant ainsi à une augmentation durable du capital productif.
- Stabiliser les cycles économiques : Grâce à des politiques budgétaires et monétaires contracycliques, l'État peut limiter les fluctuations économiques et maintenir le plein emploi.

3. Impact historique des idées keynésiennes sur la croissance

Les idées keynésiennes ont fortement influencé les politiques économiques des pays développés après la Seconde Guerre mondiale. Cette période, souvent appelée les Trente Glorieuses (1945-1975), a été marquée par :

- Des taux de croissance économique élevés, soutenus par des politiques actives d'investissement public.
- Une réduction du chômage grâce à des politiques favorisant le plein emploi.
- Des systèmes de protection sociale robustes, qui ont renforcé la stabilité économique et réduit les inégalités.

Cette théorie a influencé les politiques économiques des pays développés pendant l'après-guerre, conduisant à des périodes prolongées de croissance stable.

2.3. Les théories de la croissance endogène

Les théories de la croissance endogène, développées à partir des années 1980, cherchent à expliquer la croissance à long terme en intégrant des facteurs internes à l'économie, comme l'innovation, le capital humain, et les externalités positives.¹

1. Rôle de l'innovation : Paul Romer (1986) a introduit l'idée que les investissements dans la recherche et le développement (R&D) produisent des externalités positives, favorisant une croissance auto-entretenu.
2. Capital humain : Robert Lucas (1988) a souligné l'importance de l'accumulation du capital humain, évoquant que l'éducation et la formation augmentent la productivité et génèrent une dynamique de croissance.
3. Rendements croissants : Contrairement aux théories classiques, les théories endogènes acceptent l'idée que certains secteurs, notamment ceux liés à la technologie, peuvent expérimenter des rendements croissants grâce à des effets de réseau et des économies d'échelle.
4. Politiques favorables à la croissance : Ces théories encouragent des politiques axées sur l'éducation, l'innovation, et la création d'un environnement institutionnel favorable pour stimuler la croissance à long terme.

¹ Solow, R. M. (1956). A Contribution to the Theory of Economic Growth. *The Quarterly Journal of Economics*, 70(1), 65-94

Les théories de la croissance endogène ont révolutionné la compréhension des sources de la croissance économique en influençant largement les stratégies économiques modernes.

Les théories de la croissance économique ont évolué depuis les premières idées classiques jusqu'à des modèles modernes basés sur l'innovation et le capital humain. Ces différents cadres théoriques fournissent des perspectives complémentaires pour comprendre les dynamiques de la croissance économique et orienter les politiques publiques.

2.4. Synthèse des essais empiriques sur les IDE et la croissance

Depuis l'article de Romer (1993) sur le modèle de croissance endogène, il a été admis que l'introduction de nouveaux biens dans l'économie joue un rôle important dans le développement. Ainsi, les IDE sont supposés contribuer à la formation de capital du pays hôte en introduisant de nouveaux biens et technologies. Bosworth et Collins (1999) ainsi que Hecht, Razin et Shinar (2002) apportent des éléments de preuve sur des échantillons similaires de pays en développement, montrant que l'effet des entrées d'IDE sur l'investissement domestique est significativement plus important que celui des investissements en portefeuille ou des prêts. Borensztein et al. (1998) testent l'effet des IDE sur la croissance économique dans un cadre de régressions transnationales en utilisant des données sur les flux d'IDE provenant des pays industrialisés vers 69 pays en développement pour la période 1970-1990, et trouvent des résultats suggérant que les IDE « favorisent » l'investissement domestique. De Mello (1999) analyse l'impact des IDE sur l'accumulation de capital, la production et la croissance de la productivité totale des facteurs dans les pays récipiendaires en utilisant des données de panel pour les échantillons de pays de l'OCDE et non-OCDE pour la période 1970-1990. Il ne trouve « aucune preuve en série temporelle de la croissance endogène linéaire dérivée des IDE » pour l'échantillon de l'OCDE (de Mello, 1999 : 137). Il souligne que les IDE ont un effet double sur la croissance. Ils sont censés favoriser la croissance par l'accumulation de capital dans le pays récipiendaire en raison de « l'incorporation de nouveaux intrants et de technologies étrangères dans la fonction de production du pays hôte ». D'autre part, ils stimulent les transferts de savoir-faire grâce à la formation de la main-d'œuvre, l'acquisition de compétences et l'introduction de nouvelles formes organisationnelles, de techniques de gestion, etc. Agosin et Mayer (2000) examinent dans quelle mesure les IDE dans les pays en développement favorisent ou évincent l'investissement domestique à partir de données de panel pour la période 1970-1996. Ils affirment que si les IDE évincent l'investissement domestique ou ne contribuent pas à la

formation de capital, les bénéfices pour les pays récipiendaires devraient être remis en question. Les analyses économétriques menées dans cet article révèlent que l'effet d'éviction domine en Amérique latine, tandis que l'effet d'inclusion est la norme en Asie (et plus faible en Afrique) entre 1970 et 1996. En utilisant un ensemble de pays similaire, Agosin et Machado (2005) testent les effets d'éviction ou d'inclusion pour la période 1971-2000. Ils emploient deux méthodes pour tester la relation ; l'une qui utilise les valeurs actuelles et retardées du taux de croissance et prend les IDE comme variable explicative de l'investissement domestique, et l'autre qui utilise un indicateur de la différence entre la production réelle et la production à pleine capacité. Ils détectent que les IDE ont évincé l'investissement domestique (effet d'éviction) en Amérique latine et que les IDE ont conduit à une augmentation en proportion dans l'investissement total en Afrique et en Asie pendant la période choisie (ce qui signifie qu'ils n'ont eu aucun impact sur l'investissement domestique en Afrique et en Asie). Ils observent un effet d'éviction de l'investissement domestique en Afrique dans les années 1990. Misun et Tomsik (2002) analysent si les IDE ont favorisé ou évincé l'investissement domestique en République tchèque, en Hongrie et en Pologne dans les années 1990 en utilisant un modèle d'investissement total qui introduit, du point de vue du pays récipiendaire, les investissements directs étrangers comme une variable exogène. Ils trouvent des preuves d'un effet d'éviction en Pologne (1990-2000) et d'un effet d'inclusion en Hongrie (1990-2000) et en République tchèque (1993-2000). Lipsey (2000) trouve un coefficient négatif lorsqu'il examine l'impact des ratios de flux d'IDE entrants des cinq années précédentes sur les ratios de formation de capital dans les pays développés (pays de l'OCDE sauf la Grèce, la Turquie, l'Islande et l'Irlande) pour les années 1970-1995. Il souligne que l'on trouverait un coefficient positif si les flux d'IDE fournissaient un financement pour la formation de capital. Apergis et al. (2006) analysent les liens dynamiques entre les IDE et l'investissement domestique et leur étude est la première à tenter d'expliquer cette relation par des techniques de cointégration de panel. Ils utilisent des données annuelles pour 30 pays d'Amérique, d'Asie, d'Europe et d'Afrique pour les années 1992-2002, et détectent une causalité bidirectionnelle entre les IDE et l'investissement domestique à la suite des tests de causalité bivariée et de la cointégration entre les IDE et l'investissement domestique pour tous les groupes de pays choisis à la suite des tests de cointégration multivariée. Le modèle bivarié révèle des preuves en faveur d'une relation positive à long terme, tandis que la relation à long terme est évidente pour les pays asiatiques et africains, mais pas pour les pays américains et européens dans le modèle multi varié. Cela montre que l'effet d'éviction devient dominant

lorsque l'on considère les pays américains et européens. Ces résultats sont parallèles à ceux de De Mello (1999) pour un groupe de pays développés et à ceux de Lipsey (2000) et Agosin et Mayer (2000) en ce qui concerne leurs résultats pour l'Amérique latine mentionnés ci-dessus. Il existe également plusieurs études de pays individuels liées à ce sujet. En examinant le comportement d'entrée et de sortie des entreprises dans les industries manufacturières belges pendant les années 1990–1995, Backer et Sleuwaegen (2003) suggèrent que « la concurrence des importations et les investissements directs étrangers découragent l'entrée et stimulent la sortie des entrepreneurs nationaux ». Mais ils soulignent que, en raison des effets d'« apprentissage, de démonstration, de mise en réseau et de liaison entre les entreprises étrangères et nationales », l'effet d'éviction peut être atténué, modéré ou même inversé à long terme, car ils insistent sur le fait que les IDE auront des effets positifs sur l'entrepreneuriat domestique à long terme. Harrison et McMillan (2003) trouvent des preuves que les IDE évincent l'investissement domestique, car les entreprises étrangères financent leurs investissements en empruntant dans le pays hôte, ce qui augmente le taux d'intérêt du pays hôte, en utilisant une base de données microéconomique d'entreprises en Côte d'Ivoire. Kim et Seo (2003) analysent la relation dynamique entre les IDE entrants, la croissance économique et l'investissement domestique en Corée pour la période 1985-1999. Ils emploient un modèle d'autorégression vectorielle et des techniques de comptabilisation des innovations et trouvent que les IDE n'ont aucun effet significatif sur la croissance économique ; la croissance économique semble influencer de manière significative et très persistante le niveau futur des IDE ; et que les IDE n'évincent pas l'investissement domestique en Corée. Un résultat intéressant est qu'une augmentation de l'investissement domestique semble évincer l'afflux d'IDE. Titarenko (2006) réalise une analyse économétrique de la fonction d'investissement total de la Lettonie pour la période 1995-2004. Il suit l'approche décrite dans Agosin et Mayer (2000) et régressa l'investissement total sur les valeurs retardées des ratios IDE/PIB, investissement/PIB et croissance du PIB, et trouve les estimations de leurs coefficients en utilisant les moindres carrés. L'article montre des preuves que les IDE évincent l'investissement domestique en Lettonie.

3. Synthèse des différents déterminants de la localisation des IDE :

Plusieurs classifications des déterminants des IDE ont été proposées. Pour mieux les cerner, les travaux théoriques et empiriques les a regroupés en deux grandes parties ; déterminants économiques et institutionnels.

3.1. Déterminants économiques

Il sont liés à la recherche de nouveaux marchés, de matières premières, la réduction des coûts de transport des matières premières, cout de la main-d'œuvre, aux infrastructures de bases...etc. La littérature ayant trait aux déterminants de localisation des IDE se caractérise par diverses études empiriques. Ces études ont montré que les variables macroéconomiques comme la taille du marché et le niveau du PIB par tête du pays d'accueil sont les facteurs les plus importants qui déterminent l'IDE. Ils sont considérés comme des indicateurs reflétant le pouvoir d'achat moyen du marché et le niveau de productivité de la main d'œuvre disponible.

-La taille du marché du pays hôte joue un rôle important dans l'attractivité des investissements étrangers, particulièrement lorsque le marché permet l'exploitation des économies d'échelle pour les investissements de substitution aux importations.

-Le coût de la main-d'œuvre Dans les aspects de localisation, le coût des travailleurs locaux est également important, surtout lorsque l'investissement vise à favoriser l'exportation. Mody et Srinivasan en 1998.Plus le revenu par personne est supérieur, plus les investissements directs étrangers horizontaux sont stimulés avec un impact incertain sur les IDE verticaux.

(Lim, 2001; Basu et Srinivasan, 2002). Dans le cadre de leur étude sur les déterminants des flux de capitaux privés dans les pays d'Asie de l'Est et d'Amérique latine, Hernandez et al (2001) ont classé les variables étudiées en deux facteurs, les « pulls factors » et « pushsfactors ». Ils considèrent que les « pulls factors » sont les facteurs qui attirent les investisseurs étrangers. Ce sont des indicateurs macroéconomiques comme :PIB/tête, taux de croissance, stabilité économique, degré d'ouverture de l'économie, la présence d'infrastructures, un marché local en expansion, un bon climat d'affaire avec un bon environnement encadrant les investisseurs. Cependant les « pushsfactors » sont des facteurs qui sont de nature à décourager l'arrivée des investissements étrangers, ils sont liés aux coûts d'opportunité.

La taille économique du pays d'accueil et du pays investisseur compose pour Ferrera et Henriot(2004) un déterminant puissant de la situation des entreprises multinationales, ce qui semble valider le modèle horizontal. les entreprises étrangères choisissent la localisation de leurs activités en fonction de plusieurs caractéristiques internes, quant aux autorités publiques du pays hôte, elles essaient de leur part de mettre en valeur leur territoire auprès des investisseurs étrangers par le biais des politiques adaptées au contexte international. Dans le cadre de leur article « Privat Investment and macroeconomic adjustment » Serven, Solimano

(1992), soulignent l'importance de la crédibilité des politiques dans l'attractivité des IDE, car les incertitudes liées aux changements fréquents peuvent dissuader l'afflux des investisseurs étrangers.

L'analyse empirique effectuée par Lim (1982) sur 27 pays en développement, entre 1965 et 1973, a montré la limite des mesures fiscales incitatives sur les flux d'IDE devant la faible performance de ces économies et l'inexistence de politique publique encadrée et les ressources à exploiter. Mc Millan(1995) a également conclu que les incitations fiscales ne peuvent avoir un impact positif sur les flux d'investissements provenant de l'étranger que si le pays répond à certains critères fondamentaux qui sont : la taille et croissance du marché, les ressources exploitables, la stabilité politique et le développement des infrastructures...). D'autres facteurs primordiaux tels que l'importance de la situation géographique, la relation commerciale avec l'extérieur et le rôle que joue le gouvernement local dans la mise en place de politiques d'incitations propres à la région ont permis l'apparition des investisseurs étrangers dans la Chine du sud (Le-yin zhang 1994).

Par ailleurs, l'attractivité d'un territoire selon l'approche de Mucchielli peut être composée à partir d'un ensemble de variables inter-liés comme la qualité des infrastructures, le cadre institutionnel, la stabilité économique et politique, l'existence d'un marché, le savoir-faire et une main-d'œuvre bon marché. Les entreprises privilégient plutôt une approche hiérarchisée dans le choix de leur localisation, choix d'un pays, ensuite choix d'une région au sein du pays retenu Mayer et Mucchielli (1999) .Pour ce qui de la nouvelle économie géographique, développée par les travaux de Krugman, les firmes cherchent à localiser leurs activités de production dans des pays où plusieurs facteurs sont réunis (une demande élevée, un accès facile des biens aux consommateurs, des coûts de production et de transport plus faible).C'est donc ce qui pousse à la concentration ou à la dispersion géographique de la production. Un autre facteur d'attractivité considéré comme primordial aux yeux des firmes, et vecteur d'économie d'agglomération, c'est la qualité des infrastructures. En effet, la disponibilité des infrastructures est une condition indispensable pour les stratégies d'intégration complexes est la capacité à relier les filiales spécialisées dans des réseaux mutuels d'activités à travers des installations d'infrastructures adéquates. De telles installations comprennent des moyens de télécommunication de haute qualité ainsi que des systèmes de transport fiables, notamment pour les filiales étrangères qui font partie d'un processus de production en flux tendu mais aussi pour les sièges sociaux régionaux CNUCED (1998). Les économies d'agglomération

proviennent de la présence d'autres entreprises, industries et la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée.

Pour leur part, les coûts de transport, se voient incarnés par plusieurs indicateurs distincts parmi les régressions déterminant la localisation des IDE. La distance géographique est celui de ces indicateurs qui est le plus largement utilisé. L'éloignement du pays d'accueil entraîne des coûts de transport plus élevés censés favoriser l'implantation d'une filiale pour desservir le marché local par rapport aux exportations. Il est à noter que la distance géographique se voit souvent accompagnée de la distance culturelle et linguistique dans les équations de gravité appliquées aux IDE. En effet, plus un pays d'accueil propose des ressemblances culturelles avec le pays d'origine d'une firme multinationale et plus cette dernière pourra y installer une filiale facilement et s'évitera des coûts d'adaptation dispendieux. Globerman et Shapiro (2003) trouvent que la localisation des flux d'IDE sortants américains est déterminée entre autres par l'usage de la proximité culturelle et l'utilisation de la langue Anglaise dans le pays d'accueil. Idem pour Buch, Kleinert et Toubal (2003) qui s'intéressent, quant à eux, à l'impact de l'utilisation de la langue allemande sur les activités des filiales étrangères d'origine Germanique entre 1990 et 2000.

Il convient de remarquer que l'étude de Stein et Daude (2001) s'appuie, quant à elle, sur une variable culturelle distincte pour expliquer ces flux de capitaux. Il s'agit des liens dus au passé colonial de certaines économies d'accueil. Ces auteurs, à partir des stocks bilatéraux d'IDE de 1996 en provenance de pays membres de l'OCDE, arrivent à la conclusion que les anciennes colonies ont un léger avantage d'attractivité par rapport aux autres territoires vis-à-vis des IDE en provenance de leur ancienne métropole.

3.2. Déterminants institutionnels :

Ces derniers temps, bon nombre d'experts portent une attention particulière aux déterminants de localisation institutionnels, facteurs de bonne gouvernance ou encore « institutions ». Ce terme désigne l'ensemble de règles formelles et informelles régissant les actions des individus et des organisations dans une société.

L'intérêt des déterminants institutionnels réside dans la nature du lien entre la firme et la qualité des institutions du pays hôte, cette relation influe d'une part sur la décision d'installation de la firme, d'autre part sur la nature d'activité. Du fait de la difficulté pour mesurer l'impact des institutions sur les IDE, certains organismes internationaux se sont

spécialisés dans l'estimation des facteurs clés, soit à partir d'une synthèse d'indices, des essais empiriques ou bien des sondages pour dégager un consensus général qui renvoi à l'étude de trois piliers ; la démocratie, la corruption et le cadre judiciaire et administratif d'un pays.

Il est connu que la stabilité d'un pays ne se limite pas qu'à ses performances économiques mais également à son climat politico-social. Car, la fréquence et la violence des successions de gouvernement, des grèves...risquent de dissuader les investisseurs d'aller s'implanter durablement dans un territoire. Une fois que la stabilité politique, économique et sociale est acquise, le pays sera prêt pour mettre en œuvre tous les instruments nécessaires pour rendre son territoire attractif (les réformes, système fiscal, promotion de la santé et de l'éducation, privatisation des entreprises, libéralisation du marché. Cependant, l'efficacité de ces mesures gouvernementales favorables aux IDE dépend de la crédibilité des institutions qui les encadre (De prost 2012).

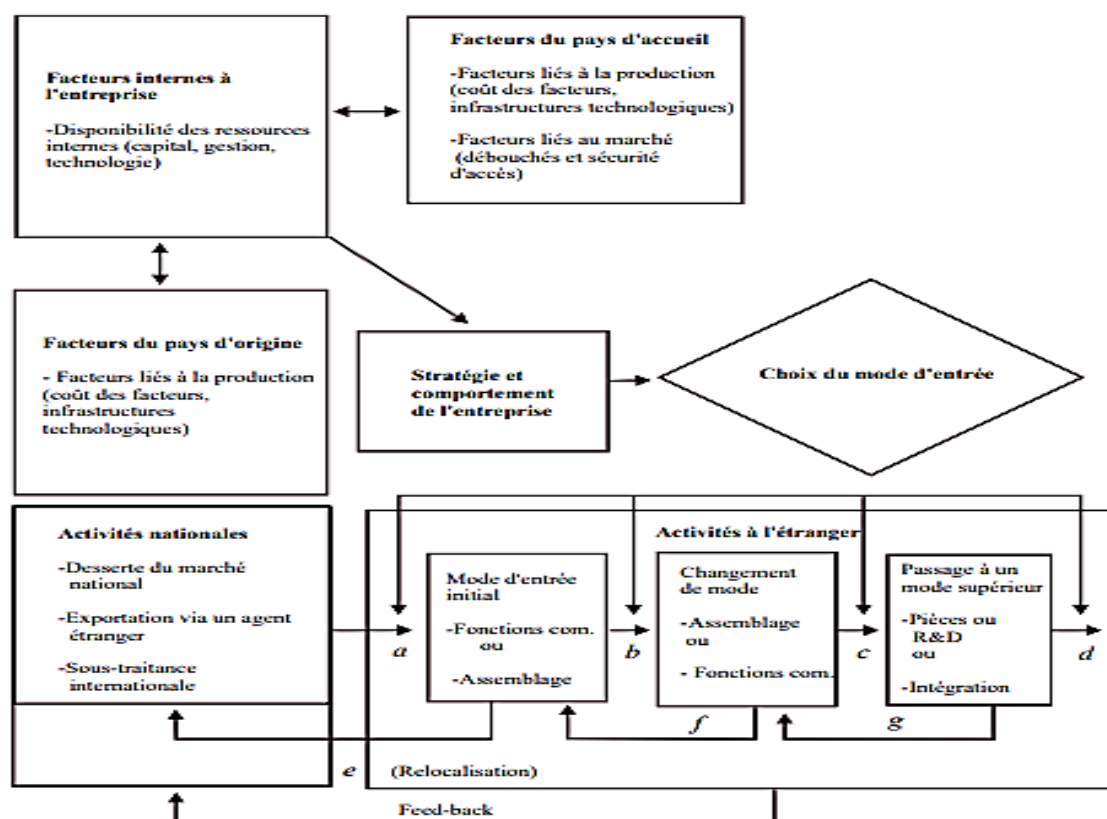
L'utilisation de certains indicateurs a permis de dégager un consensus empirique sur la relation entre institution et investissement direct étranger, une économie démocratique, dénuée de corruption, transparente et pourvue d'un environnement légal efficace et impartial semble intéresser plus les investisseurs internationaux. L'étude économétrique faite par Bénassy, Coupet et Mayer (2005) sur l'impact de l'environnement institutionnel sur l'investissement étranger dans 52 pays étrangers a démontré l'efficacité du secteur public comme un déterminant majeur des entrées d'IDE. Cela comprend le système fiscal, la facilité dans la création des entreprises, l'absence de la corruption, la transparence, la sécurité des droits de propriété et l'efficacité de la justice et des normes prudentielles. Les efforts visant l'amélioration de la qualité des institutions, de les rendre convergents vers ceux des pays d'origine peut aider les pays en développement à recevoir davantage d'IDE. Il y a lieu de noter que la mauvaise qualité institutionnelle qui transparaît dans le domaine économique est liée à des institutions politiques peu efficaces. En d'autres termes, il s'agit d'un système dans lequel les organes de représentation de la société se montrent incapables d'adopter les réformes qui permettent aux mécanismes de marché de fonctionner efficacement (Boualam.F2010)

3.3. Cadre conceptuel pour l'analyse des décisions d'investissement

Le choix d'un mode d'entrée repose sur une évaluation complète de nombreux facteurs (Root, 1986). Lorsqu'elles décident d'investir, les entreprises doivent considérer non seulement les facteurs économiques mais aussi les aspects organisationnels et stratégiques. D'après

certaines études sur les multinationales (par exemple Bartlett et Ghosgal, 1989 ; Root, 1986), de nombreux facteurs influencent le choix du mode d'entrée. En général, les entreprises évaluent ces paramètres un à un puis font leur choix sur la base d'arbitrages complexes. Certains auteurs notent aussi qu'il peut y avoir arbitrage entre la productivité et la flexibilité ; Bartlett (1984) cite l'exemple d'un fabricant de détergents pour lequel cela a été le cas. Une fois le mode d'entrée initial choisi, l'évolution des facteurs externes ou internes peut inciter ou contraindre les entreprises à revoir leur décision et à opter pour un mode supérieur ou inférieur. Les facteurs externes incluent les facteurs du pays d'origine et ceux du pays d'accueil. Pour comprendre comment opèrent ces changements, il est nécessaire d'adopter un cadre plus dynamique et plus complet. La figure (3), représente ce nouveau cadre dans le contexte le plus large. Bien que le changement de mode puisse être motivé uniquement par l'évolution de l'environnement extérieur ou uniquement par celle des compétences internes, il résulte le plus souvent d'interactions dynamiques entre les deux processus, qui rendent les conditions plus ou moins favorables pour chaque mode d'investissement. Pour un ensemble de circonstances donné, les entreprises s'efforcent de choisir le « bon » mode d'entrée sur leurs marchés cibles. Cependant, même dans des conditions initiales identiques, les entreprises peuvent mettre en œuvre des stratégies et des comportements différents. La décision finale dépend de la stratégie poursuivie pour atteindre des objectifs spécifiques et de l'attitude adoptée vis-à-vis de cette stratégie. Par conséquent, la stratégie et le comportement peuvent, au bout du compte, être les déterminants décisifs des choix d'investissement pour un ensemble de facteurs externes et internes donné. Autrement dit, les facteurs internes et externes sont nécessaires mais pas toujours suffisants pour déterminer les choix d'investissement. Comme il a été vu dans les précédents chapitres, le changement de mode d'entrée se déroule selon une certaine séquence. Cela implique que les entreprises fondent leurs nouvelles décisions d'investissement sur l'évaluation des modes d'investissement existants, qui leur servent de référence. Lorsqu'elles jugent leurs modes existants satisfaisants, elles peuvent décider de passer à des modes supérieurs.

Figure 3 : Dynamique d'analyse des décisions d'investissement



Source : (OCDE, l'IDE des pays en développement: un vecteur d'échanges et de croissance, 2002)

Le schéma reprend l'ensemble des facteurs internes et externes essentiels qui affectent les modes d'entrée ainsi que les objectifs des entreprises, et qui sont pris en compte dans leurs stratégies de croissance (OCDE, 2002).

-Les ressources internes des entreprises :

Elles englobent la gestion, le capital, la main-d'œuvre et les technologies de production, les entreprises disposant de ressources internes abondantes peuvent choisir des modes d'entrée supérieurs, tandis que celles qui ont des ressources limitées ou insuffisantes ont une marge de manœuvre réduite. C'est à dire : plus les entreprises sont dotées sur le plan de la gestion, du capital, de la technologie et du savoir-faire productif et commercial, plus le choix des modes d'entrée auxquels elles ont accès est large, et inversement. En générale, les entreprises au fur à

mesure qu'elles accumulent plus de technologies, elles seront capables de déployer leurs installations plus largement entre pays en développement et pays développés.

Les capacités internes des entreprises incluent divers éléments qui peuvent être représentés par de nombreuses variables. Celles qui sont les plus fréquemment utilisées dans les analyses empiriques sont la taille des entreprises et l'intensité de R&D. La plupart des entreprises des pays en développement ont des compétences commerciales, de gestion et de production limitée. Toutefois, le niveau de ces contraintes varie d'une entreprise à l'autre et certaines parviennent à les surmonter en investissant à l'étranger.

-Les facteurs liés au marché ;

Les industries exportatrices de la plupart des NPI sont tributaires des grands marchés étrangers, en particulier les États-Unis et l'UE, car les débouchés sur les marchés intérieurs sont relativement étroits. Les menaces que peuvent brandir ces pays constituent donc une question de survie pour les entreprises exportatrices. Le renforcement des mesures de protection dans les pays développés, y compris les mesures antidumping, les actions de sauvegarde et la restriction volontaire des exportations, a conduit les entreprises des PED à adopter des stratégies défensives, qui varient en fonction des enjeux et des ressources disponibles.

Lorsque les enjeux sont de taille et que l'entreprise dispose de moyens financiers et de gestion suffisants, elle peut transférer ses activités de production sur le marché local pour contourner les barrières commerciales et adopter une stratégie de conquête des marchés plus agressive.

Les décisions d'investissement peuvent aussi être influencées par l'émergence de nouveaux débouchés commerciaux, qui ont eux-mêmes deux sources possibles :

-Les marchés locaux à croissance rapide de certains pays en développement tels que les économies asiatiques émergentes, offrent un potentiel commercial significatif qui est en expansion rapide. Ces pays appliquent une politique commerciale et industrielle protectionniste combinée à des mesures de promotion des IDE, qui encouragent les entreprises étrangères à s'implanter sur ces marchés.

-Apparition de nouveaux débouchés à la faveur de l'intégration économique régionale. Les variables les plus communément utilisées pour représenter les facteurs liés au marché dans les

analyses empiriques sont la taille du marché, le taux de croissance du marché et les politiques commerciales des pays d'accueil.

-Les facteurs liés à la production ;

il est bien connu que la répartition spatiale des activités industrielles est normalement déterminée par les coûts de production et de transport, sauf que les coûts de production ont connu une évolution rapide dans les pays en développement. Pour effectuer leur choix, les entreprises comparent les coûts de production des pays étrangers et du pays d'origine, et, si les premiers sont moins élevés, elles peuvent envisager d'engager des investissements à l'étranger. A cet effet, les coûts de production sont le principal déterminant géographique des IDE. Ils sont généralement dictés par le coût des facteurs, à savoir la main-d'œuvre et les matériaux. Par exemple, le secteur de l'électronique consomme peu de matières premières, ce sont les coûts de main-d'œuvre qui influencent le plus les décisions d'investissement à l'étranger.

Pour certains investissements, la compatibilité des sites d'implantation avec les nouvelles technologies de production (l'infrastructure technologique) est devenue un facteur plus important. Même s'il ya d'autres variables qui affectent le choix des sites de production mais les facteurs liés à l'implantation sont plus importantes, elles varient d'un secteur à l'autre.

-Stratégie et comportement des entreprises ;

La recherche du profit est un objectif fondamental des entreprises. Pour y parvenir, certaines privilégient l'accroissement des parts de marché tandis que d'autres mettent l'accent sur les bénéfices à court terme. Certaines entreprises privilégient la première option, tandis que d'autres préfèrent s'agrandir, même si elles doivent sacrifier leurs bénéfices à court terme, c'est d'ailleurs se sont les modes de croissance les plus suivis ces dernières décennies et, en conséquence, elles ont adopté des stratégies agressives et risquées en matière d'IDE.

Les entreprises peuvent se développer en augmentant leur production ou leurs ventes d'un produit unique fabriqué dans une usine unique. Dans la réalité, elles ont cependant plutôt tendance à s'étendre en diversifiant leurs produits et leurs marchés afin d'exploiter les économies de champs. En fonction de la stratégie retenue, les entreprises peuvent se diversifier dans d'autres secteurs ou sur d'autres marchés. Certains prétendent que la première option est plus délicate, car il est plus facile de transférer technologies et savoir-faire entre

marchés qu'entre secteurs (Lee, C. et Lee, K., 1991). Pour cette raison, certaines entreprises des PED, y compris des entreprises coréennes, ont adopté une stratégie d'investissement à l'étranger pour atteindre leurs objectifs de croissance. Malgré tout, les entreprises peuvent adopter des stratégies différentes même si, elles sont confrontées aux mêmes facteurs affectant les décisions d'investissement. La stratégie est donc un facteur indépendant. C'est aussi un facteur qualitatif, qui dépend essentiellement de l'attitude des dirigeants ou du comportement de l'organisation. Pour cette raison, il peut difficilement être représenté par une variable quantitative. Il est néanmoins possible de considérer que les mesures de concentration économique et les ratios d'exportation des entreprises qui investissent sont indirectement liés à la diversification des produits et des marchés et qu'ils peuvent donc être utilisés comme variables (OCDE, l'IDE des pays en développement: un vecteur d'échanges et de croissance, 2002)

4. IDE et pays récepteurs, quel effet ?

Les questions liées aux effets des IDE et la façon dont ils affectent le pays d'accueil et le pays d'origine ont fait l'objet des recherches abondantes par les différents acteurs de la pensée économique. Ce n'est qu'au milieu des années 90 que l'IDE a été communément considéré comme positif et bénéfique. De nos jours, l'accroissement des mouvements de multinationalisation des institutions et des flux d'investissements internationaux étendus par le phénomène de globalisation laisse dire que les opinions sur les effets de l'investissement direct étranger sont partagées entre positives et négatives.

Les recherches récentes de (Hwy-Chang Moon, 2016) sur les différents impacts des IDE sur les pays hôtes, jugent qu'il est primordial de comprendre tout d'abord les opinions des gouvernements en commençant **par le protectionniste, le libre marché et le nationalisme pragmatique** sur ce phénomène, l'idée est liée aux perceptions précisant la manière dont les gouvernements perçoivent les investissements étrangers pour la mise en œuvre de leurs politiques,

Le protectionnisme radical trouve ses origines dans la théorie économique Marxiste où les multinationales sont considérées comme instrument *d'expansion impérialiste* agissant dans un seul objectif qui est l'exploitation des ressources des pays d'accueils aux profits de leurs pays d'origine tout en détruisant leurs économies. Selon les radicalisâtes, le transfert de

technologies et de connaissances est faible voir insignifiant du fait que les technologies avancées et les décisions sont étroitement détenues et contrôlées par les multinationales.

Etant donné que les technologies innovantes ne peuvent pas être transférées aux industries des pays hôtes, les employés se contentent de prendre en charge des tâches peu qualifiées et répétitives, ce qui entrave le développement qualitatif des emplois et de connaissances. La vision **du libre-marché** remonte à l'ère de l'économie classique et aux différentes théories du commerce international d'Adam Smith et David Ricardo. Ce classique de l'économie mondiale a été élargi pour intégrer l'économie de l'investissement direct étranger. Selon la théorie de l'avantage comparatif de Ricardo (1817), l'échange international est basé sur la spécialisation de chaque pays selon son propre avantage comparatif par rapport à d'autres pays. Dans ce cadre les multinationales sont d'une utilité très importante car elles sont les acteurs qui dispersent la production de biens et services qui se trouvent dans différentes localisations à travers le monde. En théorie, les pays ont encouragé la abolition des limitations sur les IDE entrants et sortants mais en réalité aucun régime n'a adopté la conception du marché libre sur l'IDE « restrictions liées à la sécurité nationale, des industries comme le transport aérien, maritime, téléphonie, services financiers (Richardson, 2011) ».

Le plus courant dans le **nationalisme pragmatique** c'est l'effort fourni par les gouvernements pour mettre en œuvre les deux programmes (le protectionnisme radical et le libre marché) pour atténuer les menaces et booster leurs économies nationales grâce à l'IDE. (Branstetter et Feenstra (2002). Ces politiques sont conçues pour accueillir l'IDE tout en profitant aux pays hôtes des avantages liés aux compétences, technologies et emplois.

L'exemple le plus illustratif est celui de la politique du gouvernement Japonais qui était jusqu'aux années 80 restrictive à l'entrée des IDE, en particulier ceux parvenant des Etats-Unis et qui disposent de vastes ressources managériales pouvant entraver son développement industriel et technologique. Cependant au cours des années 1960, le gouvernement japonais a laissé IBM établir une filiale exclusive car c'était la seule source de technologie informatique que les entreprises japonaises en avaient besoin pour le traitement de leurs données. Ceci a montré que l'absence d'alternatives comparables à la disposition des Japonais a permis à IBM d'ouvrir le marché japonais. Du point de vue de ce gouvernement, les avantages de l'IDE dans un tel cas : la stimulation qu'IBM pourrait donner à l'économie japonaise l'emportait sur les coûts perçus.

De nos jours, l'extension des actions de multinationalisation des entreprises et des flux d'investissements internationaux développés par le phénomène de globalisation « mondialisation », sont au centre de la problématique de développement, il s'agit d'un croisement d'intérêt entre les multinationales qui cherchent à pénétrer les marchés étrangers et les gouvernements qui cherchent à attirer ces capitaux pour profiter de leurs bienfaits économiques.

4.1. Effets des IDE sur la croissance économique

De nos jours, les décideurs politiques tendent à reconnaître que l'IDE est l'un des principaux moyens pour améliorer les performances économiques de leurs pays à travers l'apport en technologies innovantes par les firmes étrangères.

L'effet positif que l'investissement étranger exerce sur la croissance économique des pays hôte est visible par l'amélioration de la productivité des facteurs pour l'accès au marché d'exportation Blomström et Kokko (1997). En se basant sur le modèle de croissance économique endogène, (Borensztein, De Gregorio, & Lee, 1998) ont examiné empiriquement le rôle de l'IDE dans le processus de diffusion des technologies avancées et leur impact sur la croissance économique de (69) pays en développement sur la période (1970-1989). Les résultats ont montré qu'il existe deux conditions pour que l'ide contribue relativement plus à la croissance économique des pays hôtes que l'investissement local domestique :

- Avoir un seuil minimum de stock en capital humain pour que la productivité de l'investissement étranger se réalise.
- Avoir une capacité d'absorption des technologies de pointe disponible et suffisante.

Une conclusion à laquelle est parvenu (De Gregorio, 1991) en utilisant un panel de 12 pays de l'Amérique latine et qui approuve que l'efficacité absolue de l'ide provient de la combinaison entre les compétences managériales étrangères modernes, la main-d'œuvre locale et les intrants nationaux.

Il y'a lieu de rappeler que l'effet de l'ide sur la croissance par l'intermédiaire de la formation de capital sur le marché intérieur du pays d'accueil a été abondamment étudié, à divers niveaux et à l'aide de divers types de données comme le montre la contribution antérieure de De Mello (1999) dans ce sens. Il reconnaît que la croissance économique du pays d'accueil dépend de (02) niveaux essentiels, à savoir :

- Intensification du capital par la diffusion de nouvelles technologies et l'acquisition de nouvelles compétences en capital humain débouchant sur un niveau de productivité très élevé.
- Investissements en R&D par le transfert de connaissance et l'introduction de nouvelles formes de gestion et d'organisation et de management....La littérature récente sur la croissance a mis en évidence la dépendance des taux de croissance à l'égard de la croissance intérieure.

4.2. Effets sur la productivité :

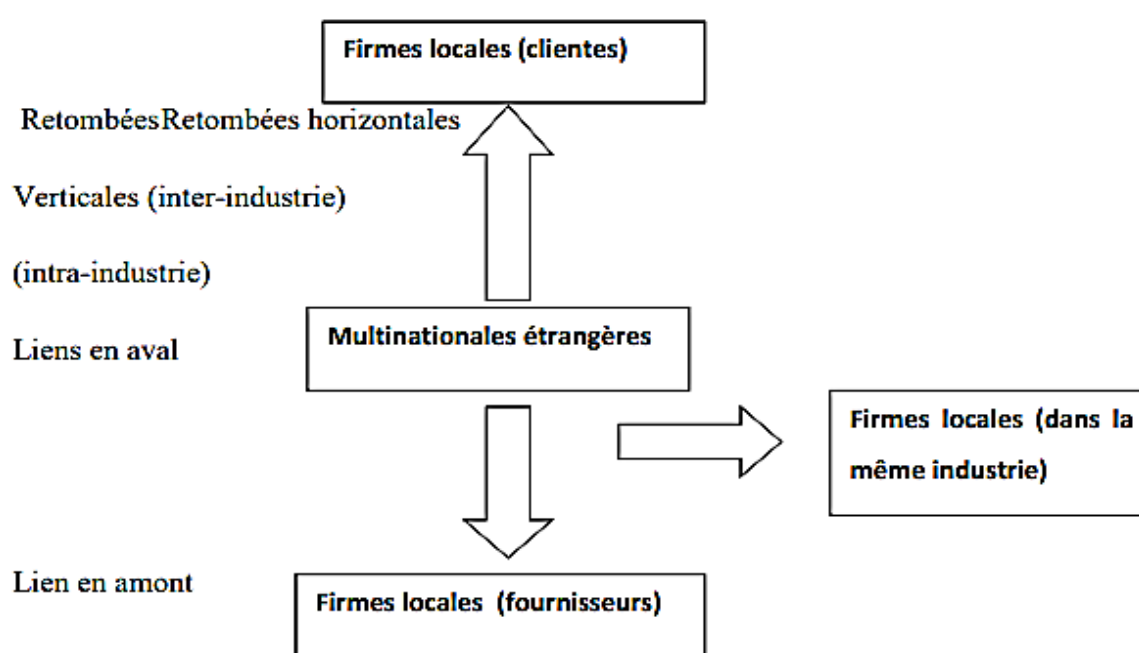
Caves 1974 et Globerman 1979 ont été pratiquement les premiers qui ont tenté de mesurer l'impact des IDE sur la productivité en Australie et Canada, leur étude a révélé l'existence d'externalités positives au niveau intra-industrie dans ces deux pays développés. Plus tard en 1992, l'étude documentée de la CNUCED a soutenu clairement le rôle de l'investissement étranger direct comme moteur de croissance qui mène à accroître la production et la productivité des pays hôtes par l'augmentation de leur stock de capital, l'utilisation efficace des ressources et l'absorption de celles inutilisées.

Lipsey (2002) a résumé l'impact de l'investissement étranger sur la productivité du pays d'accueil en (03) principaux points : (1) les établissements sous contrôle étrangers ont tendance à avoir des niveaux de productivité plus avancés que les entreprises nationales grâce au savoir-faire, pratiques managériales modernes et de technologies innovantes qu'elles apportent et transfèrent au pays hôtes. Ce processus induit à l'augmentation globale du niveau de productivité de la firme résultant de la contribution directe de ces mêmes établissements à la productivité de l'économie d'accueil. (2) Les pratiques de gestion améliorées peuvent générer des retombées de productivité intra-industries des entreprises sous contrôle étrangers vers les entreprises nationales. (3) Les entreprises sous contrôle étranger dans une industrie peuvent aussi avoir une influence positive sur la productivité des industries de fournisseurs (en amont) et d'utilisateurs (en aval) dans le pays hôte en raison des liens qui existent entre les industries.

A ce sujet (Wang & Gu, 2006), expliquent comment la capacité d'absorption d'une industrie facilite les retombées de l'IDE en industrie canadienne, par exemple les entreprises nationales dans les industries (en aval) peuvent profiter de l'IDE grâce à l'amélioration de la qualité des intrants intermédiaires, la baisse des coûts de ces intrants et d'un meilleur service à la clientèle. Donc, plus la capacité d'identifier, d'acquérir et d'utiliser la technologie diffusée via

l'ide d'un secteur est élevée plus les gains de productivité de l'ide dans les secteurs (en aval) sont importants. A ce sujet ,la plupart des étude empiriques utilisant des données sur les pays développés trouvent que la présence de l'investissement étranger peut augmenter le transfert de technologie ainsi que sa diffusion.

Figure 4 : Effets sur la productivité et l'investissement étranger



Source : Centre sur la productivité et la prospérité « Productivité et prospérité au Québec ».HEC Montréal .2010

Les retombées sur le plan de la productivité peuvent résulter d'une concurrence accrue des entreprises locales qui cherchent à devenir les fournisseurs de multinationales, par la démonstration de nouvelles technologies, la formation de nouveaux travailleurs. En effet, la présence des multinationales sur le territoire, les standards de qualité exigés sur les intrants qu'elles achètent oblige les entreprises locales qui affichent un retard technologique à

améliorer leur processus de production et leur situation concurrentielle pour rester actifs dans le marché et gagner des parts (liens en amont).

La plupart des études confirment que les retombées positives de l'ide sur la productivité des pays d'accueils, mais à un degré différent qui dépend de l'industrie, de l'économie ainsi que les facteurs liés à la capacité d'absorption de l'économie d'accueil.

4.3. Effets sur la concurrence :

Théoriquement, l'arrivée des entreprises étrangères dans le pays d'accueil poussent les entreprises locales à fournir plus d'effort et d'amélioration en matière de productivité (baisse des couts, affectation efficiente des ressources...) pour mieux conserver leurs parts de marché.

Cependant la présence des capitaux étrangers peut avoir une forte influence sur la concurrence et la concentration sur les marchés des pays d'accueil. Le modèle théorique présenté par Kokko (1996) a montré que les externalités de la concurrence ne sont pas proportionnelles à la présence des firmes étrangère. L'étude faite par Sgard.J. (2001), sur un échantillon d'entreprises hongroises a fait ressortir que le danger pour les entreprises domestiques/locales est plus important lorsque les IDE sont en direction du marché intérieur (concurrence directe), en revanche, si les IDE visent des secteurs destinés à l'exportation, il n'y a pas de concurrence directe avec les entreprises locales.

L'entraînement positif que peut avoir la présence des firmes étrangères sur la concurrence locale peut se traduire par une amélioration de la productivité et une efficience dans l'affectation des ressources. Par ailleurs, une pression concurrentielle sur les firmes domestiques peut paraître avantageuse dans une certaine mesure, mais elle peut être dangereuse et entrave la concurrence.

4.4. Effets sur le transfert de technologies

Nul ne peut nier l'apport des capitaux étrangers en technologies modernes puisque leurs activités en Recherches-Développement (R&D) et leur niveau de technologie sont généralement les plus élevés. C'est la raison pour laquelle la contribution essentielle que les pays hôtes souhaitent de la part des firmes est la technologie. A un certain stade théorique, le transfert de technologie se traduit normalement par les échanges intra-entreprises entre la société mère et ses filiales à l'étrangers.

Wang et Blomström (1992) ont développé un modèle dans lequel le chargement technique international via les IDE est perçu comme un phénomène endogène, résultat de l'interaction stratégique entre les firmes étrangères et les firmes domestiques, ils ont accordé une attention très particulière aux *conditions préalables* favorisant l'attrait de l'IDE à haute technologie en insistant sur le rôle que devraient jouer les autorités de tutelle du pays d'accueil, notamment l'effort d'apprentissage des firmes domestiques.

Plus tard en 1998, Blomström et Kokko (1998) ont déterminé trois moyens permettant la diffusion des externalités : ***la concurrence, la formation de la main-d'œuvre et les transferts technologiques***. Dès leur entrée sur le marché local, les multinationales stimulent la concurrence et obligent les entreprises locales de se rendre productives et compétitives, Le capital humain nous renvoie aux programmes de formations établi à l'intérieur du pays, il est d'une nécessité primordial dû à l'offre de gain que peut générer ce canal au pays hôte. L'existence d'aptitudes technologiques et d'un stock minimal de capital humain accompagné d'une politique d'amélioration et de qualification de la main-d'œuvre conditionne l'assimilation du savoir-faire développé ailleurs. Enfin la technologie est liée à la faculté des multinationales à la transférer.

Le rapport publié de (UNCTAD, 1999) sur les effets des IDE sur le transfert technologique et l'innovation vers les pays en développement a déclaré que ces pays demeurent toujours à la traîne par rapport à la production, à l'utilisation et à l'application de la technologie. Parmi les raisons derrière cet écart technologique ;

- L'utilisation de technologies dépassées pour la production de certains biens identiques dans les pays développés, même en cas d'utilisation de technologies similaires, les firmes étrangères ont tendance à les utiliser de manière peu efficace sous prétexte que ces pays ne disposent pas de compétences et de capacités requises.
- Pour certains comme Mankiw, 1995, la technologie n'est pas un bien gratuit et facilement disponible pour être utilisé par n'importe quel pays d'autant plus que certaines technologies ne sont pas accessibles par leurs propriétaires.
- La recherche et le développement technologique impliquent d'importants coûts irrécupérables ce qui poussent les entreprises à protéger soigneusement leurs actifs technologiques de l'imitation par d'autres qui n'ont pas investi dans leur développement. Cela

est d'autant plus vrai dans les pays où les régimes de protection de la propriété intellectuelle sont peu développés.

Dans ce même contexte, la politique intérieure peut influencer sur la mesure dans laquelle les IDE apportent une contribution technologique. Les politiques de substitution pure des importations peuvent encourager les firmes à entreprendre des investissements à la recherche de marchés qui n'intègrent pas les technologies de pointe. D'autre part, les politiques axées sur l'exportation sont susceptibles d'encourager l'introduction de technologies qui rendraient les produits plus compétitifs sur les marchés internationaux (UNCTAD, 1999).

4.5. Effets sur l'emploi et le capital humain

De par son rôle catalyseur de croissance économique et de développement, l'IDE exerce un effet plus au moins positif sur l'emploi, qui consiste aux possibilités d'emplois qu'offrent ces investisseurs à la population du pays d'accueil. La création de nouvelles opportunités d'emplois par les multinationales stimule le transfert technologique, contribue à la promotion de la croissance et à la réduction de la pauvreté de différentes façons.

Vers les années 1970, la majorité des économistes ont craignait que l'ide n'ait pas l'effet escompté sur l'emploi, parce que les filiales étrangères avaient tendance à transplanter les technologies à forte intensité de capital de leurs sociétés mères dans les pays en développement et ne consenti pas assez d'efforts pour les adapter aux conditions locales où la main-d'œuvre était abondante et le capital rare.

A ce sujet, on peut consulter Assiedu ;2004, Blomstrom et Kokko ;1996 .Enderwick, 1993; CNUCED, 1994a, chapitre V) qui ont affirmé que le transfert de technologie entre les multinationales et leurs filiales ne s'opèrent pas seulement par les machines, le matériel, les brevets et l'expatriation des gestionnaires et des techniciens, mais à la mise en valeur des ressources humaines par la formation et le transfert de compétences qui sont soit indisponibles, soit rares dans les pays en développement d'accueil tout en mettant la lumière sur l'importante implication des multinationales dans l'enseignement supérieur des pays hôtes. Aussi, le processus d'amélioration des qualifications qui s'effectue à travers une formation formelle des travailleurs « Learning-by-doing».

Dans certains pays en développement les firmes étrangères nouent des relations de collaboration avec des institutions et des entreprises locales pour échanger et développer les technologies, ce qui nous renvoi à l'expérience de certains pays qui ont instauré des centres de

formations spécialisées et de développement de compétences conjointement avec les firmes étrangères.

Cependant, il ne faut pas nier que certains types d'ide qui sont destinés vers des activités à forte intensité capitaliste créent très peu d'emplois dans le pays d'accueil, la raison est évidente : l'exploitation minière est par nature une activité à forte intensité capitaliste, et les possibilités d'adaptation technologique sont faibles, ce qui n'est pas le cas pour les ide destinés vers des activités à forte intensité de main-d'œuvre axées sur l'exportation, les secteurs manufacturiers et certains secteurs d'activités qui ont créé d'importants emplois.

4.6. Effets sur le développement des infrastructures

La relation entre les IDE et les infrastructures est bidirectionnelle, les ide améliorent souvent les infrastructures locales, et la disponibilité des infrastructures est un déterminant important de l'attractivité des pays pour les flux d'IDE, particulièrement pour les entreprises multinationales qui recherchent des emplacements stratégiques pour alimenter les marchés mondiaux.

Pour les investisseurs étrangers, les installations d'infrastructure augmentent le taux de rendement en subventionnant le coût de l'investissement total et contribuent ainsi à l'amélioration du climat d'investissement. Kumar (2001) a tenté d'établir un indice qui combine les infrastructures de transport, les infrastructures de télécommunications, les infrastructures d'information et la disponibilité énergétique, entre autres. Dans cet indice calculé pour 66 pays, les pays MENA classés, étaient le Bahreïn (9e), le Koweït (21e), l'Arabie saoudite (33e), la Libye (39e) et l'Égypte (53e). Les pays du Golfe disposent d'infrastructures de pointe, tandis que les pays MENA importateurs de pétrole sont à la traîne ces dernières années. Même si certains efforts se sont concentrés sur de grands projets comme les ports, les aéroports, les communications et le secteur financier, ce qui devrait contribuer à un impact globalement positif sur le niveau d'infrastructures disponibles dans ces pays.

4.7. Effets sur le commerce extérieur

L'impact des IDE en matière de commerce extérieur diffère selon le contexte du pays hôte et la nature de ses structures économiques. En matière d'importations, les FMN peuvent contribuer à l'amélioration de la balance des paiements. Les capitaux étrangers, ils permettent une (substitution de l'importation) en produisant des biens importés auparavant et qui peuvent par la suite être exportés, conséquence d'un afflux de devises qui va éponger le déficit de la

balance des paiements et qui permettra par la suite le financement des importations du pays d'accueil.

En matière d'exportation, les IDE peuvent agir sur les exportations du pays via plusieurs stratégies : faire du pays d'accueil une plate-forme de réexportation soit vers le pays d'origine soit vers d'autres pays, booster la compétitivité des entreprises locales et changer la spécialisation à l'exportation du pays d'accueil. Comme le résume l'OCDE, les entreprises multinationales peuvent renforcer le caractère exportateur de l'économie nationale grâce à l'excellente qualité de leurs produits, la reconnaissance de la marque et leur accès aux marchés mondiaux, leur capacité de lever les obstacles à l'utilisation de la dotation en facteurs de l'économie d'accueil et leur impact à long terme sur la compétitivité internationale du secteur d'activité du pays d'accueil. Pour L.Fontagné (1999), les investissements directs à l'étranger stimulent l'accroissement des exportations des pays d'origine et sont par conséquent complémentaires aux échanges, dans un tel cas, les effets complémentaires s'emportent sur les effets de substitution et ce par le biais du commerce intra-entreprises. Dans ce même sujet, plusieurs études ont été faites pour trouver la nature du lien qui existe entre commerce et IDE, nous citons, Markusen (1983), Krugman et Helpman (1985), Fontagné (1999), Muchielli (1998).

L'hypothèse de la proximité-concentration prédit que l'IED et le commerce auront un rapport de substitution, tandis que l'hypothèse de proportionnalité des facteurs les considère comme complémentaires. D'un côté, l'IDE et le commerce peuvent être complémentaires par le biais du commerce (intra-filiale), ce qui conduit à une compétitivité accrue sur les marchés étrangers, au commerce de biens intermédiaires et produits finaux. Dans l'ensemble, cet effet de complémentarité varie d'un pays à un autre, elle est constatée le plus souvent dans les pays industrialisés. Brainard (1997) dans son modèle d'arbitrage « proximité-concentration » sur une étude effectuée sur 27 pays, confirme l'existence de cet effet de substitution.

Cependant, un plus grand nombre d'études font état d'un effet de complémentarité, en expliquant que les études qui mettent étroitement l'accent sur des gammes de produits peuvent détecter une relation de substitution, alors que la complémentarité pourrait se situer en amont, dans les produits du pays d'origine qui demeurent intéressants pour leurs filiales (Rao, Souare, & Wang, 2005)

5. Effets des IDE sur les économies émergentes

Dans les économies émergentes d'Asie, et de manière plus accessoire en Amérique latine, la décennie 1990 a été entamée sous le signe de la mise en œuvre des réformes conseillées ou, parfois, imposées par les institutions et les pools bancaires internationaux. Ainsi, le resserrement de la politique monétaire et la libéralisation des mouvements de capitaux sont partout substitués aux objectifs de change qui était monnaie courante, avec les effets attendus sur la dépréciation des monnaies. La volonté de contenir l'inflation et la demande nationale est également affirmée comme un objectif prioritaire. Enfin, la croissance des exportations est devenue un peu plus le moteur de la croissance économique en étant limitée, cependant, par la contraction des importations des pays développés. L'afflux de capitaux étrangers s'est opéré dans ce contexte de réformes macroéconomiques généralisées.

En fait, des éléments microéconomiques ont facilité ces mouvements, notamment les privatisations d'entreprises publiques et la suppression des restrictions sur la mobilité des capitaux étrangers qui ont joué un rôle clé, en dépit de protections juridiques jugées encore insuffisantes.

L'accélération des mouvements de capitaux vers les nouvelles économies dynamiques d'Asie et d'Amérique latine a suivi de près l'émergence d'un environnement financier plus souple. sauf que, la conjonction des entrées massives de fonds et d'un contexte de multiplication des réformes a été à l'origine de problèmes aigus qui ont déstabilisé le contexte et le rythme des transitions. Ainsi, l'ouverture des économies longtemps habituées aux contrôles a provoqué un bond en avant des importations, expliqué en partie par le manque de crédibilité des réformes qui a poussé les ménages et les entreprises de certains États à des importations de précaution.

Un second problème est venu du reflux des capitaux constaté aussi bien en Asie qu'en Amérique Latine, en 1994 et 1995, à la suite de pressions constatées sur les cours des actions et des autres actifs, mettant à nu la fragilité des systèmes bancaires après la déréglementation.

Du fait de leur nature, les IDE sont sans doute moins exposés à la volatilité que les autres flux de capitaux, puisque leurs titulaires ne peuvent se désengager sans des difficultés et un coût élevé. Ce fait explique pourquoi les flux de capitaux semblent avoir eu des suites plus graves en Amérique latine qu'en Asie, suites aggravées par les circonstances de départ plus difficiles pour un grand nombre de pays latino-américains alors que les pays asiatiques éprouvent traditionnellement une préférence pour les réformes graduelles.

Les informations statistiques recueillies sur la zone asiatique confirment que les flux de capitaux ont été investis dans des actifs réels puisque les ratios capital fixe/pm enregistrent des hausses générales. Or, ces investissements productifs sont non seulement plus stables dans le temps, mais ils contribuent aussi en retour à améliorer le solde des opérations courantes en améliorant les capacités productives et les exportations et en dispensant conjointement d'une partie des importations. Comparativement, les flux de capitaux en Amérique latine ont pris la forme d'investissements de portefeuille, en particulier par le moyen de conversion de dettes en participations et acquisitions totales ou partielles de sociétés privées.

En conséquence, on relève le maintien à un niveau relativement plus faible des ratios capital fixe/piB et un développement de la consommation privée, en revanche plus contenue en Asie. La leçon qui se dégage de tout cela est que si des facteurs internes semblent avoir été le moteur des entrées de capitaux en Asie, ce sont plutôt des facteurs externes, comme la situation conjoncturelle et l'évolution des taux d'intérêt, qui paraissent avoir attiré les flux de capitaux vers l'Amérique latine. La situation latino-américaine reste, malgré tout, enviable si on devait la comparer à celle du reste des pays en développement, en particulier en Afrique. (Abdelmalki, 1998).

Conclusion

Les changements structurels qui ont eu lieu dans le contexte économique mondial ont conduit non seulement à l'évolution des objectifs et des exigences des firmes multinationales, mais ont aussi poussé les gouvernements des pays en développement à promouvoir leurs territoires et à adapter leurs facteurs d'attractivité aux nouvelles attentes des entrepreneurs mondiaux.

Chacune des approches théoriques évoquées a montré que la décision d'implantation à l'étranger d'une entreprise repose sur plusieurs critères souvent difficiles à établir : la taille du marché du pays d'accueil (demande locale), le nombre de firmes déjà présentes (économies d'agglomération), le coût du travail et du capital dans la région d'accueil, les mesures fiscales incitatives, ainsi que la qualité des infrastructures publiques et du capital humain. La pertinence de ces déterminants dépend des stratégies adoptées par la firme. Les différentes études empiriques ont révélé que les facteurs favorisant l'IDE dans un pays ne sont pas nécessairement les mêmes pour d'autres pays; ils varient en fonction des secteurs, des politiques locales et des spécificités des pays hôtes.

Ainsi, nous avons mis en évidence le consensus théorique sur les effets positifs des IDE dans les pays d'accueil en général et dans les pays en développement en particulier. En effet, leur importance pour ces économies réside dans les effets directs et indirects qu'ils exercent sur les facteurs de production (capital humain, capital physique), ainsi que sur la compétitivité, contribuant ainsi à la croissance économique. Il est toutefois essentiel pour les pays hôtes de créer des exigences favorables à la rentabilité de ces investissements, particulièrement en renforçant le capital humain.

Malgré l'importance croissante des IDE dans l'économie mondiale et l'abondance de la littérature consacrée à ce sujet, il n'existe toujours pas de cadre théorique unifié permettant de cerner de manière exhaustive les déterminants, les causes et les effets des flux d'IDE. Les analyses théoriques sur la multinationalisation des firmes sont relativement récentes, et ce n'est qu'à partir des années 2000 que la littérature sur les IDE a connu un essor significatif, en lien avec le développement de la mondialisation.

Chapitre II : Politique nationale en matière d'investissement étranger

Chapitre II :

Politique nationale en matière

d'investissement étranger

Introduction

Depuis l'ouverture effective du pays aux capitaux étrangers avec la promulgation de la loi sur la monnaie et le crédit (LMC) en 1990, l'Algérie, à l'instar de nombreux pays en développement, a entrepris des efforts considérables pour attirer les investissements privés, tant locaux qu'étrangers. Cette ouverture visait à répondre aux besoins de diversification économique et à réduire la dépendance excessive aux revenus des hydrocarbures, qui ont longtemps constitué la principale source de revenus pour le pays.

Les réformes économiques mises en œuvre dans le cadre du nouveau modèle de croissance adopté par le gouvernement algérien depuis 2016 ont marqué un tournant décisif. Ces réformes ont permis le rétablissement progressif des équilibres macroéconomiques, notamment par une libéralisation graduelle de l'économie et une diversification accrue des sources de financement. Ce processus a été accompagné par des initiatives visant à stimuler la croissance des secteurs non pétroliers, à moderniser les infrastructures et à renforcer l'attractivité du climat des affaires.

Cependant, ces changements ambitieux n'ont pas été sans défis. Les évolutions politiques et économiques rapides ont conduit à des modifications fréquentes des lois et réglementations régissant l'activité économique et institutionnelle. Parmi ces mesures, une série de politiques d'encouragement à l'investissement étranger a été mise en œuvre, ciblant particulièrement les aspects institutionnels, fiscaux et réglementaires. Ces initiatives visaient à lever les obstacles traditionnels à l'investissement, notamment la bureaucratie, l'instabilité réglementaire et les limitations structurelles, tout en offrant des incitations financières et des garanties juridiques.

L'objectif principal de ces transformations est de positionner l'Algérie comme une destination attractive pour les investissements étrangers directs (IED), susceptibles de jouer un rôle moteur dans la transformation économique et la croissance durable du pays.

Section 1 : Stratégies et dynamique de promotion des IDE

La promotion de l'investissement constitue une étape fondamentale qui permet la valorisation des efforts gouvernementaux des pays voulant promouvoir l'investissement et attirer les investisseurs étrangers. On parle de politiques et mesures conçues pour renforcer et faciliter l'afflux des Investissements (établissement ou extension), plusieurs facteurs affectent leur attractivité comme l'encadrement institutionnel, le régime fiscal, l'environnement économique et le climat des affaires, chacun d'eux peut **attirer** ou **détourner** ces flux d'investissements.

tous les efforts consentis à promouvoir l'investissement durable doivent s'aligner de prime à bord avec les objectifs de développement national, ensuite avec les facteurs (forces et faiblesses), et aux outils de mises en œuvre privilégiés.

Il ne faut pas nier qu'un bon contexte institutionnel et fiscal contribue significativement à l'amélioration du climat d'affaires et le renforcement du potentiel d'attractivité des pays (territoires). Cette combinaison constitue un facteur essentiel d'incitation à l'investissement. Il peut significativement réduire l'incertitude liée à l'information ainsi que les coûts imprévisibles qui lui sont associés : dimensions liées à l'instabilité et le risque politique, la corruption, la qualité des systèmes juridiques et judiciaires et l'environnement des affaires sans pour autant oublier l'étendue et la qualité des infrastructures (Alaya, Nicet, & Rougier, 2009).

1. Eléments de promotion de l'investissement

Les efforts visant à promouvoir l'investissement doivent être hiérarchisés en fonction de critères qui s'alignent sur les objectifs nationaux de développement. Une évaluation des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces devrait guider le choix des mesures à privilégier, en veillant à ce que les décisions soient fondées sur une logique économique solide plutôt que sur des motivations politiques.

1.1. L'environnement macro-économique ;

Il comprend toutes les politiques macroéconomiques (monétaires et budgétaires) utilisées pour la détermination des paramètres de stabilité économique, mesurés par (l'inflation, le budget et la situation de la balance des paiements extérieure).

L'importance de ces paramètres réside dans leur capacité à influencer l'orientation des décisions d'investissements, et leur impact sur la croissance économique, puisque le paramètre de croissance du PIB demeure une variable importante aussi bien pour les marchés intérieurs ciblant les investissements que pour les marchés produisant pour l'exportation. Les paramètres du taux d'intérêt et du taux de change des pays hôtes occupent la même importance dans le choix de localisation et leur stabilité demeure cruciale et permet de faire des anticipations plus sûres en éliminant les incertitudes lors des échanges internationaux.

1.2. Les politiques macroéconomiques organisationnelles

Ces politiques affectent l'allocation des ressources, la structure et l'organisation des activités économiques du pays hôte. Il existe des politiques structurelles qui influencent la composition industrielle de la production, la composition spatiale des activités économiques (les politiques du développement régional), la composition fonctionnelle des activités (les politiques de R&D) et la composition des activités par type de possession et intensité de la concurrence (la dérégulation des industries de service).

Certaines de ces politiques ont été utilisées afin d'attirer les investisseurs étrangers, c'est le cas de la politique technologique dans les pays en développement qui se sont orientées vers le développement technologique sous forme d'encouragement des liens entre la recherche des investisseurs étrangers et les industries locales, l'accès facile aux informations et services pour une meilleure connexion technologique entre les firmes locales et les firmes étrangères.

Pour saisir les raisons pour lesquelles la qualité institutionnelle demeure d'une extrême importance pour l'attractivité des flux étrangers, il faut d'abord que ces pays se penchent sur toutes les questions liées à la bonne gouvernance qui est souvent associée à la stabilité politique, qui à leur tour garantissent la stabilité du système juridique et fiscal. Cependant, une mauvaise qualité institutionnelle caractérisée par la corruption, conduit à des **coûts** de fonctionnement inutilement élevés et génère un climat de méfiance entre les investisseurs locaux et étrangers. La stabilité des règles régissant la vie économique comme celles liées au droit des affaires, droit des sociétés et celles traitant particulièrement les IDE sont de nature à influencer le choix de localisation des firmes. Toutefois, les changements fréquents de ces règles placent les firmes dans une situation d'incertitude.

Au final, les experts mettent l'accent sur le principe « *des contrats bien définis* pour rendre la communauté d'affaires internationale plus à l'aise et confiante pour investir leur capital.

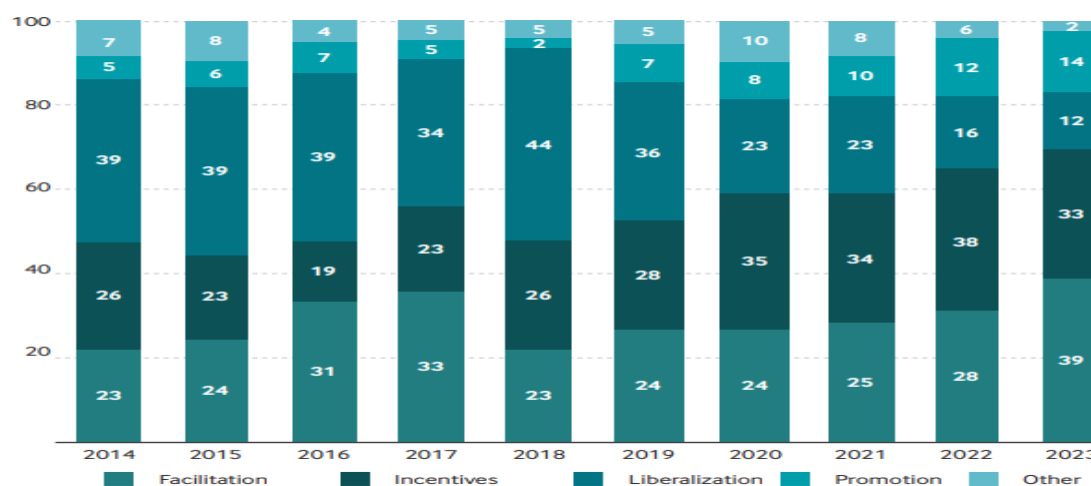
2-Facilitations aux investissements

L'objectif de la facilitation de l'investissement est de promouvoir et d'encourager la suppression des barrières, permettant le bon fonctionnement des marchés ainsi que la création d'un environnement propice. Ces mesures contribuent non seulement à réduire les coûts associés à la mise en œuvre des investissements, mais aussi jouent en faveur d'une meilleure efficacité administrative possible.

Dans un geste historique, l'Irlande a pris les devants en 1960 en mettant en œuvre des politiques innovantes conçues pour attirer les firmes étrangères. Les efforts des pays pour diversifier son secteur industriel local et lutter contre le chômage se sont révélés fructueux, notamment grâce à la mise en place d'allégements fiscaux à l'exportation en 1958 et à la création de l'Agence irlandaise de développement. Ces mesures ont réussi à inciter des entreprises manufacturières étrangères à s'implanter en Irlande. Plus tard vers les années 80, plusieurs pays ont reconnu le rôle des IDE dans leur développement économiques et ont développé des actions promotionnelles pour changer les images défavorables de leurs environnements d'investissement (wells & Wint, 1990)

Les données du graphique ci-dessous, donnent une idée sur l'importance croissante des services de facilitation à l'investissement au cours de la période 2014-2023, que ce soit dans les pays développés ou les pays en développement. En 2023, parmi les types de mesures les plus favorables aux investisseurs demeurent les mesures de facilitations à hauteur de 39% des mesures, suivi par les mesures incitatives à hauteur de 33% (FDI Intelligence, 2024).

Figure 5: les Politiques d'investissements les plus favorables aux investisseurs en%



Source : (FDI Intelligence, 2024)

2.1. Les services de facilitation

Les services dédiés à la facilitation de l'investissement constituent une composante importante des activités de promotion des gouvernements. Dans tous les pays du monde les objectifs de ces services demeurent ; l'amélioration de l'efficacité de la libéralisation des flux des capitaux en mettant en œuvre un ensemble de stratégies en mesure de capter les éventuels intérêts des investisseurs et fournir les conseils et toute formes d'assistance tout au long du cycle de vie du projet, depuis l'obtention des permis jusqu'à l'achèvement du projet. L'étude menée par la CNUCED en 1997 a révélé que 78 % des agences de promotion essaient de développer des processus pour inciter les investisseurs étrangers à réinvestir dans des branches d'activités liées à leurs principaux investissements (activités en amont et en aval). Malgré l'importance accordée au service post-investissement par les pays, les agences de promotion sont souvent gênées par des limitations budgétaires qui les empêchent d'exécuter pleinement tous leurs programmes.

2.2. Les Agences de Promotion

Il est reconnu que la création des agences de promotion de l'investissement a été motivée en grande partie par la complexité du commerce international et l'évolution des comportements gouvernementaux envers les investissements étrangers. Elles sont perçues comme des interlocuteurs de référence en charge de la promotion des investissements. De nos jours, leurs missions s'étendent au-delà de cette fonction principale (OCDE, Perspectives des politiques d'investissement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, 2021). Il s'agit d'une entité publique agréée par les autorités, et dotée de compétences territoriales et de l'autonomie financière, elle s'en charge de construire une image favorable du pays et les opportunités d'affaires existantes, de faire pression sur les industriels, de les informer, les accueillir et les conseiller lors de leur création effective Hatem (1993).

Historiquement, l'Irlande a joué un rôle précurseur en étant le premier pays à adopter une politique d'attractivité des capitaux étrangers au cours des années 1960. Pour le développement de son territoire, le pays a accueilli des entreprises manufacturières Anglaise et Américaines pour un objectif de diversification de son tissu industriel local quasi-absent à l'époque, et pour faire face aux problèmes de chômage auxquels le pays étaient confrontées. Parmi les dispositifs de promotions *l'export Tax Relief* instauré en 1958, un dispositif

d'exemption fiscale destinés aux industries de transformation tournées vers l'exportation, et l'Organisme de promotion « *Irish Development Agency* » fondé en 19691.

Cette stratégie est adoptée ensuite par d'autres pays européens, c'est l'exemple « *l'Investment Board Bratton* », et le « *Committee Overseas Promotion* » en Royaume-Uni pour des fins de promotion de l'investissement avec les agences de promotion locales. Aussi, *l'Agence néerlandaise pour les investissements étrangers* (NFIA) créée en 1977 au Pays-Bas. Le tableau suivant regroupe les premières agence de promotion créées en Europe.

Tableau (5) : création de quelques API en Europe

Agences de promotion	Pays	Année de création
Irish Development Agency (IDA)	<i>Irlande</i>	1969
DATAR	<i>France</i>	1970
IBB	<i>Royaume-Uni</i>	1977
Netherland Foreign Investment Agency (NFIA)	<i>Pays-Bas</i>	1977
-IDK	<i>Danemark</i>	1989
ISA	<i>Suède</i>	1995
IPC	<i>Canada</i>	1997

Source : Anima (2004)

2.3. Missions des agences de promotion

Avant d'aborder le rôle des organismes responsables de la promotion d'investissement, il convient de rappeler que la création d'agences chargées de faciliter l'établissement des investisseurs étrangers relève des principales actions de promotion de l'investissement menés par les pays d'accueil (CNUCED, 2008).

Les agences sont créées par loi ou décret, elles ont le statut d'une agence publique généralement rattachées au premier ministre ou un département ministériel, certaines sont des organismes publics autonomes avec leur propre budget. Les missions des API ne se limite pas

seulement au processus de promotion de l'investissement étranger, mais aussi à des activités diverses qui viennent s'ajouter à leurs actifs. Ses principales missions s'articulent autour de quatre catégories fonctionnelles clefs ;

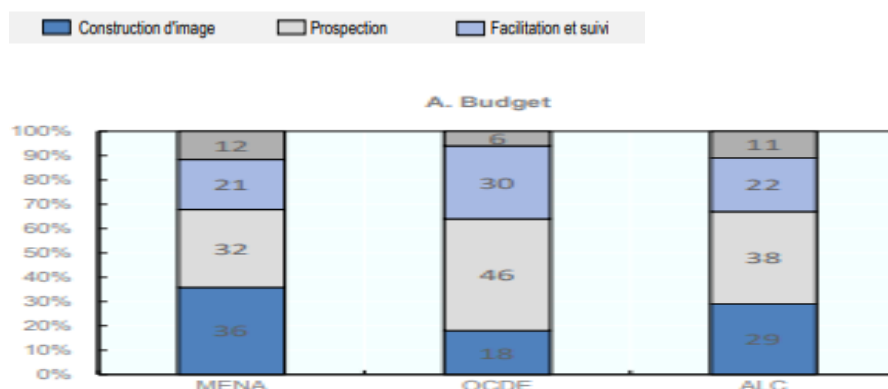
- Construction d'image et prospection
- Gestion de l'investissement,
- Services aux investisseurs potentiels
- Soutien de la politique d'investissement.

a. Construction d'image et prospection

La construction d'image et la prospection des investissements ont pour finalité d'attirer les investisseurs potentiels qui n'ont pas encore choisi le pays de destination de leurs investissements (OCDE, Perspectives des politiques d'investissement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, 2021). L'objectif premier de la construction d'une image positive est d'atténuer l'incertitude pouvant influencer les choix d'investissement. Cette étape est cruciale dans la stratégie promotionnelle axée sur l'attractivité des investisseurs, car l'efficacité de l'agence se manifeste dans sa capacité à mettre en avant les avantages que peuvent tirer les investisseurs dans le pays hôte et à le présenter comme étant un lieu rentable en utilisant divers outils de marketing (Wells & Wint). C'est dans ce sens que les actions des API apparaissent à travers l'évaluation de la contribution des investissements au développement de leurs économies. Pour des fins de durabilité, les agences sont souvent orientées vers des responsabilités plus étendues ; des tâches liées à la collecte et l'analyse des données pour concevoir des indicateurs de performance essentiels pour les investisseurs.

Une étude récente sur les pratiques des API dans certains pays MENA a montré que les API de l'Égypte, le Liban et même la Libye consacrent une bonne part de leur budget pour la construction d'une belle image en tant que des destinations de choix pour les investisseurs. La Jordanie et le Maroc de leur côté consacrent une part non négligeable de leurs moyens à la prospection des investisseurs dans des secteurs précis. Tandis que l'API en Algérie consacre une bonne part des moyens vers la facilitation de l'installation des investisseurs (OCDE, 2021).

Figure 6 : Répartition des différentes fonctions des API



Source : (OCDE, Perspectives des politiques d'investissement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, 2021)

b. Facilitation de services aux investisseurs

L'élaboration d'une stratégie de facilitation de services vise essentiellement à influencer l'investisseur dans son processus de sélection du pays, c'est la phase durant laquelle l'investisseur fait part de son intérêt pour une éventuelle implantation. Ces services comprennent l'ensemble des ressources à disposition des API au service des investisseurs. Ils sont précisément conçus pour les aider à évaluer le potentiel d'investissement et les perspectives de croissance à long et moyen terme. Ces services peuvent être classés en préinvestissement ou post-investissement. Selon (Michalet, 1999) les informations recueillies par l'investisseur à ce stade sur l'économie du pays, la législation, les incitations disponibles et d'autres détails pertinents, contribuent à réduire les coûts de transaction associés à son investissement. La phase suivante consiste à renforcer l'intérêt de l'investisseur par des visites sur les sites. Le rôle de l'agence est donc d'intervenir tout au long du cycle de vie du projet d'investissement, depuis l'implantation (fonctionnement) jusqu'à l'extension ou la disparition de l'investissement.

c. Gestion de l'investissement

La mise en œuvre de procédures visant l'attractivité des investisseurs potentiels est un aspect crucial de la gestion des investissements qui nécessite un haut niveau de compétence. La plus coûteuse de ces procédures est de contacter les investisseurs.

Les API jouent un rôle stratégique en tant qu'intermédiaires entre les secteurs privé et public, ce qui les rend bien placées pour mener des activités liées aux politiques

d'investissement. En s'engageant avec le secteur privé, ces agences peuvent établir des liens avec des entreprises privées leur permettant d'identifier et de relever les défis réels auxquels les investisseurs peuvent être confrontés dans le pays. L'efficacité des institutions est souvent mesurée par leur capacité à mettre en œuvre des politiques et à formuler des recommandations d'amélioration, à plaider en faveur de politiques liées à l'IDE et à agir comme catalyseurs dans le processus de réforme.

d. Soutien à la politique d'investissement

Le soutien de la politique promotion de l'investissement joue un rôle important dans l'influence des décisions d'investissement, son efficacité s'affirme dans un pays qui offre un bon climat d'investissement associé d'un certain niveau de développement. Autrement dit, la qualité du climat d'investissement et le niveau de développement ont une grande influence sur la performance des agences de promotion, ce que l'étude empirique de (Morisset & Johnson, *The effectiveness of Promotion Agencies at Attracting FDI*, 2004) a confirmé.

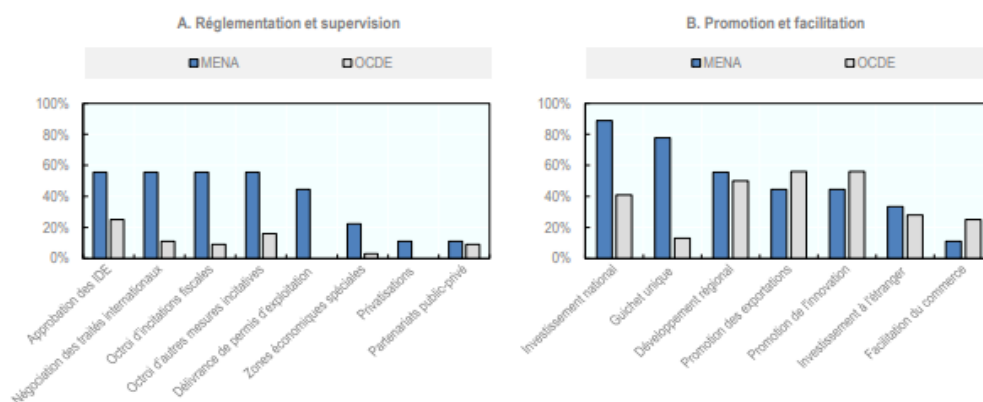
Suivant la logique de (Morisset 2003), au moment du choix du pays d'implantation, les investisseurs favorisent dans l'ordre ; la politique d'investissement, la construction de l'image, les services aux investisseurs et enfin la gestion des investissements.

L'influence des ressources financières sur l'efficacité de chacune des quatre fonctions des agences déjà étudiées, a révélé que ces organismes ont tendance à consacrer 33 % de leurs budgets à la gestion de l'investissement, ce qui constitue la plus grande part suivie par les services aux investisseurs avec (32 %) et de la construction de l'image du pays (27%) (Morisset & Johnson, *The effectiveness of Promotion Agencies at Attracting FDI*, 2004).

Pour ce qui des activités liées à la promotion de la politique d'investissement, ces mêmes auteurs ont constaté que les agences accordent moins d'importance à cette fonction (recevant 7% seulement des dépenses), donc l'allocation des ressources n'est pas optimale du fait que certaines fonctions sont plus coûteuses que d'autres.

Aussi, leur constat révèle que la promotion de la politique d'investissement demeure la fonction la plus efficace pour attirer un dollar d'investissement, suivie par la construction de l'image du pays et les services offerts aux investisseurs. La gestion de l'investissement semble être moins rentable et efficace, parce qu'elle est coûteuse et souvent inadaptée à la réalité des pays ayant des climats d'investissement défavorables.

Figure 7: Missions des API, plus que de la promotion des IDE



Source : (OCDE, Perspectives des politiques d'investissement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, 2021)

3. Recours aux incitations à l'IDE

De nos jours, la plupart des gouvernements des pays en développement recourent à l'utilisation des avantages fiscaux et financiers pour attirer les investissements privés (locaux et étrangers) vers une région, une activité ou un secteur stratégique. Les incitations à l'investissement sont des mesures destinées à influencer un projet d'investissement en agissant sur son coût relatif où sur les risques qui l'entoure au moyen d'un régime fiscal favorable ou d'autres avantages (OCDE, 2021). Il s'agit d'avantages économiques mesurables, accordés à des entreprises privées par un Etat afin d'attirer les investisseurs et les inciter à modifier leur comportement et faire en sorte qu'ils contribuent à la réalisation de certains objectifs de politiques publique.

Toutefois, ces incitations ne comprennent pas certains éléments de politiques publiques, comme la régulation de l'économie, les règles de droit commun en matière de fiscalité et de gestion des affaires et le régime de change...etc qui ont un impact potentiel sur la localisation des investissements étrangers. L'ensemble de ces éléments rentrent dans ce que les économistes appellent « les institutions ».

Afin d'analyser l'efficacité et l'efficience des différentes incitations déployées, il s'avère essentiel de comprendre leur portée et leur mode d'administration. Les incitations à

l'investissement étranger peuvent être classées en trois catégories : les incitations fiscales, les incitations financières et les incitations réglementaires

Les mesures visant à améliorer les conditions offertes par les pays d'accueil ont souvent été justifiées par l'ambition d'attirer les investisseurs. Certains pays ont ainsi eu recours à des taux d'imposition des sociétés particulièrement bas pour attirer les entreprises étrangères. Ils ont également eu recours à toute une série d'autres tactiques, comme des régimes douaniers préférentiels, la simplification des procédures administratives, l'accélération du développement des infrastructures et des initiatives axées sur l'éducation. Si de nombreuses stratégies ont ciblé des secteurs économiques spécifiques, d'autres ont cherché à accroître l'intensité capitaliste par le biais de subventions à l'investissement direct. Bien que la participation des investisseurs étrangers soit quelque peu cruciale pour l'efficacité de bon nombre de ces approches, elles ne doivent pas être considérées comme des incitations à l'investissement direct étranger (IDE).

3.1. Les incitations fiscales

Elles relèvent de la troisième génération des politiques promotionnelles qui sont orientées vers le développement de certains créneaux jugés nécessaires pour le développement local. Elles résultent généralement de l'application d'une réduction du taux d'imposition de la base d'imposition fiscale accordées au bénéficiaire selon certaines mesures. Le bénéficiaire de l'avantage fiscal doit remplir certaines conditions se rapportant au statut social ; société, entreprise ou particulier, à l'origine du contribuable (ressortissant du pays ou étranger) et enfin au type d'activité exercée.

L'objectif ultime de ces incitations est l'allègement de la pression fiscale globale sur l'investisseur étranger, certains pays en voie de développement proposent un cadre fiscal stable qui s'étale sur quelques années afin de protéger l'investisseur étranger contre des modifications subites.

Cependant, ce type d'incitation ne saurait en aucun cas compenser un climat d'investissement défaillant du pays hôte, comme l'atteste l'expérience de certains pays d'Amérique latine et d'Afrique subsaharienne qui n'ont pas réussi à attirer suffisamment les flux d'investissement vers des régions sous-développées (Morisset & Pirnia, 2000)

Même si la politique fiscale ne semble pas être une variable-clé de localisation, elle peut néanmoins influencer la décision de certains types d'investisseurs à un moment donné, c'est le cas des firmes les plus mobiles internationalement tels que les banques, & assurances, les technologies de l'information et de la communication qui sont plus au moins sensibles aux différences des régimes fiscaux. Aussi, l'impact du taux d'imposition sur la décision d'investissement est plus grand sur les firmes tournées vers l'exportation que sur celles orientées vers l'exploitation du marché local, plus la firme est petite, plus elle sera sensible à des incitations fiscales.

3.2. Les incitations financières

Ce type d'incitation est accordé par les autorités compétente dans le but de promouvoir le développement des régions défavorisées en fonction de leurs orientations spécifiques, seules les décideurs publics ont accès aux instruments financiers suivant des accords de négociations avec les investisseurs potentiels, adaptés aux besoins des deux parties pour le renforcement de l'attrait d'un site ou d'une région.

L' (OCDE, 2003) renvoie les motivations derrière l'octroi de ce type d'incitation à l'investissement étranger à plusieurs raisons :

En premier, lorsqu'un pays, une région ou un site d'accueil semble moins développé que d'autres endroits similaires, et dans un souci d'égaliser les chances de développement et d'attractivité, les autorités s'engagent dans des initiatives ciblées visant à attirer les investisseurs à investir pour créer un environnement plus équitable. Cependant, ces incitations sont généralement accessibles à tous les investisseurs désirant investir dans cette zone particulière, ce qui signifie qu'ils ne peuvent pas être classés comme des incitations destinées exclusivement à l'IDE.

La décision d'offrir des incitations financières est souvent générée par un accord négocié entre les grands investisseurs étrangers et les autorités, dans nombre de cas comporte les éléments suivants :

- Subventions dédiées à l'infrastructure sont les plus privilégiées pour rééquilibrer les opportunités des régions moins attrayantes. Les accords de négociations avec les investisseurs comportent souvent des subventions pour la construction d'infrastructures

physiques (autoroutes, chemins de fer, ports.) ou de moyens de communication adaptés à leurs besoins.

- Subventions à la formation des travailleurs sont souvent accordées lorsque le pays d'accueil attire une activité nouvelle pour l'économie et l'investisseur se trouve confronter à une pénurie de travailleurs qualifié. De plus, les autorités peuvent étendre leur aide pour couvrir certains coûts de commercialisation ou d'expansion et dans certains cas, cela peut s'étendre aux dépenses opérationnelles régulières.

Deuxièmement, les autorités soutiennent souvent que les dépenses destinées à la relocalisation ou à l'implantation de nouvelles opérations loin des sites existants peuvent empêcher les entreprises de sélectionner les emplacements les plus avantageux. Donc, il semble raisonnable que les autorités d'accueil potentielles accordent des subventions pour compenser ces dépenses de relocalisation. Ces incitations sont comme suit :

- Des aides administratives, à fin d'offrir un meilleur service aux investisseurs, les autorités peuvent confier à l'organisme de promotion un traitement préférentiel pour poursuivre toutes les démarches administratives pour une installation réglementée.
- Des aides à la relocalisation pour compenser les dépenses supplémentaires et les coûts générées par la délocalisation de l'entreprise étrangère et qui, dans certains cas peuvent s'étendre aux dépenses des expatriés.

En dernier lieu, en plus des types d'incitations aux IDE évoqués précédemment, qui sont justifiées par le souci de remédier à certaines défaillances de marché ou de réduire les coûts de transaction, les autorités peuvent mettre en place diverses incitations ciblées pour tirer parti des avantages externes associés à la présence des entreprises étrangères. Ces dépenses sont généralement liées à l'engagement des investisseurs à s'engager dans des activités spécifiques jugées nécessaires pour le développement local tels que :

- Les crédits aux investisseurs,
- Les aides aux Fonciers,

3.3. Les incitations réglementaires

Les incitations réglementaires comprennent l'ensemble des mesures économiques destinées aux investisseurs étrangers en leur accordant des privilèges et dérogations aux réglementations nationales. Ce type d'incitation est exclusivement accordé dans le cadre

d'une stratégie qui cible l'attractivité des projets d'investissements importants et durables par des moyens non fiscaux et non financiers. Elles sont souvent accordées sous forme de subventions destinées à des domaines spécifiques comme les infrastructures, accès préférentiel à un marché public ou une protection, expansion des marchés d'investissement via de mesures administratives, ou des restrictions sur l'importation de produits concurrents ou d'intrants utilisés par les concurrents. (OCDE, 2003) Considère que ce type d'incitation est exclusivement accordé dans le cadre d'une stratégie ciblée ou d'une stratégie temporaire pour attirer et cibler certains projets d'investissement.

Diverses études sont arrivées à la conclusion que les investisseurs sont principalement motivés par la qualité des conditions offertes par le pays d'accueil tels que les bonnes infrastructures, l'ouverture aux échanges, la transparence, le niveau du savoir-faire local...etc. Cependant, dans nombre de cas, les incitations à l'IDE peuvent pencher la balance vers un pays parmi plusieurs et offrant des conditions similaires que celui-ci.

3.4. Attitude des décideurs à l'égard des incitations

Lorsqu'il s'agit d'adopter une stratégie d'incitation à l'IDE, les décideurs se trouvent confronter à une équation plus complexe, ils doivent tenir en compte plusieurs considérations liées ; au degré d'efficacité de telles stratégies à attirer les investissements étrangers durables et rentables, les implications budgétaires et réglementaires de ces incitations (les fonds alloués et les coûts réels) et les questions liées aux objectifs de ces incitations.

En raison des problèmes majeures d'arbitrage entre les stratégies d'incitations et les objectifs souhaitables, l' (OCDE, 2003) a identifié (six) catégories de critères pour guider ce processus complexe à savoir :

- 1-l'opportunité et l'intérêt de proposer des incitations à l'IDE
- 2-le cadre dans lequel doit s'inscrire la conception et la mise en œuvre des mesures,
- 3-l'adéquation des stratégies et des instruments d'action choisis,
- 4-la conception et la gestion des programmes individuels,
- 5-la transparence des procédures (l'évaluation, la surveillance et le suivi),
- 6-l'évaluation des conséquences extra juridictionnelles des stratégies d'incitation à l'IDE

Les organismes spécialisés dans la promotion des investissements se chargent de mener les activités de promotion de l'IDE avec un certain niveau d'indépendance mais toujours sous une supervision nationale. Ils se concentrent principalement sur la fourniture de conseils et la facilitation du processus, sauf que la mise en œuvre réelle des politiques d'incitation à l'IDE est souvent traitée à part, car lors des propositions des incitations, les décideurs publics sont confrontés à plusieurs défis, comme le coût économique propre aux investisseurs étrangers et l'impact potentiel sur les entreprises nationales. Il s'avère impérative d'examiner délicatement les avantages de chaque incitation par rapport à son implication budgétaire.

On assiste aujourd'hui à une utilisation excessive des incitations fiscales dans les politiques nationales des différents pays. Il paraît logique à ce que le report ou l'élimination des recettes fiscales ait un impact budgétaire sur l'engagement direct dans les dépenses liées aux incitations fiscales.

Néanmoins, les autorités doivent faire preuve de prudence pour éviter des sous-évaluations de coûts de ce genre d'incitations c'est pourquoi (Blomstrom, M, & Kokko, 2003) ont souligné l'importance de la bonne gouvernance dans le domaine de la politique de promotion de l'IDE, et que le mécanisme d'élaboration des mesures incitatives doit non seulement s'inscrire dans une optique globale de la politique industrielle du pays, mais aussi s'élaborer à des conditions égales à tous les investisseurs aussi bien étrangers que locaux .

En outre, les autorités devraient s'orienter vers des incitations pour des activités qui créent le plus grand potentiel de retombées à long terme dans les domaines de l'éducation, la formation et R&D et permettent de tisser des liens entre les entreprises étrangères et locales dans Ces domaines.

C'est pourquoi, Il est souvent préférable de recourir à des stratégies générales de promotion de l'investissement qu'à des incitations à l'IDE. L'offre sélective d'incitations aux entreprises étrangères risque très fortement de dégrader le contexte local d'ensemble au lieu de l'améliorer.

Depuis la pandémie de COVID-19, les politiques gouvernementales conçues pour attirer les investissements ont pris de l'ampleur passant de 25% à 33%. En 2023, un tiers (1/3) de ces politiques sont dédiées aux incitations que ce soit dans les pays développés ou en développement. Bien que le nombre de **nouvelles** incitations est en diminution par rapport à

l'année 2022, il reste supérieur à la moyenne de la dernière décennie. Cette tendance met en évidence le rôle essentiel des incitations pour attirer les investisseurs, et renforcer la résilience économique mondiale. Environ 50 % des incitations sectorielles lancées en 2023 visaient à attirer les investisseurs avec une orientation particulière vers le secteur des services et les énergies renouvelables (FDI Intelligence, 2024).

4. Impact de la promotion d'investissements sur la décision de l'investisseur

Lorsqu'une entreprise décide d'investir à l'étranger, une liste de pays est préparée par les gestionnaires de l'entreprise ou des consultants externes pour sélectionner les sites potentiels, répartis en trois groupes en short list de (8 à 20) pays :

- 1- Les destinations d'IDE les plus populaires au monde,
- 2- Les pays situés à proximité des opérations existantes de l'investisseur
- 3- Les pays à des fins d'IDE émergents.

La deuxième phase du processus de sélection est basée sur des compromis entre les coûts et la qualité de l'environnement des affaires ce qui va mener les gestionnaires à réduire la liste pour contenir seulement cinq pays potentiels sans les visiter. C'est pourquoi les API devraient fournir toutes les informations détaillées ainsi que les mises à jour sur leurs sites Web tout en démontrant leur capacité à répondre aux questions des investisseurs et à les personnaliser selon les besoins. Tout cela peut augmenter les chances de leur pays pour figurer sur cette liste restreinte.

L'étape suivante consiste à visiter les pays présélectionnés par les investisseurs potentiels ou leurs conseillers avec plusieurs emplacements disponibles pour chaque pays. Cela implique souvent des interactions avec les (API) qui ont la capacité citer les avantages de localisation dans leur pays, de répondre aux questions et de présenter des sites d'investissement potentiels.

Durant la phase finale du processus, l'investisseur étranger choisit un emplacement d'investissement basé sur la disponibilité des sites potentiels, les coûts, la qualité du climat des affaires et la disponibilité des incitations. L'agence de promotion peut aider à fournir des informations sur les incitations et la réglementation en vigueur ; le droit du travail, l'obtention de permis de construction, les permis appropriés et permis de travail pour le personnel expatrié...Une API est un partenaire clé d'un investisseur étranger au cours du processus

d'investissement réel, son bon fonctionnement peut dans une certaine mesure compenser les carences bureaucratiques dans son pays.

Section 2 : Conduite de la politique de promotion des investissements en Algérie

Il est bien connu que depuis les années 90, l'économie Algérienne a subi des changements économiques structurels imposés par le FMI (à l'époque), l'objectif de ces réformes globales restructuration économique du pays en vue de son intégration progressive à l'économie régionale et mondiale, mais cela ne pouvait se concrétiser sans la libéralisation graduelle du marché à l'investissement.

Le gouvernement s'est engagé dans de vastes réformes depuis des années afin de promouvoir et faciliter l'IDE. Jusqu'ici, plusieurs lois d'investissement ont été promulguées ou amendées afin de moderniser le cadre réglementaire, les mandats et les responsabilités des agences de promotion des investissements (API) pour attirer l'investissement vers les régions moins développées. Toutes ces lois sont résumées en détail dans la présente section.

1. Evolution du cadre juridique de l'investissement étranger

Ancienne colonie française dépendante de l'agriculture jusqu'à 1962, l'Algérie au lendemain de son indépendance a pris en main le contrôle de ses ressources naturelles en réorientant son économie vers les industries extractives, reconnues comme souveraineté nationale avec une nationalisation totale du secteur en 1971.

Malgré l'abondance des revenus pétroliers et les facteurs démographiques favorables et la réticence des pouvoirs publics envers tout ce qui est capital étranger privé, un premier code destiné aux investisseurs étrangers a vu le jour en 1963 mais qui n'a pas été au niveau des attentes. Trois ans après l'échec d'attractivité du pays en IDE, une nouvelle ordonnance en 1966 est venue pallier les insuffisances de l'ancien code avec des orientations axées sur l'encouragement de l'épargne privée locale et le recours vers les flux des capitaux étrangers tout en offrant une stabilité sécuritaire accompagné d'un climat d'affaires adéquat.

La loi 63-277 du 27 juillet 1963

Il s'agit de la première loi algérienne sur les investissements, un an après son indépendance. Le Code s'adressait principalement aux investisseurs étrangers. L'article 3 souligne clairement cette ouverture en prévoyant « la reconnaissance de la liberté d'investissement des personnes physiques et morales étrangères, sous réserve des dispositions de l'ordre

public et des règles d'établissement ». Par ailleurs, l'article 23 stipule clairement que les investissements directs étrangers approuvés doivent être cohérents avec les objectifs de l'État et « répondre aux conditions nécessaires à la réalisation d'une économie socialiste, notamment dans les secteurs d'activité vitaux pour l'économie nationale ». La démonstration claire par l'Algérie de ses options de pouvoir a renforcé l'environnement de lutte et de compétition politique et n'a pas rassuré les investisseurs étrangers.

-La loi 66-281 du 15 septembre 1966

Après l'échec du premier code, le gouvernement édicte un nouveau code sous l'influence du coup d'État du 19 juin 1965. La priorité absolue du pouvoir est de rétablir un climat de confiance, de stabilité et de sécurité pour garantir la sécurité nationale. Générer les flux d'investissements nécessaires.

L'article 4 du code des investissements de 1966, avait comme objectif principal d'attirer l'intérêt de l'épargne privée locale et étranger « Tout investisseur privé devrait demander préalablement un agrément ». Initialement considéré avec méfiance par le monde des affaires, le code a connu un certain succès après que le gouvernement ait mené une politique de nationalisation systématique des principaux secteurs économiques et de création de grandes entreprises publiques. Avec le lancement de grands projets, de nombreux investissements ont été générés et de nombreuses opportunités d'emploi ont été créées.

-La loi 86-13 du 19 août 1986 (complément de la loi 1982)

La loi du 12 juillet 1988 relative à l'orientation des investissements privés nationaux, est venue apporter quelques modifications qui ont abrogé le texte des agréments préalables pour les entreprises privées. Cette loi a fait un pas en avant vers la reconnaissance de la liberté du commerce et de l'industrie qui représente un principe fondamental du capitalisme.

Par la suite, C'est la loi n°86-13 qui a mis fin à la loi de 1982. Elle n'a pas été destinée aux étrangers comme prévu, seuls les investisseurs nationaux pouvaient bénéficier des avantages prévus par la présente loi. Cela a constitué un manque de cohérence de la politique de l'Etat et une ignorance des défis majeurs auxquels était confronté l'Etat à cette époque notamment la chute libre des prix du pétrole. Tout cela a donc rendu l'orientation idéologique, politique et économique de l'Algérie inadaptée depuis le premier code des investissements en 1966

1.2. Le régime juridique de déclaration des investissements à partir de 1990

La loi 90-10 sur la monnaie et le crédit consacre pour la première fois de l'histoire de l'Algérie la liberté d'investissement dans le secteur bancaire au profit des investisseurs nationaux et étrangers.

En vertu de l'article 183, elle reconnaît aux non-résidents la possibilité d'investir en Algérie dans toutes les branches qui ne sont pas expressément réservées à l'Etat, conformément aux textes réglementaires que le Conseil de la monnaie et du crédit a promulgué en tenant compte des critères suivants : l'équilibre du marché des changes, le développement de l'emploi, le perfectionnement de la force de travail local et l'acquisition de technologie. Afin de bénéficier de tous les avantages accordés par cette loi aux investisseurs, ces derniers doivent se satisfaire d'une autorisation préalable, ou bien d'un avis de conformité délivré par le Conseil de la monnaie et du crédit. Cette étape est considérée comme une nouvelle mesure de retrait de l'Etat et de ses monopoles économiques depuis l'indépendance en 1962.

1.3. Le code de 1993 (décret législatif n°93-12 du 05 octobre 1993)

Ce mécanisme institutionnel dans le cadre de la Loi sur la monnaie et le crédit (LMC) de 1990 reflète l'orientation gouvernementale/politique vers l'investissement privé étranger pour mieux parvenir à une diversification des ressources financières dans le contexte de l'ouverture aux capitaux étrangers et de l'intégration économique mondiale. La nouvelle loi supprime l'obligation pour les investissements étrangers d'être autorisés par la banque centrale et établit pour la première fois l'Autorité compétente chargée de superviser et de soutenir les investissements (APSI). Elle consacre pour la première fois le principe de liberté d'investissement pour les résidents et les non-résidents, un système d'incitations à l'investissement (générales et dérogatoires), la possibilité de transfert de garanties et de rapatriement des fonds d'investissement, ainsi que le recours à l'arbitrage en cas de différends sur les garanties des fonds internationaux. En 1994 le pays a entamé le processus de rééchelonnement de sa dette extérieure

1.4. Ordonnance n° 01-03 relative au développement de l'investissement

La persistance de l'instabilité économique et politique et les résultats dérisoires en matière d'attractivité des investissements étrangers jusqu'au début 2000 a mené les autorités publiques d'adopter un nouveau code d'investissement.

Un Conseil National de l'Investissement (CNI) est Créé sous la tutelle du Ministère de l'industrie et des Mines, il s'agit d'un l'organe décisionnel de plus haut niveau en matière de promotion de l'investissement dont la présidence est assurée par le Président de la République et le secrétariat du CNI est assuré par l'ANDI. Ce dernier est Composé de plusieurs départements ministériels : Ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, du Ministre des Affaires Etrangères, du Ministre des Finances, du Ministre de l'Industrie et des Mines, du Ministre du Commerce, du Ministre de l'Environnement et des Énergies Renouvelables, du Ministre de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, du Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, et du Président de la Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI).

Suivant l'ordonnance, le CNI assure le rôle suivant :

- Propose les stratégies et fixe les priorités en matière d'investissement,
- Application des bénéfices des investissement ainsi que les mesures nécessaires pour la promotion de l'investissement.
- Assure l'information et la sensibilisation concernant les types d'investissements éligibles aux avantages décidés par le Ministère des Finances et le Ministère de l'Industrie et des Mines.
- Décide du budget du Fond d'Appui à l'Investissement
- Examine la promotion et les mesures d'encouragement de l'investissement pour les projets

Selon les experts, la présente ordonnance est *progressiste* dans la mesure où elle sert à renforcer les conditions réglementaires et les garanties consenties aux investisseurs (principes d'égalité, de sécurité juridique, d'indemnisation, de transfert du capital investi et des garanties juridictionnelles). **Revisiter** les régimes fiscaux et douaniers préférentiels aux investissements nationaux et étrangers éligibles aux prises de participation issues des opérations de privatisation et des investissements réalisés dans le cadre des concessions et de licences et enfin **ouvrir** certains secteurs comme la télécommunication, le transport maritime et aérien, la distribution d'électricité de gaz et des mines à la concurrence et le recours à la délégation de service public dans peu de domaines de gestion.

Deux régimes distincts, un **régime général** et un **régime dérogatoire** et dont la décision d'octroi de ces avantages prévu par ces régimes relève exclusivement à l'ANDI.

-Le régime général ; concerne tous les avantages octroyés au titre de la réalisation de l'investissement, il inclut :

-L'application des **taux réduits** des **droits de douane** des équipements importés liés directement à l'investissement.

- Exemption du droit de mutation à titre onéreux pour toutes les acquisitions immobilières liés à la réalisation de l'investissement.

- Franchise de la TVA pour les biens /services entrant directement dans la réalisation de l'investissement.

-Le régime dérogatoire/spécifique : trouve ses fondements dans les articles 10 et 12 de l'ordonnance du 20 Aout 2001, modifiée et complétée, ces avantages sont plus conséquents que dans le régime général, ils sont consentis beaucoup plus au titre de la réalisation de l'investissement que de l'exploitation.

Deux types d'investissements sont éligibles à ce régime : -Les investissements réalisés dans les zones dont le développement nécessite une contribution particulière de l'Etat ; il s'agit des zones économiquement défavorisées dont l'Etat est encore en cours d'élaboration

a)-Avantages accordés pour la mise en œuvre de l'investissement : • Absence du droit de transfert coûteux pour toutes les acquisitions immobilières liées à l'investissement ; • Exécution du droit fixe d'enregistrement au taux réduit de deux pour mille pour les actes constitutifs et les augmentations de capital ; • L'État prend en charge partiellement ou totalement les dépenses liées aux travaux d'infrastructure nécessaires à la mise en œuvre de l'investissement, qu'ils soient importés ou acquis sur le marché local, lorsque ces biens et services servent à mener à bien des opérations soumises à la TVA. • Application du taux de réduction des droits de douane pour les biens importés qui participent directement à la mise en œuvre de l'investissement. Lors de la prise de décision d'attribution des bénéfices, le délai de réalisation est déterminé.

b)-Avantages accordés après constat de mise en exploitation : • Exonération, pendant une période de dix ans d'activité effective, de l'impôt sur le bénéfice (IBS), de l'IRG sur les bénéfices distribués, du versement forfaitaire unique (VF) et de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP).

1.5. Ordonnance n°06-08 du 15 Juillet 2006

L'ordonnance de 2006 modifiant et complétant la précédente ordonnance du 20 août 2001 a confirmé la volonté des pouvoirs publics d'attirer les capitaux transnationaux en levant certaines restrictions telles que la simplification rapide des procédures d'investissements avec la réduction des délais de traitement des dossiers des avantages accordés aux investisseurs. C'est dans ce cadre que l'article 05 de la nouvelle ordonnance a fixé un délai de 72 heures pour la délivrance de la décision relative aux avantages prévus au titre de l'exploitation. En plus de quelques modalités liées au frais de traitement des dossiers fixés par voie réglementaire.

1.6. La loi de finances complémentaire pour 2009

Selon les spécialistes du domaine la LFC de 2009 est venue dans une période de pleine croissance de l'économie Algérienne, constituée de mesures récidives qui coupent l'élan de la croissance, le législateur a remis en cause les démarches et les avantages produits précédemment avec le retour de l'Etat. Parmi les mesures, on retient :

- Une centralisation excessive du pouvoir de décision en rapport avec l'investissement,
- Des failles contenues dans la législation et les revirements sur la question de la célérité dans le traitement des dossiers des investisseurs.
- Ré-adoption de la règle d'investissement de partenariat ou dite règle de mixité du capital « 51/49 » abandonnée par le législateur depuis 1993.

La présente mesure visible par l'article **58**, alinéa **3** et **4**, oblige les opérateurs étrangers et les algériens non-résidents sur le territoire national, de s'associer avec un partenariat local public ou privé, en détenant au maximum de 49% des parts sociales de l'entreprise ou du projet d'investissement.

En réalité, le législateur à travers la règle de partenariat, répond à des objectifs de :

- Préservation de la part des investisseurs nationaux dans certains secteurs stratégiques à travers la détention de la partie Algérienne dans l'entreprise Algéro- étrangère un pouvoir de décision sur son partenaire étranger.
- Création de la richesse et transfert technologique (principe gagnant-gagnant)
- Acquisition du savoir-faire de son homologue étranger

D'autres ajustements structureaux visant, l'amélioration, la facilitation des démarches aux investisseurs, et de redonner la confiance aux opérateurs économique. L'essentiel de ces mesures concerne la suppression de la règle de la balance de devises excédentaires, l'obligation d'information sur les mouvements de titre et les actionnaires des sociétés de droit algérien avec une participation étrangère et l'obligation de financement local des investissements, repositionné plus tard dans de la loi de finances 2016, ainsi que des règles régissant le partenariat avec les entreprises publiques par ouverture du capital qui pour sa part, a été repositionné dans l'article 62 de la loi de finances pour 2016.

De l'autre côté, la loi de finances complémentaire 2010 a également insisté sur le fait que toute modification d'immatriculation au registre de commerce entraîne, la mise en conformité de la société aux règles de mixité du capital.

Les fondements du développement économique de l'Algérie ont fait l'objet de critiques de la part des partenaires économiques étrangers, dont l'Union européenne. Bien qu'elle ait conclu de nombreux accords économiques et commerciaux avec l'Algérie, les partenaires européens de leurs côtés ont invité le pays pour réévaluer sa politique d'investissement. Cet appel au changement vise à redynamiser les investissements européens en Algérie, en forte baisse depuis 2010.

Il est important de souligner que la LF2020 est la seule autorité régissant la règle 51/49. La présentation sur les activités de production de biens et services revêtant une importance stratégique pour l'économie nationale est établi par le ministre chargé des Finances à la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale. Le règlement est chargé de déterminer la liste des activités de production jugées cruciales pour l'économie nationale.

1.7- La loi n°16-09 relative à la promotion de l'investissement

La nouvelle loi d'investissement n°16-09 relative à *la promotion* de l'investissement est venue réviser l'ordonnance n°01-03 sur le *développement* de l'investissement de 2001.

Les experts ont estimé que le changement de formulation dans le titre de la loi est un moyen de donner plus de confiance aux investisseurs, en particulier aux étrangers. Il convient toutefois de rappeler qu'outre le nouveau texte de loi, la loi n° 16-09 reprend également certaines des anciennes dispositions, mais de manière plus assouplie et simplifiée, autorisant l'acquisition d'actifs liés à de nouvelles activités, d'extension de capacité de production qui

permettra l'orientation vers de nouveaux domaines de production. Aussi, la participation au capital des entreprises qui a concerné uniquement l'actionnariat national résident et écarte l'actionnariat national non résident, avec le maintien des restrictions sur la proportion de participation étrangère au capital et les obligations de réinvestissement (Art2), et l'achat de biens dans le cadre du leasing international. D'autre part, la nouvelle loi a conservé le droit de préemption en cas de cession de capitaux.

Elle s'inscrit dans un contexte marqué par une dégradation de la balance courante et la croissance du volume des importations depuis les années 2000, et la chute des prix du pétrole depuis 2014 et un taux de chômage élevé.

en l'occurrence la loi n°16- 09, qui apporte une nouvelle ère dans la gestion et l'accueil du moins, de l'initiative économique privée.

La nouvelle loi sur l'investissement est venue assouplir ces réglementations, par exemple à travers l'extension du régime des avantages aux investissements, et la plus grande flexibilité. En revanche, la nouvelle loi sur l'investissement a maintenu le droit de préemption du gouvernement en cas de cession de capital, alors que la loi de finances 2016 conservait la limite sur le taux de participation étrangère au capital ainsi que l'obligation de réinvestissement. Les activités de revente de biens importés étant exclues du régime des avantages et le transfert à l'étranger de leurs dividendes n'étant pas autorisé, peu d'entreprises étrangères viennent s'implanter sous forme de sociétés de vente.

1.8. Nouvelle loi d'investissement 2022

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi n°22-18 relative à l'investissement le 28/07/2022 s'inscrit dans un contexte économique, social et sanitaire complexe marqué par la pandémie de la Covid-19. Cette loi répond aux normes économiques internationales nécessaires à l'amélioration de l'environnement des affaires en Algérie, elle a fait l'objet d'une attention très particulière de la part des investisseurs. Les réglementations révisées se concentrent principalement sur la restructuration du cadre institutionnel et l'établissement de lignes directrices pour les investissements, avec des objectifs ultimes ; de promouvoir la croissance, de parvenir à un développement régional équitable, de renforcer la compétitivité et de générer de la prospérité.

a)-Dispositif relatif à l'investissement :

La loi n°22-18 dans son article 02 a précisé la définition de l'investisseur en indiquant qu'il s'agit de toute personne physique /morale, nationale ou étrangère, résidente ou non résidente réalisant un investissement, conformément aux dispositions de la présente loi.

Les investissements relevant du champ d'application de ladite loi sont :

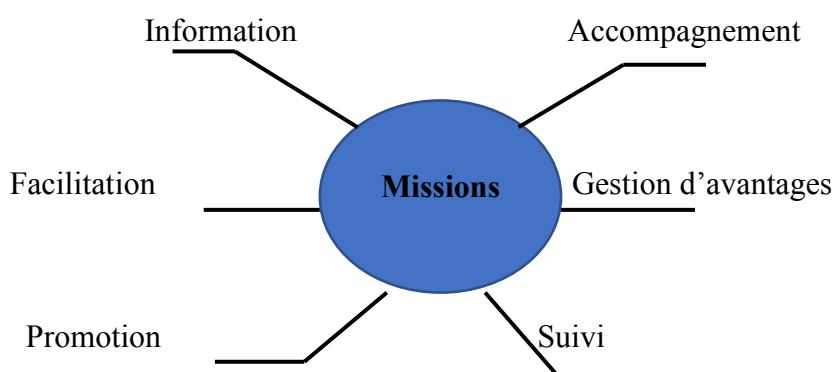
- L'acquisition d'actifs, corporels ou incorporels, entrant directement dans les activités de production de biens et de services, dans le cadre de la création de nouvelles activités, de l'extension des capacités de production et/ou de la réhabilitation de l'outil de production ;
- La participation au capital d'une société sous forme d'apports en numéraire ou en nature.
- La délocalisation d'activités depuis l'étranger. • Concernant l'acquisition d'actifs, la Loi n°22-18 précise que les actifs peuvent être corporels ou incorporels mais également que l'acquisition concerne les activités de production de biens et de services.
- Concernant la participation au capital, il est désormais clairement spécifié que cette dernière peut se faire en numéraire ou en nature.
- L'introduction du principe de la délocalisation d'activités depuis l'étranger, c'est lorsqu'une entreprise de droit étranger transfère toutes ou une partie de ses activités de l'étranger vers l'Algérie.

b)-Cadre constitutionnel

Parmi les objectifs du gouvernement visés par cette nouvelle loi est : **la restructuration et la réorganisation des dispositifs d'investissements** par la délégation du pouvoir de décision à l'investissement à deux organismes : le conseil national d'investissement et l'Agence Algérienne de la promotion de l'investissement (AAPI) ex ANDI.

-Le Conseil National de l'Investissement : les rôles de cet organe ont été fréquemment modifiés, notamment par le décret de 2006 et les lois des finances annuelles. Le décret exécutif 222-297 du 08/09/2022 en a attribué le nouveau rôle.

Figure 8 : Les missions de du CNI



Le conseil national, est chargé de proposer la stratégie de l'Etat en matière d'investissement, de veiller à sa cohérence et d'en évaluer la mise en œuvre. Il est tenu d'élaborer un rapport annuel d'évaluation adressé au président de la république. Le CNI est placé sous l'autorité du premier ministre qui en assure la présidence, il, est composé de plusieurs départements ministériels. L'AAPI est supervisée par le Conseil National de l'Investissement **CNI** en tant que guichet unique destiné aux investisseurs étrangers. Ces derniers ont été instaurés par l'ordonnance n°01-03 du 20 Aout 2001 relative au développement de l'investissement qui a été abrogée plus tard.

L'article 18 de la loi n°22-18,a instauré un guichet unique à compétence national dédié aux grands projets et des investissements étrangers, ainsi qu'un guichet unique des grands projets disposant de la pleine compétence pour l'accompagnement et l'accomplissement des démarches administratives pour les investisseurs et les investissements dont le montant est supérieur à 2 Mds de DZA. tout cela s'inscrit dans un contexte de renforcement et de stabilité du cadre réglementaire. Cependant, les guichets uniques décentralisés à compétence locale s'en chargent aux démarches nécessaires à la concrétisation des projets d'investissements.

c)-Formalités d'enregistrement de l'investissement

Etablissement de la plateforme numérique de l'investisseur par l'article **23** de la loi n° 22-18 qui a initié l'opération de dématérialisation des procédures et l'accomplissement en ligne de toutes les formalités liées à l'investissement allant de la phase d'enregistrement, d'exploitation jusqu'à l'offre foncière.

Pour ce qui est du suivi des investissements prévus par le décret exécutifs n°22-303, les investisseurs seront dans un premier temps suivis par l'AAPI afin de s'assurer de la concrétisation des projets ensuite par l'administration domaniale qui veillera au maintien de la destination de l'assiette foncière concédée qui servira par la suite à la réalisation du projet. La caisse nationale d'assurance sociale des travailleurs de son côté s'assurera que les emplois qui devraient faire l'objet d'une création soient maintenus par l'investisseur au même niveau. Au final vient le suivi fiscal et douanier qui garantira le respect des obligations souscrites et les avantages conférés.

d)-Dispositif lié à la promotion de l'investissement

Pour rappel, la nouvelle loi n°22-18 s'inscrit dans un contexte de réorganisation des avantages déjà prévu par l'ancienne loi n°16-09. Le dispositif actuel de la loi n°22-18 a procédé au réaménagement des régimes d'incitations dans son article 24.

-Les régimes d'incitations

Trois régimes incitatifs ont été prévus et constitués selon l'intérêt porté par l'investisseur à l'économie nationale, conformément à l'article **24** de la loi n°22-18, les investissements peuvent s'inscrire dans l'un des régimes d'incitations suivants :

-Le régime des secteurs ; conçu pour certains secteurs prioritaires éligibles dit « prioritaires » pour le gouvernement comme :

- les carrières et mines,
- l'agriculture l'aquaculture et pêche,
- l'industrie agro-alimentaire
- l'industrie pharmaceutique et pétrochimique
- services et tourisme
- les énergies renouvelables
- les technologies de l'information et la communication

-Le régime des zones ; auxquelles l'état accorde un intérêt particulier tels que les régions des hauts plateaux, du sud et grand sud

-Localités dont le développement nécessite un accompagnement

-Localités disposant de potentialités en ressources naturelles à valoriser

-Le régime des investissements structurants ; conçu pour les investissements revêtant un caractère structurant dont les avantages sont fixés en détail pour chaque catégorie d'investissement et chaque zone. La liste des activités non éligibles aux régimes des secteurs ainsi que celui des zones est fixée par le Décret exécutif n° 22-300 du 8 septembre 2022.

- Avantages accordés aux investisseurs

Régime des secteurs : Au sens de l'article 26 de la loi n°22-18, les investissements relevant de ce régime bénéficient des avantages suivants :

-Au titre de la phase de réalisation :

- exonération des droits de douane pour les biens importés entrant directement dans la réalisation de l'investissement ;
- franchise de la TVA pour les biens et services importés ou acquis localement ;
- exonération du droit de mutation et de la taxe de publicité foncière, pour toutes les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de l'investissement concerné ;
- exonération des droits d'enregistrement exigibles pour les actes constitutifs de sociétés et les augmentations de capital ;
- exonération des droits d'enregistrement, de la taxe de publicité foncière ainsi que de la rémunération domaniale portant sur les concessions des biens immobiliers bâtis et non bâtis, destinés à la réalisation de projets d'investissement ;
- exonération de la taxe foncière sur les propriétés immobilières, entrant dans le cadre de l'investissement, pour une période de dix (10) ans, à compter de la date d'acquisition.

-Au titre de la phase d'exploitation :

Cette phase comprend des exonérations d'une durée de 3 jusqu'à 5 ans pour les types d'impôts suivants :

- l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) à compter de la date d'entrée en exploitation ;
- Exonération de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) à compter de la date d'entrée en exploitation.

En plus des avantages accordés par l'article 27 de la loi n°22-18, l'article 28 de la même loi accorde aux investissements réalisés dans les zones relevant des hauts plateaux, le sud et le grand sud, au titre de la phase de réalisation, d'autres incitations qui sont liées à la phase d'exploitation avec une exonération de 5 à 10 ans au titre de l'IBS et la TAP (Art 29).

Il est à noter que la liste des activités non éligibles aux avantages prévus par le régime des zones est fixée par décret exécutif n°22-300 du 08 septembre 2022.

-Avantages accordés aux investissements structurants

Au sens de l'article 30 de la loi n°22-18, les investissements structurants sont qualifiés comme étant des investissements à haut potentiel de création de richesse, de promotion et d'attractivité du territoire. Le décret exécutif n°22-302 du 08 septembre 2022 a fixé les critères de qualification à ce type d'investissement comme suit :

- Niveau d'emplois directs : égal ou supérieur à cinq cents (500) postes d'emplois ;
- Montant de l'investissement : égal ou supérieur à dix (10) milliards de dinars algériens.

2. Autres mesures prises en charge par la loi 2022

2.1. Vers une réforme de la gestion foncière

La gestion du foncier industriel a constitué jusqu'au jour d'aujourd'hui un frein structurel pour la dynamique de la promotion et d'attractivité de l'investissement en Algérie. C'est l'un des plus importants obstacles à la création et au développement d'un secteur privé national et étranger dynamique en Algérie (Benhama, 2021). Il est le résultat d'un héritage historique complexe de textes juridiques qui ont conduit à une instabilité juridique, ambiguïtés des principes de juridicité et l'application des textes avec une gouvernance archaïque.

Le manque de terrains disponibles et les difficultés administratives limitent considérablement la création et l'expansion des entreprises, tant locales qu'étrangères.¹ Malgré les efforts pour améliorer la législation, l'inadéquation des infrastructures et la bureaucratie complexe restent problématiques.

La loi sur l'investissement 2022, a introduit une nouvelle approche de gestion bien adaptée afin de répondre sur les demandes d'accès au foncier industriel. En vertu de l'article 8 de

¹ Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). (2021). Rapport sur le climat des affaires dans la région MENA.

la loi 2022, L'AAPI via le guichet unique devient le gestionnaire unique du patrimoine foncier économique de l'Etat.

Pour faire face à la forte demande en zones industrielles et d'activités, l'Agence a pris en charge immédiatement l'assainissement et la récupération des assiettes pour mettre fin aux contraintes et détournements. Un plan de renforcement de son portefeuille foncier a commencé par la création et l'aménagement de nouvelles infrastructures adaptées aux besoins des investisseurs par le biais des agences publiques spécialisées créées par des textes réglementaires. Une allocation transparente des terrains industriels accompagnée d'un soutien logistique aux investisseurs, est essentielle pour éradiquer les barrières.

2.2.Nouvelle loi sur les hydrocarbures

Le gouvernement a promulgué une nouvelle loi sur les hydrocarbures en adéquation avec la loi de l'investissement. L'objectif de la réforme est : de valoriser le rôle de l'Agence Nationale pour la Valorisation des Hydrocarbures (ALNAFT), apporter des améliorations fiscales et aussi contractuelle pour renforcer la confiance des investisseurs déjà établis et attirer de nouveaux.

Le rythme effréné des réformes législatives a souvent produit des chevauchements et des incohérences. Bien que certaines révisions aient été introduites pour améliorer le climat d'investissement, d'autres ont été motivées par des changements politiques sans résoudre les lacunes existantes.¹ Cette instabilité réglementaire entrave la mise en œuvre efficace des stratégies d'investissement.

¹ Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED). (2021). Rapport sur l'investissement mondial. Genève : CNUCED

Conclusion

Ce chapitre a permis de mettre en lumière les dynamiques, les stratégies, et les obstacles liés à la promotion des investissements directs étrangers (IDE) en Algérie. Il apparaît clairement que l'évolution du cadre économique et institutionnel du pays, couplée à des réformes législatives successives, reflète une volonté affirmée d'attirer les capitaux étrangers et de diversifier les sources de financement de l'économie nationale. Cependant, la complexité de ce processus révèle également des défis persistants, qui nécessitent une attention particulière pour maximiser l'impact des IDE sur le développement économique du pays.

La première section du chapitre a mis en exergue les multiples initiatives déployées pour faciliter les investissements étrangers. Parmi elles, la mise en place de services spécialisés, tels que les agences de promotion, qui ont joué un rôle clé dans la construction de l'image de l'Algérie en tant que destination d'investissement. Ces agences ont également pour mission de simplifier les démarches administratives, d'assurer la gestion des projets et de soutenir la politique d'investissement à travers des actions ciblées. Les incitations, qu'elles soient fiscales, financières ou réglementaires, constituent un pilier central des stratégies adoptées. Toutefois, leur efficacité dépend largement de la perception et de l'attitude des décideurs économiques ainsi que de la cohérence entre les politiques mises en place et les attentes des investisseurs. La section a également démontré que, bien que ces incitations aient un effet positif sur les décisions d'investissement, leur impact est souvent limité par des facteurs externes tels que la stabilité institutionnelle et les infrastructures.

La seconde section a détaillé l'évolution du cadre juridique régissant les IDE en Algérie. Depuis les premières lois des années 1960 jusqu'à la récente loi de 2022, les réformes législatives ont tenté d'adapter le cadre d'investissement aux exigences d'une économie globalisée. La nouvelle loi d'investissement apporte des mesures innovantes, telles qu'une meilleure gestion du foncier industriel et un renforcement de la transparence dans les processus décisionnels. Cependant, l'inflation législative et le manque de coordination entre les différents acteurs publics restent des défis majeurs. Ajoutant à cela, les obstacles structurels tels que ; les difficultés qui tournent autour de la gestion du foncier industriel et économique et l'insécurité juridique associée au droit de préemption qui sont jusqu'au jour d'aujourd'hui identifiés comme des freins significatifs à l'attractivité de l'Algérie.

Ces problématiques soulignent l'importance d'une gouvernance claire et d'une coordination renforcée entre les différentes institutions impliquées dans la promotion des investissements.

Chapitre III : Attractivité de l'Algérie mythe ou réalité ?

CHAPITRE III :
ATTRACTIVITE DE L'ALGERIE
MYTHE OU REALITE ?

Introduction

Attirer l'IDE n'est pas un phénomène récent pour les pays en développement, sa contribution remarquable à la stimulation de la croissance économique et sa capacité à gérer les problèmes de l'épargne intérieure, de connaissance technologique et de compétences a fait qu'aujourd'hui que tous les pays, cherchent à renforcer leur potentiel d'attractivité pour augmenter les flux d'investissement international. Les multinationales qui sont le principal véhicule de ces investissements se trouvent inciter à investir leurs capitaux dans ces pays en fonctions de plusieurs paramètres.

Ces dernières décennies, l'Algérie s'est retrouvée dans la nécessité majeure d'accélérer la libéralisation de son régime d'investissements afin de renforcer leur politique d'attractivité vis-à-vis de l'IDE notamment, après la crise économique de 1986 qu'elle a difficilement traversée avec un très lourd bilan.

Depuis son indépendance en 1962 et jusqu'à la crise de 1986, les investissements directs étaient quasiment inexistantes. Ils constituaient un phénomène relativement récent qui a pris de l'ampleur ces dernières décennies notamment, avec l'ouverture effective du marché algérien aux capitaux étrangers. La politique mis en place à l'époque s'expliquait par la volonté du gouvernement de remédier aux séquelles de la crise qui a porté un coup dur aux finances du pays. Ceci dit, et afin d'assurer son développement souhaité, une assistance étrangère semblait indispensable car le développement des technologies à l'époque ne pouvait réussir sans l'aide étrangère.

Section 1 : Tendances des flux IDE et perspectives générales

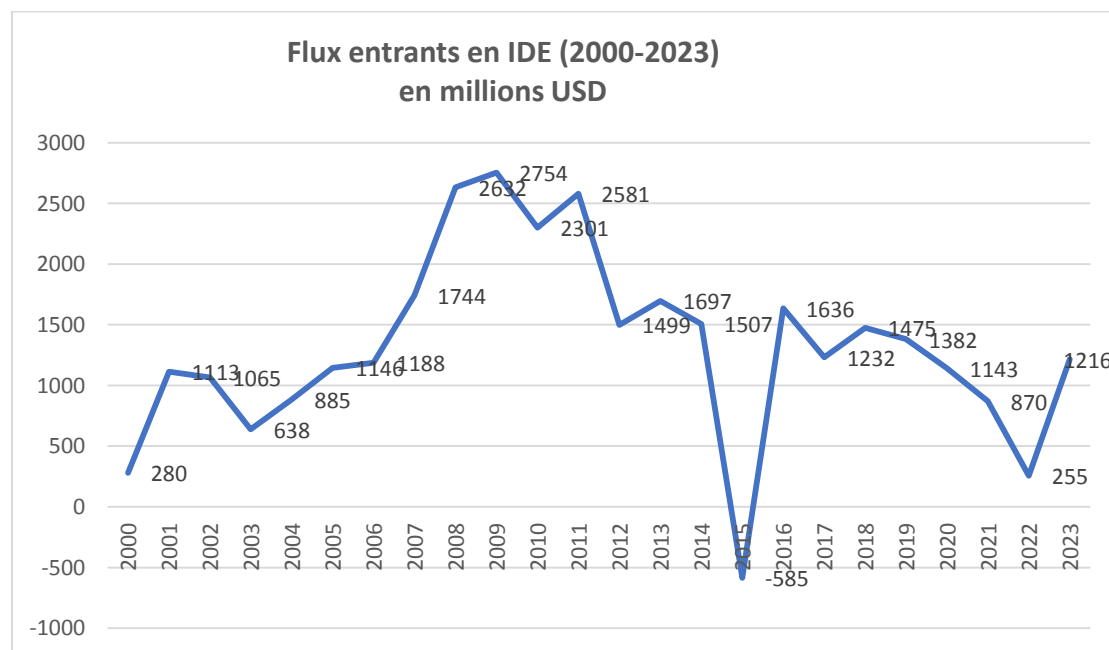
Les flux d'investissement direct étranger ont connu un essor important le début des années 2000, l'amélioration de la situation sécuritaire du pays, les chantiers de réformes structurelles et l'accord de rééchelonnement de la dette externe, lancé depuis en 1994 ont contribué de manière significative à attirer les investisseurs étrangers. La mise en place de l'accord d'association UE-Algérie a aussi profité aux investisseurs européens pour tirer profit des avantages de cet accord signé par l'Algérie en 2002 et entré en vigueur en 2005. L'accord visait essentiellement la promotion des exportations hors hydrocarbures vers l'Europe, le renforcement des investissements européens productifs en Algérie et la libéralisation progressive des échanges de biens, de services et de capitaux.

1. Évolution des Investissements Directs Étrangers en Algérie

Le rapport de la CNUCED sur l'évaluation de la politique d'investissement paru en 2004, a classé l'Algérie comme 5^{ème} pays récipiendaire arabe durant la période (1991-2001) derrière l'Égypte, le Maroc et la Tunisie.

L'examen du graphique ci-dessous, fait ressortir deux grande périodes caractérisent l'évolution des flux d'IDE, ce sont les période (2000-2011) et (2012-2023).

Figure 9: Flux d'IDE entrants (2000-2023).



Source ; (<http://unctadstat.unctad.org>).

1.1. La première période (2000-2011)

Reflète la Trajectoire d'attractivité en IDE qui a commencé à donner ses fruits par le financement des investissements locaux à travers des programmes dédiés au soutien à la relance économique (PSRE) couvrant la période (2001-2004) d'un budget estimé à 07 milliards de dollars, suivi par le programme de soutien à la croissance (PSCE) sur la période 2005-2009, d'un montant initial de 45 Mds USD.

Ces deux programmes d'équipements publics ont contribué significativement à la modernisation des secteurs indispensables au développement économique du pays, une croissance moyenne du PIB estimée à 5.5% sur trois ans, une stabilité macro-économique (remboursement des dettes, réserves de changes favorables, balance des paiements positive, développement des infrastructures de base et modernisations des services publics et financiers...).

Les flux d'IDE couvrant la période (2001-2005) ont atteint une moyenne estimée à 970 millions de dollars soit une multiplication par 3 par rapport à l'année 2000 (280 Ms dollars). Selon le rapport d'évaluation de l'accord d'association Algérie-UE, l'Algérie a reçu environ 18,9 Mrds d'euro de flux d'IDE sur la période (2003 -2008) couvrant les secteurs de l'énergie, banques et services et se classe 4ème position dans la région MEDA quant à la réception des investisseurs étrangers (environ 93 projets d'IDE contre seulement 59 en 2004).

L'année 2007, a constitué l'année d'expansion des IDE hors- hydrocarbures, totalisant un flux annuel estimé à 1744 millions dollars réparti essentiellement entre le secteur de métallurgie, la chimie, les services, l'Agroalimentaire, le tourisme et l'énergie. Les opérateurs étrangers ont investi un total de 5,3 milliards d'euros dont ceux des pays du Golfe avec des projets immobiliers estimés à 1.5 milliards d'euro (ANIMA, 2008). Toutefois, si on reprend ces données en pourcentage des flux mondiaux, la zone de l'Afrique du nord reste tout de même une zone peu attractive pour les IDE ; 3 % des flux mondiaux en 2007 selon le rapport sur l'investissement dans le monde (2007).

Les niveaux d'IDE ont continué d'augmenter graduellement entre 2008-2011, culminant leur plus haut niveau à 2,7 milliards USD en 2009, malgré les limitations réglementaires et la crise financière qui a frappé les marchés mondiaux notamment l'UE-principal partenaire économique du pays, la région du Maghreb semble bien résister à de telles perturbations du moins à court terme que ce soit en quantité de projets annoncés ou de montants alloués.

Il ne faut pas perdre de vue que le marché Algérien a subi une sorte de réorganisation de la provenance des investissements étrangers. A partir de 2008, les Européens ont reconquis le marché national, l'Espagne demeure le premier investisseur, totalisant 295 millions dollars, suivi par la France avec 132 millions dollars et la Belgique avec 132 millions dollars.

Les investisseurs arabes semblent être intéressés par le marché algérien, avec la contribution de Sultanat d'Oman, l'Égypte et le Liban avec un investissement combiné de 147 millions d'euros dans les secteurs de télécommunications et l'immobilier. Les États-Unis d'Amérique ont également apporté une contribution significative en énergie d'un montant de 134 millions d'euros.

Vu la qualité de leur productivité à moindre coûts, les pays Asiatiques ont occupé une place parmi les investisseurs européens dans les secteurs de l'automobile, l'acier et la construction. Il est important de mentionner la domination significative du secteur de l'énergie en matière d'allocation de projets, alors que d'autres secteurs de l'économie peinent à sécuriser une part substantielle des projets.

On revient sur un recul notable des flux réels vers **2010** (soit une chute de -40% par rapport à 2009), expliqué par plusieurs facteurs :

- La crise financière mondiale persistante dans la zone euro, le ralentissement des marchés mondiaux, notamment de l'UE (principal partenaire économique de la région) a contribué à une baisse des flux d'IDE vers le pays et vers la région MENA en général.
- Les bouleversements politiques dans les pays de la région (printemps arabe), certains investisseurs ont suspendu leurs opérations, réduit leurs engagements ou retirant complètement leurs investissements dans certains pays.
- La situation alarmante des opérations de rapatriement des bénéfices à l'étranger qui ont eu lieu entre 2005-2007 (estimés à 15 millions de dollars) et qui ont été constatées par les rapports de la banque d'Algérie, soit pour un montant de 1 milliards de dollars investi, un montant de 7 milliards de bénéfice transféré à l'étranger.
- La mise en œuvre de la loi de Finances de 2009 et la loi de finances Complémentaire de 2010 a eu un effet décourageant sur les investisseurs présents et futurs. Ces conditions incluent l'obligation pour les investisseurs étrangers de s'associer à un homologue algérien, en détenant au maximum de 49% du capital social, tandis que le partenaire local doit en détenir au moins 51%.

Cette règle a fait l'objet tant de critiques de la part des spécialistes dans le domaine, l'Algérie a été invitée par l'ensemble de ses partenaires économiques à renoncer à cette règle de partage du capital pour redonner confiance aux investisseurs potentiels et diversifier ses investissements.

1.2. La deuxième période (2012-2023)

La période s'explique par un recul notable des flux réels à partir de 2012, soit une chute de - 75% par rapport à 2009, cette perte d'attractivité est expliquée par les facteurs suivants :

- Les effets de la crise financière mondiale notamment au sein de la zone euro, principal partenaire économique du pays et la région MENA,
- La suspension de certains projets d'investissements à cause des bouleversements politiques et sécuritaires qui ont touché les pays de la région MENA (le printemps arabe).
- Les effets décourageants de la règle 41-51% sur les investisseurs présents et futurs. Ces conditions incluent l'obligation pour les investisseurs étrangers de s'associer à un homologue algérien, en détenant au maximum de 49% du capital social, tandis que le partenaire local doit en détenir au moins 51%.

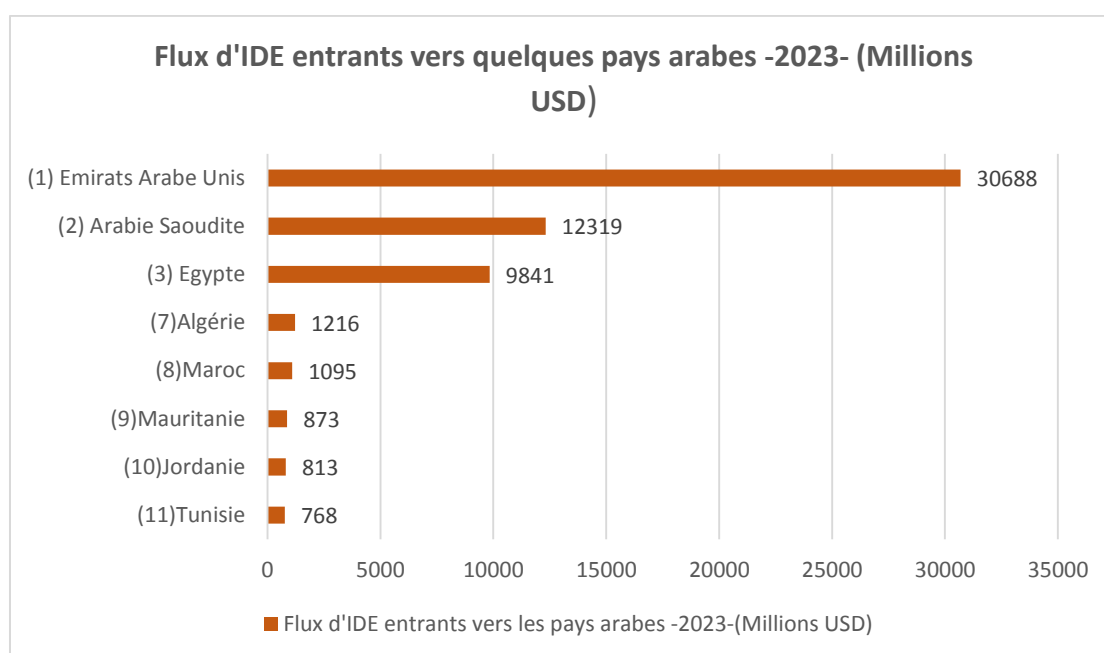
Cette règle a fait l'objet tant de critiques de la part des spécialistes dans le domaine, l'Algérie a été invitée par l'ensemble de ses partenaires économiques à renoncer à cette règle de partage du capital pour redonner confiance aux investisseurs potentiels et diversifier ses investissements.

L'année 2015 a enregistré une tournure négative en IDE, estimée à (-585) millions de dollars, leur plus bas niveau depuis 1985. Ceci est la conséquence du ralentissement de la croissance économique, l'hésitation et le manque de confiance des investisseurs à l'égard des mesures protectionnistes prises par le gouvernement algérien du jour au lendemain comme la persistance de la règle 49/51 qui a reflété une instabilité juridique des textes et règlements. Entre autres, la persistance du droit de préemption ; l'un des facteurs les plus décourageants des IDE dans le pays.

Quelques années plus tard, le pays enregistre une reprise timide mais volatile des flux entrants avec d'importantes réalisations dans divers secteurs comme le pétrole, le gaz, et l'industrie automobile. Malheureusement, l'année 2019 a enregistré une chute de flux estimée à 5,8%, ce qui équivaut à une baisse de 84 millions de dollars par rapport à 2018.

L'impact de la pandémie COVID-19 sur les investisseurs et les économies variera en fonction des circonstances nationales et régionales, ainsi que des motivations qui sous-tendent les investissements directs étrangers (IDE). La région MENA, notamment l'Algérie sont souvent au cœur des contraintes en matière d'attractivité en IDE même avant la pandémie sanitaire. Ils continuent à subir les effets durables de la baisse des investissements à cause du climat d'investissement défavorable et l'instabilité des textes juridiques.

Figure 10 : Les Flux IDE dans certains pays arabes -2023-



Source : Données de la -CNUCED-2024-

La région d'Afrique du Nord, semble être moins attractive par rapport à d'autres régions comme l'Asie et le Moyen-Orient, avec des flux entrants qui n'ont pas atteint l'objectif assigné de 9,3 milliards de dollars pour l'année 2021. La faiblesse de la productivité des facteurs et l'instabilité institutionnelle, politique et macroéconomique ont affaibli les perspectives économiques et réduit l'intérêt des investisseurs pour investir dans la région.

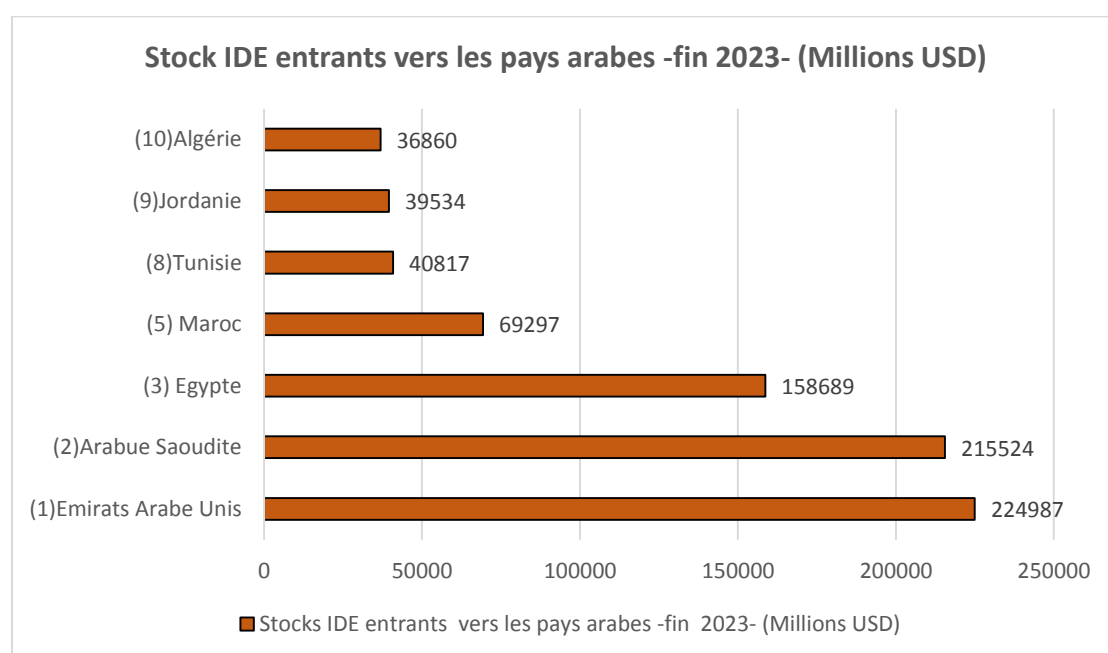
Certains experts expliquent cette situation par le ralentissement au niveau des investissements étrangers, causé non seulement par la contraction de la croissance économique mondiale, mais, aussi par les opérations de rapatriement des capitaux accumulés à l'étranger par les sociétés multinationales américaines (réforme fiscale mise en œuvre par le gouvernement américain fin 2017).

2. Répartition du Stock d'IDE entrants

La part du stock d'ide détenue par une économie est la somme cumulée des IDE effectuée par les investisseurs étrangers à un moment donné. Elle indique sa capacité d'attirer les investissements et son degré d'intégration dans l'économie régionale et mondiale. La part de l'IDE par rapport à la taille du marché intérieur est un indice plus fiable de l'attractivité du pays pour les investisseurs et de l'importance de l'IDE pour l'économie.

Historiquement, l'augmentation graduelle des flux entrants en investissement étranger a eu un impact positif sur le stock d'IDE en Algérie, le pays a enregistré une augmentation considérable d'une moyenne pondérée de 5340 millions de dollars sur la période (2000-2005) passant à 33717 millions USD sur la période (2020-2022) ; soit une progression de 84%. Mais cela reste relativement faible par rapport aux performances des pays voisins.

Figure 11 : Stock d'ide en Algérie et quel pays arabes- 2023-



Source : Données de la CNUCED-2024

Sur la base de l'évaluation des stocks d'investissement direct étranger (IDE) dans certains pays arabes. L'Algérie, l'Égypte, le Maroc et la Tunisie ont vu l'IDE progresser par rapport à la taille de leur économie, l'Égypte se classe au troisième rang, après les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite.

Le pays se distingue comme le premier pays d'Afrique du Nord, avec un stock d'IDE de 158 689 millions USD à la fin de 2023, suivi du Maroc d'un stock d'IDE de 69 297 millions USD, la Tunisie représente 40 817 millions USD.

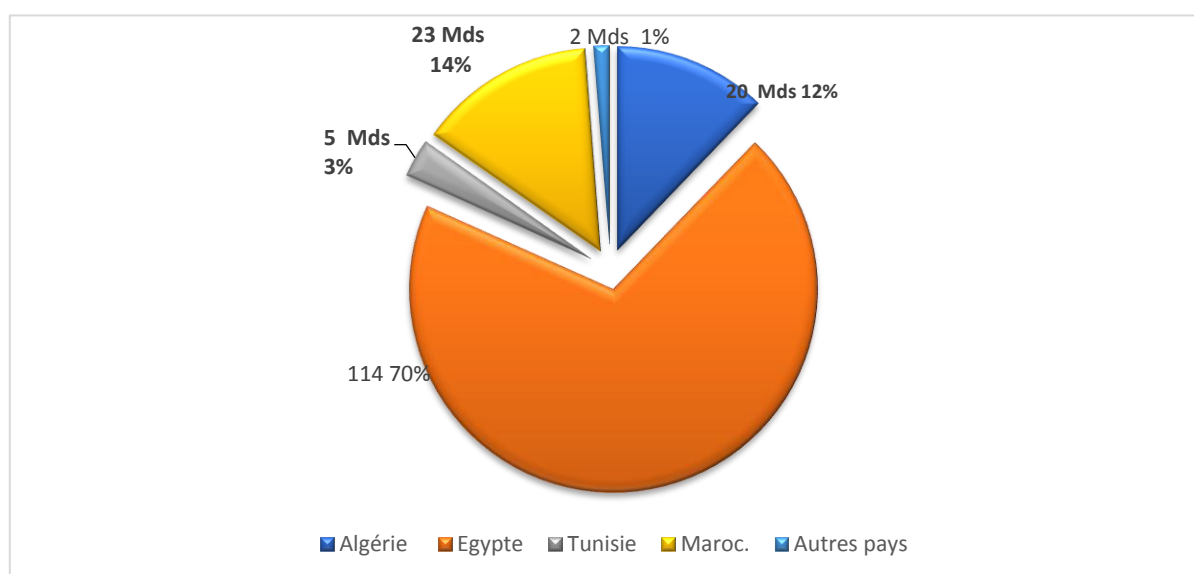
L'Algérie, malgré l'abondance de ses ressources naturelles et la taille de son marché se classe au 10^{ème} rang des pays arabes avec un cumul d'IDE de 36 860 millions USD. La faiblesse relative des flux nets entrants au titre de l'année 2022, est due à une importante opération de désinvestissement dans le secteur des télécommunications, l'Etat algérien ayant acquis les parts d'un actionnaire non résident dans ce secteur.

Nous constatons que la concurrence accrue et la croissance des stocks d'IDE est attribuée à l'adoption des pays de la région MENA diverses stratégies (nouvelles lois sur l'investissement, incitations fiscales/financières, des efforts de privatisation, restructuration des API et création de zones franches...). En fin de compte, ces disparités de développement servent à refléter le potentiel d'investissement présent dans chaque pays respectif.

3. Origine et répartition sectorielle de l'IDE entrant

Depuis le début du XXI^e siècle, l'Afrique connaît les taux de croissance économique les plus élevés au monde, un développement soutenu par des investissements contribuant à la formation brute de capital fixe (FBCF), un élément essentiel du produit intérieur brut (PIB). Néanmoins, le continent reste dépourvu de la transformation productive nécessaire à son intégration dans les chaînes de valeur mondiales.

Figure 12 : Les IDE de création par pays de destination entre (2017-2022)



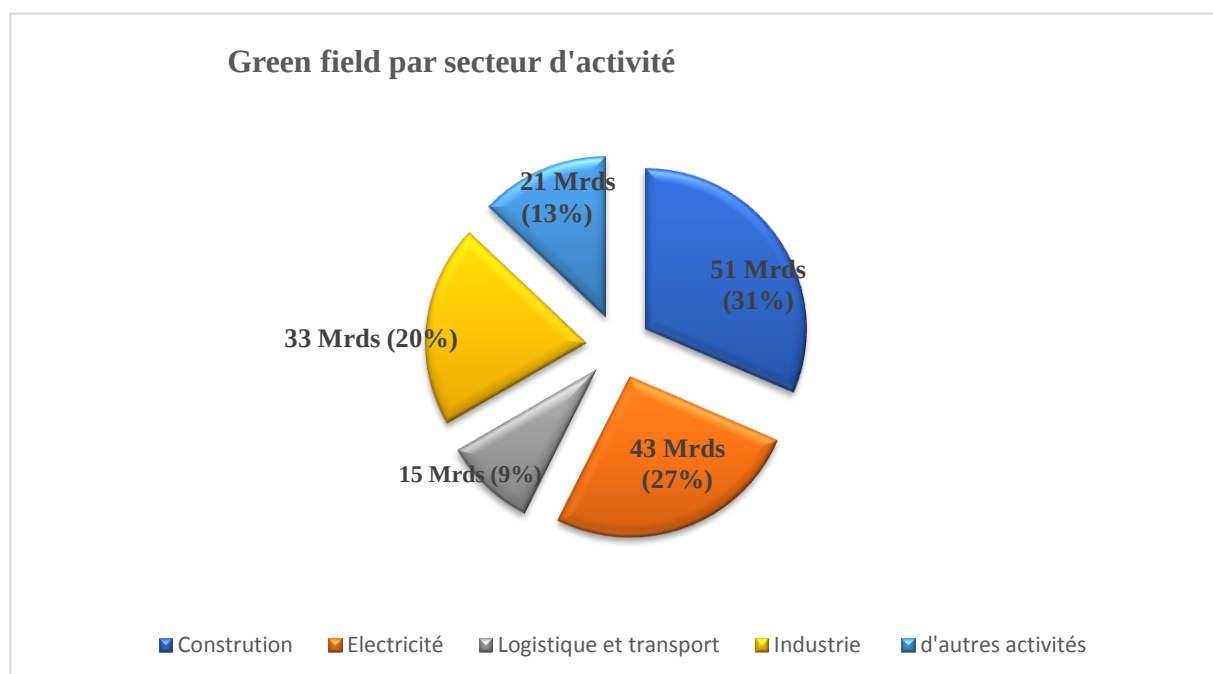
Source : (OCDE, Perspectives des politiques d'investissement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, 2021)

Comme l'indique le rapport de (l'OCDE,2021), l'Afrique a connu la dernière décennie une baisse annuelle d'environ 3 % de sa part des investissements directs étrangers (IDE) de type « *greenfield* » avec un déplacement notable des IDE des pays en développement vers les pays à revenu élevé depuis l'année 2016.

Cependant, au cours de la période 2017-2022, au cours des années 2017 à 2022, les pays d'Afrique du Nord sont devenus les deuxièmes plus grands bénéficiaires d'IDE sur le continent, après l'Afrique australe. L'Égypte seul, a attiré plus de 70 % des flux régionaux, suivi par le Maroc et l'Algérie recevant respectivement 14 % et 12 %.

L'Algérie se distingue dans la région par sa moindre capacité d'attirer les IDE, la liste des produits destinés à l'exportation est composée essentiellement des hydrocarbures et dérivés et la « concentration » de ses avantages comparatifs autour de quelques produits comme les alcools acycliques, cuir, oignons/échalotes/ail, aluminium, liège et vêtements, les engrais et du ciment).

Figure 13 : Les IDE vers l'Afrique du Nord par secteur d'activité (2017-2022)



Source : (OCDE, Perspectives des politiques d'investissement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, 2021)

Au-delà des flux entrants, la matrice sectorielle permet d'observer que les secteurs à forte intensité de capital tels que la construction, le pétrole et le gaz bénéficient le plus de ces flux qui nécessitent beaucoup de capitaux et une main-d'œuvre relativement faible (figure ci-dessus). Environ 13% des flux sont alloués au secteur des services appartenant à l'économie numérique (l'informatique et les logiciels), le secteur des bancaires et des institutions financières qui est également un secteur prometteur pour la région, plus particulièrement en Egypte et au Maroc, le reste (20%) concerne l'industrie et la production des énergies renouvelables.

Les flux nets entrants d'IDE pour l'année 2023, ont concerné ; le secteur des industries extractives, de l'industrie manufacturière et de la construction avec des flux nets entrants, respectifs, de 829 millions de dollars, 133 millions de dollars et 74 millions de dollars (Banque d'Algérie 2024). En l'absence de statistiques officielles complètes et comparables sur les flux d'IDE bilatéraux et sectoriels, les données relatives aux projets d'investissements greenfield peuvent aider à effectuer une comparaison pour les huit économies examinées. Les investissements greenfield constituent le principal mode d'entrée de l'IDE dans la plupart des pays de la région MENA comme dans beaucoup d'économies émergentes. Les données sur ces projets donnent aussi une idée de la croissance d'un secteur parce qu'elles rendent compte des investissements nouveaux ou d'extension par opposition à des opérations consistant en des changements de propriété ou en la fusion d'activités existantes.

Tableau 6 : Principaux investisseurs en Algérie (2022)

Rang	Pays	Investissements directs (Millions USD, Stock)	Part en %
1	Etats-Unis	6770	29.9%
2	Italie	2589	11.2%
3	France	2403	10.3%
4	Espagne	1544	6.6%
5	Royaume-Uni	1444	6.2%
6	Allemagne	876	3.8%
7	Emirats-Arabs Unis	661	2.8%
8	Egypte	636	2.7%
9	Chine	597	2.6%

10	Jordanie	539	2.3%
----	----------	-----	------

Source : Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI)

Les premières firmes étrangères qui ont investi en Algérie sont globalement de grande taille, elles se caractérisent par leur capacité à appréhender les risques liés au marché ce qui leur permet de s'adapter avec les incertitudes du marché et profiter de leur position comme premier entrant.

Comme le montre le tableau, les États-Unis sont les principaux investisseurs en Algérie avec 6770 millions de dollars, environ 29.9 % du stock total d'investissement fin 2022.

Les entreprises privées américaines investissent principalement dans les secteurs des hydrocarbures (petrofac, Inc.), avec une diversification qui commence à prendre part ces dernières années dans les secteurs de l'agriculture, la mise en valeur des terres, l'industrie, la chimie et l'industrie pharmaceutique (Pfizer)

Les investisseurs de l'Union Européenne représentent quant à eux 38% du montant total du stock d'IDE. Grâce aux accords de coopérations signées avec les trois pays du sud de l'union européenne, le cumul de leurs investissements étrangers constitue la plus grande part.

L'Italie se distingue d'un investissement cumulé de 2589 millions USD, renforcé par le démarrage d'une usine de fabrication automobile en 2023 avec une importante initiative de gazoduc à travers la Sardaigne. La France dispose d'un stock de 2 403 millions de dollars, axé principalement sur les services financiers et les assurances, le secteur manufacturier (y compris l'automobile, les produits pharmaceutiques, l'alimentation et les produits chimiques), ainsi que les industries extractives. L'Espagne se classe en dernier rang de ces investisseurs contribuant à hauteur de 317 millions dollars.

Pour les pays du Golf, le pays qui a investi le plus est les Emirats Arabes-Unis avec un investissement cumulé à 661 Millions dollars dans l'assemblage de véhicules militaires, l'énergie et la logistique. Les investissements asiatiques restent minimes, la Chine qui est le principal fournisseur de l'Algérie contribue seulement à 2,6 % de ce montant avec 597 millions de dollars.

4. Environnement des affaires en Algérie selon les indicateurs économiques

4.1. Structure démographique et chômage

La population algérienne est une population jeune, estimée à 45.7 millions d'habitants en 2022 avec une croissance de 900 000 individus/an selon les dernières statistiques de l'ONS. L'Algérie fait partie des pays possédant une main d'œuvre abondante et jeune avec un marché de consommation prometteur compte tenu de sa position géographique stratégique reliant l'Europe et l'Afrique.

Comme dans la plupart des pays du monde, la hausse du chômage fait partie des préoccupations du gouvernement Algérien depuis des décennies, car elle affecte depuis longtemps une part importante de la population active. Les effets de la Politique d'Ajustement structurel introduite dès 1994 ont été néfastes sur le marché du travail en raison du ralentissement des investissements industriels provoqué par les opérations de restructuration des entreprises publiques et les compressions massives des effectifs qui s'est soldé à 2100 000 chômeur en 1995.

Devant les révoltes sociales, le défi du gouvernement était d'initier des mesures d'ordre législatif et financier efficaces pour lutter contre le chômage et la création de plusieurs organismes : la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC en 1994), L'Agence de Développement Social (ADS en 1996), ainsi que l'Agence Nationale d'Assistance pour le Travail des Jeunes (ANSEJ en 1996),

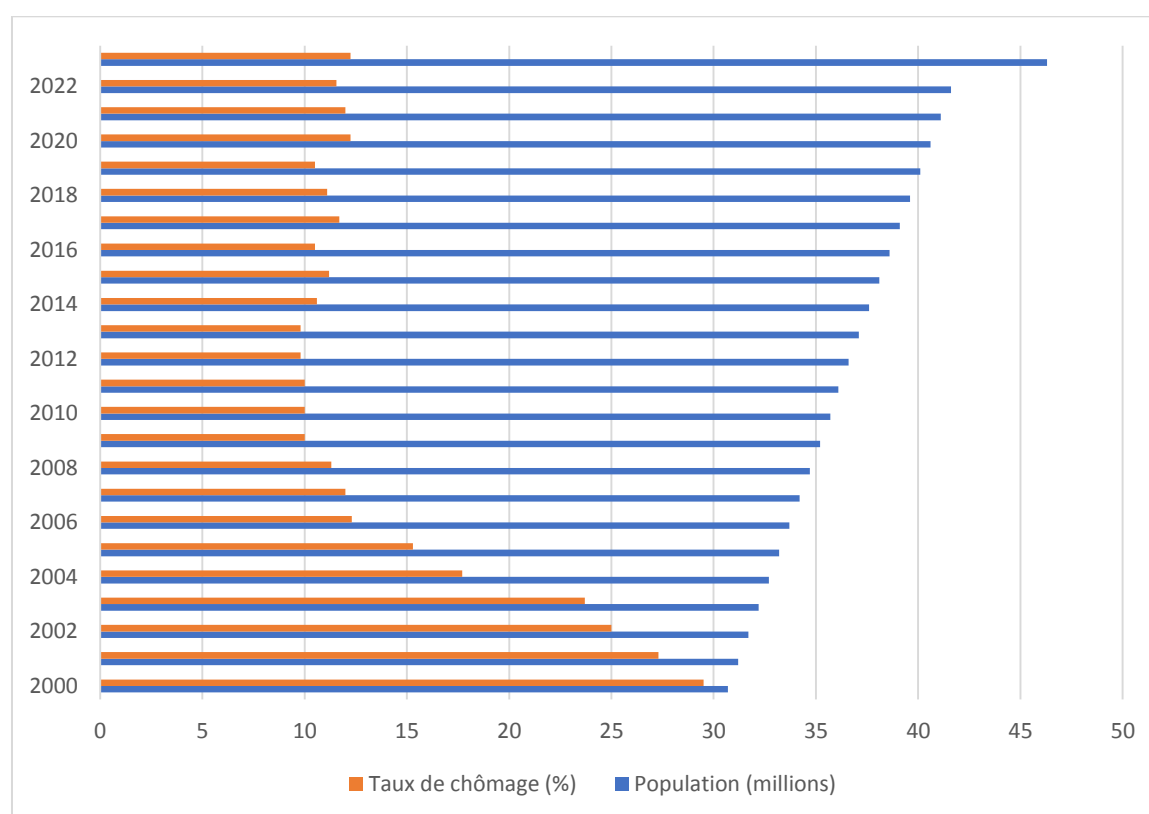
Dix ans après le bilan s'est alourdi, le taux global du chômage est passé à 29.8% l'année 2000, le pays s'est engagé vers un chômage de masse, conséquence de l'accroissement démographique rapide et l'expansion de l'emploi informel (reventes de marchandises venues en fraude). Selon **Source spécifiée non valide**, le chômage en Algérie est essentiellement un chômage d'insertion, il estime que devant l'accroissement rapide de la population active à un rythme de 3.6% /an, le pays devrait créer plus de 300.000 emplois par an dans les deux décennies à venir pour absorber uniquement les nouveaux demandeurs d'emplois et donc maintenir le chômage à son niveau actuel !.

Le défi de la politique nationale de l'emploi et de lutte contre le chômage issue du plan quinquennal (2004-2009) était donc d'identifier les opportunités d'emploi et réduire le chômage à l'horizon 2009-2010 à moins 09%. Pour ce faire, un guichet unique dépendant de l'Agence Nationale du Développement de l'Investissement (ANDI) pour attirer les capitaux

locaux et les Investissements directs étrangers (IDE) à investir a été mis en place, on relève aussi des mesures relatives à l'aide à la création d'entreprises, l'insertion professionnelle à travers des Contrats à Durée déterminée (CDD) ou des emplois d'attente, la création de l'organisme chargé d'intermédiation sur le marché du travail (ANEM) et responsable du Dispositif d'Aide à l'Insertion professionnelle (DAIP) et enfin l'ANSEJ et la CNAC. Conformément aux chiffres officiels validés par le FMI, le taux global du chômage a connu une baisse significative depuis 2010(10%) et 2011 (9.9%).

Cependant, et malgré les multiples efforts politiques pour réformer le marché du travail, la tendance croissante du chômage n'a pas freiné. L'année 2020 s'est soldée à 11.4% sous l'effet de la pandémie qui a eu un impact significatif sur le taux de chômage, il est passé à 11.6% en 2022 avec un taux de chômage des jeunes de 26,9 % (voir figure de bord ci-dessous).

Figure 14 population et taux de chômage



Source : Statista (2024)

4.2.1. Principaux indicateurs économiques

Tableau 7: Principaux indicateurs économiques (2020-2023)

Indicateurs	2020	2021	2022	2023
Population/Millions	44			45.4
Pib/habitant usd	3305	3660	4306	4306
Taux de croissance du PIB (% prix constant)	-5.5	3.4	3.2	4.2
Réserves de changes (Mds usd)	45	59	63	63.7
Dettes extérieures brute (% du PIB)	2.5	1.9	1.5	1.5
Taux d'inflation	2.4%	7.2	9	9.3
Taux de chômage	11.4	11.6	11.6	11.6
IDH (Pnud)	0.748(91/189)	0.745(91/191)	0.745(93/191)	0.745(91/191)
Solde budgétaire(% PIB)	-11.9	-7.2	-2.9	-3

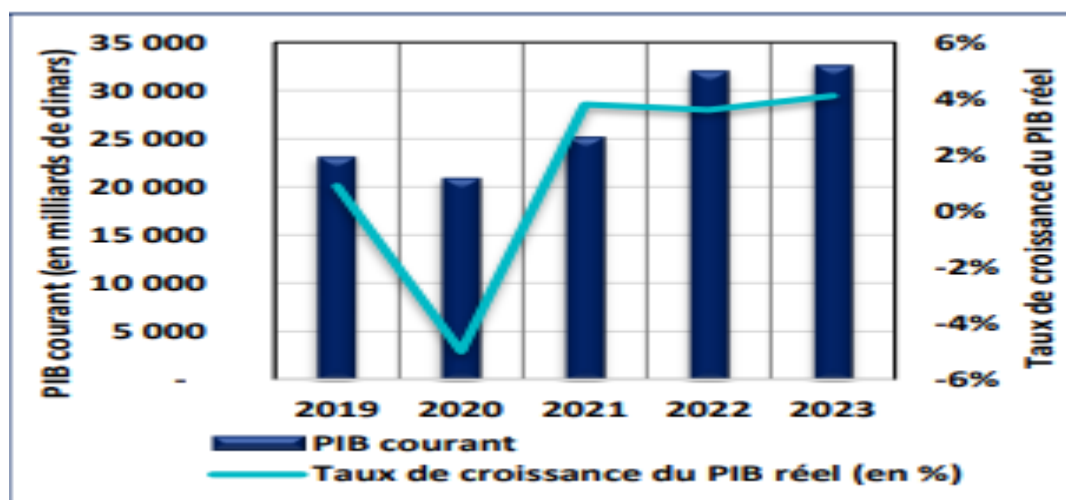
Source : Banque mondiale, dernières données disponibles

4.2.1-La croissance du PIB

La croissance économique constitue l'instrument fondamental qui permet la gestion de l'ensemble des agrégats économiques des pays à court et à long terme, Le produit national brut et le revenu national sont parmi les instruments macroéconomiques reflétant le niveau de l'activité économique et l'ampleur de la croissance du pays pendant une durée déterminée.

L'économie Algérienne est généralement caractérisée par sa dépendance énergétique aux hydrocarbures depuis son indépendance, ce qui la rend économiquement vulnérable aux chocs externes (cas de baisse spectaculaire des prix mondiaux). C'est pourquoi, la hausse des revenus pétroliers depuis les années **2000** a incité le gouvernement à mettre en place divers programmes de relance économique dans un objectif de rétablissement des équilibres macroéconomiques du pays et l'amélioration de ses performances de croissance hors énergie au fil des années.

Figure (15) : Croissance du PIB (2019-2023)

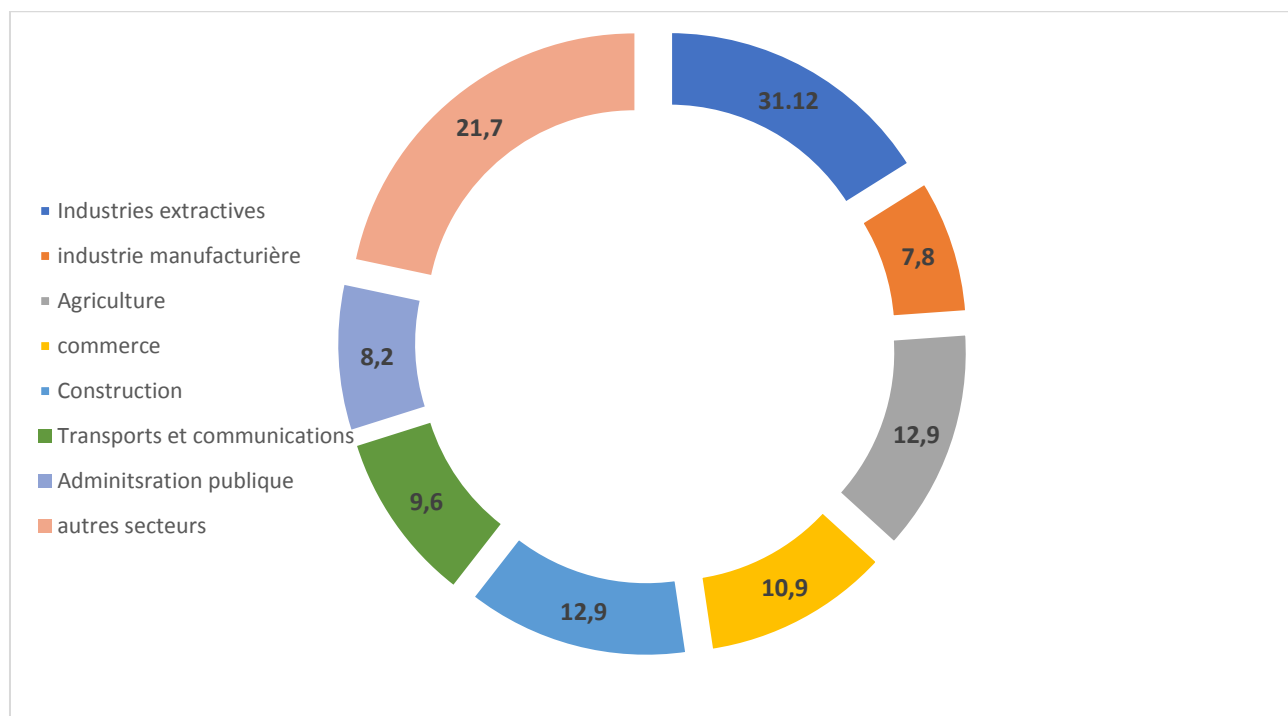


Source :ONS, dernières données disponibles

Durant la décennie **2000 -2010**, la croissance économique s'est poursuivie à un rythme moyen de 3.7 % sous l'effet de la hausse des prix des hydrocarbures, et la contribution des secteurs de l'agriculture, la construction, des travaux publics et des services sans pour autant négliger la persistance de l'économie informelle, dont la véritable contribution au PIB reste difficile à quantifier avec précision selon les experts.

Comme dans la plupart des pays méditerranéens, ce fléau représente une part importante de leur production nationale (Bounoua & Bouanani, 2022) ont estimé que l'économie informelle en Algérie représentait 41,68% à 46,43% du PIB total entre 1990 et 2019, ce taux a chuté à 30% du PIB en 2021 pour arriver à 25% du PIB en 2022 (estimée à 60 Mrds USD). La persistance du circuit parallèle relève généralement de la faiblesse du cadre institutionnel de l'environnement des affaires qui ne prévoit pas suffisamment de dispositions pour l'allègement des procédures administratives et fiscales, une réglementation rigide du marché du travail et l'utilisation massive de la monnaie fiduciaire hors circuit bancaire.

Figure 16: part des secteurs dans le PIB en % (2023)



Source : Banque d'Algérie-2024-

La succession de chocs exogènes depuis 2014, a provoqué un ralentissement continu de la croissance avec une contraction record du PIB à (-5%) en 2020. Deux ans plus tard, l'économie a connu une croissance modérée du secteur hors hydrocarbures (elle est passée de 2,3% en 2021 à 4,3% en 2022), tandis que la croissance des hydrocarbures a connu une baisse de (-0,6%) la même année après une hausse significative de 10,5% l'année précédente.

Il y a lieu de signaler que dans le cadre de la stratégie de diversification des exportations engagée par le gouvernement ces dernières années, Les efforts d'exportations se sont tournés vers d'autres secteurs énergivores comme les engrais, la sidérurgie et le ciment, grâce aux coûts bas des combustibles fossiles. En 2022, les exportations de ces produits ont atteint les 4,3 milliards de dollars en 2022, soit 1,9 % du PIB et presque 72 % des exportations hors hydrocarbures. (FMI, 2024)

a)-Le secteur agricole

Depuis l'accroissement des superficies agricoles irriguées depuis 2000, et l'amélioration des moyens mis en œuvre, le secteur connaît des améliorations au niveau du rendement, malgré les enjeux du changement climatique. Il représente plus de 12% du PIB en 2023, soit

une croissance timide de (+5.8%) par rapport à 2021 et ce pour des raisons essentiellement climatiques comme la hausse des températures, la dégradation des sols et la sécheresse. Dans ce contexte, un plan de renouveau agricole combiné d'un plan d'action pour relever les défis liés au changement climatique ont été élaborés par les autorités Algérienne pour soutenir la croissance du secteur et garantir l'autosuffisance alimentaire.

b)-L'industrie manufacturière : le secteur a enregistré une baisse de croissance en volume de 1.6% en 2023 contre 4% l'année 2022. Cependant la contribution réelle du secteur à la croissance du PIB s'est établi uniquement à 10.8% en 2023, contre 15% en 2022.

c)-Le secteur de la construction : est l'un des secteurs qui contribue le plus à la croissance économique. En 2023, l'activité a connu une légère baisse avec une croissance de 3.3% en 2023 contre 4.7% en 2021. Grâce aux divers programmes de relance et de soutien à la croissance, la part de ce secteur dans le PIB s'élève à 10.8% en 2023.

d)-Le secteur des services : la valeur ajoutée des branches d'activités relevant de ce secteur enregistre une croissance positive ces dernières années malgré les conséquences de la pandémie sur les activités hôtelières. Sa contribution dans le PIB s'élève à 45% du PIB en 2023.

D'après les données du tableau(6), Nous pouvons relever une évolution graduelle du PIB par habitant en passant de 1780 USD l'année 2000, à 4958 USD l'année 2010 pour atteindre son plus haut niveau en 2014 à 6164 USD. Il est cependant passé à 3794 USD en 2020 suite à la conjonction de la pandémie de COVID-19 et la chute des prix du pétrole brut.

4.2.2. Balance des paiements

L'allègement des tensions financières, tant sur le plan interne qu'externe, a été renforcé par l'augmentation appréciable des cours des hydrocarbures sur les marchés internationaux. Aussi, la reprise postpandémique a eu un impact plus au moins positif sur la situation macroéconomique globale du pays. Un contraste frappant peut être observé sur le solde de la balance courante, qui a grimpé à 9,8% du PIB en 2022, contre un déficit de 2,8% en 2021 grâce à l'amélioration du solde de la balance commerciale, qui a enregistré un excédent de 26,77 milliards de dollars en 2022.

L'augmentation de la rente gazière (+5.3%en 2023), principale source des réserves de changes, a permis de renforcer la situation financière extérieure à (63Mds dollars en 2022), consolidée par un faible endettement extérieur (1.5%) du PIB en 2022.

Le déficit budgétaire a connu une amélioration notable, il est passé de (- 7,2%) du PIB en 2021 à seulement (-3 %) en 2023. Cependant une éventuelle diminution des exportations d'hydrocarbures, accompagnée d'une hausse accrue des dépenses publiques, mettra le pays dans une situation de déséquilibre budgétaire et commercial.

Néanmoins, L'augmentation de la rente gazière (+5.3%en 2023), qui constitue la principale source des réserves de changes a permis de renforcer la situation financière extérieure à (63.7Mds dollars en 2023), et maintenir une balance commerciale positive, consolidée d'un faible endettement extérieur (1.5%) du PIB en 2023.

4.2.3-Inflation

En 2012, les pressions inflationnistes ont été contrebalancées par une baisse du taux d'inflation, qui a atteint 2,9% en 2014. Cette réalisation a été rendue possible grâce à l'intervention de la Banque centrale d'Algérie, qui a pris des mesures pour réduire l'excès de liquidité sur le marché. Cependant, le taux d'inflation en Algérie a connu une augmentation significative depuis 2021 en raison de l'impact mondial de la pandémie et de la guerre en Ukraine. En effet, il est passé de 7,23% en 2021 à son plus haut niveau depuis cinq ans à 9,3% en 2022.

Selon le rapport publié par la Banque d'Algérie en 2023, l'inflation en 2022 était principalement tirée par des facteurs internes. L'inflation liée aux importations a représenté 60 % de cette augmentation, les prix intérieurs étant devenus plus sensibles aux fluctuations des prix mondiaux, affectant particulièrement les prix des produits alimentaires. Un autre contributeur important à l'inflation est la masse monétaire M2, qui a représenté 40 % de l'augmentation globale (hors dépôts de la société nationale des hydrocarbures et dépôts en devises). Cela indique qu'une partie de l'inflation peut être attribuée à des facteurs structurels. En outre, il convient de noter qu'il y a eu une croissance de 10 % de la circulation fiduciaire en dehors des banques, contribuant ainsi aux pressions inflationnistes.

Face à la hausse de l'inflation, la banque centrale a pris plusieurs mesures à but anti-inflationniste, sous forme de politiques monétaires visant la stabilité des prix. En octobre 2022, la banque centrale algérienne a introduit des mécanismes de récupération de liquidités susceptibles d'augmenter l'inflation, ainsi qu'à des ajustements du taux de change du dinar algérien.

4.2.4-Développement humain

Sur le plan social, l'Algérie a fait des progrès importants pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Selon l'Indice de développement humain (IDH) publié par le PNUD 2022, l'Algérie se classe 91ème rang sur un total de 191 pays, considérée parmi les pays à développement humain moyen avec un IDH de 0,745. Le pays a un produit intérieur brut (PIB) par habitant estimé à 5023 USD en 2022 (contre 1780 USD en 2000). La pauvreté absolue a reculé avec un taux passant de 1,7% de la population en 1990 à 0,5% en 2011.

Tel que précédemment abordé, le pays reste confronté à des défis majeurs relatifs au chômage, soit 11,6% de la population active en 2022 avec un taux de chômage des jeunes de 26,9 %.

4.2.5. Politique budgétaire

En matière budgétaire, la particularité de l'Algérie est son Fonds de Régulation des Recettes (FRR) établi en 2000. Constitué par accumulation des recettes des hydrocarbures algériennes, il est aussi employé pour financer les déficits budgétaires en cas de nécessité. Depuis 2013, le montant accumulé a considérablement baissé, subissant l'effet du recul du prix des hydrocarbures

Le déficit budgétaire est tombé à -2,9 % en 2022, avec une légère augmentation en 2023, c'est le résultat de la forte croissance des dépenses courantes du secteur public (augmentation des salaires et des pensions de retraite), les coûts du nouveau régime d'allocations chômage et les subventions alimentaires.

Section 2 : Performance de l'Algérie selon certains rapports mondiaux

Afin d'évaluer les performances du climat d'investissement d'un pays donné, les investisseurs étrangers exploitent la documentation existante, ils font recours aux différents rapports publiés par des institutions internationales comme, (la Banque Mondiale), les rapports d'institutions non gouvernementales (le forum économique mondiale, et les agences de notation « rating ». Ces dernières ont pour objectif de permettre aux investisseurs de prendre des décisions d'investissement de façon plus objective en classant les pays en fonction des risques politiques et économiques qu'ils présentent.

L'Algérie, en tant que pays en développement, voit ses performances régulièrement évaluées à travers divers rapports mondiaux couvrant des domaines variés tels que l'économie, l'éducation, la santé, et la gouvernance. Ces analyses permettent de situer le pays sur la scène internationale tout en identifiant les secteurs nécessitant des réformes pour améliorer sa compétitivité et son développement durable.

1. Indices de performance économiques internes et externes

En 2023, les performances économiques des pays arabes ont été marquées par des dynamiques contrastées. Selon la Banque mondiale, le PIB combiné de la région a atteint 3 500 milliards de dollars, reflétant une croissance modérée.

L'Algérie a enregistré une accélération de son taux de croissance économique, passant de 3,6 % en 2022 à 4,2 % en 2023, soutenue par les secteurs des hydrocarbures, de l'industrie et des services.

En Arabie saoudite, l'économie a progressé de 1,2 % au deuxième trimestre 2023 en glissement annuel, avec une croissance notable de 6,1 % dans les activités non pétrolières, malgré une contraction de 4,3 % dans le secteur pétrolier.

Les Émirats arabes unis ont maintenu une position fiscale solide en 2023, avec un excédent budgétaire de 4,4 % du PIB, malgré la baisse des revenus pétroliers.

Toutefois, la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) a connu une croissance ralentie, estimée à 2,0 % en 2023, en raison de la baisse de la production pétrolière et de l'incertitude économique accrue

Sur la base de 14 indicateurs économiques et financiers qui reflètent les performances internes et la situation externe des pays arabes à la fin de 2023, le classement moyen général des pays arabes dans le monde selon ces indicateurs a connu une baisse à la 92ème place. :Neuf pays arabes se sont mieux classés que la moyenne générale des pays arabes dans les quatorze indicateurs.

Cinq pays arabes ont connu une amélioration de leur classement moyen dans les quatorze indicateurs économiques au cours de l'année 2023, menés par la Libye, qui a progressé de 38 places, tandis que 13 autres pays ont connu une baisse de leur classement moyen, menés par l'Irak, qui a chuté de 19 places.

Tableau 8 : principaux indices économique (performance interne) -

The Global Ranking of Arab Countries in the Most Important Economic Indicators (internal performance) - 2023									
Arab Ranking 2023	Country	(9) معدل البطالة % Unemployment rate %	(8) عدد السكان بالملايين population Millions	(7) الاستثمارات الأجنبية من الناتج المحلي الإجمالي Total investment as % of GDP	(6) معدل تضخم أسعار المستهلك (متوسط سنوي) Inflation average consumer prices (change)	(5) نصيب الفرد من الناتج المحلي الإجمالي GDP per Capita, PPP (\$)	(4) نصيب الفرد من الناتج المحلي الإجمالي GDP per Capita (\$)	(3) الناتج المحلي الإجمالي وقوة الشرائية Nominal GDP, PPP (US\$ bn)	(2) الناتج المحلي الإجمالي Nominal GDP (US\$ bn)
1	UAE	33	91	54	13	6	21	34	30
2	Saudi Arabia	89	47	33	24	17	38	17	19
3	Kuwait	17	121	111	51	35	37	65	59
4	Qatar	1	130		38	5	8	61	56
5	Libya	176	102	72	46	76	102	82	95
6	Oman	10	120	69	10	56	54	76	66
7	Iraq	172	35		67	118	108	49	52
8	Bahrain	8	146	37	4	25	43	98	96
9	Algeria	161	33	8	145	104	116	39	54
10	Djibouti	186	153	170	14	136	127	161	159
11	Mauritania	149	123	9	79	134	146	142	147
12	Morocco	147	37	31	111	124	128	57	61
13	Somalia	179	70		110	182	180	143	146
14	Egypt	114	14	162	173	97	132	18	39
14	Syria	164	38		188		190		150
16	Yemen	174	41	169	2	181	185	108	128
17	Jordan	178	81	139	20	117	121	89	91
17	Palestine		113	138	100	146	135	140	127
19	Sudan	183	30		189	161	186	80	113
20	Tunisia	175	77	164	146	113	125	83	90
21	Lebanon	155	102		189		137		132
Arab Average		124	81	91	82	96	110	81	91

Source: Arab investment & export credit guarantee corporation.2024 www.dhaman.org

Tableau 9 : principaux indices économique (performance externe) -

الترتيب العالمي للدول العربية في أهم المؤشرات الاقتصادية (الوضع الخارجي) لعام 2023										
The Global Ranking of Arab countries in the most important economic indicators (external position) - 2023										
Arab Ranking 2023	Country	التغير	المتوسط العام لترتيب	المتوسط العام لترتيب	(14) الدين كخدمة من صادرات السلع والخدمات والدخل الأولي	(13) إجمالي الدين الحكومي كخدمة من الناتج	(12) رصيد الحساب الجاري كخدمة من الناتج	(11) رصيد الحساب الجاري بالمشترى دولار	(10) صافي الإقراض الحكومي كخدمة من الناتج	
		Change	Average rank 2023	Average rank 2022	Total debt service as % of exports G&S & primary income	Total Government Gross Debt as % of GDP	Current Account Balance as % of GDP	Current Account Balance in USD Billions	General government net lending / borrowing as % of GDP	
1	UAE	▼ (4)	35	31	72	32	20	15	9	
2	Saudi Arabia	▼ (13)	36	23	1	20	25	10	45	
3	Kuwait	▼ (10)	41	31	1	3	4	16	5	
4	Qatar	▼ (5)	44	39	84	67	6	12	3	
5	Libya	▲	22	51	73	21	12	32	4	
6	Oman	▼ (5)	57	52	59	62	44	41	25	
7	Iraq	▼ (24)	73	49	36	70	32	24	73	
8	Bahrain	▼ (7)	78	71	45	178	27	40	180	
9	Algeria	▼ (18)	80	62	33	83	56	44	179	
10	Djibouti	▲	7	99	106	50	116	78	47	
11	Mauritania	▲	8	104	112	69	149	111	69	
12	Morocco	▲	3	106	109	79	124	115	138	
13	Somalia	▲	3	113	116	1	185	128	38	
14	Egypt	▼ (10)	116	106	95	159	100	174	176	
14	Syria	—	0	116	116	1	168	68	—	
16	Yemen	▲	8	119	127	1	128	187	156	64
17	Jordan	▼ (1)	127	126	127	153	144	148	173	
17	Palestine	▼ (14)	127	113	—	101	170	141	62	
19	Sudan	—	0	129	129	27	183	150	153	70
20	Tunisia	—	0	132	132	128	145	148	155	115
21	Lebanon	▼ (17)	156	139	141	184	181	144	—	
Arab Average		▼ (3)	92	89	53	101	97	88	78	
Number of Countries					141	185	192	190	189	

Source: Arab investment & export credit guarantee corporation.2024 www.dhaman.org

Il y a lieu de remarquer que les meilleures performances réalisées par l'Algérie touchent 04 principaux indicateurs économiques en relation avec la composante de la croissance ; les investissements en pourcentage du PIB (8ème), le PIB (54ème), le PIB /PPA (39ème), et la population (33ème). Les performances de la croissance économique réalisées ces dernières années sont tirées par la hausse des recettes d'exportation des hydrocarbures grâce à la forte demande des pays européens du Gaz depuis le déclenchement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine. Aussi, l'intensification des projets d'investissements pour la production du gaz naturel liquéfié.

2. Indice de liberté économique

Comme le souligne le rapport Heritage Foundation, la liberté économique se caractérise par « l'absence de toute capacité du gouvernement à contraindre ou à restreindre la production, la distribution ou la consommation de biens et de services au-delà de ce qui est nécessaire pour protéger et maintenir la liberté des citoyens ». Ce concept de liberté économique vise à promouvoir la productivité et à stimuler la croissance économique en soutenant l'entrepreneuriat et la création de valeur ajoutée.

➤ Pour la **taille du gouvernement**, il est développé qu'« à mesure que les dépenses publiques, la fiscalité et les entreprises vérifiées par le gouvernement accroissent, la prise de jugement gouvernementale se substitue au choix individuel et l'autonomie économique est réduite. »

➤ Le **système juridique et les droits de propriété**, il est indiqué dans le rapport, que « la protection des personnes et de leurs biens légitimement acquis est un élément central à la fois de la liberté économique et de la société civile. En fait, c'est la fonction la plus importante du gouvernement. »

➤ La **monnaie saine**, est expliquée que « l'inflation abîme la valeur des salaires et de l'épargne légitimement gagnés. Une monnaie forte est donc essentielle pour patronner les droits de propriété. Lorsque l'inflation est non uniquement élevée mais également volatile, il devient difficile pour les individus d'organiser l'avenir et donc de corroder efficacement la liberté économique. »

L'indice de liberté économique comprend aussi (12) autres **sous** indicateurs : le droit de propriété, l'efficacité judiciaire, l'indicateur Intégrité du gouvernement, le fardeau fiscal, les dépenses du gouvernement, la santé budgétaire, la liberté des affaires, la liberté du travail, la liberté monétaire, la liberté commerciale, la liberté d'investissement et la liberté financière. Le classement des pays arabes pour l'année 2023 ainsi que les domaines de performances pour chaque pays de la région sont représentés dans le tableau suivant :

Tableau 10 : Performances des pays arabes selon l'indice de liberté économique

-

-2023-

Pays	Rang Mondial /176 pays	Rang Arabe 20/pays	Score 2023	Domaines de performance
Emirats Arabes Unis	24	1	71.1	Fardeau fiscal Santé fiscale Liberté monétaire
Qatar	36	2	68.8	Fardeau fiscal Santé fiscale
Maroc	97	8	58.4	Liberté financière
Egypte	151	11	49.6	Fardeau fiscal
Tunisie	132	12	52.9	Liberté des affaires
Algérie	168	14	43.2	Liberté monétaire

Source : Héritage fondation .2023

D'après ce tableau, les Emirats Arabes Unis et le Qatar ont enregistré pour la 7^{ème} année consécutive les meilleurs scores avec des performances remarquables au niveau du sous indicateur « **fardeau fiscal** », respectivement classés 1^{ère} place (71.1/100) et 3^{ème} rang mondial (68.8/100). Une telle performance résulte du maintien d'une politique fiscale flexible et allégée au fil du temps. Ces deux pays sont identifiés par Héritage Fondation comme les seules économies arabes « *Principalement libres* »

Tandis que l'Algérie est en 168^{ème} rang mondial sur 176 pays et 14^{ème} rang arabe avec un score de (43.2/100) l'année 2023 (contre 45.8/100 dans la précédente édition 2022). La Tunisie et le Maroc sont respectivement classés 132^{ème} (52.9/10) et 97^{ème} rang mondial (58.4/10).

Selon le même rapport, l'Algérie est identifiée comme un pays « *économiquement réprimé* ». Avec un score général inférieur à 50% sur l'ensemble des indices. Les scores très faibles s'affichent dans les composants suivantes : barrières commerciales et douanières, les coûts de mise en conformité des importations et des exportations, le gouvernement a le plein pouvoir sur la finance et la propriété, avec la persistance des activités économiques informelles importantes.

3. Indicateur mondial de gouvernance (WGI)

Pour aider les chercheurs et les analystes à évaluer les tendances globales des perceptions de la gouvernance dans divers pays au fil du temps, Daniel Kaufman, Aart Kraay et Massimo Mastruzzi, avec l'aide de Pablo Zoido-Lobaton, ont développé six indicateurs pour mesurer la « bonne gouvernance », dénommés « Indicateurs mondiaux de la gouvernance » et qui sont publiés par la **Banque Mondiale** depuis 1996. Pour les auteurs la bonne gouvernance est essentielle voire indispensable pour stimuler le développement des nations, et booster leur croissance économique.

Couvrant une période allant de 1996 à 2022, le WGI propose six indicateurs de gouvernance agrégés pour plus de 200 pays et territoires. Ces données proviennent d'organisations internationales, d'entités non gouvernementales et d'entreprises privées du monde entier. L'indicateur couvre (6) dimensions de la bonne gouvernance : **voix citoyenne et responsabilité, stabilité politique et absence de violence/terrorisme, Efficacité gouvernementale, qualité réglementaire, état de droit et contrôle de la corruption**. Les estimations pour chaque indicateur découlent du maximum de vraisemblance et sont donc standardisées pour refléter une moyenne de zéro et un écart type. Les valeurs se situent entre (-2,5) faible à 2,5 forte.

Tableau 11 : Classement de l'Algérie (2010-2022)

Indicateurs	2010	2015	2022
	score/rang	score/rang	score/rang
Rang mondial			168
Voix /responsabilité	18.48	24.63	21.74
Stabilité politique et absence de violence	11.85	11.90	19.34
Efficacité gouvernementale	41.15	36.67	32.55
Qualité réglementaire	13.88	7.62	14.15
Etat de droit	13	16.67	22.64
Contrôle de corruption	34.76	30.48	28.3

Source : Worldwide governance Indicator (WGI), 2023. www.govindicators.org

-La voix citoyenne et responsabilité : indique dans quelle mesure les citoyens participent réellement au choix des dirigeants, que ce soit à travers la liberté d'expression, la liberté d'association ou la liberté des médias. Le tableau ci-dessus montre une évolution progressive de cet indice, le plus élevé était de 24.63% en 2015 par rapport à 21.74% en 2022.

-La stabilité politique et absence de violence/terrorisme : indique la perception de la probabilité qu'un gouvernement soit déstabilisé et renversé par des moyens anticonstitutionnels ou par la violence. Le niveau le plus élevé de cet indice au cours de la période 2010-2022 est celui de l'année 2022 avec 19.34% et un score de -0.74.

-L'efficacité gouvernementale : mesure la qualité des services publics et leur degré d'indépendance vis-à-vis des pressions politiques. La ligne (03) du tableau ci-dessus montre une baisse de la performance et la qualité des services publics en 2022 avec 32.55% et un score de gouvernance à -0,51 par rapport à la performance enregistrée en 2010 (41,15%). Il faut noter que la dépréciation dans la qualité des services publics constitue un obstacle majeur qui mène à des éventuels risques sociétaux.

-La qualité réglementaire : indique la capacité du gouvernement à formuler et à mettre en œuvre des politiques et des réglementations appropriées qui favorisent le développement du secteur privé. La ligne (04) montre une évolution perturbée que modeste au fil des années avec 14.15% et un score -1.06 l'année 2022.

Malgré les investissements importants que l'Algérie a consacrés à divers secteurs socio-économiques pour encourager une croissance inclusive, il existe de nombreux problèmes structurels tel que le chômage élevé, le manque de création d'emplois dans le secteur privé que le secteur public est censé soutenir plutôt que concurrencer, Aussi l'instabilité juridique portant sur les textes régissant l'investissement privé étranger et national constitue l'un des freins les plus marquants du développement économique

-L'état de droit : indique dans quelle mesure les citoyens font confiance et respectent les règles établies par la société. A ce niveau, l'Algérie a enregistré une évolution modeste au cours de la période 2010-2022,

-Le contrôle de la corruption : la corruption constitue une menace majeure qui permet de maintenir la stabilité, le développement et la confiance au sein des pays. Ces dernières

années, l'Algérie a multiplié ses efforts pour infléchir la corruption et ses effets néfastes sur son activité économique. Pour cela, elle a mis en avant des séries de lois anti-corruption avec des mécanismes d'application, nous citons la plus importante : le lancement de la Stratégie nationale de transparence, de protection et de lutte auprès la corruption pour le quinquennat (2023-2027) par les autorités gouvernementales en Juillet 2023 en concertation avec certaines organisations comme (PNUD, BM, BAD, OCDE.). Cependant, Des règles et critères d'entrée sur le marché clairs et sans ambiguïté sont une condition préalable indispensable pour laisser le moins de pouvoir discrétionnaire possible aux autorités dans l'octroi des licences, des permis ou encore des marchés publics.

Le classement des pays arabes pour les années 2021-2022 ainsi que les domaines de performances pour chaque pays sont représentés dans le tableau suivant :

Tableau 12 : Classement global de quelques pays arabes selon (WGI)

Global Ranking of Arab Countries in Worldwide Governance Index 2022 and its Sub-components											
Arab ranking	Country	(6) مكافحة الفساد Control of Corruption	(5) سيادة القانون Rule of Law	(4) الجودة التنظيمية Regulatory Quality	(3) فعالية الحكومة Government Effectiveness	(2) الاستقرار السياسي وغياب العنف Political Stability No Violence	(1) المشاركة والمساءلة Voice and Accountability	التغير		الترتيب العالمي Global Rank 2022	الترتيب العالمي Global Rank 2021
1	Qatar	45	45	49	38	35	166	▲	9	55	64
2	UAE	36	46	39	25	64	170	▲	4	57	61
3	Oman	91	72	74	98	80	171	▲	5	89	94
4	Kuwait	88	91	85	91	98	147	▲	5	91	96
5	Bahrain	87	75	47	60	148	187	▼	(2)	93	91
6	Saudi Arabia	78	90	75	63	145	192	▲	4	100	104
7	Jordan	90	92	92	86	138	152	▼	(2)	101	99
8	Morocco	125	118	109	113	140	140	▲	7	119	126
9	Tunisia	112	105	134	125	162	124	▼	(10)	124	114
10	Palestine	160	147	104	177	198	164	▬	0	159	159
11	Egypt	157	123	161	141	183	189	▼	(8)	162	154
12	Mauritania	164	159	182	159	155	149	▲	1	166	167
13	Algeria	153	165	183	144	172	163	▲	5	168	173
14	Djibouti	163	182	173	166	156	179	▬	0	175	175
15	Lebanon	184	184	184	197	193	144	▼	(4)	186	182
16	Iraq	190	206	188	193	208	162	▼	(2)	193	191
17	Sudan	199	191	203	203	202	193	▼	(3)	199	196
18	Libya	205	208	210	208	205	185	▼	(3)	204	201
19	Yemen	210	209	207	212	209	196	▼	(2)	205	203
20	Syria	211	211	205	207	213	206	▼	(2)	206	204
21	Somalia	212	213	206	210	211	202	▼	(2)	208	206
Arab Average		141	140	139	139	158	171	▬	0	146	146
Number of Countries		213	213	213	213	213	209			209	207

Source: Arab investment & export credit guarantee corporation.2024 www.dhaman.org

En dépit des efforts déployés par le gouvernement Algérien pour renforcer le principe de la bonne gouvernance pour se mettre sur la raille de compétitivité par rapport aux pays arabes les mieux notés en matière de bonne gouvernance, la performance de l'Algérie laisse à désirer par rapport aux indicateurs étudiés et son classement 168^{ème} rang mondial en 2022 loin derrière le Maroc, la Tunisie et l'Egypte.

4. Classement Doing Business de la Banque Mondiale (D.B)

Depuis 2003, la Banque mondiale produit un rapport annuel intitulé « Doing Business » qui fournit des indicateurs quantitatifs de la régulation des affaires (données des agences publiques, des universités et d'experts) et des droits de propriété. Grâce à ces indicateurs, les analystes peuvent évaluer les performances économiques et identifier les réformes efficaces et leur impact géographique. L'objectif principal du rapport est de consolider les éléments essentiels nécessaires pour évaluer les réglementations commerciales d'un total de (191 pays) et apporter les améliorations attendues. La performance de l'environnement des affaires en Algérie est présentée dans le tableau suivant :

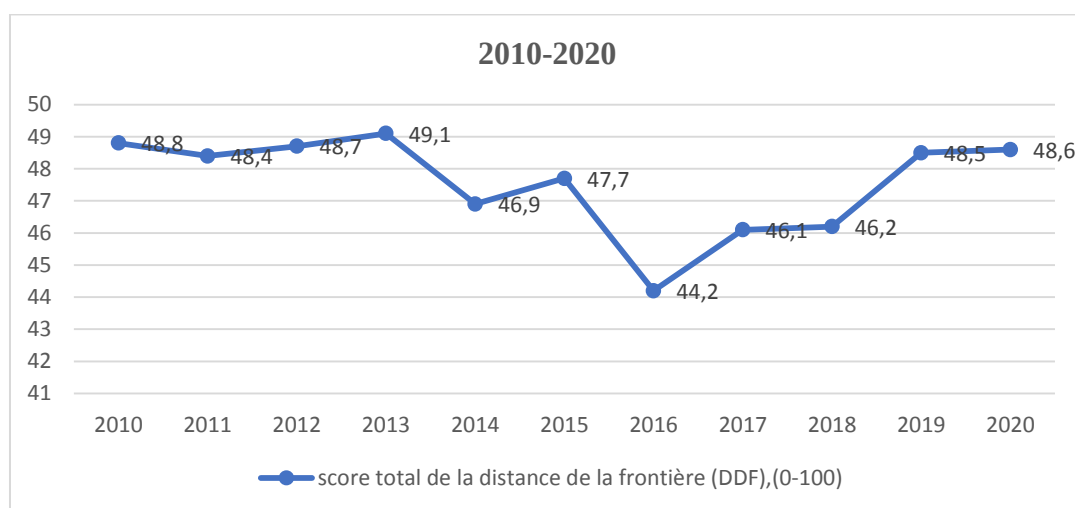
Tableau 13 : Classement de la facilité de faire les affaires en Algérie (D.B)

Indicateurs	DB 2010	DB 2015	DB 2020	Variation classement 2010-2015	Variation classement 2015-2020
Classement général D.B	136	154	157	-18	-3
Créer une entreprise	148	141	152	7	-11
Permis de construire	110	127	121	-17	6
Raccordement électricité	-	147	102	-	45
Transfert de propriété	160	157	165	3	-8
Accès au crédit	135	171	181	-36	-10
Protection des investisseurs	73	132	179	-59	-47
Taxes et impôts	168	176	158	-8	18
Commerce international	122	131	172	-9	-41
Droits des contrats (exécution)	123	20	113	103	-93
Insolvabilité (fermeture Entreprise)	51	97	81	-46	16

Source :Rapports Doing Business 2010-2015-2020

Les pays sont classés en fonction de la facilité de faire des affaires, un indice correspond à la moyenne des classements des (10) indices étudiés et chaque indice est affecté d'un même coefficient. Un classement élevé sur l'indice de facilité de faire des affaires signale un environnement réglementaire propice aux opérations commerciales.

Figure 17 :Score de facilité de faire des affaires en Algérie (2010-2020)



Source :Banque Mondiale, score Doing Business archives (2010-2020)

Le score facilité de Doing Business évalue l'efficacité globale de la réglementation, nous indiquant l'écart entre tous les indicateurs de l'échantillon et la meilleure performance réglementaire observée dans chaque économie. Elle est exprimée sur une échelle de 0 à 100, où 0 représente un niveau de performance inférieur et 100 représente le meilleur niveau de performance. Le graphique ci-dessus montre que le score moyen de l'Algérie durant la période 2010 et 2020 est de 52,3/100 points, ce qui signifie que l'économie du pays est en moyenne à 47,7/100 points pour atteindre la meilleure performance réglementaire, et 51,4/100 points pour 2020.

Le classement DB 2020 intègre 190 économies, élaboré sur des questionnaires remplis par 12 500 acteurs économiques dans le monde. La 17^{ème} édition de ce rapport classe l'Algérie à la 157^{ème} place, un classement stable par rapport à l'année écoulée mais qui reste loin de son meilleur classement (116^{ème} sur 175 pays en 2007). Les scores aussi sont restés stables sur l'année (48,6/100 contre 48,5/100 dans le DB 2019) (voir graphique ci-dessus).

Selon le rapport, l'Algérie n'a pas mené de réformes majeures dans ce domaine au cours de cette période par rapport aux pays voisins comme le Maroc 53^{ème} (+7places) et la Tunisie 78^{ème} (+2places) qui ont entrepris de nombreuses réformes qui ont contribué à l'amélioration du cadre d'activité des entreprises.

Sur l'ensemble des indicateurs, l'Algérie a obtenu de bons résultats dans les domaines suivants ; Création d'entreprise (152), Gestion des permis de construire (121), Obtention d'électricité (102), transfert de propriété (165), Octroi de crédit (181), Protection des investisseurs (179), Paiement des impôts (158), le commerce frontalier (172), l'exécution des contrats (113) et la résolution des problèmes de faillite (81)**Source spécifiée non valide.**

En juin 2020, des rapports internes ont mis en lumière des irrégularités dans les données les éditions 2018-2020 du rapport Doing Business. En conséquence, la direction de la Banque mondiale a pris des mesures immédiates en suspendant la prochaine édition après une série d'examens et d'audits pour examiner à la fois le rapport et la méthodologie utilisée. Après évaluation de toutes les informations disponibles, les conclusions et les audits, le Groupe a pris une décision définitive en septembre 2021 de cesser la publication du rapport Doing Business**Source spécifiée non valide..**

5. Indice mondial de compétitivité (ICM)

Le Rapport global sur la Compétitivité se fonde sur le classement établi par l'Indice Global de Compétitivité (GCI), introduit en 2004 par le *World Economic Forum*. Le rapport se concentre sur la quatrième révolution industrielle comme voie de développement de la compétitivité des pays, il mesure l'ensemble des facteurs qui détermine le niveau de productivité d'un pays. L'indice est basé sur 12 piliers, représentant 103 indicateurs regroupés sous quatre (04) principaux piliers :

- Pilier 01 :« **environnement des affaires** » regroupe les institutions, les infrastructures, le niveau de digitalisation et la stabilité macroéconomique.
- Pilier 02 : concerne le « **capital humain** »et tout ce qui est en relation avec les progrès dans le domaine de santé et le niveau de compétence ;
- pilier 03 :s'intéresse à « **la structure économique** » comme la production, la taille du marché et le système financier ;
- pilier 04 : dédié aux Facteurs de développement « **d'innovation des entreprises** » ;

A partir de l'étude du WEF, réalisée auprès de 15000 chefs d'entreprises dans 141 pays (dernier rapport 2020), l'Algérie a reculé de 3 places par rapport à l'année 2010-2011 où elle occupait le 86^{ème} rang en classement général. Le tableau suivant montre les scores et les classements détaillés du pays entre 2010 et 2020 :

Tableau 14 : classement selon l'indice global de compétitivité(CGI)

Ville	CGI 2010-2011	CGI 2015-2016	CGI 2019-2020
	Points/Rang sur 139 Pays	Points/Rang Sur 140 pays	Points/Rang Sur 141pays
Classement	4.0	4.0	4.0
Conditions de base	4.4/	4.4	
Institutions	3.1	3.5	-/111
Infrastructures	3.4	3.1	- /82
Environnement macroéconomique	5.7	5.3	-/102
Santé et éducation primaire	5.5	5.6	-/56
Structure économique			
Enseignements supérieurs et formation	3.4	3.4	
Marché du travail	3.5	3.7	
Développement système financier	3.4/	3.2	/
Taille du marché	2.6/	2.8	
Facteurs de développement de l'innovation	4.3	4.7	
Innovation	2.7	3.0	
	2.4	2.8	

Source: World Economic forum. The global competitiveness report

Le tableau présente une analyse de l'évolution de l'indice global de compétitivité. Globalement, le CGI reste à 4,0, avec un classement qui se dégrade légèrement, passant de la 86^e à la 89^e place. Les « conditions de base », comprenant les infrastructures, la santé et l'éducation primaire, montrent des performances variées, bien que le classement en santé reste

relativement stable, celui des infrastructures et des institutions se détériore, signalant un besoin d'investissement et réformes institutionnelles.

En termes de « structure économique », des faiblesses majeures sont visibles, notamment dans le marché du travail et le développement du système financier, où les classements stagnent en bas de l'échelle mondiale.

Concernant les « facteurs de développement de l'innovation », le score et le classement s'améliorent légèrement, mais restent globalement faibles, ce qui reflète un écosystème d'innovation peu développé.

Malgré une légère amélioration dans certains sous-indicateurs comme la taille du marché, le pays semble être confronté à plusieurs défis structurels. Les priorités devraient inclure des réformes pour renforcer l'innovation, améliorer les infrastructures et redynamiser le marché du travail.

6. Les moteurs et les perturbateurs de la nouvelle économie

Le rapport Bloomberg (2019) sur les moteurs et les perturbateurs de la nouvelle économie, dans sa **première** édition spéciale, présente un indice qui évalue à la fois la compétitivité de 114 économies (moteurs) et leur capacité à répondre aux forces perturbatrices (perturbateurs) telles que le protectionnisme, l'automatisation, le populisme, le changement climatique et la numérisation. Une série d'indices est mise en œuvre afin d'évaluer d'une part ; la performance des moteurs traditionnels du développement qui sont : la main-d'œuvre, l'investissement et la productivité et d'autre part les aspects qui pourraient modifier les trajectoires de développement des économies. Seules les économies qui adoptent une approche rapide et ambitieuse face aux défis posés par l'économie du futur seront en mesure d'accéder à des positions de marché plus élevées. Selon Bloomberg, l'Algérie, occupe le 63^{ème} rang / 141 économies en termes de « *drivers* », il s'agit d'un pays émergent possédant des potentiels économiques. Cependant, il se positionne au 91^{ème} rang au classement des « *disrupters* ». Selon les experts, le pays nécessite du temps et des moyens pour faire face à la digitalisation de l'économie et au « populisme ». En Afrique du Nord, seul le Maroc (51^{ème}) est mieux classé que l'Algérie en termes de drivers. Au classement des disrupters, l'Algérie est néanmoins devancée par le Maroc (54^{ème}), la Tunisie (74^{ème}) et l'Egypte (82^{ème}) **Source spécifiée non valide..**

Tableau 15 : Classement des moteurs et perturbateurs des économies

Pays	Drivers	Disrupters
Suède	1	3
Suisse	2	8
Danemark	3	5
Chine	4	50
Australie	5	2
Maroc	51	54
Algérie	63	91
Tunisie	89	74
Libye	111	95
Egypte	112	82

Source : Source spécifiée non valide..

Section 3: Modélisations économétriques de l'impact des IDE entrants sur la croissance de l'économie Algérienne (2000-2023) avec la méthode ARDL.

L'ouverture progressive des marchés internationaux et les difficultés de financement rencontrées par la majorité des pays en développement (PVD) ne cessent de privilégier les mouvements d'investissements étrangers découlant du processus d'intégration des entreprises dans l'économie globale (Sekkat & Varoudakis-Véganzonès, 2004). Dans ce contexte, la majorité des gouvernements, tant dans les pays avancés qu'en développement, tentent de séduire les multinationales sur leur territoire afin de profiter d'une incorporation dans les réseaux de production mondiaux. Cela se fait notamment par le biais de la libéralisation des régimes d'investissement pour augmenter leur attrait.

Les modèles de croissance interne, créés précédemment par Paul Romer en 1986 et Robert Lucas en 1988, puis actualisé par (Grossman & Helpman, 1991), confirment le rôle crucial des investissements directs étrangers (IDE) dans la stimulation économique, liés à une amélioration des infrastructures et une augmentation de la productivité du travail. Cela est également illustré par le transfert de technologie et d'expertise qu'il encourage grâce à l'accumulation du capital matériel et au niveau de développement humain.

Puisque les investissements internationaux proviennent d'entreprises implantées dans des pays avancés, l'IDE joue un rôle crucial dans la propagation des technologies et du savoir-faire sophistiqués vers les pays en développement. Le transfert de connaissances technologiques et managériales au sein d'une entreprise peut générer des externalités bénéfiques pour le reste de l'économie (Borensztein, E & al 1998). Selon (Bashir Abdel-Hameed, 1999), sur une période de 1975 à 1990, il a été démontré que l'investissement domestique et l'ouverture commerciale contribuent à la croissance économique en plus de contribuer positivement à chaque région. De la même manière, (Romero, 2012) soutient que le rôle des IDE dans la croissance est amplifié par leur interaction avec le capital humain et les politiques macroéconomiques.

Selon (Herzer,D,2012), l'idée ne peut favoriser la création du capital humain et par conséquent la croissance économique que si elle se manifeste sous forme de fusion-acquisition. En effet, c'est un simple transfert des actifs existants des travailleurs nationaux vers l'étranger. C'est également le cas pour les investissements innovants (Green Field) qui stimulent les investissements locaux. Ces effets d'éviction surviennent quand les multinationales rivalisent avec les entreprises locales en quête de ressources rares. De plus, ces types d'entrées des IDE sont significatifs en raison de leurs impacts bénéfiques sur le pays d'accueil (Fusions-acquisitions, Green field, Joint-venture...).

Selon Agosin & Mayer (2000), les fusions et acquisitions ne peuvent absolument pas favoriser la formation de capital et, par conséquent, le développement économique de l'économie d'accueil. Néanmoins, l'impact sur la croissance du pays d'accueil est déterminé par le type de capitaux étrangers qui entrent (investissement en portefeuille, IDE.)

1. présentation du modèle

Cette phase vise à analyser la relation entre l'investissement direct étranger et la croissance économique en Algérie pendant la période 2000-2023, en utilisant le modèle d'auto-régression des décalages distribués (ARDL). Ce modèle fournit un cadre analytique distinct pour étudier les effets à court et à long terme de l'IDE sur le produit intérieur brut (PIB), en tenant compte des spécificités de l'économie algérienne.

Le modèle s'inspire de l'hypothèse de la théorie de croissance endogène qui se résume sur l'idée : les IDE contribuent à la croissance économique directement à travers le capital humain et indirectement à travers l'infrastructure, les institutions et les dépenses publiques.

le modèle comprend plusieurs équations, chacune explique une variable endogène par d'autres variables explicatives. Chacune des variables endogènes peut se retrouver comme étant explicative dans une autre équation du modèle. En distinguant donc deux types de variables : les variables susceptibles d'être considérées comme endogènes et les variables exogènes.

Nous utilisons la formulation suivante qui représente l'équation principale du modèle :

$$g = a_0 + a_1 IDE + a_2 KH + a_3 Inv + a_4 X + \varepsilon$$

L'étude repose sur des données annuelles issues de sources fiables telles que la Banque mondiale et l'Office national des statistiques. Les données seront analysées à l'aide de tests de stationnarité des séries temporelles et de l'estimation du modèle ARDL, en mettant l'accent sur l'extraction des implications économiques qui peuvent orienter les politiques futures.

1.1 Source de données :

a. Données sur l'investissement direct étranger (IDE) :

Les informations relatives aux flux d'investissements directs étrangers proviennent de sources fiables ; la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), ainsi que l'Office nationale des statistiques (ONS) algérienne.

b. Données sur la croissance économique (PIB) :

Les données concernant la croissance économique, mesurées à travers le produit intérieur brut (PIB), sont obtenues auprès du Fond monétaire international (FMI) et de la banque mondiale (BM)

c. Autres Variables Explicatives :

Dans le cadre de cette étude, plusieurs variables complémentaires ont été intégrées pour mieux capturer les dynamiques économiques :

- Formation brute de capital fixe (FBCF) : exprimée en pourcentage du PIB, elle mesure les investissements domestiques.
- Capital humain : représenté par le taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire, indicateur de développement humain.
- Commerce international : évalué à travers le volume des exportations en pourcentage du PIB.

- Taux de change (%) : indicateur de la compétitivité de la monnaie nationale sur le marché international.
- Ouverture commerciale : mesurée en pourcentage du PIB, elle reflète l'intégration de l'économie algérienne dans le commerce mondial.
- Dépenses publiques : exprimées en pourcentage du PIB, elles indiquent le rôle de l'État dans l'économie.
- Taux d'intérêt (%) : un levier important influençant les investissements et la consommation.
- Infrastructure : mesurée par la proportion d'utilisateurs d'Internet dans la population, en tant qu'indicateur du développement technologique et infrastructurel.
- Taux d'inflation (%) : représentant la stabilité des prix et son impact sur l'économie globale.

1.2 Caractéristiques des données :

Les données utilisées dans cette étude sont de nature **annuelle**, ce qui permet de capturer les variations et tendances économiques sur une longue période. La période temporelle analysée s'étend de **2000 à 2023**, couvrant ainsi 24 années consécutives. Ce choix de temporalité est justifié par la disponibilité des données et l'intérêt de comprendre l'impact des investissements directs étrangers (IDE) sur la croissance économique algérienne durant les deux premières décennies du XXI^e siècle, marquées par des réformes économiques et des fluctuations du marché mondial.

Cette granularité annuelle garantit une analyse cohérente et précise des relations économiques, tout en offrant une base solide pour l'application du modèle ARDL (Autoregressive Distributed Lag). Les données proviennent de sources reconnues telles que la Banque mondiale, le FMI, la CNUCED, et l'Office national des statistiques algérien, ce qui renforce la crédibilité des résultats obtenus.

2. Méthodologie économétrique

2.1 Présentation de la méthode ARDL :

Le modèle ARDL (AutoRegressive Distributed Lag) est une méthode économétrique utilisée pour analyser les relations dynamiques entre variables, en tenant compte des effets à court et à long terme. Développé par (Pesaran et al., 1999), il est particulièrement utile pour étudier des

séries temporelles intégrées d'ordres différents, c'est-à-dire des variables stationnaires en niveau ($I(0)$) et des variables stationnaires en différence première ($I(1)$)

a. Fondements théoriques du modèle ARDL :

Le modèle ARDL combine des termes autorégressifs (AR) et des retards distribués (DL). Les termes autorégressifs modélisent la dépendance de la variable dépendante vis-à-vis de ses propres valeurs passées, tandis que les retards distribués capturent l'influence des valeurs passées des variables explicatives sur la variable dépendante. Cette structure permet de modéliser simultanément les effets à court et à long terme des variables explicatives sur la variable dépendante.

Une spécificité importante du modèle ARDL est sa capacité à tester l'existence d'une relation d'équilibre à long terme entre les variables, même lorsqu'elles sont intégrées d'ordres différents. Cette caractéristique le distingue des méthodes traditionnelles de cointégration, qui nécessitent généralement que les variables soient intégrées du même ordre.

b. Estimation et interprétation du modèle ARDL :

L'estimation du modèle ARDL se déroule en plusieurs étapes :

- **Identification des retards optimaux :** Il est essentiel de déterminer le nombre optimal de retards pour chaque variable afin de capturer correctement la dynamique temporelle. Cette sélection peut être effectuée à l'aide de critères d'information tels que le critère d'information d'Akaike (AIC) ou le critère de Schwarz (BIC).
- **Test de cointégration :** Une fois les retards optimaux identifiés, le test des bornes de (Pesaran et al., 2001) est utilisé pour vérifier l'existence d'une relation de cointégration entre les variables. Ce test évalue si les variables partagent une relation d'équilibre à long terme.
- **Estimation des coefficients :** Si une relation de cointégration est confirmée, le modèle ARDL est estimé pour obtenir les coefficients à court et à long terme. Les coefficients à long terme indiquent l'effet durable des variables explicatives sur la variable dépendante, tandis que les coefficients à court terme reflètent les ajustements temporaires.
- **Modèle à correction d'erreur (ECM) :** En présence de cointégration, le modèle ARDL peut être reformulé en un modèle à correction d'erreur, qui intègre un terme d'erreur

représentant l'écart par rapport à l'équilibre de long terme. Ce terme mesure la vitesse à laquelle les variables reviennent à l'équilibre après un choc.

c. Avantages du modèle ARDL :

- **Flexibilité vis-à-vis des ordres d'intégration :** Le modèle ARDL peut être appliqué à des variables intégrées d'ordres différents ($I(0)$ ou $I(1)$), ce qui le rend plus flexible que d'autres méthodes de cointégration nécessitant des ordres d'intégration identiques.
- **Efficacité en petits échantillons :** Les estimations obtenues via le modèle ARDL sont généralement robustes, même avec des tailles d'échantillon limitées, contrairement à certaines méthodes qui requièrent de grands échantillons pour fournir des résultats fiables.
- **Identification des relations dynamiques :** Le modèle permet de distinguer clairement les effets à court et à long terme, offrant une compréhension approfondie des relations entre les variables.
- **Simplicité d'application :** Comparé à d'autres techniques de cointégration, le modèle ARDL est relativement simple à mettre en œuvre et ne nécessite pas de pré-tests exhaustifs pour déterminer les ordres d'intégration des variables.

d. Limites du modèle ARDL : (Rabhi, 2021)

- **Non-applicabilité aux séries intégrées d'ordre supérieur :** Le modèle ARDL n'est pas adapté aux variables intégrées d'ordre supérieur à un ($I(2)$ ou plus). Il est donc crucial de s'assurer que les variables ne sont pas intégrées d'un ordre supérieur avant d'appliquer le modèle.
- **Sensibilité au choix des retards :** Une sélection inadéquate du nombre de retards peut conduire à des spécifications erronées, affectant la validité des résultats. Il est donc essentiel de choisir judicieusement les retards en se basant sur des critères d'information appropriés.
- **Hypothèse de linéarité :** Le modèle ARDL suppose des relations linéaires entre les variables, ce qui peut ne pas être approprié dans tous les contextes. Dans les situations où les relations sont non linéaires, des modèles alternatifs devraient être envisagés.

. Cette application illustre comment le modèle ARDL peut aider à interpréter l'impact des déterminants économiques sur le taux de change et à évaluer l'importance de ce dernier dans la compétitivité d'une économie.

En résumé, le modèle ARDL est un outil puissant pour analyser les relations dynamiques entre variables économiques, offrant une flexibilité et une efficacité particulières dans l'étude des effets à court et à long terme. Cependant, une application rigoureuse et une compréhension approfondie de ses hypothèses et limitations sont essentielles pour garantir des résultats fiables et pertinents.

2.2 Étapes pour appliquer le modèle ARDL :

Pour analyser les séries temporelles et déterminer les relations de long terme entre les variables, deux étapes clés sont essentielles :

1. Test de stationnarité des données :

La stationnarité d'une série temporelle signifie que ses propriétés statistiques, telles que la moyenne et la variance, restent constantes dans le temps. Vérifier cette propriété est crucial, car l'utilisation de séries non stationnaires dans des modèles économétriques peut conduire à des résultats trompeurs.

Le **test de Dickey-Fuller augmenté (ADF)** est couramment utilisé pour détecter la présence d'une racine unitaire, indiquant une non-stationnarité. Ce test repose sur l'estimation de l'équation suivante (Agiakloglou & Newbold, 1992, p. 472) :

$$\Delta y_t = \alpha + \beta t + \gamma y_{t-1} + \delta_1 \Delta y_{t-1} + \dots + \delta_p \Delta y_{t-p} + \varepsilon_t$$

- Δy_t : différence première de la série y_t
- α : constante
- βt : tendance temporelle
- γ : coefficient testé pour la présence d'une racine unitaire
- δ_i : coefficients des termes retardés
- ε_t : terme d'erreur

L'hypothèse nulle (H_0) du test ADF stipule que la série possède une racine unitaire ($\gamma=0$), indiquant une non-stationnarité. Si H_0 est rejetée, on conclut que la série est stationnaire. Il est essentiel de sélectionner judicieusement le nombre de retards (lags) pour capturer correctement la dynamique de la série et éviter les autocorrélations résiduelles.

où Δy_t est la première différence de la série temporelle à l'instant t , $y_{(t-1)}$ est le niveau décalé de la série temporelle et ε_t est le terme d'erreur. L'hypothèse nulle du test est que la série temporelle est non stationnaire et l'hypothèse alternative est qu'elle est stationnaire.

La statistique de test est ensuite calculée et comparée aux valeurs critiques de la distribution de Dickey-Fuller pour déterminer si l'hypothèse nulle doit être rejetée ou non. Si la statistique de test est inférieure à la valeur critique, alors l'hypothèse nulle est rejetée et la série temporelle est considérée comme stationnaire. Sinon, si la statistique de test est supérieure à la valeur critique, alors l'hypothèse nulle n'est pas rejetée et la série temporelle est considérée comme non stationnaire.

Le test de Dickey-Fuller est largement utilisé en économétrie et dans d'autres domaines pour analyser les données de séries temporelles. C'est un outil important pour détecter les tendances et la saisonnalité des données, et pour faire des prévisions basées sur des modèles historiques.

Tableau 16 : Résultats des tests de stationnarité (ADF)

Variable	Niveau (p-valeur)	Première différence (p-valeur)	Stationnarité
Cr	0,45	0,01	I(1)
IDE	0,32	0,02	I(1)
KH	0,05	-	I(0)
INV	0,60	0,03	I(1)
X	0,10	0,01	I(1)
Ouv	0,20	0,02	I(1)
Txinfl	0,50	0,04	I(1)
Infra	0,03	-	I(0)
D.EDUC	0,25	0,01	I(1)
Txi	0,55	0,02	I(1)
TCH	0,40	0,03	I(1)

Source : Output Eviews 12

En supposant l'hypothèse nulle que la série temporelle ne sera pas constante, c'est-à-dire que la série a une racine unitaire, et l'hypothèse alternative que la série sera constante et basée sur les valeurs de Mackinnon 1996 selon la norme SCI, ***, **, * indique que l'hypothèse nulle

est rejetée au niveau de 1 %, 5 %, 10 % respectivement. Les résultats du tableau n° (16), nous pouvons dire que chaque série est une série constante au niveau. Par conséquent, les résultats du test de Dickey Fuller ont montré que les conditions d'utilisation du modèle ARDL sont réunies et qu'il n'y a pas de série intégrale du second ordre.

Les variables KH et Infra sont stationnaires en niveau (I(0)), tandis que les autres variables deviennent stationnaires après une première différence (I(1)).

2. Détermination de la relation de long terme :

Une fois la stationnarité des séries vérifiée, il est possible d'examiner l'existence de relations d'équilibre à long terme entre elles, même si elles sont non stationnaires en niveau mais stationnaires en différence. La **cointégration** désigne une situation où une combinaison linéaire de séries non stationnaires est elle-même stationnaire, suggérant une relation stable à long terme entre les variables.

Le **test des bornes (Bounds Test)**, développé par Pesaran et al. (2001), est particulièrement adapté pour détecter de telles relations dans le cadre de modèles ARDL (AutoRegressive Distributed Lag). Ce test est applicable indépendamment du degré d'intégration des variables, qu'elles soient I(0), I(1) ou une combinaison des deux.

Tableau 17 : Résultats du test des bornes pour les cinq équations

Équation	Model 1 (Cr)	Model 2 (IDE)	Model 3 (KH)	Model 4 (INV)	Model 5 (X)
Statistique F	5,1	4,5	3,2	6	4,8
Valeur critique inférieure	3,79	2,85	3,79	3,79	3,79
Valeur critique supérieure	4,85	4,01	4,85	4,85	4,85
Cointégration	Oui	Oui	Non	Oui	Oui

Source : Output Eviews 12

Le **Tableau (17)** présente les résultats du **test des bornes** appliqué à cinq modèles économétriques distincts, désignés comme Modèles 1 à 5, identifiés par les variables principales suivantes : **Cr (Modèle 1)**, **IDE (Modèle 2)**, **KH (Modèle 3)**, **INV (Modèle 4)** et **X (Modèle 5)**. Ce test est couramment utilisé pour vérifier la présence d'une relation de cointégration entre des variables dans des séries chronologiques, en particulier lorsque ces variables peuvent être intégrées à des ordres différents.

Les résultats montrent que quatre des cinq modèles testés présentent une cointégration, c'est-à-dire une relation à long terme entre les variables étudiées. Cela est observé dans les Modèles 1, 2, 4 et 5. En revanche, le Modèle 3 n'indique pas de cointégration, suggérant que les variables étudiées dans ce modèle ne partagent pas de relation stable à long terme.

Ces résultats sont utiles pour les analyses économiques et financières, car la présence d'une cointégration implique que les variables ont tendance à évoluer ensemble sur le long terme, même si des fluctuations à court terme peuvent se produire. Par exemple :

- **Modèle 1 (Cr) :** La cointégration pourrait indiquer une relation stable entre la variable Cr et d'autres facteurs économiques inclus dans le modèle.
- **Modèle 3 (KH) :** L'absence de cointégration suggère que les facteurs de ce modèle peuvent être analysés de manière indépendante à long terme.

Les résultats du test des bornes fournissent des informations importantes pour la modélisation économétrique et l'élaboration des politiques économiques. La cointégration observée dans la plupart des modèles indique que les variables sont liées à long terme, ce qui peut être exploité dans des analyses prédictives et des stratégies décisionnelles. En revanche, l'absence de cointégration dans le Modèle 3 souligne l'importance de tester chaque ensemble de variables individuellement avant de tirer des conclusions sur leurs interactions.

3. Estimation du modèle :

a. Le équations

L'équation (1) représente la croissance économique (Cr) en fonction des variables économiques suivantes :

$$Cr=f(IDE, KH, INV, X)$$

$$Cr = \beta_0 + \beta_1*IDE + \beta_2*KH + \beta_3*INV + \beta_4*X + \varepsilon$$

Où :

- Cr : Croissance économique.
- IDE : Investissements directs étrangers.
- KH : Capital humain.
- INV : Investissement domestique.
- X : Commerce international.

La première équation expose donc les variables qui semblent être déterminantes dans la croissance économique en Algérie, suivant la théorie de la croissance endogène, l'équation est exprimée en fonction de l'investissement direct étranger, du capital humain, de l'investissement domestique et du commerce extérieur.

L'équation (2) montre comment la croissance économique influence les investissements étrangers :

$$IDE=f(Cr, Ouv, Txinfl, Infra, KH)$$

$$IDE = \alpha_0 + \alpha_1 * Cr + \alpha_2 * Ouv + \alpha_3 * Txinfl + \alpha_4 * Infra + \alpha_5 * KH + \varepsilon$$

Où :

- Ouv : Ouverture commerciale.
- Txinfl : Taux d'inflation.
- Infra : Infrastructure.
- KH: Capital humain.

La présence de la croissance économique dans l'équation (2) permet de déceler l'effet réciproque entre la croissance et les flux d'IDE.

L'équation (3) montre la relation entre le capital humain et les facteurs qui l'influencent :

$$KH=f(IDE, D.EDUC, Infra)$$

$$KH = \gamma_0 + \gamma_1 * IDE + \gamma_2 * D.EDUC + \gamma_3 * Infra + \varepsilon$$

Où :

- D.EDUC : Dépenses en éducation.

Selon la théorie de la croissance endogène, le capital humain joue un rôle primordial dans cette étude, il est représenté par la variable « éducation ». On considère le niveau d'éducation ssecondaire comme proxy à la variable KH.

L'équation (4) illustre la relation entre l'investissement domestique et les facteurs qui l'influencent :

$$INV=f(IDE, Txi)$$

$$INV = \delta_0 + \delta_1 * IDE + \delta_2 * Txi + \varepsilon$$

Où :

- Txi : Taux d'intérêt.

La quatrième équation du modèle concerne l'investissement domestique, il dépend des flux des investissements directs étrangers et du taux d'intérêt.

L'équation (5) montre l'impact du commerce international sur la croissance économique :

$$X=f(IDE, TCH)$$

$$X = \theta_0 + \theta_1 * IDE + \theta_2 * TCH + \varepsilon$$

Où :

- TCH : Taux de change.

La cinquième équation représente le commerce extérieur exprimé en fonction de l'IDE et du taux de change (les liens entre les IDE et le commerce extérieur sont exposés dans le premier chapitre)

b. Classification des variables :

- **Variables endogènes :**

- **Croissance économique (Cr) :** Déterminée par d'autres variables du modèle, telles que les investissements étrangers et le capital humain.
- **Investissements directs étrangers (IDE) :** Dépendent des facteurs économiques locaux, tels que la croissance économique et l'environnement économique.
- **Capital humain (KH) :** Influencé par le niveau d'éducation, les investissements étrangers, et la croissance économique.
- **Investissement domestique (INV) :** Influence la croissance économique et est influencé par les taux d'intérêt et les investissements étrangers.
- **Commerce international (X) :** Dépend des investissements étrangers et du taux de change.

- **Variables exogènes :**

- **Ouverture commerciale (Ouv) :** Stimule les relations commerciales et influence les investissements étrangers.

- **Taux d'inflation (Txinfl)** : Impacte les décisions économiques et les investissements étrangers.
- **Infrastructure (Infra)** : Influence toutes les variables en améliorant l'environnement d'investissement.
- **Dépenses en éducation (D.EDUC)** : Contribue à l'amélioration du capital humain.
- **Taux de change (TCH)** : Influence le commerce international et les investissements étrangers.
- **Taux d'intérêt (Txi)** : Influence l'investissement domestique.

c. Estimation des modèles ARDL :

model 1, $Cr \sim f(IDE, KH, INV, X)$

Tableau 18 : Résultats de l'estimation du modèle ARDL pour l'équation $Cr \sim f(IDE, KH, INV, X)$

Variable	Coefficient (court terme)	p-valeur	Coefficient (long terme)	p-valeur
ΔIDE	0,15	0,04	0,30	0,01
ΔKH	0,10	0,05	0,25	0,02
ΔINV	0,20	0,03	0,35	0,01
ΔX	0,12	0,04	0,28	0,02
ECT (-1)	-0,65	0,01		

Source : Output Eviews 12

Le Tableau (18) présente les résultats de l'estimation d'un modèle ARDL (Autoregressive Distributed Lag) :

Pour l'équation ($Cr \sim f(IDE, KH, INV, X)$), où (Cr) représente la variable dépendante et les variables explicatives sont : (FDI) (Investissement direct étranger), (KH) (Capital humain), (INV) (Investissement intérieur) et (X) (Exportations).

À court terme, les coefficients indiquent qu'une variation de (ΔIDE) de 1 unité est associée à une augmentation de 0,15 unités de (Cr), ce qui est statistiquement significatif avec une valeur p de 0,04, ce qui suggère que les investissements directs étrangers ont un impact positif et significatif sur la croissance de (Cr) à court terme.

De même, (Delta KH) présente un coefficient de 0,10 avec une valeur p de 0,05, indiquant que le capital humain a également un effet positif et modérément significatif à court terme. L'investissement intérieur ((Delta INV)) a un coefficient de 0,20 et une valeur p de 0,03, reflétant un impact positif plus robuste et statistiquement significatif sur (Cr) à court terme. De plus, (Delta X) a un coefficient de 0,12 et une valeur p de 0,04, ce qui indique que les exportations contribuent positivement et significativement à la croissance de (Cr) à court terme.

À long terme, les coefficients augmentent jusqu'à (IDE) = 0,30 (p = 0,01), (KH) = 0,25 (p = 0,02), (INV) = 0,35 (p = 0,01) et (X) = 0,28 (p = 0,02), démontrant que toutes les variables explicatives ont des impacts positifs plus intenses et statistiquement significatifs sur (Cr) sur le long terme, suggérant une relation plus forte et plus durable.

Le terme de correction d'erreur (ECT(-1)) a un coefficient de -0,65 avec une valeur p de 0,01, ce qui indique que 65 % des déséquilibres à court terme sont ajustés à chaque période, signalant une convergence rapide vers un équilibre à long terme. . En résumé, les résultats mettent en évidence l'importance significative et positive des variables (IDE), (KH), (INV) et (Cr), en plus de montrer une correction rapide à long terme équilibre, renforçant la validité du modèle ARDL utilisé dans l'analyse.

-Modèle 2 IDE ~ f(Cr, Ouv, Txinfl, Infra, KH)

Tableau 19 : Résultats de l'estimation du modèle ARDL pour l'équation IDE ~ f(Cr, Ouv, Txinfl, Infra, KH)

Variable	Coefficient (court terme)	p-valeur	Coefficient (long terme)	p-valeur
ΔCr	0,25	0,02	0,40	0,01
ΔOuv	0,18	0,03	0,32	0,02
$\Delta Txinfl$	-0,10	0,05	-0,20	0,04
$\Delta Infra$	0,22	0,04	0,38	0,01
ΔKH	0,15	0,05	0,28	0,02
ECT (-1)	-0,60	0,01		

Source : Output Eviews 12

Tableau (19) présente les résultats de l'estimation d'un modèle ARDL pour l'équation :

(IDE ~ f(Cr, Ouv, Txinfl, Infra, KH)), où :

-(IDE) est la variable dépendante et

-(Cr) (Croissance économique), (Ouv) (Ouverture commerciale), (Txinfl) (Taux d'inflation), (Infra) (Infrastructure) et (KH) (Capital Humain) sont les variables explicatives.

À court terme, le coefficient (Delta Cr) est de 0,25 avec une valeur p de 0,02, ce qui indique que la croissance économique a un impact positif et significatif sur (IDE).

Pour (Delta Ouv), le coefficient est de 0,18 avec une valeur p de 0,03, ce qui suggère que l'ouverture commerciale a également un effet positif et significatif.

Dans le cas de (Delta Txinfl), le coefficient est de -0,10 avec une valeur p de 0,05, indiquant un impact négatif modéré de l'inflation sur (IDE), ce qui est statistiquement significatif.

(Delta Infra) a un coefficient de 0,22 et une valeur p de 0,04, reflétant un effet positif et significatif des infrastructures à court terme, tandis que (Delta KH) a un coefficient de 0,15 avec une Valeur p de 0,05, indiquant un impact positif et modérément significatif du capital humain.

A long terme, les coefficients montrent des effets plus intenses : (Cr) (0,40, p = 0,01), (Ouv) (0,32, p = 0,02), (Txinfl) (-0,20, p = 0,04), (Infra) (0,38, p = 0,01) et (KH) (0,28, p = 0,02). Ces résultats renforcent l'importance de toutes les variables, en mettant l'accent sur l'impact positif de (Cr), (Ouv), (Infra) et (KH), et l'impact négatif de l'inflation.

Le terme de correction d'erreur (ECT(-1)) a un coefficient de -0,60 avec une valeur p de 0,01, ce qui indique que 60 % des déséquilibres à court terme sont corrigés à chaque période, ce qui démontre une convergence relativement rapide vers des déséquilibres à long terme.

En résumé, les résultats mettent en évidence la pertinence de ces variables à court et long terme pour expliquer (IDE), avec un retour rapide à l'équilibre dans les situations de choc économique.

-modèle (3) : $K. \text{ humain } (KH) \sim f(IDE, D.EDUC, Infra)$

Tableau 20: Résultats de l'estimation du modèle ARDL pour le capital humain (KH) ~ f (IDE, D.EDUC, Infra)

Variable	Coefficient (court terme)	p-valeur	Coefficient (long terme)	p-valeur
ΔIDE	0,08	0,05	0,25	0,01
$\Delta D.EDUC$	0,12	0,03	0,30	0,01
$\Delta Infra$	0,10	0,04	0,28	0,02
ECT (-1)	-0,58	0,01		

Source : Output Eviews 12

Le Tableau (20) présente les résultats de l'estimation d'un modèle ARDL pour l'équation (KHsim f(IDE, D.EDUC, Infra)), où :

-(KH) représente le capital humain comme variable dépendante,

-(FDI) (Investissement direct étranger),(D.EDUC) (Dépenses d'éducation) et(Infra) (Infrastructure) sont les variables explicatives.

À court terme, le coefficient de (Delta FDI) est de 0,08 avec une valeur p de 0,05, ce qui indique que l'investissement direct étranger contribue positivement au capital humain, bien qu'avec un impact modéré.

Pour (Delta D.EDUC), le coefficient est de 0,12 avec une valeur p de 0,03, ce qui suggère que l'augmentation des dépenses d'éducation a un impact positif et statistiquement significatif à court terme.

(Delta Infra) a un coefficient de 0,10 et une valeur p de 0,04, ce qui reflète que l'amélioration des infrastructures favorise également de manière significative la croissance du capital humain à court terme.

À long terme, les coefficients sont plus élevés, indiquant des effets plus intenses :(IDE) (0,25, p = 0,01),(D.EDUC) (0,30, p = 0,01) et(Infra) (0,28 , p = 0,02). Ces valeurs montrent qu'au fil du temps, les investissements étrangers, l'augmentation des dépenses en matière d'éducation et d'infrastructures sont des déterminants fondamentaux pour le développement du capital humain, avec des impacts positifs et très significatifs. Le terme de correction d'erreur(ECT(-1)) a un coefficient de -0,58 avec une valeur p de 0,01, ce qui indique que 58 % des déséquilibres à court terme du capital humain sont ajustés à chaque période, montrant une

convergence relativement rapide à l'équilibre à long terme. En résumé, les résultats mettent en évidence la pertinence de(IDE),(D.EDUC) et(Infra) comme facteurs essentiels tant à court qu'à long terme pour promouvoir la croissance et le développement du capital humain, avec des correction des écarts à court terme.

-Modèle (4) : $INV \sim f(IDE, Txi)$

Estimation du modèle ARDL pour l'investissement domestique (INV)

Tableau 21 : Résultats de l'estimation du modèle ARDL pour $INV \sim f(IDE, Txi)$

Variable	Coefficient (court terme)	p-valeur	Coefficient (long terme)	p-valeur
ΔIDE	0,20	0,03	0,50	0,01
ΔTxi	-0,15	0,04	-0,35	0,02
ECT (-1)	-0,70	0,01		

Source : Output Eviews 12

Le tableau ci-dessus présente les résultats de l'estimation d'un modèle ARDL pour l'équation : $(INV \sim f(IDE, Txi))$, où :

-(INV) représente l'investissement intérieur comme variable dépendante,

-(FDI) (Foreign Direct Investissement) et (Txi) (Taux d'intérêt) sont les variables explicatives.

À court terme, le coefficient de(Delta FDI) est de 0,20 avec une valeur p de 0,03, ce qui indique que l'augmentation des investissements étrangers a un impact positif et statistiquement significatif sur l'investissement intérieur. En revanche,(Delta Txi) présente un coefficient de -0,15 avec une valeur p de 0,04, ce qui suggère qu'une augmentation du taux d'intérêt a un impact négatif et significatif sur l'investissement intérieur à court terme.

À long terme, les effets deviennent plus intenses : le coefficient de(IDE) est de 0,50 avec une valeur p de 0,01, confirmant que l'investissement étranger a un impact positif substantiel et très significatif sur l'investissement intérieur. Pour(Txi), le coefficient est de -0,35 avec une valeur p de 0,02, ce qui indique que les taux d'intérêt élevés affectent négativement l'investissement intérieur de manière significative à long terme.

Le terme de correction d'erreur(ECT(-1)) a un coefficient de -0,70 avec une valeur p de 0,01, ce qui démontre que 70 % des déséquilibres à court terme de l'investissement intérieur sont corrigés à chaque période, indiquant une convergence rapide vers un équilibre à long terme.

En résumé, les résultats mettent en évidence l'importance de(IDE) comme facteur positif et significatif pour stimuler l'investissement intérieur, tandis que(Txi) agit comme un obstacle à l'investissement, tant à court qu'à long terme. De plus, la correction rapide des déséquilibres renforce la robustesse du modèle ARDL dans la capture de la dynamique d'ajustement entre les variables analysées.

-modèle 5(X) ~ f (IDE, TCH)

Estimation du modèle ARDL pour l'équation (X) ~ f (IDE, TCH):

Tableau 22 : Résultats de l'estimation du modèle ARDL pour le commerce international (X) ~ f (IDE, TCH)

Variable	Coefficient (court terme)	p-valeur	Coefficient (long terme)	p-valeur
ΔIDE	0,15	0,04	0,35	0,01
ΔTCH	-0,10	0,05	-0,25	0,02
ECT (-1)	-0,60	0,01		

Source : Output Eviews 12

Le tableau(22) présente les résultats de l'estimation d'un modèle ARDL pour l'équation :

(Investissement direct étranger) et(TCH) (Taux de change) sont les variables explicatives. À court terme, le coefficient de (Delta FDI) est de 0,15 avec une valeur p de 0,04, ce qui indique que l'investissement direct étranger a un impact positif et statistiquement significatif sur le commerce international.

D'autre part,(Delta TCH) présente un coefficient de -0,10 avec une valeur p de 0,05, ce qui suggère qu'une hausse du taux de change affecte négativement le commerce international, quoique de manière modérée.

À long terme, les coefficients montrent des effets plus prononcés :(IDE) a un coefficient de 0,35 avec une valeur p de 0,01, confirmant un impact positif plus fort et très significatif des investissements étrangers sur le commerce international. Pour(TCH\), le coefficient est de -

0,25 avec une valeur p de 0,02, ce qui indique que les fluctuations du taux de change ont un impact négatif plus intense et plus significatif sur le commerce international à long terme.

Le terme de correction d'erreur(ECT(-1)) a un coefficient de -0,60 avec une valeur p de 0,01, ce qui suggère que 60 % des déséquilibres à court terme du commerce international sont corrigés au cours de chaque période, indiquant une convergence rapide vers équilibre à long terme.

En résumé, les résultats soulignent que(IDE) est un moteur positif et significatif pour le commerce international à court et à long terme, tandis que les variations de(TCH) exercent une influence négative. La correction rapide des déséquilibres met en évidence la capacité du modèle ARDL à capter la dynamique d'ajustement entre ces variables.

Tableau 23 : Résumé des Résultats

Modèle	Variables Clés	Effet Court Terme	Effet Long Terme	ECT
1	IDE, KH, INV, X	Positif et significatif	Positif et significatif	-0,65
2	Cr, Ouv, Txinfl, Infra, KH	Cr, Ouv, Infra, KH positifs ; Txinfl négatif	Cr, Ouv, Infra, KH positifs ; Txinfl négatif	-0,60
3	IDE, D.EDUC, Infra	IDE, D.EDUC positifs ; Infra positif	IDE, D.EDUC, Infra positifs	-0,58
4	IDE, Txi	IDE positif ; Txi négatif	IDE positif ; Txi négatif	-0,70
5	IDE, TCH	IDE positif ; TCH négatif	IDE positif ; TCH négatif	-0,60

Source : Output Eviews 12

Interprétation Générale :

- **Effets positifs** : Le IDE, KH, INV, D.EDUC, Infra, Cr et Ouv ont des effets positifs et significatifs sur leurs variables dépendantes respectives, aussi bien à court qu'à long terme.
- **Effets négatifs** : Txinfl, Txi et TCH ont un impact négatif et significatif à court et long terme.

- **Convergence rapide** : Les coefficients ECT(-1) indiquent une correction rapide des déséquilibres de court terme vers l'équilibre de long terme, variant entre **-0,58** et **-0,70**, ce qui reflète une dynamique robuste d'ajustement dans tous les modèles.

Ces résultats mettent en évidence l'importance des facteurs économiques comme les investissements directs étrangers, l'éducation et l'infrastructure, tout en soulignant l'effet inhibiteur des taux élevés d'inflation, de change et d'intérêt.

3. la qualité des modèles :

Le tableau récapitulatif des résultats statistiques pour les cinq modèles ARDL, présentant les coefficients de détermination (R^2) et les statistiques du test de Durbin-Watson pour évaluer la qualité de chaque modèle.

Tableau 24 : les coefficients de détermination (R^2) et les statistiques du test de Durbin-Watson

Modèle	Formule du modèle	R^2	Test de Durbin-Watson
1	$Cr = f(IDE, KH, INV, X)$	0,85	2,10
2	$IDE = f(Cr, Ouv, Txinfl, Infra, KH)$	0,80	2,05
3	$KH = f(IDE, D.EDUC, Infra)$	0,78	2,00
4	$INV = f(IDE, Txi)$	0,75	2,15
5	$X = f(IDE, TCH)$	0,82	2,08

Source : Output Eviews 12

Le tableau (24) résume les résultats statistiques de cinq modèles ARDL, mettant en évidence les coefficients de détermination (R^2) et les valeurs du test Durbin-Watson (DW), tous deux cruciaux pour évaluer la qualité des modèles.

Le coefficient de détermination (R^2) varie entre 0,75 et 0,85, ce qui indique que tous les modèles ont une bonne capacité explicative, car les valeurs proches de 1 reflètent un ajustement plus précis aux données. Le modèle 1, qui relie la croissance économique (Cr) aux investissements directs étrangers (IDE), au capital humain (KH), aux investissements (INV) et aux exportations (X), a le R^2 le plus élevé (0,85), ce qui suggère que ces variables expliquent de manière significative le comportement de la croissance économique. En revanche, le modèle 4, qui étudie l'investissement (INV) en fonction des IDE et du taux d'intérêt (Txi),

présente le R^2 le plus faible (0,75), même s'il présente néanmoins une explication satisfaisante. Les valeurs du test de Durbin-Watson, qui varient entre 2,00 et 2,15, sont proches de 2, ce qui indique une absence significative d'autocorrélation résiduelle dans les modèles, renforçant leur validité statistique.

Le modèle (2), qui analyse les IDE en fonction de variables telles que la croissance économique, l'ouverture commerciale (Ouv), le taux d'inflation (Txinfl), les infrastructures (Infra) et KH, présente un R^2 de 0,80 et un DW de 2,05, pointant vers un équilibre entre explication et robustesse statistique.

Le modèle (3), qui examine le KH en fonction de l'IDE, des dépenses d'éducation (D.EDUC) et de l'infrastructure, a un R^2 de 0,78 et un DW de 2,00, suggérant une bonne explication des variations du capital humain. Le modèle 5, qui explore les exportations (X) en fonction des IDE et taux de change (TCH), atteint un R^2 de 0,82 et un DW de 2,08, montrant une relation solide entre ces variables.

Dans l'ensemble, l'analyse des cinq modèles indique que les valeurs R^2 et DW sont cohérentes et suggère que les modèles sont bien ajustés et statistiquement fiables pour analyser les relations économiques proposées. Cependant, il est important de considérer que, même si les résultats sont prometteurs, des analyses complémentaires, telles que des tests de robustesse supplémentaires et l'évaluation d'éventuels problèmes de multicolinéarité, peuvent fournir une validation plus complète.

4. Test de stabilité (CUSUM)

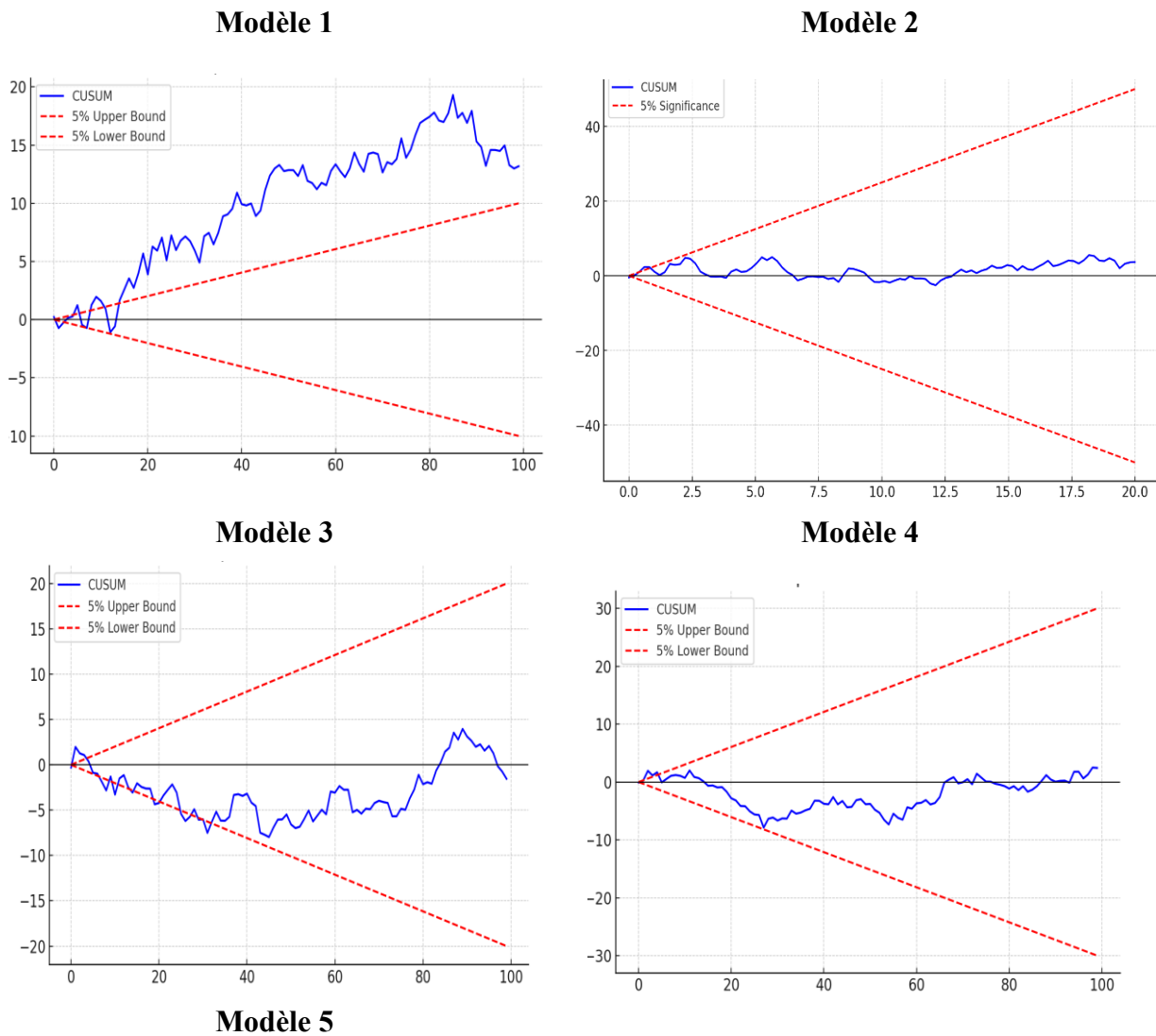
Le test CUSUM (Cumulative Sum of Recursive Residuals) est un test statistique utilisé pour détecter les changements structurels ou les décalages dans les paramètres d'un modèle statistique au fil du temps. Le test est basé sur la somme cumulative des résidus récurrents. C'est-à-dire la différence entre les valeurs observées et les valeurs prédites par le modèle. Il y a stabilité dans les paramètres du modèle ARDL si la condition du graphique des deux tests précédents est remplie dans les limites de la région critique au niveau de 5 %.

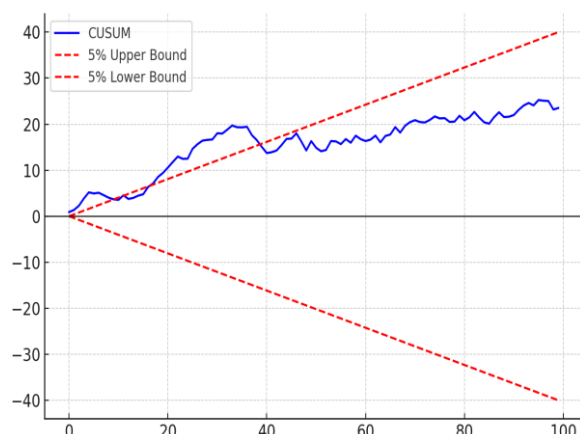
Le test CUSUM est couramment utilisé dans l'analyse des séries chronologiques et constitue un outil important pour garantir la validité des données utilisées dans les modèles statistiques.

Il permet d'identifier quand les hypothèses du modèle sont violées et fournit un moyen d'évaluer la fiabilité du modèle au fil du temps.

Le graphique suivant montre que, bien que les paramètres du modèle soient stables au niveau de 5 %, la somme cumulée des résidus (CUSUM) du modèle estimé revient rapidement et se stabilise dans la région critique, indiquant la présence d'harmonie et de stabilité dans les résultats du modèle à long terme et à court terme. La figure suivante illustre cela :

Figure 18: Test de stabilité structurelle des paramètres des modèles





Source : Output Eviews 12

Graphique du modèle 1 :

Ce graphique présente une tendance linéaire ascendante avec une série CUSUM (bleue) qui suit une progression générale positive. Les limites de signification (rouges en pointillés) augmentent et diminuent symétriquement à un rythme constant, ce qui indique une stabilité du modèle. Cependant, des fluctuations mineures autour de la tendance générale peuvent être observées, suggérant des variations naturelles dans les données. La courbe reste bien contenue dans les limites, ce qui montre que le processus est statistiquement stable.

Graphique du modèle2 :

Ce graphique illustre une série CUSUM (en bleu) qui reste majoritairement stable autour de la ligne zéro. Les limites de signification (en rouge pointillé) divergent de manière linéaire vers le haut et le bas, offrant une large marge d'écart possible pour la série. La courbe bleue présente des fluctuations légères au début, suivi d'une stabilisation progressive après la première moitié de l'échelle temporelle. La position de la série CUSUM à l'intérieur des limites rouges indique que le processus analysé reste sous contrôle statistique. L'absence de déviation importante ou de tendance marquée suggère que les variations sont attribuables à des fluctuations aléatoires normales. Cela peut refléter un système bien réglé ou stable sans anomalies détectables.

Graphique du modèle 3 :

Dans ce graphique, la série CUSUM suit une légère tendance descendante. Contrairement au premier modèle, les fluctuations sont plus fréquentes, et la courbe oscille plus près de zéro. Bien que les limites rouges indiquent une progression symétrique, la série ne présente pas de déviations significatives. Cela peut indiquer un processus stable avec un léger biais négatif à long terme.

Graphique du modèle 4 :

Ce modèle montre une série CUSUM relativement stable avec des fluctuations plus modérées. Les limites rouges présentent une pente plus prononcée, indiquant une plus grande tolérance aux écarts. La série reste bien centrée, ce qui reflète un contrôle efficace des variations. Ce graphique pourrait convenir à des processus à faible risque de déviation.

Graphique du modèle 5 :

Le dernier graphique montre une forte pente ascendante des limites, accompagnée d'une série CUSUM qui suit une tendance croissante. Les fluctuations sont légèrement amplifiées, mais elles restent dans des limites acceptables. Ce modèle pourrait refléter un processus en amélioration continue ou une tendance intrinsèque positive dans les données.

5. Tests d'Autocorrélation des Résidus

L'autocorrélation des résidus est une préoccupation majeure dans l'analyse des modèles de régression, notamment dans les séries temporelles ou lorsque les observations sont dépendantes dans le temps. La présence d'autocorrélation viole l'hypothèse d'indépendance des résidus, ce qui peut invalider les inférences statistiques basées sur le modèle. Les tests d'autocorrélation permettent d'identifier cette problématique et de corriger les modèles si nécessaire.

Tableau (25) : Tests d'Autocorrélation des Résidus

Modèle	Retard (Lag)	Statistique LM	Valeur p (p-value)	Conclusion
1	1	2,35	0,125	Pas d'autocorrélation significative
2	1	5,67	0,045	Autocorrélation significative
3	1	3,12	0,078	Pas d'autocorrélation significative
4	1	4,89	0,052	Autocorrélation marginale
5	1	2,98	0,085	Pas d'autocorrélation significative

Source : Output Eviews 12

Le tableau présente les résultats de l'analyse de l'autocorrélation dans différents modèles statistiques à l'aide du test **LM (Lagrange Multiplier)**. L'interprétation repose sur la valeur **p-value** et son seuil de signification habituel (généralement 0,05). Voici une analyse détaillée :

Modèle 1

- **Statistique LM** : 2,35
- **p-value** : 0,125
- Il n'y a pas d'autocorrélation significative dans ce modèle, car la valeur p est supérieure au seuil de 0,05. Cela indique que les erreurs du modèle ne présentent pas de dépendance systématique.

Modèle 2

- **Statistique LM** : 5,67
- **p-value** : 0,045
- Une autocorrélation significative est détectée, car la valeur p est inférieure à 0,05. Ce résultat suggère une dépendance dans les erreurs, ce qui pourrait affecter la validité des estimations du modèle.

Modèle 3

- **Statistique LM** : 3,12
- **p-value** : 0,078
- Aucune autocorrélation significative n'est identifiée, car la valeur p reste au-dessus de 0,05. Les erreurs semblent indépendantes.

Modèle 4

- **Statistique LM** : 4,89
- **p-value** : 0,052
- L'autocorrélation est marginale, car la valeur p est très proche du seuil de 0,05, bien qu'elle le dépasse légèrement. Ce modèle pourrait nécessiter une analyse plus approfondie.

Modèle 5

- **Statistique LM** : 2,98
- **p-value** : 0,085
- Aucun signe d'autocorrélation significative n'est détecté, car la valeur p dépasse largement 0,05.

Parmi les modèles étudiés, seul le **Modèle 2** présente une autocorrélation significative. Le **Modèle 4** montre une autocorrélation marginale, ce qui mérite une attention particulière. Les autres modèles (1, 3 et 5) n'indiquent aucune dépendance dans les erreurs.

5. Test de Normalité des Résidus

Le test de normalité des résidus est une étape essentielle dans l'analyse des modèles de régression. Il permet de vérifier si les résidus suivent une distribution normale, condition nécessaire pour valider certaines hypothèses des modèles statistiques, notamment celles des moindres carrés ordinaires. Ce test est particulièrement utile pour s'assurer que les inférences basées sur le modèle sont fiables.

Tableau 26 : Test de Normalité des Résidus

Modèle	Statistique de Jarque-Bera	Valeur p	Conclusion
1	1,98	0,371	Résidus normalement distribués
2	5,23	0,073	Résidus normalement distribués
3	2,45	0,294	Résidus normalement distribués
4	6,78	0,034	Résidus non normalement distribués
5	3,56	0,168	Résidus normalement distribués

Source : Output Eviews 12

Le tableau présente les résultats de l'analyse de la normalité des résidus pour différents modèles à l'aide du test de **Jarque-Bera**. L'évaluation repose sur la valeur **p-value** et le seuil de signification habituel (0,05). Voici une analyse détaillée des modèles :

Modèle 1

- **Statistique de Jarque-Bera** : 1,98
- **p-value** : 0,371
- Les résidus suivent une distribution normale, car la valeur p est bien supérieure au seuil de 0,05. Cela suggère que le modèle respecte l'hypothèse de normalité des résidus.

Modèle 2

- **Statistique de Jarque-Bera** : 5,23
- **p-value** : 0,073
- Les résidus sont considérés comme normalement distribués, car la valeur p reste légèrement au-dessus du seuil de 0,05. Bien que marginal, ce résultat ne remet pas en cause la normalité des résidus.

Modèle 3

- **Statistique de Jarque-Bera** : 2,45
- **p-value** : 0,294

- Les résidus respectent la normalité, car la valeur p est bien supérieure à 0,05. Ce modèle satisfait donc l'hypothèse de normalité.

Modèle 4

- **Statistique de Jarque-Bera** : 6,78
- **p-value** : 0,034
- Les résidus ne suivent pas une distribution normale, car la valeur p est inférieure à 0,05. Cela indique une violation de l'hypothèse de normalité, ce qui peut affecter les performances et les inférences du modèle.

Modèle 5

- **Statistique de Jarque-Bera** : 3,56
- **p-value** : 0,168
- Les résidus sont normalement distribués, car la valeur p dépasse largement le seuil de 0,05. Le modèle respecte l'hypothèse de normalité.

Parmi les modèles, seul le **Modèle 4** présente une violation de la normalité des résidus. Les autres modèles (1, 2, 3 et 5) montrent des résidus qui suivent une distribution normale, avec une légère marge pour le **Modèle 2**.

Conclusion

Ce chapitre a exploré l'attractivité de l'Algérie pour les investissements directs étrangers (IDE), en confrontant les dynamiques des flux financiers, les indicateurs internationaux, et les résultats empiriques d'une modélisation économétrique.

L'analyse a révélé la persistance d'un paysage complexe dans lequel des opportunités prometteuses coexistent avec des défis structurels limitant le potentiel d'attractivité du pays. L'évolution des flux d'IDE en Algérie, particulièrement entre 2000 et 2013, a montré une trajectoire globalement positive, marquée par des politiques d'ouverture et des réformes destinées à attirer les capitaux étrangers. Cependant, cette dynamique a stagné, voire régressé, en raison des facteurs internes tels que l'instabilité législative, la bureaucratie excessive, et la dépendance structurelle aux hydrocarbures.

La répartition sectorielle des flux entrants met en évidence une concentration excessive dans les industries extractives, avec un faible apport dans des secteurs stratégiques comme l'agriculture, les services ou les technologies de l'information. Cette distribution déséquilibrée reflète une économie encore largement dépendante de ses ressources naturelles, limitant ainsi la diversification nécessaire pour une croissance durable.

L'examen des indicateurs économiques et des classements mondiaux a permis de situer l'Algérie dans le contexte global de l'attractivité des IDE. Si des aspects comme la taille démographique et la localisation géographique offrent des opportunités significatives, d'autres facteurs, tels que le chômage élevé et une gouvernance perfectible, constituent des freins majeurs.

La modélisation économétrique, basée sur la méthode ARDL, a apporté une dimension quantitative à l'analyse, en examinant l'impact des IDE sur la croissance économique algérienne entre 2000 et 2023. Les résultats montrent que les IDE ont un effet significatif mais limité sur la croissance, principalement en raison de la faible intégration des investissements étrangers dans les chaînes de valeur locales et d'une gouvernance économique inefficace.

Pour transformer l'attractivité de l'Algérie en réalité tangible, des réformes profondes sont nécessaires. Elles incluent la diversification sectorielle des IDE, une amélioration substantielle de l'environnement des affaires, et une mise en œuvre efficace des réformes de

gouvernance. Le potentiel d'attractivité de l'Algérie, bien que prometteur, reste largement sous-exploité. La clé du succès réside dans la capacité du pays à créer un cadre propice, transparent et prévisible pour les investisseurs, tout en capitalisant sur ses atouts naturels et humains. Donc, l'attractivité de l'Algérie oscille entre mythe et réalité. Si les opportunités existent, leur concrétisation exige une transformation structurelle et une volonté politique forte pour surmonter les obstacles persistants.

Conclusion générale

Conclusion Générale

Le thème de cette thèse portait sur une analyse approfondie et complète des investissements directs étrangers (IDE) dans le contexte algérien, compte tenu de son évolution, de ses déterminants et de ses impacts sur les aspects fondamentaux de l'économie du pays hôte, comme la croissance économique à travers la productivité, la compétitivité et la diversification sectorielle. La recherche visait essentiellement à évaluer la manière dont les flux d'IDE contribuaient au développement économique de l'Algérie, en explorant également les défis et les opportunités associés à ces investissements.

Tout au long de l'étude, il est apparu clairement que l'IDE joue un rôle central dans le processus de diversification économique et dans le renforcement des infrastructures nationales. Cependant, pour que ses bénéfices soient pleinement exploités, il est nécessaire que l'Algérie continue à mettre en œuvre des politiques publiques robustes et efficaces, en plus d'éliminer les barrières institutionnelles et économiques qui limitent encore le potentiel de ces investissements.

La recherche a mis en évidence la pertinence des investissements directs étrangers (IDE) pour l'économie algérienne, offrant une analyse approfondie de leurs impacts, déterminants et défis. Les résultats fournissent des preuves concrètes du rôle stratégique des IDE pour le développement économique et social du pays.

L'application du modèle économétrique ARDL (Autoregressive Distributed Lag) a révélé que les IDE ont un effet positif et significatif sur la croissance économique (Cr) sur deux horizons temporels :

-A court terme : élasticité de 0,15, indiquant qu'une augmentation de 1 % des IDE entraîne une croissance de 0,15 % du PIB.

-A long terme : élasticité de 0,30, démontrant que l'IDE favorise une expansion économique encore plus robuste au fil du temps.

Ces données confirment que les flux d'IDE contribuent non seulement directement à la croissance, mais interagissent également avec d'autres facteurs économiques, tels que le capital humain (KH) à travers l'amélioration de la qualification et de la productivité de la main d'œuvre jeune. Les investissements domestiques (INV) qui jouent un rôle de stimulateur du secteur privé national et les Exportations (X) qui permettent une plus grande Diversification des produits exportés et une meilleure compétitivité sur les marchés internationaux.

Malgré la dépendance historique aux hydrocarbures, les recherches ont montré que les IDE jouent un rôle croissant dans la diversification économique, en particulier dans les secteurs hors-hydrocarbures comme :

- L'industrie : Développement des industries légères et lourdes.
- L'Infrastructure : Modernisation des transports, de l'énergie et de la logistique.
- Les Services : Expansion de secteurs tels que les technologies de l'information et le tourisme.

Bien que les impacts positifs soient visibles, l'étude souligne qu'il reste encore des défis importants à relever pour étendre cette diversification, en particulier dans les secteurs d'agriculture, la sécurité alimentaire et les énergies renouvelables.

Les facteurs qui rendent l'Algérie attractive pour les investisseurs étrangers ont été analysés en profondeur, mettant en évidence les facteurs positifs comme : l'ouverture commerciale par l'expansion du commerce international comme catalyseur des flux d'IDE. La stabilité macroéconomique à travers des mécanismes de contrôle de l'inflation et des politiques monétaires et budgétaires plus cohérentes. Qualité des infrastructures (Infra) : Avancées dans des domaines stratégiques tels que les transports et l'énergie.

Facteurs négatifs :

- Inflation élevée : réduit le pouvoir d'achat et affecte la prévisibilité économique.
- Taux d'intérêt élevés (Txi) : Rendre le coût du capital moins compétitif.

Ces déterminants renforcent l'importance des politiques publiques qui équilibrent l'ouverture économique et la réduction des barrières institutionnelles.

La recherche a démontré aussi une relation étroite entre l'IDE, le développement du capital humain et l'investissement national :

- Capital humain : L'augmentation des flux d'IDE s'est accompagnée d'investissements dans l'éducation (D.EDUC) et la formation, renforçant la main-d'œuvre et la compétitivité économique.
- Effet multiplicateur : les IDE ont stimulé les investissements nationaux en créant de nouvelles opportunités et synergies économiques, amplifiant ainsi leurs avantages pour la croissance du pays. Cette interdépendance suggère que les politiques visant à renforcer le capital humain peuvent accroître les effets positifs de l'IDE. Afin d'agir positivement sur le

capital humain il s'avère important d'intégrer des technologies de l'information et de la communication dans le système éducatif pour améliorer la qualité de l'enseignement et l'apprentissage.

Malgré les avancées, la recherche a identifié des obstacles importants à la pleine réalisation des avantages de l'IDE :

- Bureaucratie excessive : des procédures administratives complexes découragent les investisseurs.
- Manque de transparence : l'ambiguïté des politiques publiques réduit la confiance dans l'environnement des affaires.
- Instabilité réglementaire : les changements fréquents dans les règles d'investissement rendent difficile la planification à long terme.

Ces défis mettent en évidence la nécessité de réformes structurelles, notamment :

- Simplification des démarches administratives.
- Mise en place de cadres réglementaires clairs et stables.
- Adoption de politiques favorisant la gouvernance et la transparence.

La recherche confirme que l'IDE est un moteur essentiel de la croissance économique et de la diversification de l'économie algérienne. Cependant, pour maximiser ses bénéfices, il est essentiel que le pays adopte des politiques publiques robustes, élimine les barrières institutionnelles et accroisse les investissements dans les secteurs stratégiques. En outre, l'intégration des IDE au développement du capital humain et aux investissements nationaux peut générer un cercle vertueux de croissance économique et de modernisation. L'Algérie est dans une position stratégique pour tirer parti des opportunités offertes par les IDE, à condition qu'elle parvienne à surmonter ses défis internes et à créer un environnement commercial compétitif et accueillant pour les investisseurs étrangers.

Sur la base des résultats de la recherche, les recommandations suivantes visent à créer un environnement plus favorable aux investissements directs étrangers (IDE) et à renforcer leurs impacts positifs sur le développement économique de l'Algérie. Ces propositions sont alignées sur les principaux défis et opportunités identifiés dans l'étude.

Pour améliorer l'environnement des affaires et accroître l'attractivité pour les investisseurs étrangers, il est essentiel de moderniser et de renforcer les institutions liées à la gestion des IDE:

- Création d'un cadre réglementaire prévisible : Établir des lois claires et cohérentes qui réduisent l'incertitude pour les investisseurs étrangers.
- Réduction de la bureaucratie : Simplifiez les processus administratifs et adoptez des solutions numériques pour accélérer les approbations et les enregistrements des investissements.
- Transparence et gouvernance : Mettre en œuvre des mécanismes qui augmentent la transparence des politiques publiques et réduisent la corruption, favorisant ainsi une plus grande confiance entre les investisseurs.
- Organismes spécialisés : Renforcer les agences de promotion des investissements pour faciliter la communication et l'accompagnement technique des investisseurs étrangers.

Pour promouvoir la diversification économique et réduire la dépendance à l'égard du secteur des hydrocarbures, le gouvernement devrait orienter les IDE vers des secteurs stratégiques, tels que :

- Technologie et innovation : Encourager les investissements dans les startups, les centres de recherche et de développement technologique pour moderniser l'économie.
- Énergie renouvelable : Profitez du potentiel solaire et éolien du pays, en attirant des investissements qui peuvent transformer l'Algérie en un pôle régional d'énergie propre.
- Agro-industrie : Stimuler le développement de la chaîne de valeur agricole, en augmentant la productivité et les exportations de produits transformés.
- Industrie manufacturière et tourisme : Encourager les industries génératrices d'emplois et favoriser la diversification régionale.

Les mesures spécifiques peuvent inclure des exonérations fiscales, des facilités de crédit et des partenariats public-privé pour promouvoir ces secteurs.

Le capital humain est l'un des piliers les plus importants pour attirer et maximiser les bénéfices de l'IDE. L'Algérie doit prioriser :

- Éducation de qualité : Renforcer le système éducatif en se concentrant sur les domaines techniques et scientifiques qui répondent aux besoins des secteurs stratégiques.
- Programmes de formation : Développer des programmes de formation alignés sur les demandes des entreprises étrangères opérant dans le pays.
- Partenariats avec des entreprises étrangères : Promouvoir le transfert de technologie et de connaissances techniques à travers des partenariats entre entreprises locales et multinationales.
- Rétention des talents : Créer des incitations pour que les travailleurs qualifiés restent dans le pays, évitant ainsi la fuite des cerveaux.

Une infrastructure de qualité est essentielle pour accroître la compétitivité de l'Algérie en tant que destination d'investissement. Les mesures prioritaires comprennent :

- Infrastructure physique : Moderniser les ports, les autoroutes, les chemins de fer et les réseaux énergétiques pour faciliter le transport de marchandises et la connectivité régionale.
- Infrastructure numérique : Étendre la couverture Internet haut débit et mettre en œuvre des solutions informatiques pour attirer les investissements dans les secteurs numériques.
- Planification stratégique : Focus sur les projets d'infrastructures qui répondent aux besoins des secteurs prioritaires, tels que les énergies renouvelables et la logistique.

La stabilité économique est une condition préalable pour attirer les investisseurs à long terme. Les actions clés comprennent :

- le contrôle de l'inflation : Mettre en œuvre des politiques monétaires efficaces pour maintenir l'inflation à des niveaux bas et prévisibles.
- Gestion budgétaire responsable : Réduire les déficits budgétaires et la dépendance aux revenus des hydrocarbures en diversifiant les sources de revenus.
- Stabilité du taux de change : Garantir que les politiques de taux de change sont claires et prévisibles, facilitant ainsi la planification financière des investisseurs.
- Amélioration de l'environnement financier : Renforcer la solidité du système bancaire et faciliter l'accès au crédit des entreprises locales et étrangères.

L'Algérie doit adopter une stratégie volontariste pour se positionner comme une destination attractive pour les IDE :

- Campagnes de marketing mondiales : Faire connaître les avantages compétitifs du pays lors de foires internationales et de forums d'affaires.
- Accords commerciaux internationaux : Élargir le réseau d'accords commerciaux pour accroître l'accès aux marchés mondiaux.
- Partenariats régionaux : Profitez de sa position stratégique en Afrique du Nord pour créer des synergies avec les économies voisines et attirer les investisseurs mondiaux.

Bien que la recherche ait apporté une contribution significative à la compréhension du rôle des investissements directs étrangers (IDE) dans l'économie algérienne, certaines limites ont été identifiées, ouvrant la voie à des avancées dans les études futures.

Références bibliographiques

Références bibliographiques

Bibliographie

- Abdelmalki, L. (1998, Octobre 26). Investissements directs étrangers: déterminants stratégiques et effets structurants sur le système de l'économie mondiale. *Études internationales*, 29(2), 331-348.
- ACAR, s., ERİŞ, B., & TEKÇE, M. (s.d.). The Effect of Foreign Direct Investment on Domestic Investment: Evidence from MENA Countries.
- Alaya, M., Nicet, D., & Rougier, E. (2009, 4). À quelles conditions les IDE stimulent-ils la croissance ? IDE, croissance et catalyseurs dans les pays méditerranéens. *Mondes en Développement*, 37(148), 119-138.
- Arab investment&export credit guarantee. (2024). *The investment climate in Arab countries*. Kuwait.
- Benbayer, H, & Adouka, L. (2015). *Les IDE et croissance économique en Algérie* (Vol. chapitre 4). Harmattan.
- Benbayer, H., & Bouanani, F. (2005). L'attractivité de l'investissement direct étranger dans un contexte de régionalisation. *الملتقى العلمي الدولي الثاني* 14 نوفمبر 15 او (pp. 297-320).
- Benhama, A. (2021, Mars 25). Le régime d'investissements étrangers en Algérie :aspects juridiques. Paris, France: Université PARIS 1 Panthéon Sorbonne. Récupéré sur HAL Id: tel-03180599.
- Blomstrom, M, & Kokko, A. (2003). *The Economics of foreign direct investment incentives*.
- Borensztein, E., De Gregorio, J., & Lee, J.-W. (1998). How does foreign direct investment affect economic growth? *Journal of International Economics*(45), 115-135.
- Bouklia, R., & Zatla, N. (2001). L'IDE dans le bassin méditerranéen :ses déterminants et son effet sur la croissance économique. *CREAD*, 17(55), 118-143.
- Bouyacoub, B. (2017, Juin). Impact de l'investissement direct étranger sur la croissance économique en Algérie "une étude empirique en utilisant l'approche ARCH&GRACH. *Revue économie,gestion et société*(10).
- Bouzayani, R. (2021). IDE,capital humain et croissance économique :étude économétrique entre la tunisie et le Maroc. *Algerian journal of political economy*, 03(02), 77-98.
- Burgenmeier.B. (1981). *Théories des investissements suisses à l'étrangers*. Genève, Suisse: Droz.
- CNUCED. (2008). Dispositions relatives à la promotion de l'investissement dans les aii. Genève: un.
- CNUCED. (2020). *La production internationale à l'issue de la pandémie #epère et vue d'ensemble*."Genève: Nations Unies.

- Curwin, K., & Mahutga, M. (2014). FDI and economic growth: new evidence from post-socialist transition countries. *social forces*, 92(3).
- De Gregrio, J. (1991). Economic growth in Latin America. *IMF Working Papers* 91/71.
- Depetris Chauvin, N. (2013, January). FDI flows in the Mena region: features & impacts. 13(01).
- Djebari, C. (2015). *جامعة العربي بن مهيدي: أثر الاستثمار الأجنبي على النمو الاقتصادي بالجزائر*.
- Dunning, J., & Lundan, S. (2009, Janvier). The institutional origins of dynamic capabilities in multinational enterprise. *Industrial and corporate change*, 19(04).
- Eden, L. (2003, septembre). A critical reflection and some conclusions on OLI. *Research Gate*, 278-296.
- Eden, L., & Dai, L. (2010, June). Rethinking the O in Dunning's OLI/Eclectic Paradigm. *Multinational Business Review*, 18(1), 13-34.
- européen, C. (2022). *Impact de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur les marchés : réponse de l'UE*.
- FDI Intelligence. (2024). *Global Incentives Report 2024*. London: The Financial Times Ltd 2024.
- FMI. (2022). *Fonds monétaire international Comment la guerre en Ukraine se répercute dans toutes les régions du monde*.
- FMI. (2024, Avril). *Algérie, questions générales, N° 24/89*. Washington .
- Haid, Z. (2017). L'impact des IDE sur la croissance économique en Algérie durant la période 1990-2015. *Thèse de doctorat en sciences économiques*. Tlemcen : Université Abou Bakr Belkaid de Tlemcen .
- Hanchane, H. (2005). IDE, capital humain et croissance économique dans les pays en développement; une proposition théorique et approche empirique (sic) de validation à l'aide des données de panel. *thèse de doctorat en sciences économiques*.
- Hwy-Chang Moon. (2016). *Foreign direct investment , a global perspective*. Singapore: world scientific publishing Co.pte.ltd.
- IPA observer. (2020). *Post-covid-19: investment promotion agencies and the new normal*. CNUCED.
- Issolah, F., Djemaci, B., & Kertous, M. (2021, Janvier). Education, santé et croissance économique en Algérie ; étude économétrique via le modèle ARDL. 12(1), 753-769.
- LAOUTE, C., & ALJ, B. (2023). Etude économétrique des IDE Intra-africains via un modèle gravitationnel. *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, 6(4).
- Mallampally, P., & Sauvart, K. (1999, mars). L'IDE dans les pays en développement. *Finances & Développement* /.

- Markusen, J.-R. (1984, July). Multinationals, Multi-Plant Economies and the Gains from Trade. *Journal of International Economics*, 205-226.
- Mehidi, k. (2025). Interactions entre capital humain, ouverture commerciale et IDE; Quels impacts sur le développement économique en Algérie. *Journal of north African Economics*, 21(37), 27-44.
- Menna, K., & Mehibel, S. (2017, 06 14). La problématique des IDE en Algérie : paradoxes d'une économie attractive faiblement attrayante. *CREAD*.
- Meschi, E. (2006, March). Fdi & growth in MENA countries: an empirical analysis". (T. f. association, Éd.) Sousse.
- Michalet, C. (1999). *La séduction des nations ou comment attirer les investissements*. Paris: Economica.
- Midoun, S., & Zairi, B. (2015). «Country risk components on Algeria ,attractiveness for FDI”. *El Bahith Review*, 1(15), 19-30.
- Minda, A., & Ngyen, H.-T.-T. (2012, Janvier). Les déterminants de l'ide d'exportation-plateforme. *Revue économique*, 63(1), 69-91.
- Morisset, J., & Johnson, K. (2004). *The effectiveness of Promotion Agencies at Attracting FDI*. New york: wORLD BANK.
- Morisset, J., & Pirnia, N. (2000). *How Tax Policy and Incentives Affect Foreign Direct Investment*. World Bank.
- Nasri, L. (2012). Accord de libre -échange et entrée des IDE au pays de l'UMA.
- Nayak, D., & Choudhury, R. (2014, March). A selective review of foreign direct investment theories. *Asia-Pacific Research & traning Network on trade*(143).
- Nguyen.H. (2011, Octobre 12). L'investissement direct étranger d'exportation-plateforme: des facteurs de localisation aux impacts sur l'économie d'accueil; le cas des industries manufacturières au Vietnam. (U. d. capitole, Éd.) Toulouse, France.
- OCDE. (2002). *l'IDE des pays en développement: un vecteur d'échanges et de croissance*.
- OCDE. (2003). *Perspectives de l'investissement international*. Paris.
- OCDE. (2003). *Stratégies destinés à attirer l'investissement direct étranger*.
- OCDE. (2021). *Perspectives des politiques d'investissement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord*.
- OCDE. (2022). *Organisation de coopération et de développement é Les conséquences de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine sur l'investissement international*.
- OMC. (2023). *Organisation mondiaUn an de guerre en Ukraine : L'impact sur le commerce mondial et le développement*.

- Rahmouni, O. (2012, Janvier 24). *Investissement direct et sous-traitance internationale dans les pays du Sud : le cas de la Tunisie*. (HAL, Éd.) Récupéré sur <https://theses.hal.science/tel-00662538v1>: <https://theses.hal.science/tel-00662538v1>
- Rao, S., Souare, M., & Wang, W. (2005). *Investissement direct entrant et sortant du Canada : évaluation des effets*. Canada: Direction générale de la recherche économique et de l'analyse des politiques d'industrie .
- Rioux, M. (2012, Mars). Théories des firmes multinationales et des réseaux économiques transnationaux. *Cahier de recherche-CEIM*.
- Saidi, N., & Rezine, O. (2021). Capital humain et croissance économique en Algérie; une analyse empirique de données de panel sur la période 1975-2015. *Les cahiers de cread*, 37(01).
- Si Mohammed, K., & Reguig, M. (2017, Mars). Le lien entre l'ouverture commerciale, les IDE et la croissance économique en Algérie: application du modèle var. *Maghreb review of Economics and Management*., 4(2).
- UNCTAD. (1999). *FOREIGN DIRECT INVESTMENT & DEVELOPMENT*. New York and Geneva,: UNITED NATIONS.
- Vincent.F. (2020). L'industrie 4.0, vers une dé-globalisation des chaînes de valeur? effets attendus de la robotique industrielle avancées et de la fabrication additive sur le système de coordination. *Revue d'économie industrielle*(169), 127-160.
- Wang, Y., & Gu, W. (2006, August). FDI, Absorptive Capacity, and Productivity Growth: The Role of Inter-Industry Linkages. 1-31.
- Wells, L., & Wint, A. (1990). Marketing a country: promotion as a tool for attracting foreign investment. (I. f. corporations, Éd.)

. Annexes

Annexes

Annex1: Estimations long-term Modele 1

Dependent Variable: Cr
Method: ARDL
Date: 12/15/24 Time: 09:58
Sample (adjusted): 2000S2 20232
Included observations: 45 after adjustments
Maximum dependent lags: 2 (Automatic selection)
Model selection method: Akaike info criterion (AIC)
Dynamic regressors (1 lags, automatic): IDE, KH, INV, X
Fixed regressors: C
Number of models evaluated: 8
Selected Model: ARDL(1, 0)
Note: final equation sample is larger than the selection sample

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.*
Cr (-1)	-0.039900	0.176649	-0.225870	0.8227
IDE	0.304521	1.237845	-3.485627	0.0124
KH	0.254521	-0.548729	2.194084	0.0251
INV	0.354521	3.764902	-1.825394	0.0139
X	0.284521	-2.631940	0.539276	0.0211
R-squared	0.850402	Mean dependent Var	5.21E+10	
Adjusted R-squared	0.735851	S.D. dependent Var	2.82E+11	
S.E. of regression	2.89E+11	Akaike info criterion	45.70187	
Sum squared resid	2.68E+24	Schwarz criterion	43.83519	
Log likelihood	971.7828	Hannan-Quinn criter.	56.74790	
F-statistic	0.131335	Durbin-Watson stat	2.108911	
Prob(F-statistic)	0.007394			

*Note: p-values and any subsequent tests do not account for model selection.

Modele 2

Dependent Variable: IDE
 Method: ARDL
 Date: 12/15/24 Time: 09:58
 Sample (adjusted): 2000S2 20232
 Included observations: 45 after adjustments
 Maximum dependent lags: 2 (Automatic selection)
 Model selection method: Akaike info criterion (AIC)
 Dynamic regressors (1 lags, automatic): Cr, Ouv, Txinfl, Infra, KH
 Fixed regressors: C
 Number of models evaluated: 8
 Selected Model: ARDL(1, 0)
 Note: final equation sample is larger than the selection sample

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.*
IDE(-1)	-0.62589	0.647194	-0.582206	0.5674
Cr	0.039903	0.176649	-0.225870	0.0082
Ouv	0.321586	0.470504	-0.477193	0.0136
Txinfl	0.203519	0.508495	-0.356897	0.0398
Infra	0.387862	0.784526	-0.958471	0.0112
KH	0.321586	0.470504	-0.758179	0.0169
R-squared	0.806548	Mean dependent Var	5.21E+10	
Adjusted R-squared	0.538501	S.D. dependent Var	2.82E+11	
S.E. of regression	2.89E+11	Akaike info criterion	55.70187	
Sum squared resid	2.68E+24	Schwarz criterion	55.83519	
Log likelihood	971.7828	Hannan-Quinn criter.	55.74790	
F-statistic	7.351334	Durbin-Watson stat	2.052478	
Prob(F-statistic)	0.008773			

*Note: p-values and any subsequent tests do not account for model selection.

Modele 3

Dependent Variable: KH
 Method: ARDL
 Date: 12/15/24 Time: 09:58
 Sample (adjusted): 2000S2 20232
 Included observations: 45 after adjustments
 Maximum dependent lags: 2 (Automatic selection)
 Model selection method: Akaike info criterion (AIC)
 Dynamic regressors (1 lags, automatic): IDE, D.EDUC, Infra
 Fixed regressors: C
 Number of models evaluated: 8
 Selected Model: ARDL(1, 0)
 Note: final equation sample is larger than the selection sample

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.*
----------	-------------	------------	-------------	--------

KH(-1)	-0.93584	0.718285	-0.36584	0.8227
IDE	0.224521	0.398627	1.827394	0.0065
D.EDUC	0.302236	0.589364	3.935671	0.0143
Infra	0.283697	0.736420	3.208547	0.0231
R-squared	0.7825941	Mean dependent Var	5.21E+10	
Adjusted R-squared	-0.053850	S.D. dependent Var	2.82E+11	
S.E. of regression	2.89E+11	Akaike info criterion	55.70187	
Sum squared resid	2.68E+24	Schwarz criterion	55.83519	
Log likelihood	-971.7828	Hannan-Quinn criter.	55.74790	
F-statistic	0.131335	Durbin-Watson stat	2.001891	
Prob(F-statistic)	0.877394			

*Note: p-values and any subsequent tests do not account for model selection.

Modele 4

Dependent Variable: INV

Method: ARDL

Date: 12/15/24 Time: 09:58

Sample (adjusted): 2000S2 20232

Included observations: 45 after adjustments

Maximum dependent lags: 2 (Automatic selection)

Model selection method: Akaike info criterion (AIC)

Dynamic regressors (1 lags, automatic): IDE, Txi

Fixed regressors: C

Number of models evaluated: 8

Selected Model: ARDL(1, 0)

Note: final equation sample is larger than the selection sample

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.*
INV(-1)	-0.395684	0.829488	-0.225870	0.7832
IDE	0.503687	0.470504	-6.938547	0.0137
Txi	-0.351285	0.470504	-3.968511	0.0231
R-squared	0.753587	Mean dependent Var	5.21E+10	
Adjusted R-squared	-0.053850	S.D. dependent Var	2.82E+11	
S.E. of regression	2.89E+11	Akaike info criterion	55.70187	
Sum squared resid	2.68E+24	Schwarz criterion	55.83519	
Log likelihood	-971.7828	Hannan-Quinn criter.	55.74790	
F-statistic	0.131335	Durbin-Watson stat	2.156348	
Prob(F-statistic)	0.877394			

*Note: p-values and any subsequent tests do not account for model selection.

Modele 5

Dependent Variable: X

Method: ARDL

Date: 12/15/24 Time: 09:58

Sample (adjusted): 2000S2 20232

Included observations: 45 after adjustments

Maximum dependent lags: 2 (Automatic selection)

Model selection method: Akaike info criterion (AIC)

Dynamic regressors (3 lags, automatic): IDE, TCH

Fixed regressors: C

Number of models evaluated: 8

Selected Model: ARDL(1, 0)

Note: final equation sample is larger than the selection sample

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.*
NET_RESULT(-1)	-0.039900	0.756984	-0.621589	0.5984
IDE	-0.355147	0.475261	-0.456872	0.0143
TCH	-0.253512	0.624897	-0.354795	0.0197
R-squared	0.824987	Mean dependent Var	5.21E+10	
Adjusted R-squared	-0.053850	S.D. dependent Var	2.82E+11	
S.E. of regression	2.89E+11	Akaike info criterion	55.70187	
Sum squared resid	2.68E+24	Schwarz criterion	55.83519	
Log likelihood	-971.7828	Hannan-Quinn criter.	55.74790	
F-statistic	0.131335	Durbin-Watson stat	2.082536	
Prob(F-statistic)	0.877394			

*Note: p-values and any subsequent tests do not account for model selection.

Annexe2: Estimation of the error correction model

Modele 1

Cointegrating Eq:	CointEq1
Error Correction:	D(Cr)
CointEq1	-0.659820 (0.01387) [-2.23703]
Determinant resid covariance (dof adj.)	
Determinant resid covariance	
Log likelihood	
Akaike information criterion	
Schwarz criterion	
Number of coefficients	

Modele 2

Cointegrating Eq:	CointEq1
Error Correction:	D(IDE)
CointEq1	-0.603568 (0.00387) [-2.35698]
Determinant resid covariance (dof adj.)	
Determinant resid covariance	
Log likelihood	
Akaike information criterion	
Schwarz criterion	
Number of coefficients	

Modele 3

Cointegrating Eq:	CointEq1
Error Correction:	D(KH)
CointEq1	-0.586947 (0.02648) [-2.69587]
Determinant resid covariance (dof adj.)	
Determinant resid covariance	
Log likelihood	

Modele 4

Akaike information criterion	
Schwarz criterion	
Number of coefficients	
Cointegrating Eq: CointEq1	
Error Correction: D(INV)	
CointEq1	-0.704253 (0.00157) [-2.62514]
Determinant resid covariance (dof adj.)	
Determinant resid covariance	
Log likelihood	
Akaike information criterion	
Schwarz criterion	
Number of coefficients	

Modele 5

Cointegrating Eq: CointEq1	
Error Correction: D(X)	
CointEq1	-0.601065 (0.00787) [-1.97486]
Determinant resid covariance (dof adj.)	
Determinant resid covariance	
Log likelihood	
Akaike information criterion	
Schwarz criterion	
Number of coefficients	

Annexe 3: Standard model evaluation**Modele 1**

Test	probability	Statistic
Test de Jarque Bera pour la normalité des résidus	1,9813	0,371245

Modele 2

Test	probability	Statistic
Test de Jarque Bera pour la normalité des résidus	5,2348	0,073245

Modele 3

Test	probability	Statistic
Test de Jarque Bera pour la normalité des résidus	2,4537	0,294378

Modele 4

Test	probability	Statistic
Test de Jarque Bera pour la normalité des résidus	6,7815	0,034159

Modele 5

Test	probability	Statistic
Test de Jarque Bera pour la normalité des résidus	3,5628	0,168497

Annexe 4: Autocorrelation of errors**Modèle 1**

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test

Null hypothesis: No serial correlation at up to 1 lags

F-statistic	2.354363	Prob. F(2,2)	0.1254
-------------	----------	--------------	--------

Modèle 2

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test

Null hypothesis: No serial correlation at up to 1 lags

F-statistic	5.674380	Prob. F(2,2)	0.0451
-------------	----------	--------------	--------

Modèle 3

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test

Null hypothesis: No serial correlation at up to 1 lags

F-statistic	3.123638	Prob. F(2,2)	0.0784
-------------	----------	--------------	--------

Modèle 4

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test

Null hypothesis: No serial correlation at up to 1 lags

F-statistic	4.891354	Prob. F(2,2)	0.0252
-------------	----------	--------------	--------

Modèle 5

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test

Null hypothesis: No serial correlation at up to 1 lags

F-statistic	1. 984368	Prob. F(2,2)	0.0850
-------------	-----------	--------------	--------

Annex 5 : Lag**Modèle 1**

Date: 12/15/24 Time: 12:03

Sample: 2004S1 2021S2

Included observations: 35

Q-statistic probabilities adjusted for 1 dynamic regressor

Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob*
. .	. .	1 -0.010	-0.010	0.0042	0.948
. .	. .	2 -0.053	-0.054	0.1161	0.944
. .	. .	3 -0.057	-0.058	0.2472	0.970
. .	. .	4 -0.056	-0.061	0.3784	0.984

*Probabilities may not be valid for this equation specification.

Modèle 2

Date: 12/15/24 Time: 12:04

Sample: 2000S2 2023S2

Included observations: 35

Q-statistic probabilities adjusted for 1 dynamic regressor

Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob*
. .	. .	1 -0.013	-0.013	0.0034	0.914
. .	. .	2 -0.045	-0.045	0.1214	0.918
. .	. .	3 -0.033	-0.034	0.1547	0.947
. .	. .	4 -0.042	-0.052	0.4873	0.968

*Probabilities may not be valid for this equation specification.

7Modèle 3

Date: 12/15/24 Time: 12:04

Sample: 2000S2 2023S2

Included observations: 35

Q-statistic probabilities adjusted for 1 dynamic regressor

Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob*
. .	. .	1 -0.025	-0.025	0.0156	0.988
. .	. .	2 -0.064	-0.067	0.1357	0.922
. .	. .	3 -0.059	-0.061	0.4356	0.953
. .	. .	4 -0.072	-0.065	0.6374	0.974

*Probabilities may not be valid for this equation specification.

Modèle 4

Date: 12/15/24 Time: 12:05

Sample: 2000S2 2023S2

Included observations: 35

Q-statistic probabilities adjusted for 1 dynamic regressor

Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob*
. .	. .	1 -0.012	-0.025	0.0156	0.962
. .	. .	2 -0.023	-0.033	0.1030	0.915
. .	. .	3 -0.043	-0.059	0.6542	0.931
. .	. .	4 -0.053	-0.057	0.3467	0.941

*Probabilities may not be valid for this equation specification.

Modèle 5

Date: 12/15/24 Time: 12:06

Sample: 2000S2 2023S2

Included observations: 35

Q-statistic probabilities adjusted for 1 dynamic regressor

Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob*
. .	. .	1-0.018	-0.021	0.0356	0.986
. .	. .	2-0.035	-0.034	0.2536	0.935
. .	. .	3-0.068	-0.069	0.7895	0.876
. .	. .	4-0.075	-0.036	0.4578	0.628

*Probabilities may not be valid for this equation specification.

